

VIVONS DE NOTRE VIE !

double exp.



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL

pour l'an de grâce

1947

BIBL. DE LA VILLE
24 SEP. 1947
NEUCHÂTEL

Almanach de l'Agronome

contenant les travaux du cultivateur, du vigneron
et du jardinier, pendant chaque mois de l'année



„ORA ET LABORA“
(Prie et Travail)

JANVIER

Raccommoder instruments aratoires et matériel de ferme. — Emonder arbres et haies. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles ; semer scories Thomas sur la neige. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées. — Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser l'inventaire annuel.

Fabriquer échelas et les tremper au carbolinéum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Reporter terres. — Drainages, réfections de murs. — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejetons et nids de chenilles.

Prélever greffons pour greffage du printemps. Les conserver en bon état de fraîcheur. — Badigeonner troncs et grosses branches avec carbolinéum soluble à 8 % ou B. sulfocalcique à 10-15 % et 1 % sulfate de fer, ce dernier spécialement pour les arbres à noyaux. — Fumer le pied des arbres aux engrais de ferme ou aux engrais chimiques, en couverture ou par enfouissage jusque sous la projection des branches. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Semer sous châssis premiers melons et carottes, salades, radis, choux-fleurs, poireaux sur la fin du mois.

FÉVRIER

Premières semailles d'avoine sur labours d'automne. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonnier, poulailler. — Surveiller fenils ; au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Provigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Continuer traitements des arbres fruitiers. — Sur arbres à noyaux, utiliser B.B. à 5 %. — Dépalissez. — Brûler tous les déchets de taille pour détruire la vermine. — Rabattre arbres pour surgreffage. — Premiers semis, en

pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux. Planter oignons jaunes et rouges, aux.

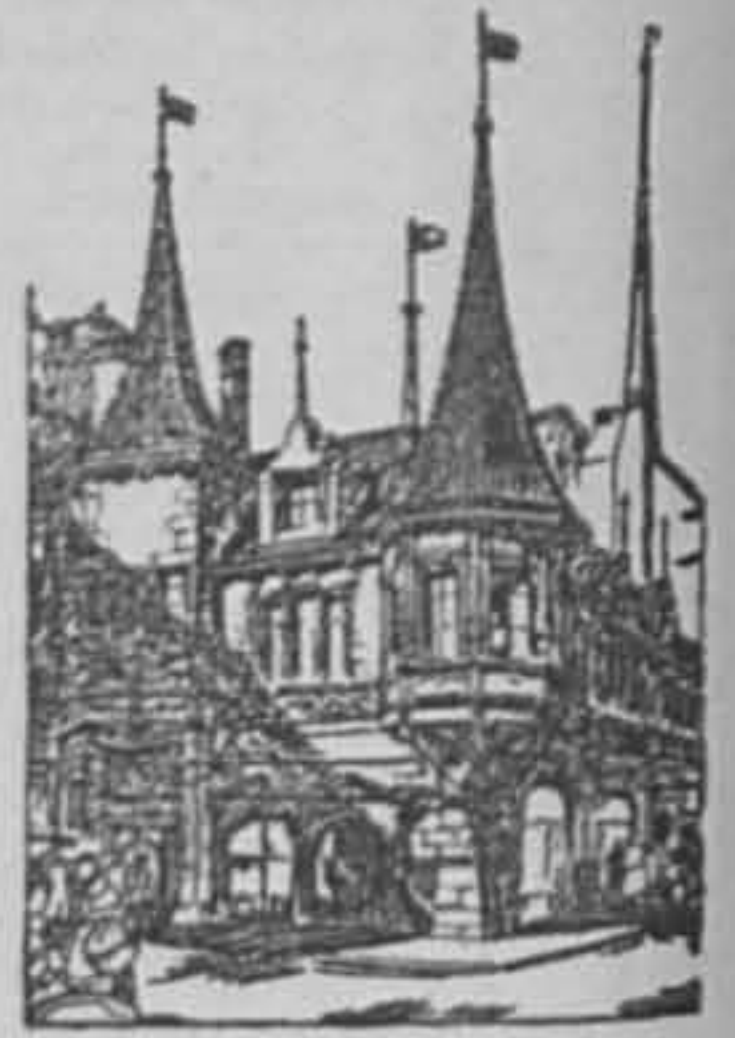
MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semaille des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiel sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couver. — Meilleure époque pour la taille. — Greffage sur table, à la main ou à la machine et mise en stratification. — Polysulfurer les plantations de 3 et 4 ans et celles atteintes d'acariose (court-noué). — Injecter au pal sulfure de carbone avant les plantations contre vers blanc et pourridié. — Fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winningstad pour choucroute, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. — Planter griffes d'asperges à la fin du mois. — Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et ornement. — Sarcler légumes hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers. — Tailleur rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc. — Greffer en fente. — Supprimer tous chancres et traiter les blessures avec une solution de sulfate de cuivre à 20 %.

AVRIL

Dernières semailles d'avoines. Planter pommes de terre. — Semer premières orge, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herser ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et herbages. — Rouler prés naturels. — Plâtrer trèfles et légumineuses. — Herser pommes de terre au fur et à mesure de levée. — Premier labour. — Planter les minages, par temps sec et chaud. — Paraffiner ou buter les barbus de 2 ans ou les longs pieds. — Labourer carrés d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleuls en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cressons, pourpier, ca-



rottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêcheurs et abricotiers. — Greffage en couronne. — Abriter espaliers contre le gel. — Traiter contre les pucerons : eau, 100 litres ; savon noir, 2 kg. ; nicotine, 1 kg. ou 2 kg. de jus de tabac ou bien : eau, 100 litres ; savon noir, 2 kg. ; foie de soufre, 500 gr. — Contre le puceron Lanigère : mouiller les colonies avec un pinceau imbibé d'esprit de vin. — Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons.

MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et butter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières ; éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim. — Ebourgeonner jeunes ceps. — Greffage de la vigne en place : en fente ou en coin. — Second transvasage des vins et cidres. — Mise en pépinière des plants greffés sortant de stratification. — Sulfater la pépinière chaque semaine. — Dès le 25 mai, 1^{er} sulfatage à 2 % et, suivant le temps, continuer tous les 12 jours. — Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. — Repiquer poireaux, laitues. — Pailler les fraisiers. — Planter les tomates dès le 15. — Tuteurer les porte-graines. — Taille verte des poiriers, pyramides et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors. — Contre tavelure et carpocapse, sitôt après la floraison, appliquer bouillie cuprique à 1 % + arseniate. — Répéter 2 semaines après. — Faucher avant d'appliquer. — Protéger tous fruits ou légumes consommables. — Ne pas arseniquer les cerisiers ; traiter ceux-ci contre la maladie criblée avec B.B. à 1 % ou b. sulfocalcique à 2 %. — Traiter 2 fois dès la chute des pétales. — Détruire nids de chenilles, autres pucerons, traiter comme en avril. — Greffage du noyer.

JUIN

Consommer en vert ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Effeuilage et attachage de la vigne. — Premier soufrage contre l'oïdium. — 2^{me} sulfatage et suivants à 2-3 %. — Taille en vert. — Traitements contre la Cochyliis et l'Eudemis avec produits arsenicaux ou nicotiné, 8-10 jours après le gros vol, soit fin mai, commencement juin. — Continuer binages et ratissages. — Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. — Tenir pro-

pre, sarcler souvent et arroser assidûment. — Ebourgeonner tomates et les sulfater ainsi que les pommes de terre à la B.B. 2 %. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyaux, rosiers. — Pincer et palisser pêcheurs et autres espaliers. — Taille en vert. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises. — Contre pucerons et chenilles, traiter comme en avril et mai.

JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses. — Pincer, ébourgeonner, soit effeuiller ou rebioier et rattacher bois de l'année. — Entre les traitements contre le mildiou, intercaler application de poudre cuprique. — Soufrage contre l'oïdium à la floraison. — Visiter les plants greffés et couper les racines émises par le greffon (sevrage). — Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon, oignons. — Arroser et sarcler assidûment. — Eclaircir l'endive (Witlow). — Récolter et serrer graines de légumes. — Pincer melons, courges. — Arracher oignons et mettre en lieu sec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Faire conserves et marmelade de fruits. — Marcotter œillets. — Palisser les pêcheurs. — Taille en vert, greffe en écusson, éclaircissage, ensachage. — Mêmes traitements contre les pucerons. — Cueillir fruits printaniers avant complète maturité.

AOÛT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terre fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fêverolles. — Fin du mois, semer seigle, fêverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Continuer traitements contre le mildiou suivant l'année. — Troisième soufrage à la véraison. — Traitements contre les vers de 2^{me} génération : B.B. 1 %, nicotine 1 %, 8-10 jours après le gros vol, soit fin juillet, commencement août. — Troisième transvasage des vins et cidres. — Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisier. — Bouturer fleurs pour garniture de l'année suivante, géraniums, coléus, bégonias, etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours. — Dernières tailles et pincements ; écussonnage. — Mettre soutien aux branches trop chargées. Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts.

SEPTEMBRE

Mener et épandre fumier et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver. — Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futaille ; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, ce qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat. — Semer encore épinards, scorsonères, mâche. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux, bettes. — Lier cardons, céleri. — Renouveler plantations de rhubarbe. — Cueillir fruits. — Faire cidre. — Greffage ou surgreffage. — Elagage des arbres à noyaux. — Récolte soigneuse des fruits. — Visites fréquentes au fruitier.

OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles des blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Mettre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus. — Sélection rigoureuse avant la vendange. — Vendanges et pressurages du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Butter choux brocolis et artichauts ; planter oignons blancs, salades, laitues à hiverner. — Repiquer salades et choux pour hiverner. — Récolter courges, choux pour choucroute, chicorée. — Cueillir derniers fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches. — Préparer le terrain pour futures plantations. — Commander ses arbres chez le pépiniériste. — Ratisser et brûler tous débris. — Poser bancs-de-pièges pour capturer phalènes hyémales.

NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour

printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les prés. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à la crèche ; commencer affouragement aux betteraves et aux autres racines ; carottes et fèverolles aux chevaux de ferme. — Hâcher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail. — Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échelas. — Partage des terres. — Commencer les minages. — Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, caves ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter arbres et arbrisseaux. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillasons et en fabriquer de nouveaux. — Planter les arbres. — Contre le puceron Lanigère traiter au carbo à 10-15 % ou au lysol à 4 %. — Contre la cloque des pêchers traiter à la B.B. à 3 % ; répéter deux fois au cours de l'hiver.

DECEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propice. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurger les taillis. — Nettoyer grains. — Report des terres. — Arrachages. — Défoncements et labours. — Traiter vins à la grosse lie. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propre et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots. — Au potager, exécuter labours profonds. — Laisser les mottes en introduisant tous engrais nécessaires. — Réparer les châssis, coffres, paillasons, outils, etc. — Emondage. — Commencer taille arbres à pépins. — Prélever greffons. — Enlever nids de chenilles, fruits desséchés, etc. — Durant l'hiver, contre oïdium du groseillier, traiter à 3 % polysulfure alcalin ou B. sulfocalcique à 25 %.

Eclipses de l'an 1947

Pendant l'année 1947 il y aura une éclipse partielle de lune, une éclipse totale et une éclipse annulaire de soleil.

L'éclipse de lune aura lieu le 3 juin. Dans nos contrées seulement la deuxième moitié du phénomène sera visible. La lune se lève à 20 h. 18 min., le milieu de l'éclipse aura lieu à 20 h. 15 min. environ, et la fin de l'éclipse à 22 h. 42 min. Seulement $\frac{2}{100}$ du diamètre de la lune sera éclipsé.

La première éclipse de soleil aura lieu le 20 mai. Sa phase totale sera visible sur un parcours qui commence à Santiago (Chili), passe à travers l'Amérique du Sud et l'Océan Atlantique et se termine en Afrique Centrale. Elle ne sera pas visible en Europe.

Le 12 novembre, il y aura une seconde éclipse de soleil, visible sur l'Océan Pacifique et la partie tropicale de l'Amérique du Sud.

Remarquez combien les personnes qui ont souffert ensemble s'estiment après ! Le fait est souvent visible chez les époux, qui peuvent même s'apercevoir du perfectionnement qui s'est fait en eux.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1947

HIVER

Commencement le 22 décembre de l'année précédente à 12 h. 54 min. avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve alors dans le 1^{er} degré du *Sagittaire*, *Mercur*e dans le signe du *Sagittaire*, *Vénus* dans le *Capricorne*, *Mars* dans le *Scorpion*, *Jupiter* dans le *Capricorne* et *Saturne* dans le *Lion*. La tête du *Dragon* se trouve dans le signe des *Gémeaux*, la queue du *Dragon* dans le signe du *Sagittaire*.

PRINTEMPS

Commencement le 21 mars, à 12 h. avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve alors dans le 9^{me} degré des *Poissons*, *Mercur*e dans le signe des *Poissons*, *Vénus* dans le signe du *Verseau*, *Mars* dans les *Poissons*, *Jupiter* dans le *Scorpion*, *Saturne* dans le *Lion*. La tête du *Dragon* se trouve dans le signe des *Gémeaux*, la queue du *Dragon* dans le signe du *Sagittaire*.

ÉTÉ

Commencement le 22 juin, à 7 h. avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Cancer*. La *Lune* se trouve alors dans le 14^{me} degré du *Lion*, *Mercur*e dans le *Cancer*, *Vénus* dans le signe des *Gémeaux*, *Mars* dans le *Taureau*, *Jupiter* dans le *Scorpion*, *Saturne* dans le *Lion*. La tête du *Dragon* se trouve dans le signe du *Taureau*, la queue du *Dragon* dans le signe du *Sagittaire*.

AUTOMNE

Commencement le 23 septembre, à 22 h., avec l'entrée du *Soleil* dans le signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 7^{me} degré du *Capricorne*, *Mercur*e dans la *Balance*, *Vénus* dans le signe de la *Balance*, *Mars* dans le *Cancer*, *Jupiter* dans le *Scorpion*, *Saturne* dans le *Lion*. La tête du *Dragon* se trouve dans le signe du *Taureau*, la queue du *Dragon* dans le signe du *Scorpion*.

Maladies de la vigne

MILDIOU : *Années pluvieuses*, traiter au moins tous les douze jours. — 1^{er} sulfatage lorsque les pousses ont atteint 15 cm. de longueur. — 2^{me} sulfatage immédiatement avant l'attache, pendant qu'on peut encore passer. — 3^{me} sulfatage tout de suite après l'attache. — 4^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Années sèches : 1^{er} sulfatage lorsque les pousses atteignent 20 à 30 centimètres. — 2^{me} sulfatage tout de suite après l'attache. — 3^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Certaines années il est indispensable de faire des sulfatages supplémentaires.

OIDIUM : 1^{er} sulfatage (soufre sublimé) quand les bourgeons ont 20 cm. — Recommandé : traitement au soufre au moment de la floraison. Soufrage à exécuter par temps chaud, avant que le raisin ait tralul.

Moisi. Vers blancs : Assainir le sol ; désinfecter par sulfure de carbone.

Prendre garde et se conformer aux avis de la Station Viticole, spécialement pour *Accariose*, *Court-noué*, *Araignée rouge*, *Ver de la vigne (cochylis et eudémis)*.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULS SUISSES

EUROPE

*Envoyés extraordinaires
et Ministres plénipotentiaires*

OSLO. — Decroux, Jean, chargé.
VARSOVIE. — Ganz, Anton Roy.
PRAGUE. — Girardet, Alexandre.
BELGRADE. — Zellweger, Ed.
BUCAREST. — Fischer Beat.
LA HAYE. — Kohli, Robert.
LONDRES. — Ruegger, Paul.
PARIS. — Burckhardt, Carl.
ATHENES. — Bieri, Fred.
ROME. — de Weck, René.
BRUXELLES. — Ritter, Paul.
MADRID. — Broye, E.
STOCKHOLM. — Dinichert, P.
ANKARA. — Lardy, E.
SOFIA. — Redard, C. A., chargé d'affaires, a. i.
HELSINKI. — Egger, K.
LISBONNE. — Martin, H. F.
DUBLIN. — Benziger, Ch., chargé d'affaires.

Consuls et Vice-Consuls

AMSTERDAM. — Spycher, Walter, c.
BARCELONE. — Balli, G., c. g.
BESANÇON. — de Tschudi, Christoph, c.
BORDEAUX. — Enzen, Edmond, g.
BRAILA. — Berny, A.-R., consul.
BREGENZ. — Bitz, K., consul.
BREME. — Guinchard, A., v.-c., gér.
CATANE. — Cafilisch, Carlo, c.
COLOGNE. — de Weiss, Fr., c. g.
COPENHAGUE. — Landry, G., c. g.
DIJON. — Oechslin, P., c.
DUSSELDORF. — Oechslin, M., v.-c., gérant.
ELBING. — Stucki, E., consul.
FLORENCE. — Steinhäuslin, Ch., c.
FRANCFORT s/M. — Kaufmann, W., gérant.
GENES. — Biaggi, G.-B., c. g.
HAMBOURG. — Vacant.
LE HAVRE. — Brunschweiler, Jos., c.
ISTANBUL (CONSTANTINOPLE). — Martig, J., v.-c.
LEIPZIG. — Hochstrasser, Paul, c.
LILLE. — Huber, Frédéric, c.
LIVERPOOL. — Montag, E., c.
LUXEMBOURG. — Muller, Frédéric, c.
LYON. — Berthod, Alfred, c. g.
MANCHESTER. — Pernet, Edw., v.-c., gérant.
MANNHEIM. — König, Max, c.
MARSEILLE. — Voirier, Henri, c. g.
MILAN. — Brenni, Franco, c. g.
MUNICH. — Vacant.
MULHOUSE. — Kunz, W., c.
NANCY. — Collet, Emile, g.
NANTES. — Liengme, Roger, g.
NAPLES. — Mosimann, G., c.
NICE. — Manz, Alexandre, v. c.
PORTO. — Dunkel, K.-J., c.
PRESBOURG. — Ammann, Adolf, c. g.
SEVILLE. — Stierlin, R., c.
STUTTGART. — Suter, E.-E., c.

TOULOUSE. — Rusterholz, H., c.
TRIESTE. — Bonzanigo, E., c.
TURIN. — Müller, Fritz, g.
VENISE. — Imhof, Ferd. consul.
ZAGREB. — Cuendet, Albert, c.

AMERIQUE

*Envoyés extraordinaires
et Ministres plénipotentiaires*

BUENOS-AIRES. — Feer, Edouard.
WASHINGTON (E.-U.). — Bruggmann, K.
RIO DE JANEIRO (Brésil). — Bernouilli, Fernando.
CARACAS (Vénézuëla). — Naville, René, chargé d'affaires.
BOGOTA (Colombie). — Rossat, J., chargé d'affaires.
SANTIAGO DE CHILI. — Zutter, Ph., chargé d'affaires a. i.

Consuls et Vice-Consuls

ASSOMPTION (Paraguay). — Soutter, C., consul g.
BAHIA (Brésil). — v.
CHICAGO. — Greutert, Albert, c.
CINCINNATI (E.-U.). — Biber, A., g.
CIUDAD TRUJILLO. — Schad, Fr., consul.
CORDOBA (Rép. Arg.). — Poretti J., gérant.
CURITYBA (Brésil). — Thommen, J., consul.
FLORIANOPOLIS. — Rigggenbach, Ernesto, v. c.
GUADALAJARA (Mexique). — Sutter, C., c.
GUATEMALA. — Fischer, R., c.
GUAYAQUIL (Equateur). — Osterwalder, R., consul.
HAVANE (Cuba). — Blattner, C., c. g.
LA PAZ (Bolivie). — Obrist, O., c. g.
LIMA (Pérou). — Marcionelli, S., c. g.
LOS ANGELES. — Wartenweiler, Otto, consul.
MAGALLANES. — Davet, Jos., v. c.
MANAGUA (Nicaragua). — Menoud, Fr., v.-c., gér.
MEXICO. — Meier, J., c.
MONTEVIDEO (Uruguay). — Gremminger, H., c.
MONTREAL. — Jaccard, G., c. g.
NEW-YORK. — Nef, cons. gén.
NOUVELLE-ORLEANS (E.-U.). — Tobler, Verner, g.
OSORNO. — Meyer, W., v.-c.
PANAMA. — Blau, H.-R., c.
REFICE-PERNAMBOUCO (Brésil). — Ammon, O. H., consul.
PHILADELPHIE. — Rohrbach, M., v.-c., gérant.
PORT-AU-PRINCE (Haïti). — Gilg, G., c.
PORTO ALEGRE (Brésil). — Haeberlin, J., c.
ROSARIO (Rép. Arg.). — Schildknecht, J., c.
SAINT-LOUIS (E.-U.). — Aigler, A., c.
SAN-FRANCISCO. — Frossard, P., c. g.

SAN-JOSE (Costa-Rica). — Herzog, A., consul général.
SAN-MIGUEL (Salvador). — Schlager, H., gérant.
SAO-PAULO (Brésil). — Darbellay, Eph., c.
SEATTLE (E.-U.). — Schäublin, A., gérant.
TEGUCIGALPA (Honduras). — Weiss, P., c.
TORONTO (Canada). — Oertly, J., consul.
TRAIGUEN. — Brünner, M., v.-c.
VALPARAISO (Chili). — Oswald, Eduardo, c.
VANCOUVER (E.-U.). — Bäschlin, E., consul.
WINNIPEG (Canada). — Vacant.
Hauri, M., gérant.

AFRIQUE

LE CAIRE. — Brunner, A., ch. d'aff.
ACCRA (Côte de l'Or). — Knittel, R., consul.
ALEXANDRIE. — Kohler, Ch., chef de la chancellerie diplomatique.
ALGER. — Arber, J., consul.
VILLE DU CAP. — Büchi, Max, v.-c. gérant.
CASABLANCA. — Criblez, G., c.
DAKAR. — Sahli, Rod., consul.
JOHANNESBURG (Transvaal). — Diethelm, Carl, c. g.
LEOPOLDVILLE. — Orlandi, A., c.
LOURENÇO-MARQUES. — Abegg, E., consul.
TANANARIVE. — Golaz, Paul, c.
TANGA. — Tanner, H., consul.
TUNIS. — Petitmermet, A., consul.

ASIE

BATAVIA. — Ilg, Alfred, g.
MEDAN. — Amsler, Alfred, g.
MANILA. — Schneider, Oskar, c.
TOKIO. — Micheli, Pierre, c. de légation.
BAGDAD. — Wenner, A., c.
TEHERAN. — de Bavier, Ch.-E., chargé d'affaires.
BEYROUTH. — Blanchard, H., v.-c., gérant.
BOMBAY. — Sonderegger, A., c. g.
CALCUTTA. — Flury, E., c.
CANTON. — Hoffmeister, A., c.
HONGKONG. — Keller, Harry, c.
JERUSALEM. — Kübler, Jona, cons.
KOBE. — Stünzi, Robert, consul.
SAIGON. — Hirshrunner, Hans, v.
SALONIQUE. — Jenny, Frid., c.
SHANGHAI. — Stiner, Siegfried, c.
SINGAPORE. — Wild, Joh., c.
BANGKOK. — Siegenthaler, W., c.

AUSTRALIE

MELBOURNE. — Pietzcker, J., c.
SYDNEY. — Hedinger, H., c. g.
WELLINGTON. — Schmid, W., c.

MESSAGER BOITEUX

ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois ; le cours du Soleil et de la Lune ; les principales Foires de Suisse, des départements limitrophes de la France, de la vallée d'Aoste ; enfin un recueil de Récits et d'Anecdotes accompagnés de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1947

PAR **Antoine SOUCI**, ASTROLOGUE ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Bélier
Taureau
Gémeaux



Cancer ou Ecrevisse
Lion
Vierge



Balance
Scorpion
Sagittaire



Capricorne
Verseau
Poissons



Comput ecclésiastique

Nombre d'or . . . 10
Epacte . . . VIII
Cycle solaire . . . 24
Indiction romaine. 15
Lettre dominicale. E
Lettre du martyrologue h

Quatre Temps :

26, 28 Février et 1^{er} Mars.
28, 30 et 31 Mai.
17, 19 et 20 Septembre.
17, 19 et 20 Décembre.

Entre Noël 1946 et
Mardi gras 1947, il y a
7 semaines et 6 jours.

Cette année est
une année commune de
365 jours.



Fêtes mobiles

Septuagésime . 2 Févr.
Mardi gras . . 18 Févr.
Les Cendres . 19 »
Pâques 6 Avril.
Ascension . . 15 Mai.
Pentecôte. . . 25 Mai.
La Trinité . . 1 Juin.
La Fête-Dieu . 5 »
Jeûne Fédéral. 21 Sept.
Premier Avent 30 Nov.

Entre la Trinité et
l'Avent il y a
25 dimanches.

Régent de l'année :
Le Soleil ☉

I ^{er} Mois	JANVIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mercredi	NOUVEL-AN	<i>La vertu de l'homme froid</i>	
2 Jeudi	s Abel	☐ ♀ ne doit pas se mesu-	Pleine lune
3 Vendredi	s ^{te} Geneviève	☉ ♀ rer par ses ef- tem-	le 7, à 5 h. 19
4 Samedi	s Tite	☉ ♀ forts, mais pérature	minutes.
2	<i>Lever du Soleil, 8¹⁶</i>	<i>Coucher du Soleil, 16 h. 51</i>	Froid.
5 Dimanche	s Siméon	☾ dans ☉ par en hausse	Dern. quart.
6 Lundi	Les trois Rois	☾ au pér., ☉ ♀, ☉ ♂,	le 14, à 3 h.
7 Mardi	s Lucien	☉ 519, ☉ ♂ (♂♂) froid	53 minutes.
8 Mercredi	s Apollinaire	♂ ♀ ce qu'il fait d'ordi-	Froid.
9 Jeudi	s Julien	☐ ♀ naire. C'est une triste néces-	
10 Vendredi	s Guillaume	☐ ♀ sité que d'être tou-	Nouv. lune
11 Samedi	s Hygin	☐ ♀ jours contraint à avoir une	le 22, à 9 h.
3	<i>Lever du Soleil, 8¹⁵</i>	<i>Coucher du Soleil, 17 h. 03</i>	10 minutes.
12 Dimanche	1. s Satyre	<i>volonté, quand on ne froid</i>	Neige.
13 Lundi	s Hilaire	☉ ♀ sait sur quoi	Prem. quart.
14 Mardi	s Félix	☉ 353, ☉ ♂ la régler.	le 30, à 1 h.
15 Mercredi	s Maur	☐ ♀ Le découra- verglas	14 minutes.
16 Jeudi	s Marcel	♂ ♀ gement est, en toutes	Pluie.
17 Vendredi	s Antoine	choses, ce qu'il y a de pire :	
18 Samedi	Chaire s Pierre	☾ dans ☉, ☉ ♀ c'est la	JANVIER
4	<i>Lever du Soleil, 8¹⁰</i>	<i>Coucher du Soleil, 17 h. 12</i>	vient de Ja-
19 Dimanche	2. s Sulpice	☾ à l'apogée mort neige	nus, à qui les
20 Lundi	s Fabien, s Sébas.	☉, ☉ entre dans ♀ de la	Romains
21 Mardi	s ^{te} Agnès	☉ virilité. Le bonheur et	consacraient
22 Mercredi	s Vincent	☉ 910, ☉ ♀ naît souvent	le premier
23 Jeudi	s Raymond	☉ ♂, ☉ ♂, ♀ ♂ sup. ☉ va-	jour de l'an-
24 Vendredi	s Timothée	☐ ♀ du sein du mal- ri-	née.
25 Samedi	Conv. de s Paul	☐ ♀ heur même. Il n'y a able	
5	<i>Lever du Soleil, 8⁰⁴</i>	<i>Coucher du Soleil, 17 h. 22</i>	Le 20, le
26 Dimanche	3. s Polycarpe	☐ ♀, ♀ ♂ pas de meil-	soleil entre
27 Lundi	s Jean Chrysos.	☉ [étoile du matin pluie	dans le signe
28 Mardi	s Charlemagne	♀ à la plus gr. élong. O.,	du Verseau.
29 Mercredi	s ^{te} Constance	☉ ☉, ☉ ♀ leur et	
30 Jeudi	s ^{te} Martine	☉ 114, ☉ ♂ miroir	Du 1 ^{er} au 31
31 Vendredi	s ^{te} Marcelle	☐ ♀ qu'un vieil ami. neige	janvier, les
			jours crois-
			sent de 58 mi-
			minutes.

Aarberg, Br. p. B. P. 29 Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.			
Berne	Eglisau, Zurich	20	Lausanne p. B. 8
chaque mardi pt. B.	Hérisau, chaq. vendredi.		Sion, chaque samedi,
Escholzmatt, Lc. p. B. P. 20	Langenthal, Berne, lun-		pt. B. (porcs et veaux)
chaque lundi ; veaux.	di veaux.		Thoune B. 4 et 25
Fribourg, porcs 25	Langnau pt B. 3		chaque lundi : veaux.
chaque lundi : veaux.	Laupen, Berne, porcs 17		Winterthour 2 et 16
			Yverdon, ch. mardi porcs.



Foire du mois de Janvier 1947

Aarau, B. p. B. 15	Delémont 21	Schaffhouse
Aarberg B., Ch. p.	Dielsdorf B.P. 22	B. 7 et 21
B.M. 8, p. B.M. 29	Flawil, St-G. B. 13	Schöftland, Ar.
Aeschi, Br. 14	Frauenfeld	B. 7
Affoltern, Zr.	B. p. B. 6 et 20	Schüpfheim, Lc.
B. et P. 20	Fribourg	P. p. B. 6
Aigle, Vaud 18	M. B. Ch. 13	Schwyz M. 27
Altdorf B. 29, M. 30	Granges, Sl. M. 3	Sidwald, St-G. 9
Andelfingen, B. 8	Guin, M. B. p. B.	Sissach, B.-c. B. 22
Anet, Br., foire	20	Soleure 13
annuelle 22	Interlaken M. 20	St-Gall (peaux) 25
Appenzell B. 8, 22	Landeron-Com-	M. ch. samedi
Baden, Ar.	bes, Nl. 20	Sursee, Lc. 13
B. p. B. 7	Langenthal 28	Thoune, Br. 15
Bellinzone, Ts.	Laufon, Berne 7	Tramelan-
B. p. B. 8, 22	Lausanne p. B. 8	Dessus, Br. 14
Bienne 9	Lenzbourg B. 9	Trubschachen,
Boltigen, Br. 14	Les Bois, Br. 13	Br. p. B. P. 27
Bremgarten, Ar.	Liestal, B. p. B. 8	Unterseen, Br.
B. 13	Locle (Le), Nl.	p. B. M. 10 et 29
Brugg, Ar.	M B veaux, P. 14	Uster, Zr. B. 30
B. p. B. 14	Meiringen, Br. 9	Uznach, St-G.
Bülach, Zr. B. P. 8	Monthey, VI. 22	B. p. B. M. 18
Bulle, Frib.	Morat, Fr.	Vevey, M. p. B. 21
M. B. 9	M. p. B. 8	Viège, VI. B. p. B.
Büren s/A., B.,	Moudon, Vaud 27	M. 7
p. B. et M. 15	Muri, Ar. B. 6	Weinfeld, Th.
Châtel-St-Denis,	Olten Sl. 27	B. 8 et 29
(Fribourg) 20	Oron-la-Ville 8	Wilchingen, Sh.
Chaux-d-Fonds 15	Payerne, Vaud 16	P. 20
Chiètres, Fr. 30	Porrentruy	Willisau P. M. 30
Coire B. 23	B. p. B. Ch. M. 20	Winterthour, Zr.
Dagmersellen	Reinach, Ar. B. 23	B. 2 et 16
P. 2, B. M. 20	Romont, Fr. 21	Yverdon, Vd. 28
	Saignelégier 6	Zweisimmen B. 9

ABRÉVIATIONS : Ar. (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zoug).

Etranger : Fr. (France). — D. ou Dbs. (Doubs). — J. (Jura). — H.-R. (Haut-Rhin). — Dr. (Drôme). — H.-S. (Haute-Savoie). — H.-Sne (Haute-Saône). — S. (Savoie). — Ao. (Aoste).

II ^{me} Mois	FÉVRIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Samedi 6	st ^e Brigitte <i>Lever du Soleil, 7⁵⁶</i>	☾ dans ♀ Ne couvert <i>Coucher du Soleil, 17 h. 32</i>	Pleine lune le 5, à 16 h. 36 minutes. Pluvieux.
2 Dimanche	Purif. La Chandeleur	☽ ♀ <i>comptez sur vos et</i>	
3 Lundi	s Blaise	☾ <i>amis que si vous en avez</i>	
4 Mardi	st ^e Véronique	☾ au périgée, ♂ <i>h</i>	Dern. quart. le 12, à 22 h. 36 minutes. Neige.
5 Mercredi	st ^e Agathe	☾ 16 ³⁶ , ♀ ♂ <i>peu: plu-</i>	
6 Jeudi	st ^e Dorothee	♂ ♀, ☽ ♀ <i>l'amitié perd en</i>	
7 Vendredi	st ^e Hélène	☽ ♀ <i>profondeur ce qu'elle ga-</i>	
8 Samedi 7	s Salomon <i>Lever du Soleil, 7⁴⁶</i>	☽ ♀ <i>gne en étendue. vieux</i> <i>Coucher du Soleil, 17 h. 43</i>	Nouv. lune le 21, à 2 h. 55 minutes. Froid.
9 Dimanche	Séxag. , st ^e Apol.	☾ Le bonheur n'atta- <i>beau</i>	
10 Lundi	st ^e Scholastique	<i>che point les hommes les uns</i>	
11 Mardi	s Séverin	☾ <i>h</i> aux au- <i>neige</i>	
12 Mercredi	s Damien	☾ 22 ³⁶ , ☽ ♂ <i>tres: il faut</i>	Prem. quart. le 28, à 10 h. 36 minutes. Pluie.
13 Jeudi	s Jonas	♂ ♀ <i>qu'ils aient souf-</i> <i>très</i>	
14 Vendredi	s Valentin	☾ dans ♀, ☽ ♀ <i>fert en-</i>	
15 Samedi 8	s Faustin <i>Lever du Soleil, 7³⁵</i>	☾ à l'apogée semble froid <i>Coucher du Soleil, 17 h. 54</i>	
16 Dimanche	Est. , st ^e Julienne	☾, ♂ ♀ <i>pour s'aimer très</i>	
17 Lundi	s Sylvain	<i>autant qu'ils sont capables</i>	
18 Mardi	Mardi gras , s Siméon	<i>d'aimer. Les idées passent</i>	
19 Mercredi	Les Cendres , s Bonif.	♂ <i>h</i> , ☽ <i>entre dans</i>	
20 Jeudi	s Eucher	☽ ☽, ♂ ♂ <i>vite; froid</i>	
21 Vendredi	st ^e Eléonore	☽ 25 ⁵ , ♀ <i>à la plus gr. él. E.,</i>	
22 Samedi 9	Chaire s Pierre <i>Lever du Soleil, 7²³</i>	♂ ♀ <i>(étoile du soir le para-</i> <i>Coucher du Soleil, 18 h. 05</i>	Le 19, le soleil entre dans le signe des Poissons.
23 Dimanche	Invoc. , Brandons	<i>doxe d'hier est le lieu très</i>	
24 Lundi	s Matthieu	☽ <i>commun d'aujourd'hui.</i>	
25 Mardi	s Victor	☽ ♀, ☽ <i>h</i> <i>Tout froid</i>	Du 1 ^{er} au 28 février les jours crois- sent de 86 mi- nutes.
26 Mercredi	1. Q.-T. , s Nestor	<i>[naire est bien qui finit bien.</i>	
27 Jeudi	s Léandre	☽ ☽, ♂ ♀, ☽ <i>station-</i>	
28 Vendredi	Q.-T. , s Romain	10 ³⁶ , ☾ dans ♀ <i>pluie</i>	

Abréviations figurant dans la table des foires : M. = marchandises. — B. = bétail. — M.B. = marchandises et bétail. — p. ou pt. B. = petit bétail. — P. = porcs. — C. ou Ch. = chevaux

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Aarberg, Br., pet. B. P. 26	Fribourg, porcs 15	Lausanne p. B. 12	Schüpfheim, Lucerne, porcs et veaux 3
Anet, Br. pt. B. 19	ch. lundi, m. aux veaux	Le Locle B. p. B. 11	Sion, chaq. samedi, pt. B.
Aubonne, Vaud 4	Hérisau, chaque vendredi	Lucerne, chaque mardi.	Thoune, p. B., 1 et 8
Berne, ch. mardi, pt. B.	Langenthal, Berne, lun-	Nyon, Vaud 6	chaque lundi: veaux.
Entlebuch, Lc. P. 24	di veaux.	Porrentruy pt. B. 20 et 27	Winterthour 6 et 20
Escholzmatt, Lc. p. B. P. 17	Langnau M. p. B. 7	Schaffhouse B. 4 et 18	Yverdon, ch. mardi porcs.
chaque lundi; veaux.	Laupen, Berne, porcs 21	chaque mardi: porcs.	



Foire du mois de Février 1947

Aarau	19	Eglisau,	Ragaz. St-G.	5
Aarberg, Br. Ch.,		B. p. B.	Reinach, Ar. B.	27
B.M 12, p. B.M.	26	Einsiedeln, B.	Romont, Fr.	18
Affoltern, Zr.		Fenin, Nl.	Saignelégier	3
B. et P.	17	Flawil, St-G.	St-Triphon, Vd	14
Aigle, Vaud	15	Frauenfeld, Th.	Sargans S ^t -G.	8
Altstätten, S ^t -G.		B. 3 et 17	Sarnen, Ow.	
B. M. Peaux	6	Fribourg	B. 12 dès 13 h. et 13	
Amriswil, Tg.		Gessenay, Br.	Schaffhouse	
B. 5 et 19		B. 11	B. 4 et 18	
Andelfingen	B. 12	Granges, Sl. M.	Schwarzenbourg	
Appenzell	5, 19	Guin, Fr. P.	B. M.	20
Balsthal	17	Huttwil, Br.	Sidwald. S ^t -G.	B. 20
Bellinzone M.	B. 5	M. B. pt. B.	Sierre	17
B. 12, 26		Kaltbrunn,	Sion	22
Beromünster	13	B. pt. B.	Sissach, B. c. B.	26
Berthoud, Ch.	13	Landeron,	Soleure	10
Bienne, Br.	6	Langenthal	Sursee, Lc.	3
du 23 février au		Langnau, Berne	Thoune, Br.	
9 mars forains		B. P. M.	M. B. peaux	19
Bischofzell,		Laufon, Br.	Tramelan-Des-	
Thurgovie	13	Lausanne p. B.	sus, Br.	11
Bremgarten, Ar.		Lenzburg, B.	Unterseen, Br.	7
	10	Lichtensteig	Uster, Zr. B	27
Brigue, Vl.	20	Liestal	Weinfelden, Th.	
Brugg, Ar.	11	Lignières	B. 12 et 26	
Bülach, Zr. B. P.	5	Locle (Le), Nl.	Werthenstein,	
M. B. P.	25	M. B. veaux P.	Lc.	10
Bulle, Fr. M. B.	13	Lucerne,	Wilchingen, Sh.	
Büren s/A. Br.		B. et Peaux	P.	17
B. p. B. et M.	19	Meiringen, Br.	Willisau	17
Château-d'OEx	6	Monthey, Vl.	Winterthour, Zr.	
Châtel-St-Denis		Morat, M. p. B.	B. 6 et 20	
(Fribourg)	17	Morges, Vaud	Wohlen, Ar. B.	3
Ch.-de-Fonds	19	Moudon, Vd.	Worb, Br. p. B.	17
Chiètres, Fr.	27	Muri, Ar.	Yverdon, Vaud	25
Coire	B. 7 et 21	Orbe, Vaud	Zofingue, Ar.	13
Cossonay, Vd.	13	Oron, Vaud	Zweisimmen, Br.	
Delémont	11	Payerne, Vd.	B., pt. B. et M.	12
Dielsdorf, B. P.	26	Brandons		
Echallens M. p. B	6	Porrentruy		10

Prière de vouloir bien transmettre aux éditeurs du *Messenger boiteux* les remarques, observations, etc., pouvant résulter de lacunes, d'omissions ou d'erreurs dans la table des foires.

III ^{me} Mois	MARS	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Samedi 10	Q.-T. s Aubin Lever du Soleil, 7 ¹¹		Un critique n'est for- pluie Coucher du Soleil, 18 h. 14	Pleine lune le 7, à 4 h. 22 minutes.
2 Dimanche	Remin., Journée Suisse des Malades		☾ mé qu'après plu- pluie	Neige.
3 Lundi	s Marin		☾ au périgée sieurs années	Dern. quart. le 14, à 18 h. 46 minutes.
4 Mardi	s Adrien		♂ ♀ d'études et	Froid.
5 Mercredi	s Eusèbe		☐ ♀ d'observations. Un cri- tigueur naît du	Nouv. lune le 22, à 17 h. 34 minutes.
6 Jeudi	s Fridolin		422, ☐ ♂ soir neige	Pluie.
7 Vendredi	s Thomas		☾, ♂ inférieure ☉ au	Prem. quart. le 29, à 17 h. 19 minutes.
8 Samedi 11	s ^{te} Rose Lever du Soleil, 6 ⁵⁷		Coucher du Soleil, 18 h. 26	Pluie.
9 Dimanche	Oculi., s ^{te} Franç.		☐ ♀ jamais impuné- pluie	
10 Lundi	Les 40 Martyrs		☐ ♀ ment la nature : elle	
11 Mardi	s Euloge		♂ ♀ se venge de tous froid	
12 Mercredi	Mi-Carême, s Grég.		☾ dans ☿, ☐ ♂, ☐ ♀	
13 Jeudi	s Nicéphore		1846, ♀ stationnaire	
14 Vendredi	s ^{te} Mathilde		☾ à l'apogée les excès en	
15 Samedi 12	s Longin Lever du Soleil, 6 ⁴⁴		Coucher du Soleil, 18 h. 36	
16 Dimanche	Lætare, s Hérrib.		☾, ♂ ♂ reprenant froid	
17 Lundi	s ^{te} Gertrude		ses droits et son temps par	
18 Mardi	s Gabriel		♂ ♀ l'extrême fatigue pluie	
19 Mercredi	s Joseph		♂ ♀, ☐ ♀ qui les suit.	
20 Jeudi	s Wulfran		♂ ♀ [☉ entre dans	
21 Vendredi	s Benoît, s Nicolas d. Flue		♂ ♂, ♂ stat., pluie	
22 Samedi 13	s Bienvenu Lever du Soleil, 6 ³¹		1734, (commenc. print., équin.)	
23 Dimanche	Judica, s Nicon		Coucher du Soleil, 18 h. 45	
24 Lundi	s Siméon		☾ Le bonheur ne dé- froid	
25 Mardi	s Ludger		pend pas des événements	
26 Mercredi	s Emmanuel		☐ ♀ extérieurs, mais beau	
27 Jeudi	s Emmanuel		♂ ♀, ☐ ♀ de la manière	
28 Vendredi	s Rupert		☾ dans ☿, ☐ ♀ dont né-	
29 Samedi 14	s Gontran s Eustase Lever du Soleil, 6 ¹⁶		☾ au pér. bu- 1719, ☾, nous losité	
30 Dimanche	RAMEAUX, s Quir.		Coucher du Soleil, 18 h. 55	
31 Lundi	s ^{te} Balbine		les prenons. Une vie oisive et ♂ ♀ est une mort lente. pluie	

MARS
était con-
sacré au dieu
Mars par Ro-
mulus. C'était
le premier
mois de l'an-
née martiale.

Le 21, à 12 h.
le soleil entre
dans le signe
du Bélier en
faisant jour et
nuit égaux ;
commence-
ment du
printemps.

Du 1^{er} au 31
mars les jours
croissent de
101 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Aarberg, Br., pt. B. P. 26	Hérisau, ch. vendredi	Lucerne, chaque mardi.	Sion, chaq. samedi, pt. B.
Berne, pet. B. ch. mardi	Langenthal, Berne, lun- di, veaux.	Meiringen 6	Thoune, p. B., 1 et 22
Chaux-de-Fonds 19	Langnau M. pt B. 17	Nyon, Vaud 6	chaque lundi veaux.
Escholzmatt p. B. P. 17	Le Locle B. p. B. 11	Porrentruy pt. B. 6 et 27	Winterthour 6 et 20
Fribourg, porcs 15		Schaffhouse B. 4 et 18	Yverdon, chaque mardi,
ch. lundi, m. aux veaux.		chaque mardi : porcs.	porcs.



Faires du mois de Mars 1947

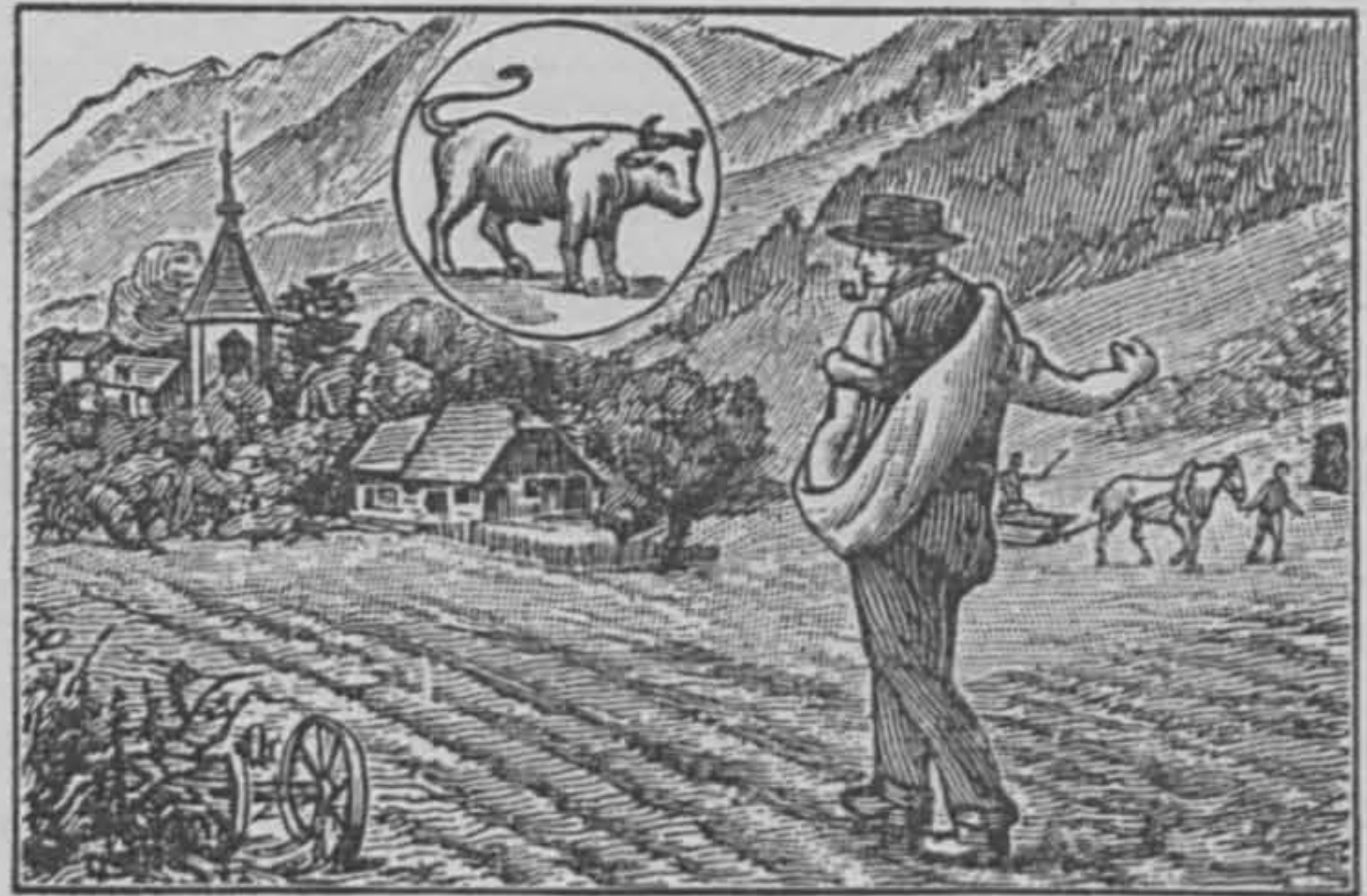
Aarau	B. 19	Flawil, St-G.	B. 10	Payerne, Vd.	20
Aarberg,	B. Ch.	Fontaines,	Nl. 10	Porrentruy	17
	B.M.12.p.BM	Frauenfeld	B.3,17	Ragaz, St-G.	24
Affoltern,	Zr. 17	Fribourg	3	Reichenbach	18
Aigle, Vaud	8	Frutigen	21	Reinach 27, B.	13
Altdorf, B.	12M.13	Gessenay	B. 31	Richensee, Lc.	17
Altstätten,	St-G.	Gossau, St-G.	B. 3	Riggisberg Br.	14
	13	Granges, Sl.	M. 7	Romont, Fr.	18
Amriswil, Th.		Grellingue	20	Saignelégier	3
	B. 5, M. B. 19	Gr.-Höchstetten		St-Blaise, Nl.	3
	For. 16, 19, 23	(Berne)	19	Schaffhouse	
Andelfingen	B. 12	Gstaad, Br.	p.B. 8		B. 4 et 18
Anet, Berne	19	Guin, MBpBP.	24	Schöftland, B.	4
Appenzell	5, 26	Herzogen-		Schöpfheim, Lc.	
Aubonne, Vd.	18	buchsee	5	p. B. P. 3,	
Baden, Ar.	B. 4	Huttwil, Br.	12	B.p.B.M. 10	
Bellinzone		Interlaken	M. 5	Schwarzenbourg	
	B. 12 et 26	Landeron	Nl. 17	B. et M. 20	
Berthoud, Br.	6	La Ferrière, Br.	13	Schwyz	17
Bex, Vaud	27	Langenthal	25	Sempach, Lc.	
Bienne, Br.	6; for.	Laufon, Berne	4	semences 3	
	du 23 février	Laupen, Br.	13	Sépey (Le)	25
	au 9 mars	Lausanne	B. 12	Sidwald	B. 13
Bremgarten	B. 10	Lenzbourg, Ar.	6	Sierre, Vl.,	17
Breuleux (Les)	25	Liestal, B.-c.		Signau, Berne	20
Brigue	13 et 20	M. B. 12		Sion, Valais	29
Brugg, Ar.	B. 11	Lignièrès, B.	24	Sissach, B.-c.	26
Bülach	B. 5	Locle (Le), Nl.		Soleure	10
Bulle, Fr.	M. B. 6	foire cantonale		Sumiswald, Br.	14
Bümpliz	24	B. pB. M. 11		Sursee, Lc.	3
Büren B.p.	BM 19	Loèche-Ville	4	Thoune, Br,	12
Château-d'Oex	27	Malleray, Br.	31	Tramelan-Dessus	
Châtel-St-Denis		Martigny-Ville	24	(Berne)	11
(Fribourg)	17	Montfaucon	24	Trubschachen,	
Ch.-de-Fonds	19	Monthey, Vl.	12	Br. p. B. P. 24	
Chiètres, Fr.	27	Morat, M. p. B.	5	Unterseen, Br.	5
Coire	B. 5 et 26	Morges, Vd.	19	Uster, Zr.	B. 27
Cossonay	B.M. 13	Moudon, Vaud	31	Vevey, Vaud	18
Delémont, Br.	18	Moutier, Br.	13	Viège, Vl.	10
Dielsdorf	B.P. 26	Muri, Ar.	B. 3	Weinfelden, Th.	
Dornach, Sol.		Neuveville, M.	26	B. p. B. 12 et 26	
	M. B. 11	Nyon, Vaud	6	Wilchingen	P.17
Echallens		Oensingen	Sl. 24	Willisau, Lc.	
	p.B.M. 27	Ollon, Vaud	7	M. P. 27	
Eglisau, Zr.	B. 17	Olten, Soleure	3		
Einsiedeln, B.	24	Orbe, Vaud	10		
Erlenbach, Br.	11	Oron-la-Ville	5		

Suite page 32

IV ^{me} MOIS	AVRIL	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	s Hugues		N'oubliez pas d'exer-	Pleine lune le 5, à 16 h. 36 minutes. Pluie.
2 Mercredi	s Nisier		☽ ☽, ☽ ☽ <i>cer l'hospitali-</i>	
3 Jeudi	s Eugène		☽ ☽, h <i>stationnaire té, car,</i>	Dern. quart. le 13, à 14 h. 41 minutes. Instable.
4 Vendredi	VENDREDI-SAINT		☽ ☽ [O., ét. mat. [pluie	
5 Samedi	s Martial		6³⁶ , ☽, ☽ <i>à la pl. gr. él.</i>	Nouv. lune, le 21, à 5 h. 34 minutes. Variable.
15	<i>Lever du Soleil, 6⁰²</i>		<i>Coucher du Soleil, 19 h. 05</i>	
6 Dimanche	PAQUES , s Sixte		<i>par elle, plusieurs ont et</i>	Prem. quart. le 27, à 23 h. 19 minutes. Variable.
7 Lundi	L. de Pâques s Célest.		☽ h <i>logé des anges sans le</i>	
8 Mardi	s Denis		☽ ☽ <i>savoir. Quand on voit</i>	Variable.
9 Mercredi	s Procore		☾ dans ☽ <i>le style froid</i>	
10 Jeudi	s Ezéchiel		☽ ☽ <i>naturel, on est tout</i>	AVRIL vient d'aperi- re, qui signi- fie ouvrir. Les germes et les plantes com- mencent à ouvrir le sein de la terre.
11 Vendredi	s Léon		☽ ☽ <i>étonné et ravi, car on</i>	
12 Samedi	s Jules		☽, ☽ <i>à l'apogée, ☽ ☽ très</i>	Le 20, le soleil entre dans le signe du Taureau.
16	<i>Lever du Soleil, 5⁴⁸</i>		<i>Coucher du Soleil, 19 h. 15</i>	
13 Dimanche	Quasim.. s Justin		14⁴¹ <i>s'attendait ins-</i>	Du 1 ^{er} au 30 avril les jours croissent de 95 minutes.
14 Lundi	s Lambert		☽ h <i>à voir un au-</i>	
15 Mardi	s ^{te} Olympiade		<i>teur, et on trouve un homme.</i>	Le silence convient <i>aux sublimes revers.</i>
16 Mercredi	s Dreux		☽ ☽ <i>Beaucoup de person-</i>	
17 Jeudi	s Rodolphe		<i>nes donnent des louan-</i>	able
18 Vendredi	s Apollon		☽ ☽ <i>ges à la droiture, mais</i>	
19 Samedi	s Parfait		☽, ☽ ☽, ☽ ☽ <i>se con- vari-</i>	able
17	<i>Lever du Soleil, 5³⁵</i>		<i>Coucher du Soleil, 19 h. 24</i>	
20 Dimanche	Miseric., s Sulp.		☽ ☽, ☽ entre d.	able
21 Lundi	s Anselme		5³⁴ , ☽ h <i>tentent de</i>	
22 Mardi	s Soter et Caius		☽ ☽ <i>la saluer. C'est able</i>	able
23 Mercredi	s Georges		☾ dans ☽ <i>dans la négli-</i>	
24 Jeudi	s Alexandre		☾ au périgée <i>gence des pe-</i>	able
25 Vendredi	s Marc		☽ ☽ <i>tits devoirs qu'on fait</i>	
26 Samedi	s ^{te} Amélie		☽, ☽ ☽, ☽ ☽ <i>l'ap- vari-</i>	able
18	<i>Lever du Soleil, 5²³</i>		<i>Coucher du Soleil, 19 h. 34</i>	
27 Dimanche	Jubilate, s Anast.		23¹⁹ , ☽ h <i>prentis-</i>	able
28 Lundi	s Vital		<i>sage des grandes fau-</i>	
29 Mardi	s Robert		☽ ☽ <i>tes. Le silence convient</i>	able
30 Mercredi	s Sigismond		<i>aux sublimes revers.</i>	


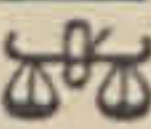
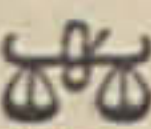
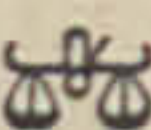



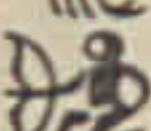







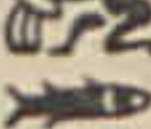



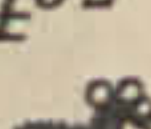




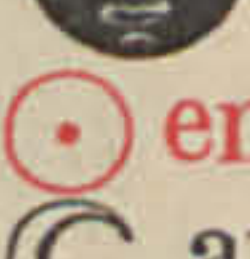



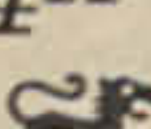






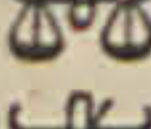
Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril

Aarberg, Br, P., pt. B. 30	Couvet, Nl. B. 7	Laupen, Berne, porcs 18	Schaffhouse 1 et 15
Anet pet. B. 23	Escholzmatt, Lc. p. B. P. 21	Lausanne, pt. B. 9	chaque mardi : porcs.
Aubonne 1	Fribourg, porcs 26	Le Locle B. pt. B. 8	Sion, chaq. samedi, pt. B.
Berne	chaque lundi : veaux.	Lucerne, chaque mardi.	Thoune p. B., 12, 19 et 26
pet. B. chaque mardi.	Langenthal, Berne, lun-	Meiringen, Berne p. B. 3	chaque lundi veaux.
Chaux-de-Fonds 16	di veaux.	Nyon, Vaud 3	Winterthour 3 et 17
	Langnau M. pt B. 5	Porrentruy pt. B. 3, 10	Yverdon, ch. mard. porcs.



Foire du Mois d'Avril 1947

Aarau	16	Fribourg	14	Pfäffikon, Sw.	30
Aarberg, Berne		Frutigen, Br.		Planfayon, Fr.	16
B. Ch. pt. B. M.	9	B. 30 (dès 15 h.)		Porrentruy	21
pt. B. M.	30	Gampel, Vl.	15	Ragaz, St-G.	28
Affoltern, Zr.	B. 21	Granges, Sl.	M. 11	Rarogne, Vl.	12
Aigle, Vaud	19	Gränichen	B. 11	Reinach, Ar.	B. 17
Altdorf	30	Guin, Fr.		Riddes, Vl.	26
Andelfingen	B. 9	M. B. p. B. P.	21	Riggisberg, B.	25
Appenzell	B. 9, 23	Kaltbrunn	B. 29	Romont, Fr.	15
Bauma, Zr.		Kirchberg	St-G 23	Saignelégier	14
M. B.	11, M. 12	Landeron, Nl.	14	St-Imier	B. 18
Bellinzona, Ts.		Langenthal	22	Sargans, St-G.	1
B. 9 et 23		Langnau, Berne		Sarnen,	
Berne Gr. foire		B. P. M.	30	B. 16 dès 13 h. et 17	
(for.) du 13 au 27		La Sagne, Nl.	9	Schaffhouse	
Bex, Vaud	24	Laufenbourg	M. 7	B. 1 et 15	
Bienne, Berne	3	Laufon, Br.	1	Schüpfheim	P. 7
Bremgarten,		Lausanne p. B.	9	M. B. P.	9
Ar. 7		Lenzbourg	B. 3	Schwyz	B. 14
Brigue	3 et 24	Les Bois, Br.	7	Sépey, (Le)	Vd. 18
Brugg, Ar.	B. 8	Lichtensteig	14	Sidwald	B. 17
Bülach, Zr.	B. 2	Liestal, B.-c.	9	Sierre, Vl.	28
Bulle, Fr.	M. B. 3	Locle (Le),		Sion	12
Büren, Berne	16	B. p. B. M.	8	Sissach, B.-c.	B. 23
Cernier, Nl.	21	Loèche-Souste	1	Soleure	14
Châtel-St-Denis		Lucerne, foire	28	Stalden, Vl.	9
(Fribourg)	21	avril-10 mai; for.		Stans, Nw.	9
Ch.-de-Fonds	16	27 avril-11 mai.		Sursee, Lc.	28
Chiètres, Fr.	24	Martigny-Bg.	7	Tavannes	Br. 23
Coffrane, Nl.	28	Martigny-Vil ^{le}	28	Thoune	2
Coire	B. 10 et 26	Meiringen, Br.	8	Tourtemagne	7
Corgémont, Br.	21	M. p. B.	3	Tramelan-Dessus	
Cossonay	10	Monthey, Vl.	9	Berne	2
Courtelary, Br.	1	Morat, M. p. B.	2	Travers, Nl.	M. 21
Couvet, Nl.	B. 7	Moudon, Vd.	28	Unterseen, Br.	
Dagmersellen		Le Mouret, Fr.	8	M. p. B.	11
Porcs 3, M. B.	14	Moutier, Br.	10	Uster, Zr.	B. 24
Delémont, Br.	22	Muri, Ar.	B. 14	Vevey, M. p. B.	22
Dielsdorf, B. P.	23	Naters, Valais	16	Viège, Vl.	28
Echallens, Vd.	24	Niederbipp, Br.	16	Weinfelden, Th.	
Eglisau, Zr.		Oensingen, Sl.	28	B. 9 et 30	
M. B. p. B.	29	Ollon, Vaud	18	Wilchingen	P. 21
Einsiedeln, B.	28	Olten	7	Willisau, Lc.	24
Flawil	B. 14	Orbe, Vaud	14	Winterthour, Zr.	
Frauenfeld, Th.		Oron-la-Ville	2	B. 3 et 17	
B. 14, M. B. for.	21	Payerne, Vd.	17	Worb, Br.	p. B. 21
				<i>Suite page 32</i>	

V ^{me} Mois	MAI ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	s Philippe, s Jacq. 	<i>Paraître encore l'ami froid</i>	
2 Vendredi	s Athanase 	☾, ☿ ♀ d'un hom- beau	
3 Samedi	Inv. s^{te} Cr., s^{te} Adel. 	☿ ☿ me quand on a cessé	Pleine lune
19	<i>Lever du Soleil, 5¹¹</i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 43</i>	le 5, à 5 h. 48 minutes.
4 Dimanche	Cantate, s Flor. 	 ☿ ☿, ☐ ♀ de l'ê- et	Beau.
5 Lundi	s Pie V, s Ange 	5⁴⁸ <i>tre, c'est se réserver,</i>	Dern. quart.
6 Mardi	s Hel., s Jean Porte Latine 	☾ dans ☿, ☿ ♀ <i>ver des</i>	le 13, à 8 h. 55 minutes.
7 Mercredi	s Stanislas 	<i>moyens de lui nuire en sur-</i>	Beau.
8 Jeudi	s Michel 	<i>prenant les honnêtes gens.</i>	
9 Vendredi	s Béat 	☾ ☐ ☿ <i>Le bonheur faux</i>	Nouv. lune
10 Samedi	s Epimaque 	☾ à l'apog., ☐ ♀, <i>chaud</i>	le 20, à 14 h. 55 minutes.
20	<i>Lever du Soleil, 5⁰¹</i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 53</i>	Chaud.
11 Dimanche	Rogate Journée des Mères 	<i>rend les hommes durs beau</i>	
12 Lundi	s Pancrace 	 ☐ ☿, ☿ ♀ <i>et super-</i>	Prem. quart.
13 Mardi	s Servais 	8⁵⁵ , ☐ ♀ <i>bes, et ce</i>	le 27, à 5 h. 34 minutes.
14 Mercredi	s Boniface 	☿ ☿ <i>bonheur ne se</i>	Pluie.
15 Jeudi	ASCENSION 	☿ ☿ supérieure ☉ <i>commu-</i>	
16 Vendredi	s Pérégrin 	<i>nique point. Le vrai bon-</i>	
17 Samedi	s Pascal 	☾, ♀ ☿ ☿ <i>heur les rend</i>	MAI vient de
21	<i>Lever du Soleil, 4⁵²</i>	<i>Coucher du Soleil, 20 h. 01</i>	Majus; il était
18 Dimanche	Exaudi., s Théod. 	☿ ☿, ☿ ♀ <i>doux et sensi-</i>	dédié aux
19 Lundi	s ^{te} Prudentienne 	☾ d. ☿ ☿, ☐ ♀ <i>chaud</i>	plus anciens
20 Mardi	s Bernardin 	 14⁵⁵ , ☿ ♀, ☉ éclipse	citoyens ro-
21 Mercredi	s Constant 	entre dans  (invisible	més Majores.
22 Jeudi	s ^{te} Julie 	☾ au péricée <i>bles, couvert</i>	Il était le troi-
23 Vendredi	s Didier 	☾ <i>et ce bonheur se partage</i>	sième mois.
24 Samedi	s ^{te} Jeanne 	☐ ☿, ☿ ♀ <i>toujours. Les</i>	
22	<i>Lever du Soleil, 4⁴⁴</i>	<i>Coucher du Soleil, 20 h. 10</i>	Le 21, le
25 Dimanche	PENTECOTE 	☐ ♀ <i>travaux de l'hom- et</i>	soleil entre
26 Lundi	s Philippe 	 ☐ ♀ <i>me ne différent</i>	dans le signe
27 Mardi	s Zacharie 	5³⁴ <i>des jeux de l'enfant</i>	des Gémeaux
28 Mercredi	2. Q.-T. s Germ. 	☐ ☿ <i>que par le but; pluie</i>	Du 1 ^{er} au 31
29 Jeudi	s Maximin 	☾ <i>non dirigés, les bal-</i>	mai les jours
30 Vendredi	Q.-T. s Ferdin. 	<i>lons sont des bulles de sa- et</i>	croissent de
31 Samedi	Q.-T. s Pétron. 	☿ ☿ <i>von de l'âge mûr. froid</i>	73 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aarberg, Br. P., pt. B. 28
 Berne
 petit B. chaque mardi.
 Cossonay, Vaud 16
 Fribourg, porcs 17
 chaque lundi : veaux.

Langenthal, Berne, cha-
 que lundi veaux.
 Langnau M. pt. B. 2
 Le Locle B., pt. B. 13
 Lucerne, chaque mardi.

Nyon, Vaud 1
 Porrentruy pt. B. 1, 8, 29
 Schüpfheim, Lc., P. p. B. 5
 Schaffhouse 6 et 20
 chaque mardi : porcs

Sion, ch. samedi, p. Bt.
 Thoune, p. B. 3 et 24
 chaque lundi veaux.
 Winterthour 8 et 22
 Yverdon, ch mardi, porcs



Foire du mois de Mai 1947

Aarau, 21	Cossonay 1, B. 16	Locle (Le), Nl.
Aarberg, Br.	Delémont, Br. 20	M. B. pt. B. 13
B.M.Ch. p. B. 14	Dielsdorf B.P. 28	Loèche-Ville 6
p. B. et M. 28	Dombresson B. 19	Lucerne, foire du
Affoltern B. P. 19	Dornach, Sl.	28 avril - 10 mai,
Aigle, Vaud 17	M. B. 13	forains du
Altdorf M. 1, 22	Echallens, Vd. 28	27 avril - 11 mai.
B. 21	Entlebuch, Lc. 7	Marbach, Lc. 21
Altstätten 1	P. 26	Martigny-Bourg
Amriswil B. 7, 21	Erlenbach, Br. 13	Valais 5 et 19
Andelfingen B. 14	Escholzmatt 12	Meiringen, Br.
Anet, Berne 21	P. 19	M. p. B. 21
Appenzell B. 7, 21	Flawil, St-G. 5	Montfaucon 12
Aubonne, Vd. 20	Fraubrunnen 5	Monthey 14, 28
Baden, Ar. 6	Frauenfeld, Th.	Montreux-Rou-
Bagnes, Vl. B. 20	B. 5 et 19	venaz, Vd. M. 9
Balsthal M. p. B. 19	Fribourg 5	Morat, Frib.
Bassecourt, Br. 13	Frutigen	M. p. B. 7
Bayards, Nl. 5	Br., p. B. M. 1	Morges, Vd. 28
Bellinzone B. 14	Gessenay, Br. 1	Moudon, Vd. 26
M. B. p. B. 28	Gimel, Vaud 26	Moutier - Grand-
Berthoud, Berne	Glis, Vl. 14	val, Berne 8
B. M. 22	Gossau, St-G. 5	Muri, Argovie 3
Bex 29	Granges, Sl. M. 2	Neuveville M. 28
Bienne 1	Grellingue, Br. 22	Nods, Br. B. 12
Bischofszell 12	Grosshöchstet-	Nyon, Vd. 1
Boudevilliers 26	ten, Berne 21	Oensingen, Sl. 26
Bremgarten, Ar.	Guin, Fr. P. 19	Ollon, Vaud 16
26	Hauts-Geneveys 6	Olten, Sl. 5
Breuleux, Br. 20	Herzogenbuch-	Orbe, Vd. 12
Brienz, Br. 5	see, Br. M., p. B. 14	Ormont Dessus 12
Brigue, M. B. 8	Huttwil, Br. 7	Oron-la-Ville 7
Brugg, Ar. 13	Interlaken B. 6 M. 7	Orsières, Vl. 14
Bülach, Zr. B. P. 7	Lachen, Sw. 6	Payerne, Vd. 22
B. P. et M. 27	forains du 4 au 6	Planfayon, Fr. 21
Bulle, Fr. M. B. 8	Landeron-Com-	Ponts de Martel
Büren, Berne 21	bes, Nl. 5	20
Chaindon, Br. 14	Langenthal 20	Porrentruy 19
Château-d'OEx	Laufon, Berne 6	Reconvilier 14
M. B. 21	Laupen, Br. 22	Reinach, Ar. B. 22
Châtel-St-Denis	Lausanne B. 14	Riggisberg, Br. 30
12	Lenk, M. p. B. 16	Roggenbourg 26
Chaux-de-	Lenzburg, Ar. 8	Romont, Frib. 20
Fonds B. M. 21	Liestal, B. c.	Saignelégier 5
Chiètres, Fr. 29	M. B. 28	St-Blaise, Nl. 12
Coire B. 6 et 19	Lignièrès B. 19	Ste-Croix, Vd. 21
gr. foire 27 au 31		<i>Suite page 32</i>

VI ^m MOIS	JUIN	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
23	Lever du Soleil, 4 ³⁹		Coucher du Soleil, 20 h. 17	Pleine lune le 3, à 20 h. 12 minutes. Froid.
1 Dimanche	Trinité , s Nic.		♂ ♀ Si nous assez frais	
2 Lundi	s Marcellin		♂ ♀ ne pouvons et	
3 Mardi	s Erasme		20 ¹² , ☾ dans ☽, pas	
4 Mercredi	s Saturnin		☾ éclipse partielle froid	Dern. quart. le 12, à 0 h. 02 minutes. Pluvieux.
5 Jeudi	FÊTE-DIEU		♂ ♀ changer notre condi-	
6 Vendredi	s Claude		☾, ☾ à l'apogée tion selon	
7 Samedi	s Norbert		notre volonté, très frais	
24	Lever du Soleil, 4 ³⁵		Coucher du Soleil, 20 h. 23	Nouv. lune le 19, à 5 h. 05 minutes. Chaud.
8 Dimanche	1. s Médard		♂ ♀ travail- beau	
9 Lundi	s Félicien		☾ ♀ lons à chan- et	
10 Mardi	s Landry		ger notre volonté se- chaud	Prem. quart. le 26, à 7 h. 29 minutes. Variable.
11 Mercredi	s Barnabé		lon notre condi- pluie	
12 Jeudi	s Basilide		00 ² tion. Le contente-	
13 Vendredi	s Antoine		☾, ☾ ment très frais	
14 Samedi	s Basile		☾ ♀ et le mécontentement	
25	Lever du Soleil, 4 ³³		Coucher du Soleil, 20 h. 27	JUIN a pris son nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.
15 Dimanche	2. s Guy, s Mod.		d'esprit procèdent bien moins	Le 22, à 7 h. le soleil entre dans le signe du Cancer, jour le plus long de l'année. Com. de l'été.
16 Lundi	s Aurélien		♂ ♀, ☾ [♂ à la pl. gr.	
17 Mardi	s Rainier		☾ dans ☽, ☾ ♀, froid	
18 Mercredi	s Amand		(élong. E., ét. du soir	
19 Jeudi	s Gervais		50 ⁵ , ☾, ☾ au pér. chaud	
20 Vendredi	s Silvère		♂ ♀ de notre position exté-	
21 Samedi	s Alban, s Raoul		♂ ♀ rieuse que de et	
26	Lever du Soleil, 4 ³⁴		Coucher du Soleil, 20 h. 29	Du 1 ^{er} au 21 juin les jours croissent de 17 min. et du 22 au 30 ils décroissent de 3 minutes.
22 Dimanche	3. s Paulin		☾ ♀, ☾ ♂, ☾ ent. d.	
23 Lundi	s ^{te} Agrippine		(commencem. de l'été vari-	
24 Mardi	s Jean-Baptiste		☾ ♀ nos dispositions inté-	
25 Mercredi	s Prosper		rieures. De tous les	
26 Jeudi	s Jean et Paul		7 ²⁹ . ☾, ☾ ♀ devils, le	
27 Vendredi	Les 7 Dormeurs		☾ ♀ seul dont l'homme reste	
28 Samedi	s Irénée		vraiment inconsolable, able	
27	Lever du Soleil, 4 ³⁶		Coucher du Soleil, 20 h. 29	
29 Dimanche	4. s Pierre et Paul		♂ ♀, ☾ ♀ c'est celui de sa	
30 Lundi	Comm. s Paul		☾ dans ☽, ♀ stat. jeunesse.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juin.

Aarberg, Br. p. B. P. 25	Fribourg porcs 14	Lausanne p. B. 11	Schaffhouse 3 et 17
Anet petit bétail 18	chaque lundi, veaux.	Le Locle B., pt. B. 10	chaque mardi, porcs
Berne,	Hérisau, App. les vendr.	Lucerne, chaque mardi	Sion chaque samedi
p. bétail chaque mardi	Langenthal, Br., lundi	Nyon, Vaud 5	petit bétail
Escholzmatt, Lc. p. B. 16	veaux.	Porrentruy,	Thoune, p. B. 7, 14, 21, 28
	Langnau, M. pt B. 6	petit bétail 4 et 16	Winterthour 5 et 19
	Laupen, porcs 20		Yverdon, ch. mardi, porcs



Foire du mois de Juin 1947

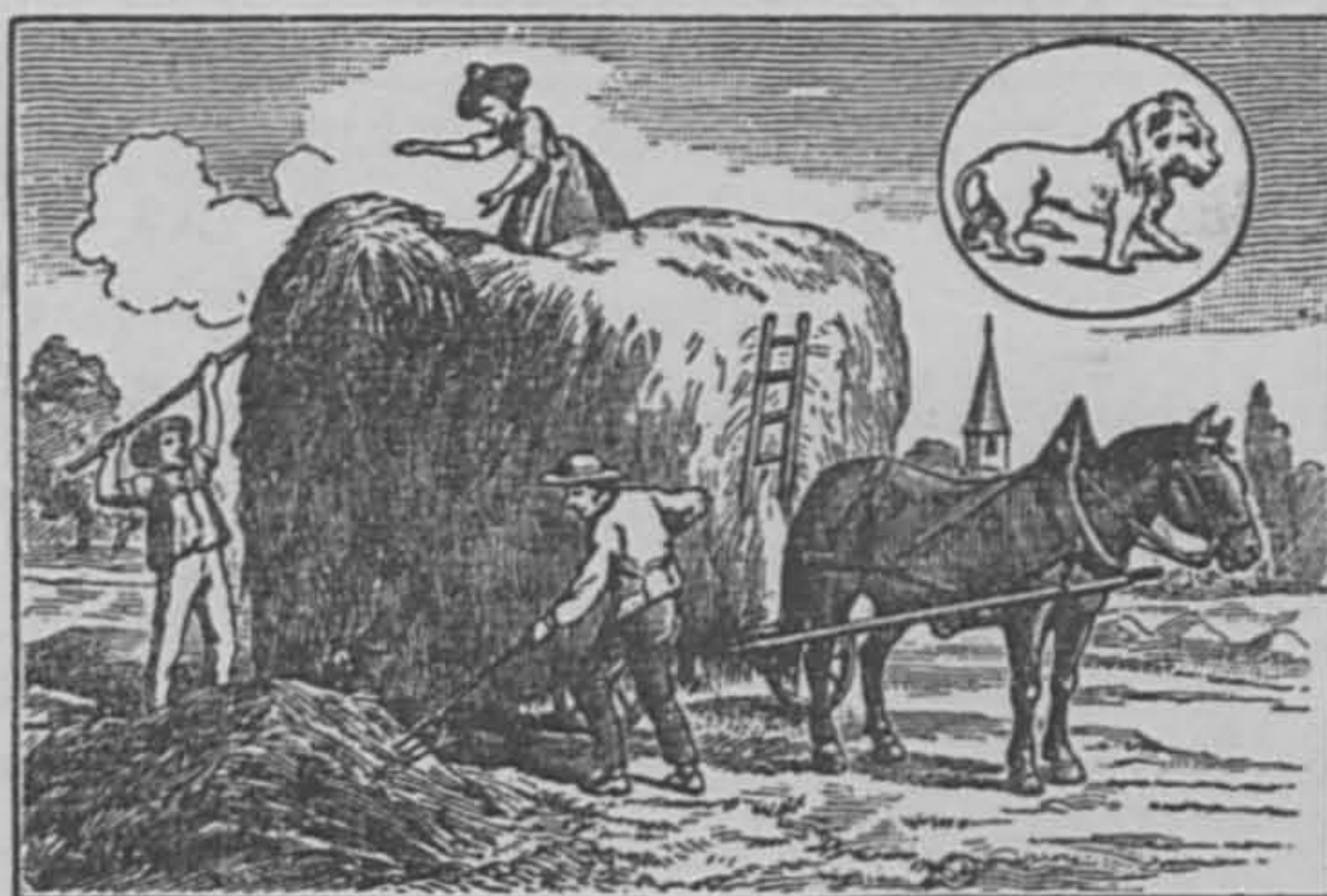
Aarau	B. 18	Lajoux, Br.	10	Sion, Valais	7
Aarberg Ch.M.		Landeron-Com-		Sissach, Bâle-	
p.B. 11, p.B.M. 25		bes, Nl.	16	Campagne B.	25
Affoltern, Zurich		Langenthal	17	Soleure	9
B. et P. 16		Laufon, Berne	3	Sursee, Lc.	23
Aigle, Vaud	7	Lausanne p. B.	11	Travers, Nl, M.	16
Amriswil, B. 4, 18		Lenzbourg B.	5	Unterseen, Br.	
Andelfingen B	11	Liestal, B.c. B.	11	M. p. B.	6
Andermatt,	11	Locle (Le), Nl.		Uster, Zr.	B. 26
Appenzell B. 4, 18		M. B. pt. B.	10	Les Verrières	18
Bagnes, Vl. B.M. 3		Loèche-Ville,	3	Weinfelden, Th.	
Bellinzone		Martigny-Bourg		B. 11 et 25	
B. 11, 25		Valais	2	Wilchingen P.	16
Bienne, Br.	5	Meiringen		Willisau, M.P.	26
Bremgarten, Ar.		M. p. B.	5	Winterthour, Zr.	
B. 9		Montfaucon	24	B. 5 et 19	
Brévine, Nl. M.	25	Fête patron.	25	Yverdon, Vd.	24
Brigue, Vl.	4	Monthey, Vl.	11	Zofingue, Ar.	12
Brugg, Ar.	10	Morat, Frib.		Zurzach M. P.	2
Bulach, Zr. B.P.	4	M. p.B.	4		
Bulle, Fr.	12	Moudon, Vd.	30		
Buren, Br. p.B.	18	Muri, Ar. B.	2		
Châtel-St-Denis,		Noirmont, Br.	2		
Fr.	16	Oltén, Sl.	2		
Chaux-de-Fonds	18	Oron-la-Ville	4		
Chiètres, Fr.	26	Orsières, Vl.	4		
Coire	B. 7	Payerne, Vd.	19		
Cossonay, Vd.	12	Porrentruy	16		
Couvet	2	Reinach, Ar. B.	12		
Delémont, Br.	17	Romont, Fr.	10		
Dielsdorf B.P.	25	Saignelégier	9		
Flawil, St-G. B.	9	Schaffhouse			
Frauenfeld, Thur-		B. 3 et 17			
govie, B. 2, 16		Schupfheim P.	2		
Fribourg	2	Sidwald, St-Gall			
Granges, Sl. M.	6	B. 19			
Guin, Fr. P.	23	Sierre	2		

Concordance des ères principales

L'année 1947 est une année ordinaire de 365 jours correspondant à l'an 6660 de la période julienne.
 5707/5708 de l'ère des Juifs.
 1366/1367 de l'hégire, calendrier musulman.

VII ^m MOIS	JUILLET ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	s Thiébaud	☿ ♀ <i>Le sage, oublieux froid</i>	Pleine lune le 3, à 2 h. 55 minutes. Froid.
2 Mercredi	Visitation	☉ <i>des injures, se souvient</i>	
3 Jeudi	s Anatole	☉ <i>255, ☾ des bienfaits. et</i>	Dern. quart. le 11, à 11 h. 45 minutes. Chaud.
4 Vendredi	s Udalric	☾ <i>à l'apogée Sa mémoire</i>	
5 Samedi	s Zoé	☿ ☿ <i>est un crible qui vari-</i>	Nouv. lune le 18, à 5 h. 05 minutes. Chaud.
28	<i>Lever du Soleil, 4⁴¹</i>	☾ <i>Coucher du Soleil, 20h. 28</i>	
6 Dimanche	5. s Goar	☿ ♀, ☽ ♀ <i>laisse s'échap-</i>	Prem. quart. le 25, à 0 h. 02 minutes. Chaud.
7 Lundi	s Guillebaud	☽ ♀ <i>per le mauvais et qui</i>	
8 Mardi	s Procope	☾ <i>retient le bon. Les orgueil-</i>	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'ap- pelait aupa- ravant Quin- tilis.
9 Mercredi	s Zénon	☾ <i>leux qui nous toisent able</i>	
10 Jeudi	Les 7 frères	☾ ☽, ☽ ♀ <i>le plus chaud</i>	Le 23, le soleil entre dans le signe du Lion.
11 Vendredi	s Léonce	☾ <i>11⁴⁵ du haut en bas,</i>	
12 Samedi	s ^{te} Marcienne	☽ ♀ <i>sont à l'ordinaire fraî-</i>	Du 1 ^{er} au 31 juillet les jours décrois- sent de 52 mi- nutes.
29	<i>Lever du Soleil, 4⁴⁶</i>	☾ <i>Coucher du Soleil, 20 h. 24</i>	
13 Dimanche	6. s Henri	☽ ♀, ☽ ♀ <i>chément et</i>	Le roman entre d. ☽ chaud 002, ☽ stationnaire et le théâtre et
14 Lundi	s Bonaventure	☾ <i>dans ☽, ☽ ☿ infér. ☽</i>	
15 Mardi	s ^{te} Marguerite	☽ ☿ <i>parvenus de bas en</i>	☽ <i>haut. On trouve</i>
16 Mercredi	s ^{te} Rainelde	☽ <i>☽ stat. Com. des canicules</i>	
17 Jeudi	s Alexis	☽ <i>☽ haut. On trouve</i>	☽ <i>505, ☽ au périgée un</i>
18 Vendredi	s Camille	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	
19 Samedi	s Arsène	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	☽ <i>☽ au périgée un</i>
30	<i>Lever du Soleil, 4⁵⁴</i>	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	
20 Dimanche	7. s Elie	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>
21 Lundi	s ^{te} Praxède	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	
22 Mardi	s ^{te} Marie-Mad.	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>
23 Mercredi	s Apollinaire	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	
24 Jeudi	s ^{te} Christine	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>
25 Vendredi	s Jacques	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	
26 Samedi	s ^{te} Anne	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>
31	<i>Lever du Soleil, 5⁰¹</i>	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	
27 Dimanche	8. s Pantaléon	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>
28 Lundi	s Nazaire	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	
29 Mardi	s ^{te} Marthe	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>
30 Mercredi	s Donatille	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	
31 Jeudi	s Calimère	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>	☽ <i>☽ jour pour goûter sec</i>





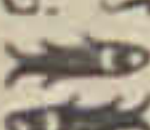









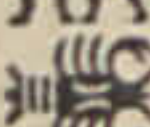


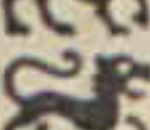



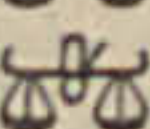
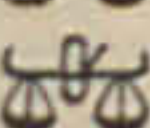





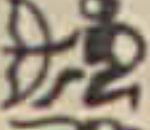






Aarberg, Br. pet. B. P 30 Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.				Schaffhouse	1 et 15
Anet	petit bétail	23	Fribourg	porcs	19
Aubonne, Vaud		1		chaque lundi, veaux	
Berne p. B.	chaque mardi		Herisau,	chaque vendredi	
Chaux-de-Fonds		16	Langnau, Br. M.	p. B. 4	
Eglisau, Zr.		21	Langenthal, Berne,		
Escholzmatt, Lc.	P. 21			chaque lundi veaux	
Laupen,	porcs	18	Lausanne	p. B. 9	
Le Locle	B., veaux, P.	8	Lucerne,	tous les mardis	
Nyon, Vaud		3	Nyon, Vaud		
Porrentruy,	pt. B. 3, 10, 31				
				chaque mardi, porcs.	
				Sion, ch. samedi pet. B.	
				Thoune p. B. 5, 12, 19, 26	
				lundi veaux.	
				Winterthour	3 et 17
				Yverdon, ch. mardi, porcs	



Foires du mois de Juillet 1947

Aarau, 16	Echallens	Porrentruy 21
Aarberg	M. p. B. 24	Reinach, Ar. 3
B.Ch.p.B.M. 9	Flawil, St-G. B. 14	Rheineck, St-G. 28
p. B. M. 30	Frauenfeld, Th.	Romont, Fr. 15
Affoltern, Zurich	B. 7 et 21	Saignelégier 7
B. et P. 21	Fribourg 7	Schaffhouse
Amriswil, Th.	Granges, Sl. M. 4	B. 1 et 15
B. 2 et 16	Guin, Fr. M. B.,	Schöftland, B. 1
Andelfingen B. 9	p. B. P. 21	Schöpfheim P. 7
Appenzell	Herzogenbuch-	Sidwald, St-G.
B. 2, 16 et 30	see, Br. M. p. B. 2	B. 17
Baden, Ar. B. 1	Huttwil, Br.	Sissach, B.-c. 23
Bellelay, Br. fête	B. p. B. et M. 9	Soleure 14
des cerises 6	Landeron-Com-	Sursee, Lc. 21
Bellinzone, Ts.	be, Nl. 21	Trubschachen, Br
B. 9 et 23	Langenthal 15	p. B., P. 28
Berthoud, Berne	Langnau, Br. 16	Unterseen, Br.
B.p.B. Ch. M. 10	Laufon, Berne 1	M. p. B. 4
Bienné, Br. 3	Laupen P. 18	Uster, Zr. B. 31
Bischofszell 24	Lausanne p.B. 9	Vevey, Vaud
Bremgarten, Ar-	Lenzbourg 17	M. p. B. 22
govie B. 14	Liestal, B.-c. B. 2	Weinfelden, Th.
Brugg, Ar. B. 8	Locle (Lc), Nl.	B. 9 et 30
Bülach, Zr. B. 2	M. B. veaux P. 8	Werthenstein,
Bulle, Fr. M. B. 24	Morat, Fr.	Lc. 14
Büren, Berne	M. p. B. 2	Wilchingen,
B. p. B. et M. 16	Moudon, Vd. 27	Schaffh. P. 21
Châtel-St-Denis,	abbaye 28	Willisau P. M. 31
Fribourg 21	Muri, Ar. B. 7	Winterthour, Zu-
Chaux-de-Fonds	Nyon, Vaud 3	rich B. 3 et 17
16	Oensingen, Sl. 21	Worb, Br. p. B. 21
Chiètres, Fr. 31	Olten, Soleure 7	Yverdon, Vd. 29
Cossonay, Vd. 10	Orbe, Vd. 14	Zofingue, Ar. 17
Delémont, Br. 22	Oron-la-Ville 2	Zurzach, Ar.
Dielsdorf, B. P. 23	Payerne, Vd. 17	M. P. 14

Abréviations figurant dans la table des foires : M. = marchandises. — B. = bétail. — M. B. = marchandises et bétail. — p. ou pt. B. = petit bétail. — P. = porcs. — C. ou Ch. = chevaux.

VIII ^e Mois	AOUT ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	Fête Nationale 	 ☽ ☽ Croire au chaud	Pleine lune
2 Samedi	s Alphonse 	255 , ☽ h, ☽ ♃ et	le 2, à 2 h. 55
32	<i>Lever du Soleil, 5¹⁰</i>	<i>Coucher du Soleil, 20 h. 03</i>	minutes.
3 Dimanche	9. Inv. s Etienne 	☽ à la pl. gr. élong. O., vari-	Chaud.
4 Lundi	s Dominique 	(étoile du matin bien en en-	Dern. quart.
5 Mardi	s Oswald 	☽ ☽, h ☽ ☽ trant dans	le 9, à 21 h.
6 Mercredi	Transfiguration 	☽ la vie et y croire ferme-	24 minutes.
7 Jeudi	s Gaëtan 	ment le plus longtemps pos-	Variable.
8 Vendredi	s Oyrïaque 	 ☽ ☽ sible, telle est la	Nouv. lune
9 Samedi	s Romain 	2124 , ☽ ☽, ☽ ♃ able	le 16, à 11 h.
33	<i>Lever du Soleil, 5¹⁸</i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 51</i>	48 minutes.
10 Dimanche	10. s Laurent 	☾ dans ☽ principale beau	Chaud.
11 Lundi	s ^{te} Suzanne 	condition du bonheur ; elle	Prem. quart.
12 Mardi	s ^{te} Claire 	☽ ☽ nous entretient dans	le 23, à 13 h. 58
13 Mercredi	s Hippolyte 	☽ le respect de nos sem-	minutes.
14 Jeudi	s Eusèbe 	blables et contribue à notre	Beau.
15 Vendredi	Assomption 	☾ au périgée, ☽ ☽	Pleine lune
16 Samedi	s Roch 	1148 , ☽ ♃ propre per-	le 31, à 17 h.
34	<i>Lever du Soleil, 5²⁸</i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 40</i>	48 minutes.
17 Dimanche	11. s Carloman 	fectionnement. Il n'y chaud	Venteux.
18 Lundi	s ^{te} Héléne 	☽ ☽ h en a point qui pres-	
19 Mardi	s Donat 	☽, ☽ ☽ sent tant les au-	AOUT tire
20 Mercredi	s Bernard 	tres que les paresseux ; lors-	son nom d'Au-
21 Jeudi	s ^{te} Jeanne-Franc. 	qu'ils ont satisfait à beau	guste qui y est
22 Vendredi	s Symphorien 	 ☽ ♃, ☽ h, ☽ ent. d. ☽☽	né ; on l'appe-
23 Samedi	s ^{te} Sidonie 	1358 , ☽ d. ☽☽, ☽ ☽, ☽ ☽,	lait sixième
35	<i>Lever du Soleil, 5³⁷</i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 27</i>	mois de l'an-
24 Dimanche	12. s Barthélemy 	leur paresse, ils veulent et	née martiale.
25 Lundi	s Louis 	paraître diligents. Il faut se	
26 Mardi	s Zéphyrin 	☽, ☽ ☽ taire ou dire chaud	Le 23, le
27 Mercredi	s Césaire 	☾ à l'ap. Fin des canicules	soleil entre
28 Jeudi	s Augustin 	des choses valant mieux que	dans le signe
29 Vendredi	Déc. de s J.-B. 	☽ ☽ supérieure ☽ ven-	de la Vierge.
30 Samedi	s Benjamin 	☽ ♃, ☽ h le silence.	
36	<i>Lever du Soleil, 5⁴⁶</i>	<i>Couc. du Soleil, 19 h. 14</i>	Du 1 ^{er} au 31
31 Dimanche	13. s Raymond 	 1748 , ☽ ☽, ☽ ☽ teux	août les jours

Aarberg, Br.	13 et 27
Aubonne, Vaud	5
Berne,	
petit B. chaque mardi	
Chaux-de-Fonds	20
Escholzmatt, Lc.	P. 18
Fribourg	porcs 16

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.

chaque lundi, veaux.	Lausanne	p. B. 13
Hérisau, les vendredis.	Le Locle B., veaux,	P. 12
Langenthal, Berne,	Lucerne, chaque mardi	
chaque lundi veaux	Nyon, Vaud	7
Langnau, Br. M. pt B. 1	Porrentruy, pt B. 7 et 28	
Laupen	Schaffhouse	5 et 19

chaque mardi, porcs.
Sion, ch. samedi p. B.
Thoune p. B. 2, 9 et 16
lundi veaux.
Winterthour 7 et 21
Yverdon, chaque mardi,
porcs.




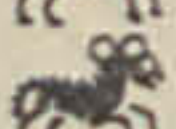

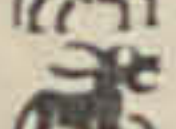




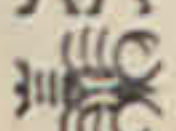
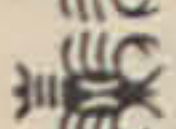

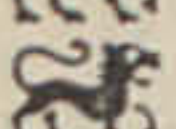
















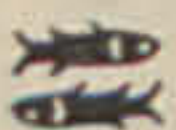





Foire du mois d'Août 1947

Aarau	20	Granges, Sl. M.1	Romont, Fr.	12
Aarberg		Guin, Fr. P.18	vogue	10,11,12
B. p. B. M.	13	Landeron-Combe	Saignelégier	11
p. B. M. et Ch.		Neuchâtel	gr.march.-conc.	
poulains	27	Langenthal	aux chev.	16, 17
Affoltern, Zurich		Laufon, Berne	Schaffhouse	B5,19
B. et porcs	18	Lausanne p.B.13	M B	26, M 27
Altstätten	18	Lenzbourg B. 28	forains	24 au 31.
Amriswil, Th.,		Les Bois	Schüpheim	
B. 6 et 20		M. B. Ch. 25	P. 4, M.B.	14
Andelfingen	B.13	Les Mosses	Schwarzenburg,	
Anet, Berne	20	Liestal, M. B. 13	Berne	21
Appenzell	B.13,27	Lignièrès,Nl. B4	Sidwald, B.	21
Bassecourt, Br.		Locle (Le), Nl.	Sissach,B.c. B.	27
B. Ch. 26		M. B. Veaux P.12	Soleure	11
Bellinzona, Ts.		Malters, Lc. 18	Sursee, Lc.	25
B. 13 et 27		Monthey, Vl. 13	Thoune, Br.	27
Bienne, Berne	7	Morat,Fr.M.pB.6	marché-conc ^{rs}	
Bremgarten, Ar-		Moudon,Vd. 25	aux taureaux fin	
govie	18	Moutier - Grand -	août-début sep-	
Brugg, Ar.	12	val, Berne 14	tembre.	
Bülach, Zr. B.	6	Muri, Ar. B. 4	Tourtemagne,M.	
Bulle,Fr. M.B.	28	Neuveville M. 27	p.B,ch, mul.	13
Büren,Br. p.B.	20	Noirmont, Br. 4	Tramelan-Dessus	
Châtel-St-Denis,		Oensingen, Sl.25	Br.	12
Fribourg	18	Olten, Soleure 4	Unterseen M.P.	1
Ch.-de-Fonds	20	vogue 10	Uster, Zr. B.	28
Chiètres, Fr.	28	Oron-la-Ville 6	Uznach, B.	6
Cossonay, Vd.	14	Ostermundigen,	Val-d'Illiez B.	18
Delémont, Br.	19	marché-conc ^{rs}	Weinfeldén,Th.	
Dielsdorf B.P.	27	aux taureaux,	B. 13 et 27	
Dornach, M.B.	4	fin août-début	Wilchingen,	
M., for. du 2 au 4		septembre.	Schaffh. P.	18
Echallens		Payerne, Vd. 21	Willisau, Lc.	
M. p. B.	28	Fête «Le Tirage»	P. M.	28
Eglisau, Zr. B.	18	16, 17 et 18	Winterthour, Zr.	
Flawil St-G.	B.11	Porrentruy 18	B. 7 et 21	
Frauenfeld, Th.		Reinach, Ar. B.7	Wohlen,Ar. B.	25
B.4 et 18		Richensee, Lc.11	Yverdon, Vd.	26
Fribourg	4	Riggisberg 29	Zofingue, Ar.	14

*Il est inutile de raisonner avec l'inévitable.
Le seul argument convenable contre le vent
est de fermer sa fenêtre.*

O.-W. Holmes.

IX ^{me} MOIS	SEPTEMBRE ☾		PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	st^e V^{ér.}, s Gilles		♂ ♀ <i>Fermez vos oreil- pluie</i>	Dern. quart.
2 Mardi	s Just		<i>les au discours du médisant.</i>	le 8, à 4 h. 22
3 Mercredi	s Mansuet		☾, ☐ ♂, ♀ ♂ supér. ☉	minutes.
4 Jeudi	st^e Rosalie		<i>Témoignez-lui autant d'éloi- gnement qu'en pourrait</i>	Beau.
5 Vendredi	s Romule		☾ dans ☽, ☐ ♀ éprouver	Nouv. lune
6 Samedi	s Magne		<i>Coucher du Soleil, 19 h. 01</i>	le 14, à 20 h.
37	<i>Lever du Soleil, 5⁵⁶</i>		 <i>celui dont on médit.</i>	12 minutes.
7 Dimanche	14. s Cloud		4²² , ☐ ♀ <i>On parle</i>	Pluie.
8 Lundi	Nativ. de N.-D.		☾, ☐ ♀ <i>trop souvent beau</i>	Prem. quart
9 Mardi	s Gorgon		♂ ♂ <i>du malheur, de la</i>	le 22, à 18 h.
10 Mercredi	st^e Pulchérie		<i>mauvaise chance qu'on a en</i>	31 minutes.
11 Jeudi	Jeûne Genevois		☾ au périgée, ♂ ♀, ☐ ♀	Beau.
12 Vendredi	s Emilien		<i>ce monde et l'on oublie par-</i>	Pleine lune
13 Samedi	s Maurille		<i>Coucher du Soleil, 18 h. 46</i>	le 30, à 7 h.
38	<i>Lever du Soleil, 6⁰⁵</i>		 <i>20¹² fois de con- pluie</i>	43 minutes.
14 Dimanche	15. Ex. st^e Croix		<i>sidérer avec quels soins</i>	Chaud.
15 Lundi	s Porphyre		☾ <i>la Providence veille sur</i>	SEPTEM-
16 Mardi	s Corneille		☐ ♂ <i>ses enfants pour beau</i>	BRE vient de
17 Mercredi	3. Q.-T. s Lamb.		<i>diminuer et adoucir leurs</i>	ce que c'était
18 Jeudi	s Ferréol		☾ dans ☽, ♂ ♀ <i>peines.</i>	le septième
19 Vendredi	Q.-T. s Janvier		<i>La gloire des grands pluie</i>	mois de l'an-
20 Samedi	Q.-T. s Eustache		<i>Coucher du Soleil, 18 h. 33</i>	née martiale.
39	<i>Lever du Soleil, 6¹⁴</i>		 <i>hommes se doit tou-</i>	Le 23, à 22 h.
21 Dimanche	16. JEUNE FÉD.		<i>18³¹, ☐ ♀ jours me-</i>	le soleil entre
22 Lundi	s Maurice		☾, ☐ ♀, ☉ entre d. ☽,	dans le signe
23 Mardi	s Lin		☾ à l'ap., ♂ ♂ (com. de	de la Balance.
24 Mercredi	s Gérard		(l'automne, équinoxe beau	Commence-
25 Jeudi	s Principe		♂ ♀, ☐ ♀ <i>sureraux moyens</i>	ment de l'au-
26 Vendredi	st^e Justine		<i>dont ils se sont servis pour</i>	tomne.
27 Samedi	sCôme, sDamien		<i>Coucher du Soleil, 18 h. 18</i>	Jour et nuit
40	<i>Lever du Soleil, 6²⁴</i>		<i>l'acquérir. Réflé- très frais</i>	égaux.
28 Dimanche	17. s Venceslas		 <i>chis avant d'a- chaud</i>	Du 1 ^{er} au 30
29 Lundi	s Michel		7⁴³ , ☾, ♂ ♀ <i>gir.</i>	septembre les
30 Mardi	s Jérôme			jours décrois-

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Aarberg, Br., petit B. 24	Hérisau, les vendredis.	Porrentruy, p.B. 4, 11	Thoune p. B. 6 et 13
Anet petit bétail 17	Langenthal, Berne,	Rapperswil, St-G., tau-	lundi veaux.
Berne p.B., chaque mardi	chaque lundi, veaux	reaux reproduc., race	Winterthour 4 et 18
Brévine, Neuchâtel 5	Langnau, Br. M. p. B. 5	brune 17 et 18	Yverdon, chaque mardi,
Chaux-de-Fonds 17	Le Locle B. veaux, P. 9	Schaffhouse 2 et 16	porcs.
Fribourg porcs 13	Lucerne, tous les mardis	chaque mardi, porcs.	Zoug, taureaux reprod.,
chaque lundi, veaux	Nyon, Vaud 4	Sion, chaque samedi p.B	race brune, déb. sept.



Foire du mois de Septembre 1947

Aarau B. 17	Bümpliz-Br. 8	Granges, Sl. M.5
Aarberg B.Ch.p.	Büren, Berne 17	Grellingue, Br.18
B.M.10, p.B.M.24	Carouge, fête	Guggisberg M.B.
Adelboden	communale 7	gr. moutons 4
B. pt. B. 8 et 25	Chandon, Berne,	Guin, M. B. P. 22
Affoltern, B.P. 15	B.M. et Ch. 1	Hauts-Geneveys,
Aigle, M. B.	Champéry, Vl. 16	Neuchâtel 18
poulains 27	Château-d'OEx	Herzogenbuch-
Albeuve, Fr. B.22	B. 17, M. 18	see, Br. 17
Alt St-Johann	Châtelet, Br. 25	Huttwil 10
St-G. B. 24	Châtel-St-Denis,	Interlaken
Altdorf, Uri B.24	B. poulains 15	B. 25, M. 26
Amriswil B.3,17	Chaux-de-Fonds17	Kippel 23
Amsteg 30	Chiètres, Fr. 25	Lachen, Sw. M. 8
Andelingen B.10	Coire B. 13	M. B.p.B. 9
Andermatt	Corgémont, Br. 8	forains 7, 8, 9
B. 15 et 29	Cossonay 11	Expos. de B. 24
Appenzell B.P.10	Côte-aux-Fées	Landeron-Com-
B. M. 29	M. 22	bes, Nl. 15
Aubonne, Vd. 9	Courtelay, Br.24	Langenthal 16
Baden, Ar. B. 2	Dagmersellen 8	Langnau, Br. 17
Bagnes, Vl. 23	Delémont, Br. 23	Laufenbourg
Bayards, Nl. 22	Dielsdorf, B.P.24	M. 29
Bellegarde, M.,	Echallens, Vd. 25	Laufon, Br. 2
moutons, chèv. 22	Einsiedeln M. B.	Laupen, Br. 17
Bellinzona	Ch. 1, marché-	Lausanne p.B. 10
M. B. 10, B. 24	concours,	Comptoir Suis-
Berthoud, Br. 4	bétail 23	se du 13 au 28
Bienne, Br. 11	Entlebuch, Lc. 11	Lauterbrunnen24
Bremgarten B. 8	P. 22	Lenk, Br.
Breuleux, Br. 29	Erlenbach, Br.	B.1 dès 14 h.
Fête village 28,29	M.gr.B.de repr. 3	Lenzbourg, Ar.25
Brévine, Nl.M. 17	Escholzmatt 3	Liestal, B -c. B.10
marché-conc ^{rs} 5	p. B. P. 15	Locle (Le), Nl.
Brienz, Br. 24	Flawil, St-G.B.29	foire cantonale
Brigue, Vl. 18	Fontaines, Nl. 12	veaux P. 9
Brugg, Ar. B. 9	Frauenfeld B 1,15	Malleray, Br. 29
Bülach, Zr. B. 3	Fribourg 1, Béné-	Marbach, Lc. 10
Bulle, M., poul. 22	chon 14 et 15	Martigny-ville22
(matin); M.B.22	foire aux prov.	Meiringen, Br.24
(après-midi), 23,	fin sept.-déb. oct.	Montfaucon,
M. pB. 25	Frutigen, B. 8,25	Berne 8
vogue 7 et 8	dès 15h., gr.B.9,	Monthey, Vl. 10
Marché-concours	M. B. 26,	Morat, Fr.
aux taureaux 2-5	M. p. B. 10	M. p. B. 3
(probablement)	Gessenay gr.B. 1	Morges, Vd. 17

Suite page 32

X ^{me} Mois	OCTOBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mercredi	s Rémi	☉ ☿ Que d'hommes beau	Dern. quart. le 7, à 10 h.50 minutes. Couvert.
2 Jeudi	s Léger	☽ ☿ passent au grand	
3 Vendredi	s Gilbert	☾ dans ☿, ☽ ☿, ☽ ♀	Nouv. lune le 14, à 7 h. 14 minutes. Beau.
4 Samedi	s François	galop le long des bornes de	
41	Lever du Soleil, 6 ³²	Coucher du Soleil, 18 h. 04	Prem. quart. le 22, à 2 h. 12 minutes. Clair.
5 Dimanche	18. s Placide	la vie et soudain arrivent	
6 Lundi	s Bruno	☾ à la dernière étape,	Pleine lune le 29, à 20 h. 55 minutes. Couvert.
7 Mardi	s ^{te} Judith	☾ 10 ⁵⁰ , ☾ pour couvert	
8 Mercredi	s ^{te} Pélagie	☽ ☿, ☽ ♀ apprendre quoi?	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8 ^{me} mois de l'an- née martiale.
9 Jeudi	s Denis	☾ au périgée, ☽ ☿, ☽ ♀	
10 Vendredi	s Géréon	☽ ♀ Qu'ils ont couru après	Le 24, le soleil entre dans le signe du Scorpion.
11 Samedi	s Firmin	des projets généreux au lieu	
42	Lever du Soleil, 6 ⁴²	Coucher du Soleil, 17 h. 50	Du 1 ^{er} au 31 octobre, les jours décrois- sent de 97 minutes.
12 Dimanche	19. s Maximilien	[élongation E., ét. du soir	
13 Lundi	s Edouard	☽ ☿, ☽ ♀ à la pl. gr. beau	
14 Mardi	s Calixte	☽ 7 ¹⁴ de les exécuter. Il	
15 Mercredi	s ^{te} Thérèse	est indigne d'un honnête	
16 Jeudi	s Gall	☾ dans ☽ ☿, ☽ ♀, ☽ ☿ froid	
17 Vendredi	s ^{te} Hedwige	☽ ♀, ☽ ☿ homme de se	
18 Samedi	s Luc	servir des débris d'une ami-	
43	Lever du Soleil, 6 ⁵²	Coucher du Soleil, 17 h. 37	
19 Dimanche	20. s Aquilin	tié qui finit pour satis- et	
20 Lundi	s Caprais	☾ faire une haine qui com-	
21 Mardi	s ^{te} Ursule	mence. L'art est fait	
22 Mercredi	s ^{te} Cordule	☾ 2 ¹² , ☾ à l'apogée pour	
23 Jeudi	s Séverin	☽ ☿, ☽ ♀, ☽ ♀ les clair	
24 Vendredi	s Salomé	☽ ☿, ☽ ♀, ☽ ♀ entre d. ☽	
25 Samedi	s Crépin	☽ stationnaire délicats et	
44	Lever du Soleil, 7 ⁰³	Coucher du Soleil, 17 h. 26	
26 Dimanche	21. s Evariste	et passe par-dessus la tête	
27 Lundi	s ^{te} Adeline	☽ du vulgaire; sans couvert	
28 Mardi	s Simon, s Jude	☽ cela ce ne serait plus	
29 Mercredi	s Narcisse	☽ 20 ⁵⁵ , ☽ ☿ ♀ l'art. et	
30 Jeudi	s Lucain	☽ ☿, ☽ ♀, ☽ ♀ [☽ ♀	
31 Vendredi	s Quentin	☾ dans ☽ ☿, ☽ ☿, brumeux	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre.

Aarberg, Br. petit B. 29	Couvet, Neuchâtel 6	Langnau, Br. M. pt B. 3	Schaffhouse 7 et 21
Berne, petit bétail cha- que mardi	Fribourg porcs 25	Laupen, Berne porcs 17	chaque mardi porcs.
Bex, Vaud, marché-con- cours de petit bétail 16	chaque lundi, veaux.	Le Locle B., veaux, P.14	Sion, chaque samedi p.B
Chaux-de-Fonds 15	Hérisau, chaque vendredi	Lucerne, chaque mardi	Thoune, Berne p. B. 4,25
	Langenthal, Berne	Nyon, Vaud 2	lundi veaux.
	chaque lundi, veaux	Porrentruy, p.B. 2,9,30	Winterthour B. 2 et 16
			Yverdon, ch.mardi,porcs



Foire du mois d'Octobre 1947

Aarau, 15	Cossonay 9	Hundwil, App. 13
Aarberg B.Ch.,	Couvet, Nl. B. 6	Huttwil, Br. 8
B.M.8 p.B.M.29	Dagmersellen 27	Interlaken B.7,30
Adelboden	Delémont, Br. 21	M. 8 et 31
p. B. et M. 2	Dielsdorf B.P.22	Kaltbrunn
Aigle, Vaud 11,25	Diesse, Br. 27	B., Ch. M. 9
Altdorf, B 8, M 9	Dornach, Sl. 14	Kirchberg St-G,1
Alt St-Johann	Echallens, Vd. 23	Kreuzlingen
B. 14	Eglisau B. 20	M., fruits, for. 27
Amriswil, Th.B.1	Einsiedeln 6	Lachen, Sw., M.27
B. M. 15	Engelberg B. 6	M B. p. B. 28, fo-
Forains 12, 15, 19	Entlebuch, Lc. 22	rains 26, 27, 28
Andelfingen B. 8	P. 27	La Ferrière. B. 1
Anet, Berne 22	Erlenbach, g.B. 8	Lajoux, Berne 13
Appenzell B. 8,22	et 27, p. B. M. 10	Landeron-
Arth 20	Escholzmatt 20	Combes, Nl. 20
Bagnes 14, 28	Evolène B. 21	Langenthal 21
Bâle, foire du 25	Flawil, St-G. B.13	La Sagne 8
oct. au 9 nov.	Fraubrunnen 6	Lauenen près
Bauma, Zr.,	Frauenfeld B,6,20	Gstaad 4
M. B. 3, M. 4	Fribourg 13	Laufon, Berne 7
Bellinzona B.8,22	foire aux prov.	Lausanne, B. 8
Beromünster 20	fin sept.-déb.oct.	Le Mouret, Fr. 21
Berthoud, Br. 9	Frutigen, Br.	Lenk, Br. B. 6, 28
Bex, Vd 2, marc.	B. 27 dès 15 h. et	dès 14 h. M. pB. 4
conc. p. B. 16	28; p. B. M. 29	Lenzbourg, B. 30
Bienne 9	Gampel 21	Liestal, B.-c.
Blitzingen 6	Gessenay B. 6, 20	M. B. 22
Boltigen 28	p. B. M. 7, 29	Locle (Le), Nl.
Bremgarten B.13	Gimel, Vd. 6	M.B. veaux P. 14
Brigue 2, 16, 23	Giswil B. 7 dès	Loèche-Ville 7, 28
Brugg, Ar. B. 14	13 h. et 8	Loèche-Souste 14
Bülach, Zr. B. 1	Gossau, St-G.	Lucerne, foire
Bulle, M.B. 15, 16	B. 13	6-18; for. 5-19
Büren, Berne 15	Granges, Sl. M. 3	Malters, Lc. 30
Cernier, Nl. 13	Gränichen, Ar.	Martigny-Bourg,
Chalais, Vl. 17	B. 10	Valais 6 et 20
Château-d'OEx	Grindelwald	Meiringen B. 9
E. 1, M. 2	M. B. 6, B. 29	et 28, M.B. 10, 29
Châtel-St-Denis,	Grosshöchstet-	Monthey 1 et 15
Fr. 20	ten, Berne 29	Montreux (Les
Ch.-de-Fonds 15	Guin, Fr. M. B.20	Planches) M. 31
Chiètres, Fr. 30	Heiden, Ap. E. 10	Morat, Fr. M. pB.1
Coire, foire cant.	Hérisau M. et for.	Moudon, Vd. 27
aux taureaux al-	5, 7. B. M., for. 6	Moutier, Br. 2
pagés 9 et 10	Hitzkirch, Lc. 27	
B. 13 et 29	Hochdorf, Lc. B.2	

Suite page 32

XI ^m MOIS	NOVEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Samedi 45	La Toussaint Lever du Soleil, 7 ¹³	La douleur fortifie. beau Coucher du Soleil, 17 h. 14	Dern. quart. le 5, à 17 h. 19 minutes. Pluie.
2 Dimanche	22. Fête de la Réf., Les Trép.	Elle agit souvent comme la	
3 Lundi	s Hubert	☾, ☾ au péricée douche	
4 Mardi	s Charles	qu'on administre aux	
5 Mercredi	s Zacharie	17 ¹⁹ , ☐ ♀, ♀ ♂ inf. ☉	Nouv. lune le 12, à 20 h. 55 minutes. Neige.
6 Jeudi	s Léonard	♂ ♂, ♂ h, ☐ ♀ pluie	
7 Vendredi	s Achille	☐ ♀ neurasthéniques. Ils	
8 Samedi 46	s Godefroy Lever du Soleil, 7 ²³	poussent des cris en la rece- Coucher du Soleil, 17 h. 05	Prem. quart. le 20, à 23 h. 05 minutes. Pluie.
9 Dimanche	23. s Théodore	☾, ♀ ♂ ♀ vant. Ils en	
10 Lundi	s Triphon	sortent pourtant ra- neige	
11 Mardi	s Martin	♂ ♀, ♂ ♂ h jeunis	
12 Mercredi	s Imier	20 ⁵⁵ , ☉ écl. part. inv.	Pleine lune le 28, à 9 h. 24 minutes. Venteux.
13 Jeudi	s Didace	☾ dans ☐ ♂, ☐ h	
14 Vendredi	s Frédéric	♂ ♀, ♂ ♀, ♀ stationnaire	
15 Samedi 47	s Léopold Lever du Soleil, 7 ³⁵	et régénérés. Lorsque nous Coucher du Soleil, 16 h. 54	
16 Dimanche	24. s Othmar	☾ sommes malheureux, c'est	NOVEMBRE
17 Lundi	s Grégoire	presque toujours parce beau	tire son nom
18 Mardi	s Odon	☾ à l'apogée que, comme	de ce qu'en
19 Mercredi	s^{te} Elisabeth	☐ ♀ des enfants gâtés,	comptant du
20 Jeudi	s Edmond	23 ⁰⁵ , ♂ h, ♂ ♂ pluie	mois de Mars
21 Vendredi	Présentat. N.-D.	☐ ♀ nous [étoile du matin	il était le neu-
22 Samedi 48	s^{te} Cécile Lever du Soleil, 7 ⁴⁴	☐ ♀, ♀ à la pl. gr. élong. O.,	vième mois de
23 Dimanche	25. s Clément	Coucher du Soleil, 16 h. 48	l'année mar-
24 Lundi	s Chrysogone	☉ entre dans ☾ mépri- et	tiale.
25 Mardi	s^{te} Catherine	☾ sans l'abondance de nos	Le 23, le
26 Mercredi	s Conrad	biens et pleurons pour obte-	soleil entre
27 Jeudi	s Jérémie	♂ ♀ nir une chose qui se	dans le signe
28 Vendredi	s Sosthène	☾ dans ☐ h trou-	du Sagittaire.
29 Samedi 49	s Saturnin Lever du Soleil, 7 ⁵³	9 ²⁴ , ☐ ♂, ♂ ♀, vent	Du 1 ^{er} au 30
30 Dimanche	1^{er} Avent, s And.	☐ ♀ ve hors de notre Coucher du Soleil, 16 h. 44	novembre les
		☾, ☾ au péricée atteinte.	jours décrois-
			sent de 73 mi-
			minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Aarberg, Br. pet. B. P. 26	Fribourg — porcs 15	Le Locle B., veaux, P. 11	Sion, tous les sam. pt B
Berne	chaque lundi, veaux.	Lucerne, chaque mardi	Thoune, Berne, p. B.
p. B. chaque mardi.	Herisau, les vendredis	Porrentruy, pt. B. 6 et 27	1, 22 et 29, lundi veaux.
Chaux-de-Fonds 19	Langenthal, Berne,	Schaffhouse 4 et 18	Winterthour 6 et 20
Escholzmatt, Lc. P. 17	chaque lundi veaux.	chaque mardi, porcs.	Yverdon, chaque mardi,
	Langnau, Br. M. pt B. 7		porcs.



Foire du mois de Novembre 1947

Aarau	19	Chaux-de-Fonds,	Messen	3
Aarberg, Br., B.	Nl.	19	Monthey, Vl.	12
Ch. p.B.et M.	12	Chiètres, Fr.	Morat, Fr. M. pB.	5
p. B. et M.	26	Coire B. 18 et	Morges, Vd.	12
Aeschi	B. 3	Cossonay	Moudon, Vd.	24
M. p. B.	4	Couvet, Nl.	Moutier, Br.	6
Affoltern, Zr.	B. 17	Delémont, Br.	Muri, Argovie	11
Aigle, Vaud	15	Dielsdorf, B.P.	Naters, Vl.	12
Altdorf, Uri	B. 5	Echallens, Vd.	Neuveville, Br.	M. 26
M. 6		Eglisau	Niederbipp	5
Alt St-Johann	11	Einsiedeln	Noirmont, Br.	3
Amriswil	B.5,19	Erlenbach, Br.	Nyon, Vaud	6
Andelfingen	12	Flawil, St-G.	Oensingen	24
Anet, Berne	19	Frauenfeld	Ollon, Vaud	14
Appenzell	B.5,19	Fribourg	Olten, Soleure	17
Aubonne, Vd.	4	Frutigen, Br.	Orbe, Vd.	10
Baar	17, M. 16	Gessenay, Br.	Ormont-Dessus	M
Baden, Ar.	4	Gimel, Vaud	B. et marché aux	
Balsthal, M. p. B.	3	Goldau	taurillons	7
Bâle, gr. foire		Gossau, St-Gall	Oron-la-ville	5
du 25 octobre au			Payerne, Vd.	20
9 novembre		Granges, Sl. M.	Pfäffikon Sw.	25
Bellinzona,		Grellingue, Br.	M. 26	
B. 12 et 26		Guin, MB pBP	Pfäffikon, Zr.	4
Berne, oign.	24	Herzogenbuch-	Porrentruy	17
grande foire du		see, Br.	Ragaz, St-Gall	3
23 nov. au 7 déc.		Hochdorf, Lc.	Reconvilier	10
Beromünster	25	Interlaken B.	Reinach, Ar. B.	6
Berthoud	6	M. 19	Rheineck, St-G.	3
Bex, Vaud	6	Landeron - Com-	Riggisberg	28
Bienne, Berne	13	bes, Nl.	Rolle, Vd M. pB.	21
Bischofszell	13	Langenthal	Romont, Fr.	18
Bremgarten, Ar.	3	Langnau, Br.	Saignelégier	4
Brent, Vd.		Laufon, Berne	Sargans 6 et 20	
M. pB.	12	Laupen, Berne	Sarnen, Ow. B.	19
Brienz, Br.	12, 13	Lausanne	dès 13 h. M. B.	20
Brigue, Valais	20	Lenk, Br.	Schaffhouse, B.	
Brugg, Ar.	11	dès 14 heures	4, 18; M. B. P.	11,
Bulle, Fr.	13	Lenzbourg	M. 12; for.	9-16
Büren, Br.	19	Lichtensteig	Schüpheim	
Chaindon, Br.	10	Liestal, B.c.	P. 3, B. M.	12
Cham	26, M. 27	Locle (Le) Nl.	Schwarzenbourg	
Château-d'OEx		M. B. veaux	Br.	20
B. 5, M. 6		Loèche-Souste	Schwyz	17
Châtel-St-Denis,		Martigny-V.		
Fr.	17	Meiringen		

Suite page 32

XII ^{me} Mois	DÉCEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	s Eloi	Quand couvert	Dern. quart.
2 Mardi	s ^{te} Bibiane	nous aurions perdu notre	le 5, à 1 h.
3 Mercredi	s Cassien	♂ h, ☐ ♀ unique brumeux	58 min.
4 Jeudi	s ^{te} Barbe	♂♂, ☐ ♀ bien, il	Brumeux.
5 Vendredi	s Sabbas	158, h stationnaire et	Nouv. lune
6 Samedi	s Nicolas	☾, ☐ ♀ resterait encore le	le 12, à 13 h.
50	Lever du Soleil, 8 ⁰²	Coucher du Soleil, 16 h. 41	29 min. Froid
7 Dimanche	2 ^{me} Av., s Ambr.	bien que nous pouvons faire	Prem. quart.
8 Lundi	Conception	aux autres, et cela neige	le 20, à 18 h.
9 Mardi	s ^{te} Valérie	vaudrait encore la peine de	31 min. Froid
10 Mercredi	s ^{te} Eulalie	☾ dans ☿, ☐ h vivre et	Pleine lune
11 Jeudi	s Damase	♂♂, ☐ ♂ de travail-	le 27, à 20 h.
12 Vendredi	s Epimaque	13 ²⁹ ler. Il faut froid	55 min. Froid
13 Samedi	s^{te} Lucie	avoir beaucoup aimé et beau-	
51	Lever du Soleil, 8 ⁰⁸	Coucher du Soleil, 16 h. 41	
14 Dimanche	3 ^{me} Av., s Nicais.	☾, ♂ ♀ coup pleuré sur	DÉCEMBRE
15 Lundi	s Abram	♂♂ ♀ cette terre pour com-	tire son nom
16 Mardi	s ^{te} Adélaïde	☾ à l'apogée prendre qu'on	de ce qu'il
17 Mercredi	4. Q.-T., s Lazare	peut tout retrouver en Dieu.	était le 10 ^{me}
18 Jeudi	s Gratien	♂ h On n'est jamais froid	mois de l'an-
19 Vendredi	Q.-T., s Némèse	♂♂, ☐ ♀, ☐ ♀	née martiale.
20 Samedi	Q.-T., s Philog.	18 ³¹ médiocre quand	Le 22, à 18 h.
52	Lever du Soleil, 8 ¹⁴	Coucher du Soleil, 16 h. 43	le soleil entre
21 Dimanche	4 ^{me} Av., s Thom.	☾ [de l'hiver, solstice on	dans le signe
22 Lundi	s Flavien	☾ entre dans ♋, commenc.	du Capricor-
23 Mardi	s Dagobert	☐ ♀ a beaucoup de bon sens	ne.
24 Mercredi	s Adam et Eve	☾ dans ☿ et beaucoup de	Jour le plus
25 Jeudi	NOEL	☐ h bons sentiments. Une	court. Com-
26 Vendredi	s Etienne	♂♂, ♀ ♀ fem- froid	commencement
27 Samedi	s Jean	20 ⁵⁵ , ♂♂ ♀ me sans	de l'hiver.
53	Lever du Soleil, 8 ¹⁶	Coucher du Soleil, 16 h. 47	Du 1 ^{er} au 22
28 Dimanche	D. ap. Noël	☾, ☾ au périgée pluie	décembre les
29 Lundi	s Trophime	douceur est aussi méprisable	jours décrois-
30 Mardi	s David	♂ h, ☐ ♀ qu'un beau	sent de 21 mi-
31 Mercredi	s Sylvestre	homme sans courage.	nutes et du
			22 au 31, ils
			croissent de 3
			minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Aarberg, Br., pet. B. P. 31	Fribourg porcs 13	Le Locle B., veaux, P. 9	Schaffhouse 2 et 16
Anet, petit bétail 24	chaque lundi, veaux.	Lucerne, chaque mardi.	chaque mardi, porcs.
Berne	Hérisau, ch. vendredi.	Meiringen, Br. pB. 4	Thoune, Br. p. B. 6 et 27
petit B., chaque mardi	Langenthal, lundi, veaux	Nyon, Vaud 4	lundi veaux.
Chaux-de-Fonds 17	Langnau, M. pet. B. 5	Porrentruy, p.B. 4, 24, 31	Winterthour 4 et 18
Escholzmatt, Lc. P. 15	Lausanne pB. 10	Sion, chaq. samedi, p.B.	Yverdon, ch. mardi, porcs



Foire du mois de Décembre 1947

Aarau	17	Fribourg, foire	Ollon, Vaud	19
Aarberg, Br.		St-Nicolas	Olten, Soleure	15
B., Ch. p. B. M.	10	M. B. Ch. p. B.	Orbe, Vd.	24
p. B. M.	31	Frutigen Br.,	Oron-la-Ville	3
Affoltern, Zr.		B.	Payerne, Vd.	18
B. et P.	15	Granges, Sl.	Porrentruy	15
Aigle, Vaud	20	Grosshöchstetten	Ragaz, St-G.	1
Altdorf	B. 3, 17	Br.	Reichenbach	9
	M. 4, 18	Gstaad	Reinach, Ar.	4
Altstätten	11, 24	Hérisau, App.	Romont, Fr.	16
Amriswil, Th.		Herzogenbuch-	Saignelégier	1
B. 3 et 17		see, Br.	Sargans, St-G.	
Andelfingen	B. 10	Hitzkirch, Lc.		3 et 30
Appenzell		Huttwil, Berne	Schaffhouse	
M. B. 3, B. 17, 31		M., p. B.	B. 2 et 16	
Aubonne, Vd.	2	Interlaken	Schöftland, Ar.	
Bellinzona, Ts.		M.	B. 2	
B. 10 et 24		Kerns, Ow.	Schöpfheim	P. 1
Berne,		dès 13 h. M.	Schwarzenburg,	
Meitschimärit	2	Lachen, Sw.	Br.	18
grande foire, du		Landeron, Nl.	Schwyz	M. 2, B. 9
23 nov. au 7 déc.		Langenthal	Sidwald	B. 11
Berthoud, Br.	26	Langnau, Br.	Sierre, Vl.	1
Bienne	18	Laufenbourg	Sion	20
Bremgarten	15	M.	Soleure	22
Brugg, Ar.	9	Laufon, Berne	Sumiswald, M.	27
Bülach, Zr.	B. 3	Laupen, Br.	Sursee, Lc.	6
Bulle, Fr.	4	Lausanne p. B.	Thoune, Br.	17
Büren, Berne	17	Lenzbourg	Tramelan-Dessus	
Châtel-St-Denis,		Lichtensteig	Br.	9
Fr.	15	Liestal, B. c.	Unterseen	
Chaux-de-Fonds		Locle (Le) Nl.	M. p. B.	5 et 16
	17	M. B. veaux	Uster,	B. 23
Chiètres, Fr.	26	Martigny-Bourg,	Weesen, St-G.	22
Coire gr. foire,		M. B., Pores	Weinfelden	Th.
8 au 13, B. 13, 20		abattus (lard)	M. B. forains	10
Cossonay	26	Meiringen	B. 31	
Delémont, Br.	16	M. p. B.	Wilchingen,	
Dielsdorf, B. P.	24	Monthey	Sh.	P. 15
Dornach, Sol.	9	Morat, Frib.	Willisau	P. M. 22
Echallens		M. p. B.	Winterthour, Zr.	
M. p. B.	22	Morges	B. 4, B. M.	18
Einsiedeln, B.	1	Moudon, Vaud	Yverdon, Vd.	26
Flawil, St-G.	15	Muri, Ar.	Zofingue	18
Frauenfeld, M. B.		Neuveville	Zoug	M. 2
for. 1, M. 2, B. 15		Nyon	Zweisimmen	11

MARS

Winterthour, Zr. B. 6 et 20
Yverdon, Vaud 25
Zofingue, Ar. 13
Zurzach, Ar., M. et porcs 10
Zweisimmen, Br. B., pt. B. et M. 10

AVRIL

Yverdon, Vd. 29
Zofingue, Ar. 10
Zoug M. forains 7
Zweisimmen Br. B. pt B. et M. 1

MAI

St-Gall, M. for. du 10 au 18
St-Imier, Br. 16 (forains)
Sargans, St-G. 6
Sarnen, Ow. B. 13, dès 13 h. M. B. 14

Schaffhouse B. 6, 20 et 27 M. 27 et 28, forains du 26-31
Schœftland, Ar. 1
Schüpfheim, Lc. porcs 5, B. 8
Schwarzenbourg B., pt. B. et M. 8
Schwyz 5
Sembrancher 7
Sentier (Le) 17
Sépey (Le), Vd. 16
Sidwald, St-G. 18
Sierre, Valais 26
Signau, Br. 29
Sion B. 3, 10 et 24
Sissach B. 21
Soleure 12 (for.)
Stalden, Vl. 14
Sumiswald, Br. 9
Sursee, Lc. 26
Thoune 14 et 31
Tourtemagne 12
Tramelan-Des-sus, Br. 7

SUITE DES FOIRES SUISSES

Troistorrents B. 6
Unterseen, Br. M. p. B. 7
Uster, Zr. B. 29
Uznach, St.-G. 10
Vallorbe M. 10
Verrières, Nl. 19
Wattwil, St-G. 3
Weesen, St-G. 1
Weinfelden, Th. M. B. for. 14, B. 28
Wil, St-Gall 6
Willisau, M.P. 29
Winterthour, Zr. M. B. 8, B. 22

Wohlen, Ar. 12
Worb, Br. p. B. 19
Yverdon, Vd. 27
Zofingue, Ar. 8
Zweisimmen, Br. B., p. B., M. 2

SEPTEMBRE

Moudon, Vd. 29
Mouret (Le), Fr. 9
Moutier 4
Muotathal 18
Muri, Ar. B. 1
Oensingen, Sl. 22
Olten, Soleure 1
Orbe, Vd. 8
Ormont-Dessus, Vaud 16
Oron, Vaud 3
Payerne, Vd. 11
Pfäfers, St-G. 24
Planfayon, Fr. gr. moutons 3, M. B. 10
Ponts-de-Martel, (Neuchâtel) 16
Porrentruy 22
Ragaz, St-G. 25
Reconvilier, Br. B., gr. Ch. M. 1
Reichenbach B. 15
dès 13 h. 16, pet. B. M. 17
M. B. pt. B. 27

Reinach, Ar. B. 4
Richensee, Lc. 15
Riggisberg, M. B. p. B., Ch. 26
Romont, Fr. 9
Ryffenmatt, Br. M. B., gr. mout. 4
Saignelégier 2
St-Blaise, Nl. 8
Ste-Croix, Vd. 17
St-Imier B. 19
St-Nicolas, Vl. 26
Schaffhouse B. 2 et 16

Schöffland B. 2
Schüpfheim P. 1
Schwarzenbourg Br. M., B. 18
Schwyz B. 2, 20 exposition 22
Sembrancher 22
Sidwald, B. 18

Sissach, B.-c. B. 24
Soleure 8
Stalden, Vl. 24
Sumiswald 26
Sursee, Lc. 15
Tavannes, Br. 18
Thoune, Br. 24
Tramelan-Des-sus, Br. 17
Trub, Br. B. 4
Unter-Ægeri, Zg. M. 7, M. B. 8
Unterseen M. p. B. 5 et 26
Uster, Zr. B. 25
Val d'Illiez, B. 23
Vättis, St-G. B. 8
Verrières, Nl. 16
Viège, Valais 22
Weinfelden, Th. B. 10 et 24
Wilchingen P. 15
Willisau Lucerne B. P. M grains 25
Winterthour, Zr. B. 4 et 18

Worb p. B. 15
Yverdon, Vd. 30
Zofingue, Ar. 11
Zurzach M.P. 8
Zweisimmen B. 2, p. B., M. 3

OCTOBRE

Muotathal, Sw. 23
Muri, Ar., B. 6
Naters, Valais 15
Nods, Br. B. 13
Nyon, Vaud 2
Oensingen, Sl. 27
Ollon, Vaud 10
Olten, Soleure 20
Orbe, Vd. 13
Ormont-Dessus, Vaud 7 et 30
Oron-la-Ville 1
Orsières B. 2, 16
Payerne, Vd. 16
Planfayon, Fr. 15
Ponts-de-Martel, (Neuchâtel) 27
Porrentruy 20
Ragaz, St-G. 20
Rarogne 25
Reichenbach B. 20 dès 13 h. et 21 M. p. B. 23
Reinach, Ar. 2
Riddes, Vl. 25
Riggisberg 31
Romanshorn, M. et fruits 22
Romont, Fr. 21
Rorschach M. B. 23, M. 24
Saignelégier M. B. p. B., Ch. 6
Sargans 3 et 15
Sarnen B. 1, 21 dès 13 h.; M. B. 22
St-Gall, forains 11 au 19
Ste-Croix, Vd. 15
St-Imier 17

Schaffhouse B. 7 et 21
Schöffland, Ar. 22
Schüpfheim 1 P. 6
Schwarzenbourg Berne 23
Schwarzenegg, 2
Schwyz M. B. ex- position p. B. 13
foire cant. aux taureaux 20
Sentier (Le) 4
Sépey (Le), Vd 10 et 24
Sidwald 2, 23
Sierre, Vl. 6, 27
Signau, Br. 16
Simplon, Vl. B. 3
Sion 4, 11, 18, 31
Sissach B. 29
Soleure 13
Spiez, Br. 13
Stalden, Vl. 8
Stein a/R. 29
Sursee, Lc. 13
Thoune, Br. 15
Tramelan-Des-sus, Berne 15
Trubschachen B. 6
Unterseen, Br. M. p. B. 8 et 31

Uster, Zr. B. 30
Vallorbe M. 18
Les Verrières 14
Vevey, M. p. B. 21
Viège, Vl. 13
Wald, Zr. M. B. 28 M. 29
Wangen S./A. 17
Wattenwil, Br. B. 1
Wattwil, St-G. 18
Weinfelden B. 8 et 29
Wilchingen P. 20
Willisau 20
Winterthour B. 2, 16

Wohlen, Ar. 20
Yverdon, Vaud 28
Zofingue, Ar. 9
Zoug M., forains 6
Zweisimmen B. 7, 29. M. p. B. 8, 30

NOVEMBRE

Sépey (Le), Vd. 25
Sidwald, St-G. 13
Sierre, Vl. M. B. 24 M. 25
Signau, Br. 20
Sion 8 et 15
Sissach, B.-c. 12
Soleure 10
Stalden, Vl. 14
Stans B. 11 (dès 11 h.), M. B. 12
Sumiswald, Br. 7
Sursee, Lc. 3
Thoune, Br. 12
Tramelan-Dessus Br. 11
Travers, Nl. M. 1
Trubschachen Br. p. B. P. 24
Unterseen M. p. B. 19
Uster, Zr. M. B. 27, M. 28
Uznach, St-G. 22
Vevey, M. p. B. 25
Viège, Valais 12
Weinfelden, Th. M. B. 12, B. 26
Wil, St-Gall 18
Wilchingen M. B. P. 17
Willisau 27
Winterthour M. B. 6, B. 20
Worb, Br. p. B. 17
Yverdon, Vd. 25
Zofingue, Ar. 13
Zurzach, Ar. M. P. 3
Zweisimmen B. 18 p. B. M. 19

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie le samedi
Aarberg, Berne, le mercredi
Aigle, Vaud, le samedi
Altstätten, St-Gall le jeudi
Appenzell, mercredi, si fête vendr.
Aubonne, Vaud, mardi et samedi
Baden, Argovie, mardi et samedi
Bâle, tous les jours, vendredi mar- ché aux poissons.
Balsthal, Soleure le vendredi
Bellinzona, le samedi
Berne, le mardi et samedi ; mardi marché au blé et au bétail samedi, fleurs et légumes,
Berthoud, Berne le jeudi

Bex, Vaud le jeudi
Bienne, Br., mardi, jeudi, samedi
Brassus Vaud le samedi
Brigue le jeudi
Bulle, le jeudi, si fête le mercredi
Buren, Berne, le mercredi
Carouge, Ge. mercredi et samedi
Château-d'Œx, jeudi, si fête mercr.
Châtel-St-Denis, Fribourg lundi
Chaux-de-Fonds, mercredi et samedi, grand marché.
Cossonay, Vd., mardi et vendredi
Delémont, le mercredi et samedi
Echallens, Vaud, le jeudi, marché aux grains, si fête, mercredi

Estavayer, Fribourg, le mercredi
Fribourg le lundi, veaux le mardi, mercredi et samedi.
Genève, tous les jours, mercredi et samedi vict.
Gessenay, Berne le vendredi
Gimel, Vaud le samedi
Grandson le mercredi et samedi le mardi (du 1^{er} juin au 31 oct.)
Granges, Soleure le vendredi
Langenthal, Berne, lundi et mardi petit bétail.
Langnau, Berne le vendredi, le lundi, veaux
La Tour de Peilz, le lundi et jeudi

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES (Suite)

Laupen, Berne	le lundi	Nidau, Berne	le lundi	Sentier (Le), Vaud	le jeudi
Lausanne, Bd de Grancy, lundi et jeudi, légumes; Av. d'Echallens et Chailly, mardi, vendredi, légumes; mercredi et samedi gd marché; le lundi matin petit bétail (après Pâques et Pentecôte, le mardi au lieu du lundi).		Noirmont, Berne	le mardi	Sion, Valais	le samedi
Liestal, Bâle, mardi et vendredi		Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi		Soleure	mercredi et samedi
Locle (Le), Nl. samedi, si fête vend.		Olten, Soleure, jeudi et samedi		Sonvilier, Berne	le vendredi
Lucens, Vaud	le samedi	Orbe, Vd., lundi marc. aux grains.		Tavannes	mercredi et samedi
Lucerne,	mardi et samedi	Ormont-dessous	le mardi	Thoune, le samedi p. B. sauf les samedis qui précèdent et suivent les foires; le lundi veaux; le mercredi légumes.	
Martigny-Bourg et Ville, le lundi		Ormont-dessus	mardi et vendredi	Tramelan-Dessus	le vendredi
Meiringen, Berne	le jeudi	Payerne, jeudi et samedi matin		Vallorbe, Vaud	le samedi
Monthey, Valais	le mercredi	Porrentruy, Berne	le jeudi	Versoix, Genève, mardi et vendredi	
Montreux, lundi, merc., vendredi.		Rolle, Vaud, vendredi, si fête	jeudi	Vevey, Vd., le mardi et le samedi	
Morat, Fr.	mercredi et samedi	Romont, Fr. le mardi, si fête	lundi	Villars s/Ollon, mardi et samedi	fruits et légumes.
Morges, Vaud	le mercredi,	Rorschach, St-Gall, le jeudi	mar-	Wil, St-Gall	chaque mardi
le samedi, marché aux grains.		ché aux grains.		Yverdon, Vaud	mardi et samedi
Moudon, Vaud, lundi, marc. grains		Saanen (Gessenay) p. B. vendredi		mardi gr. marché et aux grains	
Moutier, Berne, mercredi et samedi		Saignelégier, Berne	le samedi	Zofingue, Ar.	le samedi matin
Neuchâtel,	mardi, jeudi, grand	Ste-Croix, Vd., mercredi et samedi		Zoug, mardi, sam. marc. aux grains	
Neuveville, Berne	le samedi	St-Gall, le samedi, légumes.		Zurich, le mardi; le vendredi	gd
		St-Gingolph,	le samedi	marché aux grains, en ville, et	
		St-Imier, le mardi et le vendredi		au bétail à Unterstrass.	
		St-Maurice, Valais	le mardi	Zweisimmen, Br. le jeudi (sans B.)	
		Schaffhouse,	le mardi, porcs		
		Schwyz,	le samedi		
		Sierre, Vl, mardi, le vendredi			
		B., pt. B., si fête	le jeudi.		

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1947

(Etablies d'après les règles pratiquées jusqu'à présent et publiées sous toutes réserves.)

JANVIER	Montmélian 27	Ballaison, H.-S. 3	Montriond 17	Arbois, Jura 4	Grésey, Savoie 20
Aix-les-Bains 2, 13	Morteau, D. 7. Bé-	Baume - les - Da -	Morteau, Doubs 4	Arinthod, Jura 4	Jussey, H.-Sne 25
Amancey, Dbs. 2	tail t ^s les mardis	mes, Dbs. 6, 20	B. ts. les mardis	Aromas, Jura 8	Le Biot, H.-S. 15
Aoste, gr. march.	Morzine, H.-S. 27	Belfort CBM 3, 17	Moûtiers, S. 24	Baume - les - Da -	Le Deschaux 19
art. en bois 31	Moûtiers, S. 13, 27	Besançon, Dbs. 10	Mulhouse P. 4	mes, Dbs. 6, 20	Les Gets, S. 24
Arbois, Jura 7	Mulhouse P. 7	Bletterans, J. 18	B. chaque lundi	Belfort, B., ch.	L'Isle, Doubs 17
Arinthod, Jura 7	B. chaque lundi	Boège, H.-S. 25	Orchamps, J. 12	M., 3 et 17	Lons-le-Saunier 6
Baume - les - Da -	Poligny, Jura 27	Bons, H.-S. 3	Pérouge, Ain 1	Bellevaux, H.-S. 31	Lullin, H.-S. 25
mes, Dbs. 2, 16	Pontarlier, 9, 23	Bouclans, Doubs 5	Poligny, Jura 24	Besançon, Dbs. 10	Maîche, Doubs 20
Belfort, H ^t -Rhin	ch. lundi marc.	Bourg, Ain B. 5, 19	Pontarlier 13, 27	Bletterans, J. 18	Mieussy B. 20
B.Ch. M. 6 et 20	Pont - du - Bourg,	Chalons/Saône 14	march. ch. jeudi	Boège 11 et 20	Mirecourt 10, 24
Besançon, Dbs. 13	Ain B. 29	cuir, sauvag. 27	Pont-de-Roide, 4	Bonneville 14	Montbéliard, D. 25
Bletterans, J. 21	Pont de Roide 7	Champagnole 11	Pont-St-Martin,	Bons, H.-S. 3	Montfleur, J. 22
Bons, H.-S. 6	Pont-St-Martin,	Chaumergy, J. 8	Aoste B. 1	Bouclans, Dbs 5	Montriond 3
Bourg, Ain B. 15	Aoste B. 4	Clerval, Doubs 11	Rigney, Doubs 4	Bourg B. 5 et 19	Morteau, Dbs. 4
Chalon s/Sne 10	Rigney, Doubs 7	Cluses, H.-S. 17	St-Amour, J. 1	Chalon s/Sne 14	B. tous les mardis
Champagnole 14	St-Amour, Jura 2	Coligny, Ain 18	St-Claude, J. 8	Champagnole 11	Morzine, H.-S. 17
Chaumergy, J. 14	St-Claude, Jura 11	Collonges-Fort	St-Jean de Mau-	Châtillon, Ao. 24	Moûtiers, S. 10, 24
Clerval, Dbs. 14	St-Jeoire, 6 et 17	de l'Ecluse, A. 15	rienne, S. 15	Chaumergy J. 8	Mulhouse P. 4
Coligny, Ain 21	St-Laurent, Ain 4	Cruseilles, B. 5	St-Paul, H.-S. 3	Chevenoz B. 26	B. chaque lundi
Cruseilles B. 8	St-Vit, Doubs 15	Delle, H.-R. 10	St-Trivier-de	Clerval, Doubs 11	Orchamps, J. 12
Delle, H.-R. 13	Salins, Jura 20	Dôle, Jura 13	Courtes, Ain 10	Cluses 3 et 31	Poligny, Jura 24
Dôle, Jura 9	Sallanches 11	Donnas, Ao. M. 1	St-Vit, Doubs 19	Coligny, Ain 18	Pontarlier 13, 27
Donnas, Ao. M. 31	Sancey-le-Grand,	Ferrette, H.-R. 4	Salins, Jura 17	Cruseilles B. 5	Pont - du - Bourg,
Evian-les-Bains 6	Doubs 22	Fraisans, Jura 5	Samoëns, H.-S. 5	bœufs gras 26	Ain B. 15
Ferrette, H.-R. 7	Sellières, Jura 8	Gaillard, H.-S. 15	Sancey-le-Grand,	Delle, H.-R. 10	Pont-de-Roide,
Gaillard, H.-S. 15	Taninges 7, 16	Gendrey, Jura 6	Doubs 26	Dôle, Jura 13	Doubs 4 et 18
Grenoble, Isère 22	Thonon, H.-S. 2	Gex, Ain 4	Sellières, Jura 12	Douvaine, H.-S. 28	Pont-St-Martin
mardi, vendr. B	Valence, Dr. 3;	Grenoble, chaque	Taninges 6, 20	Draillant H.-S. 12	B. 1, 26
L'Isle, Doubs 20	B. 6 et 20	mardi, vendr. B.	Tervai, Jura 10	Evian 3	Rigney, Doubs 4
Jussey, H.-Sne 28	Vercel, Doubs 6	Jussey, H.-Sne 25	Thonon, H.-S. 6	Ferrette 4 et 18	Rupt, Vosges 19
Le Deschaux, J. 15	FEVRIER	Le Deschaux 19	Valence, B. 3, 17	Fraisans, Jura 5	St-Amour, J. 1
Les Echelles 21	Aiguebelle, S. 13	L'Isle, Doubs 17	Vercel, Doubs 3	Gaillard, H.-S. 21	St-Claude, J. 8
Lons-le-Saunier 2	Amancey, Dbs 6	Lons-le-Saunier 6	Viry, H.-S. 14, 28	Gex, Ain 1 et 25	St-Félix, B. 1
Maîche, Dbs. 16	Amphion, H.-S. 17	Maîche, Doubs 20	Viuz-en-Sallaz, 4	Grenoble B. 29, gr.	St-Genis Pouilly,
Mégève, H.-S. 3	Aoste, Italie 4	Mirecourt 10, 24	MARS	foire du 29 mars	Ain 10
Mirecourt, 13, 27	Arbois, Jura 4	Montbéliard, D. 25	Amancey, Dbs. 6	au 12 avril, ch.	S'Jean-d'Aulph
Montbéliard, D. 28	Arinthod, Jura 4	Montfleur, J. 20	Amphion, H.-S. 17	maid. vend. B.	H.-S. 1, 28

Abréviations. — Foires étrangères : Fr. (France). — D. ou Dbs. (Doubs). — Dr. (Drôme). — H.-R. (Haut-Rhin). J. (Jura). — H.-S. (Haute-Savoie). — H. Sne (Haute-Saône). — S. (Savoie). — Ao. (Aoste).

St-Jean de Mau- rienne S. 28	du 29 mars au 12 avril ;	Sellières, Jura 9	Ferrette, H.-R. 6	Rochette, Savoie	Clerval, Doubs 10
St-Trivier-de- Courtes, Ain 17	B. mardi, vendr.	Seytroux, H.-S. 30	Féternes, H.-S. 1	B. tous les mercr.	Cluses, H.-S. 9
St-Vit, Doubs 19	Grésy, Savoie 25	Taninges, H.-S. 24	Flumet, S. 20	Rumilly, S. 14	Coligny, Ain 17
Salins, Jura 17	Groisy - le - Plot, Hte-Saône 14	Thonon, H.-S. 3	Fraisans, Jura 7	St-Amour, J. 3	Crest-Voland 21
Sallanches 1, 22	Habère-Lullin 9	Ugine, Savoie 19	Frangy, H.-S. 3	St-Claude, J. 10	Cruseilles B. 4
Sancey, Doubs 26	Jussey, H.-Sne 29	Vacheresse B. 22	Gaillard, H.-S. 16	St-Genis, Ain 22	Delle, H.-R. 9
Sellières, Jura 12	La Roche, H.-S., foire autos et	Vailly, H-S B. 28	Gex, foire-con- cours (date var.)	St-Jean d'Aulph 28	Dôle, Jura 12
Taninges 6, 20	mach. agr. ex- position comm.	Valence B. 7, 21	durée trois jours	St-Jean de Gonv. 8	Donnas, Aoste 4
Thônes 17 et 29	du 25 au 29.	Valpelline, B. 16	Gignod, Ao. B. 5	St-Jean-de-Mau- rienne 30, 31	Doucier, J. 16
Thonon, H.-S. 6	Le Biot, H.-S. 10	Vercel, Dbs. 5, 7	Grand - Bornand H.-S. 7, 21 et 28	St-Laurent 3, 20	Douvaine, H.-S. 7
Valence, Drôme 3	Le Deschaux 16	MAI	Grenoble B. mar- di et vendredi	St-Vit, Doubs 21	Draillant 1 et 15
B. 17	L'Isle, Doubs 21	Abbevilliers 20	Hôpitaux - Neufs, Doubs 19	Salins, Jura 19	Favergeres 4
Vercel, Dbs. 3	Le Lyaud, H.S. 28	Abondance 27	Issime, Aoste 2	Sallanches 3, 24	Ferrette, H.-R. 3
Villers-Farlay 29	Les Echelles 8	Aiguebelle B. 6	Jougne, Doubs 26	Samoëns, H.-S. 7	Flumet 3
Ville-du-Pont 5	Les Houches 15	Aix-les-Bains 3	Jussey, H.-Sne 27	Sancey-le-Grand, Doubs 28	Fontainemore, Aoste p. B. 2
Vinzier, H.-S. 31	Les Rousses, J. 21	Albertville 1, 15	La Baume, H-S 16	Sciez, H.-S. 21	Fraisans, Jura 4
Vulbens-au-Vua- che, H.-S. 16	Lons-le-Saunier 3	Allinges B. 28	La Clusaz H.-S. 31	Segny, Ain 20	Gaillard, H.-S. 11
AVRIL	Maïche, Doubs 17	Amancey, Dbs. 1	La Vernaz (Jotty) H.-S. B. 5	Sellières, Jura 14	Gendrey, Jura 5
Abondance 21	Mégève, H.-S. 4	Antey-Saint-An- dré, Ao. B. 4	Le Châble, H.-S. 1	Servoz, H-S. 26	Gex, Ain 2
Aiguebelle, S. 8	Mirecourt - Vos- ges 14, 28	Aoste 12 et 26	Le Deschaux 21	Taninges, H-S. 8	Grd - Bornand 11
Aime, S. 24	Montbéliard, D 29	Arbois, Jura 6	Les Echelles 27	Thoiry, Ain 30	Grenoble B. mardi, vendr.
Amancey, Dbs 3	Montfleur, J. 23	Arinthod, Jura 6	Les Fourgs, D. 20	Thônes, S. 5 et 17	Grésy, Savoie 24
Aoste, g. marché 1	Montmélian 28	Aromas, J. 8	Les Rousses 26	Thonon, H.-S. 1	Jussey, H.-Sne 24
Arbois, Jura 1	Morteau, Dbs. 1	Ayas, Aoste 20	L'Isle, D. 19	Ugine, S. 12	La Clusaz, H.-S. 2
Arinthod, Jura 1	B. ts. les mardis	Baume - les - Da- mes, Dbs. 1, 16	Lons-le-Saunier 1	Valence 3 B. 5, 19	La Roche, H.-S. chevaux 19
Baume - les - Da- mes, Dbs. 3, 17	Moûtiers S. 7	Belfort Ch. B. M. 5 et 19	Lugrin, H.-S. 3	Vercel, Doubs 5	La Rochette, H.-S. 4, 11, 18
Belfort, H ¹ -Rhin B., Ch., M. 7, 21	Mulhouse P. 1	Belleaux B. 26	Lullin, H.-S. 14	Verrayes, Ao. B 24	Verres, Piém. 29
Belvoir, Doubs 3	B. chaque lundi	Bernex, H.-S. 14	Maïche, Dbs. 16	Ville-du-Pont 17	Villers-Farlay 30
Bernex, H.-S. 14	Nus, Aoste 24	Besançon, Dbs. 12	Marignier 7 et 21	Viuz-en-Sallaz 5	
Besançon, Dbs. 7	Orchamps, J. 9	Bletterans, J. 20	Mégève, H.-S. 26	JUIN	Abondance 6
Bletterans, J. 15	Passy, H.-S. 21	Boège, H.-S. 13, 27	Mégevette 16	Aiguebelle, S. 6	Aime, Savoie 3
Boège, H.-S., 1, 29	Pérouge, Ain 19	Bois-d'Amont, Jura B. M. 19	Messery-ESSERT, 5	Aix-les-Bains 6	Albertville 12, 26
Bonneville, H.S. 1	Petit-Bornand 8	Bonnevaux 2	Mieussy B. 20	Amancey, J. 5	Arbois, Jura 3
Bons, H.-S. 7	Poligny, Jura 8	Bonneville 13, 27	Mirecourt 12, 26	Arinthod, Jura 3	Aromas, J. 9
Bouclans, Dbs. 2	Pontarlier 10, 24	Bons, H.-S. 5	Montbéliard, D 27	Baume - les - Da- mes, Dbs. 5, 19	Belfort 2 et 16
Bourg B. 2 et 16	ch. jeudi marché	Bouclans, Doubs 7	Montmélian, tous les lundis.	Besançon 9	Bletterans, J. 17
Brusson, Aoste 7	Pont-de-Roide, 1	Bourg, Ain B. 7, 21	Montriond, H-S 7	Boège, H-S. 10, 24	Bons, H.-S. 2
Cercier, H.-S. 15	Pont-St-Martin, Aoste, B. 5	Cernex, H.-S. 19	Morez, Jura 5	Bouclans, Dbs. 4	Bourg B. 4 et 18
Challand-S ¹ -An- selme, Ao. 21, 22	Rigney, Doubs. 1	Chalon s/ S. 9	Morgex, Aoste 22	Challand-St-An- selme, Ao. 13	Chalon s/S.
Chalon s/ S. 11	Rumilly, H.-S. 3	Chambave, Ao. 26	Morillon B.M. 12	Foire-exposition du 9 au 16. B. 13	Foire de la St- Jean du 23 juin au 23 juillet.
Champagnole 8	St-Amour, J. 5	Chamonix, Mul. et Chevaux 16	Morteau, Dbs. 6	Sauvagnes 25	St-Claude, J. 9
Chaumergy, J. 12	St-Claude, J. 12	Champagnole 13	B. ts. les mardis	Chambave, Ao. 4	St-Genis-Pouilly, Ain 10
Clerval, Dbs. 8	St-Félix, S. 15	Chapelle-d'Abon- dance (La) B. 16	Moûtiers, S. 19	Champagnole 10	St-Gervais, HS 10
Cluses, H.-S. 14	St-Genis, Ain 10	Châtillon, Ao. 6	Mulhouse P. 6	Châtillon, Ao. 12	St-Jean-de-Mau- rienne 21, 22
Coligny, Ain 15	St-Gervais, H.-S. 7	Châtillon, H.-S. B. 31	B. chaque lundi	Reignier, H.-S. 10	
Collonges-Fort de l'Ecluse, A. 23	St-Jean d'Aulph, 9	Chaumergy, J. 10	Mulhouse-Dor- nach 18, 19, 24, dès 18 h., 25	Reyvroz B. 20	
Combloux, H-S 15	St-Jeoire 1 et 11	Chevenoz, H-S. 7	Nus, Aoste 19	Rigney, Doubs 6	
Cruseilles B. 2	St-Laurent, Ain 5	Clerval, Doubs 13	Orchamps, J. 14		
Delle, H.-R. 14	St-Paul, H.-S. 29	Cluses, H.-S. 26	Perrignier 10		
Dôle, Jura 10	St-Pierre, Ao. 30	Coligny, Ain 20	Poligny, J. 26		
Doucier, Jura 16	St-Trivier-de- Courtes, Ain 7	Constance 4 au 10	Pontarlier 8, 22		
Favergeres, 2 et 16	St-Vincent, Ao. 28	Côte d'Arbroz, H.-S. 9 et 23	Pont-de-Bourg Ain B. 18		
Ferrette, H.-R. 1	St-Vit, Doubs 16	Cruseilles B. 7	Pont-de-Roide 6		
Flumet 8, 22	Salins, Jura 21	Delle, H.-R. 12	Pont-St-Martin, Ao. 3, 19		
Fraisans, Jura 2	Samoëns, H.-S. 2	Dôle, Jura 26-30	Reignier, H.-S. 10		
Gaillard, H-S. 21	Sancey-le-Grand, Doubs 23	Evian, H.-S. 12	Reyvroz B. 20		
Gendrey, Jura 3	Scionzier, H.-S. 30	Favergeres 21	Rigney, Doubs 6		
Gex, Ain 28		Fenis, Aoste 7			
Grenoble, gr. foir.					

St-Jeoire, 6 et 20	Grésy, Savoie 1	Jura (M. 18	St-Jean-de-Mau-	Clerval, Doubs 9	Pont-St-Martin,
St-Laurent, Ain 7	Habère-Lullin 10	Bons, H.-S. 4	rienne, S. 27	Cluses, H.-S. 15, 29	Aoste B. 6
St-Trivier-de	Jussey, H.-Sne 29	Bouclans, Dbs. 6	St-Laurent 2, 9	Coligny, Ain 16	Rigney, Doubs 2
Courtes, Ain 2	Le Deschaux 16	Bourg, Ain B. 6, 20	St-Pierre-de-Ru-	Collonges-Fort	St-Amour, Jura 6
St-Vincent, Ao. 4	La Roche-sur-	Cercier, H.-S. 27	milly, H.-S. B. 23	de l'Ecluse, A. 1	St-Claude, J. 13
St-Vit, Doubs 18	Foron, Ch. 3	Chalon s/S. B. 8	St-Trivier-de-	Combloux, H.-S. 28	St-Félix, S. B. 18
Salins, Jura 16	Les Echelles S. 29	Champagnole 12	Courtes, Ain 18	Courmayeur 5, 29	St-Genis-Pouilly,
Sallanches 14	L'Isle, Doubs 21	Chaumergy, J. 9	St-Vit, Doubs 20	Côte d'Arbroz, 29	Ain 20
Samoëns 4 et 18	Lons-le-Saunier 3	Clerval, Doubs 12	Salins, Jura 18	Cruseilles B. 3	St-Gervais, HS 14
Sancey-le-Grand,	Maïche, Doubs 17	Cluses, H.-S. 11, 25	Sallanches 2, 23	Delle, H.-Rhin 8	St-Jean d'Aulph
Doubs 25	Maxilly B. 22	Coligny, Ain 19	Sancey-le-Grand,	Dôle, Jura 11	H.-S. 18
Sellières, Jura 11	Mirecourt 14, 18	Cruseilles B. 6	Doubs 27	Doucier, Jura 16	St-Jean-de-Mau-
Strasbourg, foi-	Montbéliard, D. 29	Delle, H.-R. 11	Sciez, H.-S. 23	Favergeres 10	rienne, S. 13
re-kermesse du	Morteau 1	Dôle, Jura 14	Sellières, Jura 13	Ferrette, H.-R. 2	St-Jeoire 2 et 12
21 juin - 13 juil.	B. les autr. mard.	Douvaine, H.-S. 4	Taninges 7, 28	Filinges, H.-S. 9	St-Laurent 6, 29
Taninges 12, 26	Moûtiers, S. 7	Draillant, H.-S. 4	poulains 11	Fraisans, Jura 3	St-Trivier-de-
Tervai, Jura 9	Mulhouse P. 1	Evian, H.-S. 4	Tervai-le-Châ-	Gaillard, H.-S. 29	Courtes, Ain 22
Thônes, H.-S. 2, 14	B. chaque lundi	Favergeres 27	teau, Jura 18	Gex, Ain 9	St-Vit, Doubs 17
Thonon, H.-S. 5	Orchamps, J. 9	Ferrette, H.-R. 5	Thônes, 18 et 30	Gignod, Ao. B. 13	Salins, Jura 15
Valence B. 2, 16	Poligny, Jura 28	Féternes B. 16	Thonon, H.-S. 7	Gd-Bornand 22	Sallanches 20
Vercel 2	Pontarlier 10, 24	Fillinges B. 11	Ugine, S. 11 et 25	Grenoble, mardi	Samoëns, H.-S. 29
Vinzier, H.-S. 30	M. t ^s les jeudis	Flumet, S., poul. 1	Vacheresse B. 30	et vendredi B.	Sancey-le-Grand,
Viry, H.-S. 24	Pont-de-Roide 1	Fraisans, Jura 6	Valence 26, B. 4, 18	Grésy s/Isère, S.	Doubs 24
Vulbens-au-Vua-	Pont-St-Martin	Gaillard, H.-S. 29	Vercel, Dbs 4	gr. B. 16	Scionzier, H.-S. 17
che, H.-S. 7	Ao. B. 5	Gendrey, Jura 7	Ville-du-Pont 13	Hôpitaux-Neufs,	Sellières, Jura 10
JUILLET	Rigney, Doubs 1	Gex, Ain 5	Villers-Farlay 30	Doubs 27	Servoz, H.-S. 19
Aiguebelle B. 1	St-Amour, Jura 5	Gd-Bornand 13	Vinzier, H.-S. 5	Jussey, H.-Sne 30	Sixt, Faucigny 16
Albertville, S. 10	St-Claude, J. 12	Grenoble, Isère	Viry, H.-S. 16	La Clusaz 15, 16	Taninges, H.-S. 11
Amancey, J. 3	St-Jeoire, H.-S. 11	15 au 31. B. 16 et	Vulbens-au-Vua-	Lajoux, Jura 15	Termignon S. B. 30
Arbois, Jura 1	St-Laurent, Ain 5	t ^s mardis, vendr.	che, H.-S. 24	Larringes, H.-S. 26	Thollon, H.-S. B. 29
Arinthod, Jura 1	St-Paul, H.-S. 26	Jougne, Doubs 25	SEPTEMBRE	La Thuile, Ao. 6	Thônes, H.-S.
Baume - les - Da-	St-Trivier-de-	Jussey, H.-Sne 26	Aiguebelle B. 2	La Vernaz B. 29	poulains 22, 23
mes 3 et 17	Courtes, Ain 21	La Roche, H.-S.,	Aime, S. 7, 8	Le Deschaux 17	Thonon, H.-S. 4
Belfort Ch. B., M.	St-Vit, Doubs 16	chevaux 7, 21	Aix-les-Bains	Les Echelles M. 9	Vailly, H.-S. B. 20
7 et 21	Salins, Jura 21	Le Deschaux 20	15 et 23	Les Gets, H.-S. 9	Valence B. 1, 15
Bellevaux, H.-S.	Sallanches 5	L'Isle, Doubs 18	Albertville 27	Les Houches 12	Valgrisenche,
Poulains 12	Sancey-le-Grand,	Lons-le-Saunier 7	Amancey, Dbs 4	Les Rousses B. 24	Aoste B. 22
Besançon, Dbs. 7	Doubs 23	Maïche, Dbs 21	Arbois, Jura 2	Liliane, Ao. 30	Vallorcine B. 19
Bletterans, J. 15	Sellières, Jura 9	Mégève, H.-S.,	Arinthod, Jura 2	L'Isle, Doubs 15	Valpelline, B. 15
Boège, H.-S. 8, 29	Strasbourg, foi-	poulains 2, 4	Aromas, Jura 8	Lons-le-Saunier 4	Vercel, Doubs 1
Bonneville 8, 22	re-kermesse du	Mieussy B. 20	Ayas, Aoste 13	Lullin, H.-S., 29	Vinzier, H.-S. 23
Bons, H.-S. 7	21 juin - 13 juil.	Mirecourt 11, 25	Ballaison, H.-S. 15	Maïche, Doubs 18	Viuz-en-Sallaz 15
Bouclans, Dbs 2	Taninges 24	Montbéliard D. 26	Baume - les - Da-	Marin près Tho-	OCTOBRE
Bourg B. 2 et 16	poulains 15	Montfleur, J. 13	mes, Dbs. 4, 18	non, B. 9	Abondance, H.-S.
Chalon-s/Sne 11	Thonon, H.-S. 3	Morteau 5	Mégève 5, 6, 26	Mégève, H.-S. 26	4
Foire de la St-	Valence 3, B. 7, 21	B. ts. les mardis	Mégevette, H.-S. 26	Mirecourt 8, 22	Aiguebelle B. 7
Jean du 23 juin	Vercel, Doubs 7	Mulhouse P. 5	Mirecourt 8, 22	Montbéliard D. 30	Aime, S. 6
au 23 juillet.	Ville du Pont 2	B. chaque lundi	Montbéliard D. 30	Montfleur, J. 9	Albertville, S. 16
Champagnole 8	Viuz en Sallaz 7	Orchamps, J. 13	Bernex-Abon-	Montmélian, S.	Amancey, Dbs. 2
Chaumergy, J. 12	AOUT	Poligny, Jura 25	dance, H.-S. 30	9, 22 et 29	Antey-Saint-An-
Clerval, Doubs 8	Aiguebelle 21, B. 5	Pontarlier 14, 28	Besançon, Dbs. 8	Morgex, Aoste 30	dré, Ao. B. 2
Coligny, Ain 15	Albertville, S. 7	Pont-du-Bourg,	Bletterans, J. 9	Morteau, Dbs 2	Aoste 13 et 27
Delle, H.-R. 14	Allinges, S. B. 17	Ain B. 20	Boège, H.-S. 2, 23	B. t ^s les mardis	Arbois, Jura 7
Dôle, Jura 10	Amancey, Dbs 7	Pont-de-Roide 5	Bonne s. M, H.-S. 4	Moûtiers 11, 12, 22	Arinthod, Jura 7
Doucier, Jura 16	Andilly, H.-S. 21	Pont St-Martin	Bonneville 9, 23	Mulhouse P. 2	Aymaville, Ao. 4
Evian, H.-S. 7	Arbois, Jura 5	Ao. B. 2	Bons, H.-S. 1	B. chaque lundi	Baume - les - Da-
Favergeres 16, 30	Arinthod, Jura 5	Rhêmes, Notre-	Bouclans, Dbs 3	Novel, H.-S. B. 24	mes, Dbs 2, 16
Ferrette, H.-R. 1	Aromas, Jura 8	Dame, Ao. B. 25	Bourg, Ain B. 3, 17	Nus, Aoste 1	Belfort B. Ch. M.
Flumet, H.-S. 1, 15	Baume - les - Da-	Rigney, Doubs 5	Brusson, Ao. 23	Orchamps, J. 10	6, 20
Fraisans, Jura 2	mes, Dbs. 7, 28	Rumilly, H.-S. 28	Challant, Aoste 20	Passy, H.-S. 24	Bellevaux B. 9
Gaillard, H.-S. 11	Beaume, Dbs. 13	St-Amour, J. 2	Chalon s/S. 12	Poligny, Jura 22	Besançon 13
Gex, Ain 1	Belfort, H.-R. 4, 18	St-Claude, J. 9	Chamonix 30	Pontarlier 11, 25	Bletterans, J. 21
Grand - Bornand,	Besançon 11	St-Félix, S. B. 30	Champagnole 9	ch. jeudi marché	Boège, H.-S. 7, 29
B. M. poulains 30	Bletterans, J. 19	St-Genis, Ain 20	Chapelle d'Abon-	Pont-de-Roide 2	Bois d'Amont
Grenoble,	Boège, H.-S. 12, 22	St-Jean-d'Aulph,	dance, H.-S. B. 13	Pont-du-Bourg,	B. et M. 6
B. mardi, vendr.	Bois d'Amont,	H.-S. 29	Châtel d'Abond.,	Ain B. 18	Bons, H.-S. 6
			H.-S. B. 12		

Bouclans 1	La Salle, Aoste 11	St-Vit, Doubs 15	Ferrette, H.-R. 4	St-Vit, Doubs 19	Fraisans, Jura 3
Bourg, Ain B 1, 15	La Vernaz B. 8	Salins, Jura 20	Flumet, H.-S. 4, 18	Salins, Jura 17	Gaillard, H.-S. 8
Brusson, Aoste 23	Le Biot, H.-S. 20	Sallanches 11, 25	Fraisans 5	Sallanches 15	Gendrey, Jura 4
Cernex, H.-S. 27	Le Châble, H.-S. 2	Samoëns, H.-S. 22	Gaillard, H.-S. 8	Sancey-le-Grand, Doubs 26	Grenoble, mardi et vendredi B.
Challand-St-Anselme, Ao. B. 8	Le Deschaux 15	Sancey-le-Grand Doubs 22	Gignod, Ao. B. 10	Scionzier, H.-S. 26	Jussey, H.-Sne 30
Chalon s/Saône 10 et 30	Le Lyaud, H-S 15	Segny, Ain 30	Grand - Bornand, H.-S. 7 et 19	Sellières, Jura 12	La Roche 11, B. 24
Chambave 15, 24	Les Fourgs, D. 21	Sellières, J. 8	Grenoble, mardi et vendredi B.	Taninges 6 et 20	La Rochette, S. 3
Chamonix, H.-S. 25	Les Gets, H.-S. 24	Septmoncel, J. 10	Grésy, Savoie 20	Tervai, Jura 8	Le Biot, H.-S. 6
Champagnole 14	Les Houches 18	Seytroux, H.-S. 30	Jussey, H.-Sne 25	Thônes 17 et 29	Le Deschaux 17
Chapelle d'Abondance, H-S, B. 29	Les Rousses 24	Taninges 2 et 16	La Rochette, H.-S. 12, 19 et 26	Thonon, H.-S. 6	L'Isle, Doubs 15
Châtillon, Ao. 7	L'Isle, Doubs 20	Thoiry, Ain 25	La Salle, Ao. 11	Ugine, S. 3 et 17	Lons-le-Saunier 4
Chaumergy, J. 11	Lons-le-Saunier 2	Thônes, H.-S. 4	Le Biot, H.-S. 21	Vacheresse, H.-S. 26	Maiche, Doubs 18
Chevenoz, H.-S. 22	Maiche, Doubs 16	Thonon, H.-S. 2	Le Deschaux 19	Valence 6, B. 3 et 17	Mieussy, H.-S. 20
Clerval, Doubs 14	Marignier, HS 29	Vacheresse B. 14	L'Isle, Doubs 17	Veigy-Foncenez, H.-S. 3	Mirecourt 8, 22
Cluses 20	Mégève, H.-S. 15	Valence B. 6, 20	Lons-le-Saunier 6	Vercel, Dbs 3	Montbéliard, Dbs 30
Coligny, Ain 21	Mieussy, H.-S. B. 6	Vercel, Dbs 6	Lullin, H.-S. 3	Vercel, Dbs 3	Montmélian, S. 8, 15 et 22
Contamine s/Arve, H.-S. 13	Mirecourt 13, 27	Verrayes B. 14	Maiche, Doubs 20	Verres, Aoste 6	Morteau, Dbs 2 B. ts. les mardis
Côte d'Arbroz 13	Montbéliard D. 28	Verres, Ao. 6	Marignier, H-S 12	Vinzier, S. 11	Morzine, H.-S. 29
Cruseilles B. 1	Montriond 10	Ville-du-Pont 13	Mirecourt 10, 24	Viry, H.-S. 5	Moûtiers, S. 1
Delle, H.-Rhin 13	Morgex, Aoste 25	Villeneuve B. 9	Montbéliard B 25	Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 27	Mulhouse P. 2 B. chaque lundi
Dôle 9, poul. 20	Morillon B. 13	Villers-Farlay 30	Montfleur, J. 26		Poligny, Jura 22
Donnas, Aoste 18	Morteau, Dbs. 7		Montmélian, S. 25		Pontarlier 11, 24 ch. jeudi marché
Douvaine, H.-S. 7	B. ts. les mardis		Morez, Jura 3		Pont-de-Roide 2
Drailant, H.-S. 28	Morzine, H.-S. 1	NOVEMBRE	Morteau, Dbs. 4 B. t. les mardis		Pont-du-Bourg, Ain B. 2
Evian H.-S. 6	Moûtiers, S. 20	Abondance, H-S 4	Morzine, H.-S. 8		Pont-St-Martin, Ao. B. 6
Faverge 1 et 2	Mulhouse P. 7 B. chaque lundi	Aiguebelle, S. 11	Moûtiers, S. 3		Recologne, D. 15
Fenis, Aoste 2	Nus, Aoste 6, 11	Amancey, Dbs 6	Mulhouse P. 4 B. chaque lundi		Rigney, Doubs 2
Ferrette, H.-R. 7	Nus, Aoste 6, 11	Aoste 11 et 25	Orchamps, J. 12		St-Amour, Jura 6
Féternes, H-S. 14	Onnion, H.-S. 1	Arbois, Jura 4	Pérouge, Ain 15		St-Claude, J. 13
Flumet, H-S. 7, 21	Orchamps, J. 8	Arinthod, Jura 4	Poligny, Jura 24		St-Félix, S. 15
Fraisans, Jura 1	Petit-Bornand 1	Baume - les - Dames, Dbs. 6, 20	Pontarlier 13, 27 marc. ch. jeudi		St-Laurent, Ain 6
Frangy, H.-S. 18	Poligny, Jura 27	Belfort 3 et 17	Pont - St - Martin Ao. B. M. 12, 26		St-Trivier-de-Courtes, A. 18, 29
Gendrey, Jura 2	Pontarlier 23	Besançon, Doubs 10	Pont-de-Roide 4		St-Vit, Doubs 17
Gex, Ain 16	B.M.poulains 9 marc. ch. jeudi	Bletterans, J. 18	Rigney, Dbs. 4		Salins, Jura 15
Gd-Bornand, H.-S. 1	Pont-St-Martin, Ao., 6, B. 4	Boège, H.-S. 11	Rumilly, H.-S. 27		Sallanches, H.-S. 20
Grenoble, mardi et vendredi B.	Pont-de-Roide 7	Bonneville 11	St-Claude, J. 8		Samoëns, H.-S. 17
Grésy, Savoie 1	Quinzod, Ao. B. 8	Bouclans, Dbs 5	St-Genis, Ain 22		Sancey-le-Gnd 24
Gressoney - St - Jean, Aoste 1	Reyvroz, H-S, B 6	Bourg, Ain 5, 19	St - Gervais - les - Bains, H.-S. 10		Sellières, Jura 10
Issime, Aoste 2	Rigney, Doubs 7	Chalon-s/Sne 14	Ste-Hélène, S. 3		Taninges, H.-S. 4 et 18
Jougne, Doubs, 25	St-Amour, Jura 4	Champagnole 11	St-Jean-de-Gonv Ain 11		Thonon, H.-S. 1
Jussey, H.-Sne 28	St-Claude, J. 11	Châtillon, Ao. 15	St-Laurent 3		Valence B. 1, 15
La Baume, H-S. 3	St-Gervais, H-S. 4	Chaumergy, J. 8	St - Trivier - de - Courtes, Ain 3		Vercel, Dbs 1, 24
La Forclaz, H.-S. 13	St-Jean-d'Aulph H.-S. 6	Clerval, Dbs 11	St-Vincent M. B. 22		Ville-du-Pont 3
La Roche B. 9, 23	St-Jean de Gonv., Ain 11	Cluses, H.-S. 3			Viuz-en-Sallaz 6
	St-Jean-de-Maurienne 2, 30, 31	Colligny, Ain 18			
	St-Jeoire 17 et 31	Collonges - Fort de l'Ecluse, A. 3			
	St-Laurent, Ain 4	Cruseilles B 5, 19			
	St-Pierre, Aoste 6	Delle, H.-R. 10			
	St-Vincent, Aoste M. B. 25	Dôle, Jura 13			
		Donnas, Aoste 18			
		Douvaine, H.-S. 7			
		Evian, H.-S. 3			

Le chêne est la force de la forêt, le bouleau en est la grâce, le sapin la musique berceuse ; le tilleul, lui, en est la poésie intime. L'arbre tout entier a je ne sais quoi de tendre et d'attirant ; sa souple écorce, grise et embaumée, soupire à la moindre blessure ; en hiver ses pousses sveltes s'empourprent comme le visage d'une jeune fille à qui le froid fait monter le sang aux joues ; en été ses feuilles, en forme de cœur, ont un susurrement doux comme une caresse.

CHRONIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

DU 1^{er} JUILLET 1945 AU 30 JUIN 1946

1945, juillet, 2. — M. Marc Morel, juge d'instruction, atteint par la limite d'âge, a cessé ses fonctions le 30 juin.

2 au 4. — Session du Grand Conseil. Il discute de la création d'un Office cantonal des mineurs et de la correction de l'Areuse. Les deux projets sont renvoyés à des commissions. Il adopte un décret concernant la conversion des emprunts 4% de 1931 et 1932, et entend ensuite un certain nombre d'interpellations et de motions.

9. — M. et M^{me} Albert Rubin-Moor, à la Chaux-de-Fonds, fêtent leurs noces d'or.

13. — Le Conseil d'Etat nomme M. Edmond Privat professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université.

14. — On annonce que M. Gérard Bauer, conseiller communal à Neuchâtel, a été nommé par le Conseil fédéral attaché commercial à la Légation de Suisse à Paris.

— Un garde-forestier de Couvet a découvert un nid d'aigles.

— L'école normale de Fleurier fête le cinquantième anniversaire de sa fondation.

22. — La 61^e fête romande de lutte se déroule à Couvet.

24. — M. Edgar Primault est nommé président de la Chambre suisse d'horlogerie.

26. — La sécheresse, qui dure depuis plusieurs semaines et cause d'importants dégâts aux cultures, a pour conséquence qu'à Cortaillod quelques propriétaires de

vignes et la fabrique de tabac ont décidé d'irriguer une partie des champs et des vignes qui souffrent du manque d'eau.

27. — Un viticulteur de Colombier a cueilli une grappe de raisin arrivé à maturité.

31. — Les premiers permissionnaires américains arrivent à Neuchâtel. Ils n'y restent qu'un jour et une nuit; pendant des mois les contingents de permissionnaires se succéderont quotidiennement.

Août, 3. — Le colonel divisionnaire Louis de Montmollin est nommé chef de l'état-major général avec le grade de commandant de corps.

5. — Mort, à Neuchâtel, de M. Edouard Béguelin. (Voir article nécrologique dans le *Messageur* de 1946.)

6. — Mort, à Travers, de M. Emile Grisel, instituteur depuis 1920, dans sa 48^e année. Conseiller communal depuis 1939, il était, en outre, capitaine dans l'armée et chef des gardes locales du Vallon.

— Noces d'or de M. et M^{me} Philippe Wasserfallen, à Neuchâtel.

8. — A la suite de la sécheresse persistante, le niveau du Doubs a baissé de 8 mètres.

9. — M. Jean Gabus est nommé, par le Conseil d'Etat, professeur extraordinaire de géographie à l'Université.

12. — La 8^e fête cantonale des gymnastes-athlètes a lieu au Locle.

14. — La Chaux-de-Fonds fabrique actuellement le 22,5% de la production horlogère suisse et livre le 50% de l'exportation horlogère du pays.

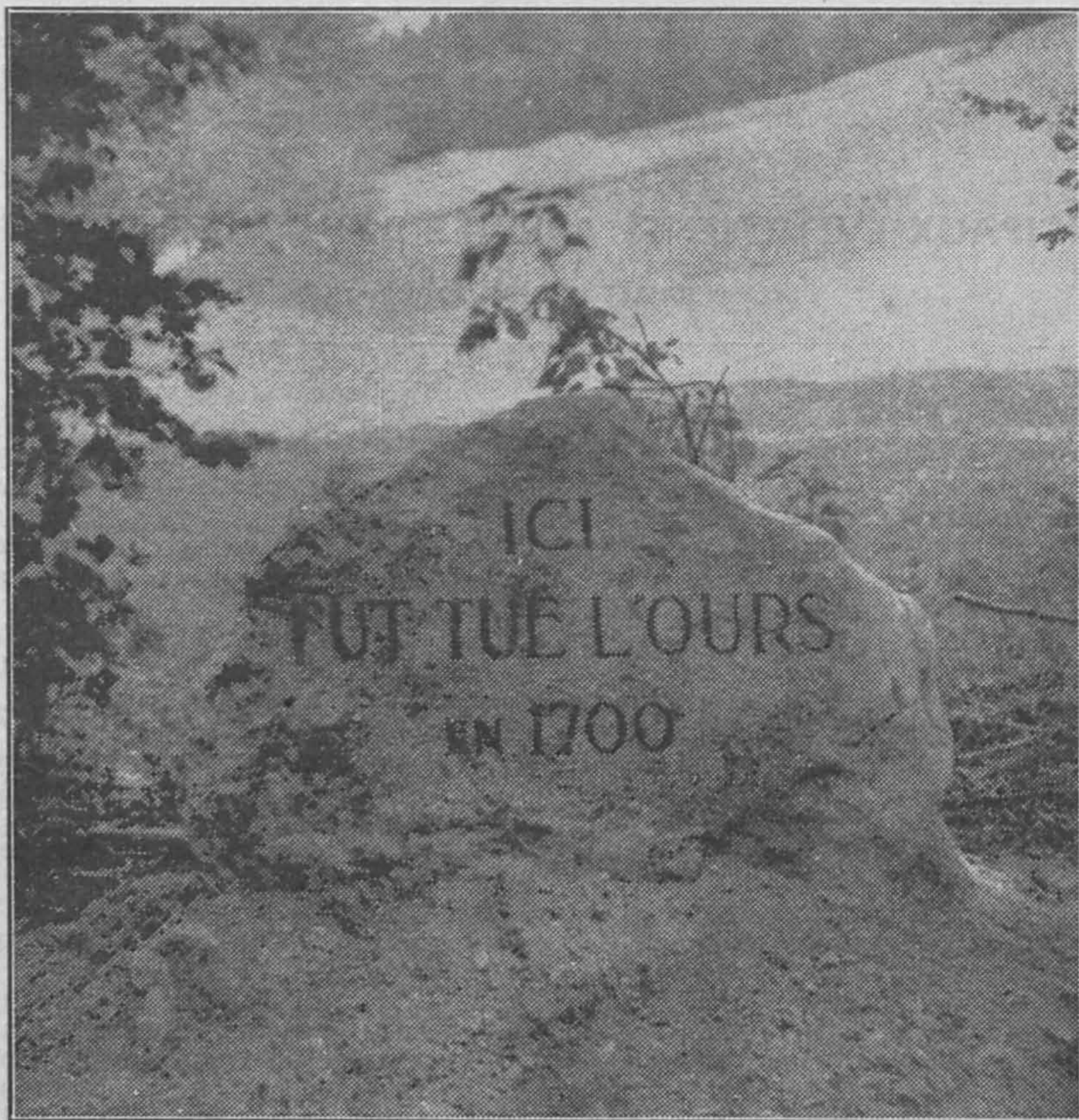
HAEFLIGER & KAESER S. A.

Téléphone 5 24 26

NEUCHÂTEL

Seyon 2^a

Combustibles de marque étrangers et indigènes



Pierre inaugurée en souvenir du dernier ours tué au Creux-du-Van.

16. — Mort, à Savagnier, de M. Henri Jeanneret, pasteur, dans sa 51^e année. Il desservait la paroisse de Savagnier depuis 1927.

18. — On a cueilli sur une treille, à Môtiers, dans le jardin de l'hôtel de district, une douzaine de grappes de raisin noir parfaitement mûr.

19. — M. et M^{me} François Calderara, à Cernier, célèbrent le cinquantième anniversaire de leur mariage.

— Mort, à la Chaux-de-Fonds, dans sa 63^e année, de M. Adrien Eimann, bien connu dans le monde des tireurs. Il était président de la Société cantonale de tir, de la société de tir les « Armes Réunies » et membre du comité central de la Société suisse des carabiniers.

— Fête cantonale de gymnastique à l'artistique à Cortaillod.

23. — Un jeune homme, d'origine bernoise, âgé de 33 ans, domicilié naguère à la Chaux-de-Fonds, a obtenu du Tribunal cantonal, à la suite d'une intervention chirurgicale, l'autorisation de pouvoir être considéré comme ayant changé de sexe. Son état civil sera modifié en conséquence.

24. — M. et M^{me} Paul Cattin, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

26. — On inaugure, à la Ferme Robert, une pierre sur l'emplacement où David Robert tua le dernier ours du Creux-du-Van.

30. — Mort, à la Brévine, de M. Adolphe Dumont, à 55 ans. Il fut président de commune de 1934 à 1945 et député au Grand Conseil jusqu'en 1941.

Septembre, 1^{er} et 2. — La quatrième Féria du Locle connaît un beau succès.

2. — Foire des vins à Boudry.
— M. et M^{me} William Jeanneret-Henny, à Fleurier, célèbrent leurs noces d'or.

10. M. Jean Liniger est élu conseiller communal à Neuchâtel. Il succède à M. Gérard Bauer.

15. — Nocés d'or de M. et M^{me} Charles Hugonet, à la Chaux-de-Fonds.

18. — Session du Grand Conseil. Elle est consacrée à la discussion de deux motions populistes : la vente de la vendange au degré et l'épuration du canton des éléments nazistes et fascistes. Elles sont repoussées à une grosse majorité.

20. — Un recours a été déposé auprès du Conseil d'Etat contre la nomination de M. Jean Liniger.

21. — L'architecte Le Corbusier, de son vrai nom Charles-Edouard Jeanneret, a été chargé de diriger la reconstruction de la ville de Royan.

22. — Les premiers permissionnaires américains arrivent à la Chaux-de-Fonds.

23. — Le congrès de la Fédération nationale des costumes suisses siège à Neuchâtel.

— M. et M^{me} Matthey, à Cernier, fêtent le 60^e anniversaire de leur mariage.

28. — Nocés d'or de M. et M^{me} Alfred Bastardoz-Dornier, à Peseux.

29 et 30. — Deux sociétés du Locle sont quinquagénaires : la fanfare de la Croix-Bleue et la Société philatélique.

30. — La paroisse des Ponts-de-Martel célèbre le centenaire de la reconstruction de son temple. Inauguré le 17 août 1845, il remplaçait un édifice vieux de deux siècles qui, menaçant ruine, avait été démoli.

— Fête de la vigne à Peseux.

Octobre, 1^{er}. — Le journal *L'Effort*, de la Chaux-de-Fonds, publie un numéro spécial pour marquer le 25^e anniversaire de sa création.

6. — M. René Dupuis a été nommé secrétaire permanent de l'A.D.E.N. à Neuchâtel.

7. — La fête des vendanges de Neuchâtel, interrompue depuis six ans, obtient un très grand succès.

8 et 9. — Session du Grand Conseil. Il adopte la loi instituant un Office cantonal des mineurs et entend des interpellations et des motions. L'une d'elles, relative au vote des femmes, est acceptée par 66 voix contre 21.

13. — La Corporation des tireurs de Neuchâtel commémore le cinquantième anniversaire de sa fondation.

— M. et M^{me} Louis Monnier, à Dombrésson, fêtent leurs nocés d'or.

— Les anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne se réunissent à Neuchâtel.

13 et 14. — Deux sangliers sont abattus à Buttes et un à la Montagne de Buttes.

14. — Congrès de l'Association nationale d'éducation physique et de l'Association suisse des praticiens en physiothérapie, à Neuchâtel.

15. — Les pommes sont rationnées à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds.

— Les boulangers sont autorisés à vendre du pain frais.

19. — Nocés d'or de M. et M^{me} Numa Bourquin, à Neuchâtel.

21. — Les époux Jean Hauser, à Serrières, fêtent un même jubilé.

— Mort, à Cortaillod, de M. Marcel de Coulon. (Voir article nécrologique.)

22. — Le Conseil général de Neuchâtel vote un crédit de 860,000 fr. pour la construction d'une station de pompage de l'eau du lac.

23. — Décès, à Lausanne, de M. Pierre Cérésolle, âgé de 66 ans. Il fut, pendant quelques années, professeur au gymnase de la Chaux-de-Fonds.

24. — On annonce que, du 1^{er} au 20 octobre, il a été tué 211 chevreuils dans le canton (149 l'année précédente).

— Le Conseil d'Etat rejette le recours déposé contre l'élection de M. Jean Liniger au Conseil communal de Neuchâtel.

25. — M. Maurice Neeser est installé comme recteur de l'Université.

27. — La fermeture de la fabrique de ciment de Saint-Sulpice est décidée. Fondée en 1877 par Gustave Dubied, elle était la plus ancienne du pays.

27 et 28. — La fanfare de Chézard-Saint-Martin célèbre le cinquantième de sa fondation.

30. — M. Jean Robert, pasteur à Chexbres, a fait don au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel de l'importante collection de papillons qui lui venait de son père, Samuel Robert, pasteur. Elle compte 23,000 papillons de toutes les espèces.

31. — M. Jean Rychner, directeur-adjoint de la Bibliothèque de Neuchâtel, a été nommé directeur de la maison suisse à la Cité universitaire de Paris.

— M. Philippe Menoud est installé dans la chaire du Nouveau Testament de l'Université.

Novembre, 2. — M. Constant Girard-Gallet meurt à Montreux dans sa 90^e année. Il fut président du Syndicat des fabricants suisses de montres or, président de la Chambre cantonale du commerce, à la Chaux-de-Fonds, député au



« La pêche au grand filet », un groupe original du Cortège des vendanges de 1945.

Grand Conseil durant plusieurs législatures.

3. — Noces d'or de M. et M^{me} Charles Rognon-Thiébaud, à Brot-Dessous.

4. — L'Association nationale des universitaires suisses siège à Neuchâtel, ainsi que la Société des auteurs dramaturges romands.

— La Société suisse des officiers d'ad-

ministration, section romande, se réunit à Colombier.

— M. et M^{me} Alphonse Banderet, à Gorgier, M. et M^{me} Arthur Matthey de l'Etang, à la Brévine, et M. et M^{me} Georges Sauser-Borel, à Couvet, célèbrent le cinquantième anniversaire de leur mariage.

10. — La vente des pommes est rendue libre à Neuchâtel.

— La fanfare « L'Ouvrière », de Fontainemelon, commémore le cinquantenaire de sa fondation.

11. — L'Union chrétienne de jeunes gens, du Landeron, fête un même anniversaire.

12. — Un sanglier est abattu dans les gorges de l'Areuse, au-dessus de Combe-Garot.

14. — Les chasseurs du canton ont abattu 514 chevreuils (445 en 1944).

16. — M. Rémy Godet est nommé secrétaire général de la Chambre de commerce suisse pour la Belgique et le Luxembourg.

17. — L'augmentation de la fortune imposable du canton provenant de l'amnistie fiscale est de l'ordre de 110 à 120 millions de francs.

— La fabrique de cadrans métalliques « Le Prélet S.A. », aux Geneveys-sur-Coffrane, compte cinquante ans d'existence.

18. — Noces d'or de M. et M^{me} Georges-Emile Dubois-Künzi, à Couvet.

— Le lac des Taillères est gelé. On y patine.

19 au 22. — Session du Grand Conseil. Il nomme M. Bertrand Houriet président du Tribunal II de Neuchâtel et admet que l'impôt extraordinaire de crise devienne une contribution aux dépenses sociales. Il adopte le budget pour 1946. Ce budget prévoit : dépenses, 17,152,151 fr. ; recettes, 14,818,161 fr. ; déficit, 2,333,989 fr. Les dépenses comprennent un amortissement de la dette du montant de 2,604,115 fr.

22. — Mort, à Neuchâtel, de M. Alfred-Henri Colomb, dans sa 64^e année. Il dirigeait l'asile des vieillards de Beauregard depuis 1926.

23. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Paul-Emmanuel Farron, de Delémont, inspecteur cantonal des forêts, en remplacement de M. Eugène Favre démissionnaire.

— Le Conseil d'Etat a nommé M. Ernest Hakan Kranck, professeur de géographie physique à l'Université.

— La passerelle à piétons du viaduc de Serrières est inaugurée.

24 et 25. — Votation fédérale. Le peuple adopte la loi sur la protection de la famille par 548,331 oui contre 170,356 non. Le canton a donné 10,794 oui et 1330 non.

Les électeurs de Neuchâtel-ville avaient à se prononcer sur l'augmentation de la taxe sur les spectacles. Elle est repoussée par 1774 non contre 1167 oui.

25. — M. Charles Rosselet, des Bayards, né à Fleurier le 5 juin 1893, est élu au Conseil d'Etat de Genève.

— Le premier numéro du journal le

Ralliement sort de presse. Il est l'organe officiel du Ralliement neuchâtelois.

Décembre, 1^{er}. — Le comité de rédaction du *Musée neuchâtelois*, la Société d'histoire et l'Université fêtent les 80 ans de M. Arthur Piaget.

3. — M. Adrien Jaquerod, professeur de physique, est fêté par l'Université pour ses quarante ans d'enseignement.

5. — Les époux Juvet-Reymond, à Saint-Sulpice, célèbrent leurs noces de diamant.

6. — Mort, à Corcelles, de M^{lle} Jeanne Lombard. (Voir article nécrologique.)

— A Genève meurt M. Jules Bloch, industriel. Il était né au Locle en 1876 et, durant la première guerre mondiale, il se livra, sur une grande échelle, à la fabrication des munitions pour les Alliés. Il avait donné au Conseil d'Etat la maison Rousseau au Champ-du-Moulin.

12. — M. Werner Günther est installé dans la chaire de langue et littérature allemandes de l'Université.

15. — On apprend que M. Max Niedermann a été nommé membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris.

— L'Ecole d'horlogerie et l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds célèbrent le 80^e anniversaire de la première et le 75^e anniversaire de la seconde.

— Cortaillod fête ses soldats et gardes locales, dont le service actif a pris fin. Un châtaignier « arbre de la paix » est planté au Petit-Cortaillod.

— Noces d'or de M. et M^{me} Daniel Schmid-Crevoisier, à Corcelles.

17. — La Chaux-de-Fonds supprime le rationnement des pommes.

21. — M. Pierre Graber, fils de M. Paul Graber, est nommé syndic de Lausanne.

22. — Le Tribunal fédéral rejette le recours contre l'élection de M. Jean Liniger au Conseil communal de Neuchâtel.

24. — Une bibliothèque enfantine va être créée à Neuchâtel par les soins du mouvement Pestalozzi.

26. — M. Beauverd, rédacteur au *Courrier du Val-de-Travers*, vient d'être appelé à diriger l'école suisse d'Alexandrie. Il est remplacé à la rédaction du *Courrier* par M. Guy Burnand.

27. — Le vignoble neuchâtelois compte 22,595 ouvriers en blanc et 1606 en rouge. Il a donné, en 1945, 50,053 gerles de blanc et 3401 gerles de rouge. En outre, on a cueilli 377,780 kg. de raisin de table.

— On installe deux nouvelles cloches au temple de Bevaix.

28. — M. René Perrin, licencié en droit, a été nommé secrétaire de langue française au Tribunal fédéral.

— Session du Grand Conseil. Il adopte un projet de décret concernant le versement provisoire des rentes aux vieillards et modifie diverses dispositions des lois sur les caisses de retraite du personnel enseignant.

1946, janvier, 3. — M. Paul Bourquin, rédacteur en chef de *l'Impartial*, célèbre le 25^e anniversaire de son entrée dans ce journal.

4. — Le Dr John Leuba, un enfant de Corcelles, médecin à Paris, a été cité à l'ordre de la brigade avec croix de guerre avec étoile de bronze, pour services rendus pendant les combats de la libération de Paris.

12. — La population de la ville de Neuchâtel était au 31 décembre 1945 de 25,433 habitants, en augmentation de 294 sur l'année précédente.

16. — Un chamois a été aperçu sur les contreforts de la Tourne.

19. — L'Université reçoit officiellement les étudiants américains.

21. — M. Edmond Guyot, directeur de l'Observatoire, a été nommé par le Conseil fédéral délégué au Congrès international d'astronomie.

— M. Emile Wulschleger, né en 1859 et décédé le 6 octobre 1945, a légué sa fortune, soit 25,500 fr., à la ville de Neuchâtel, après divers dons à des œuvres de bienfaisance. Il s'était engagé à 16 ans comme mousse sur un voilier, fut pionnier dans l'Orégon, et enfin négociant à Neuchâtel.

— Mort, à Chailly-sur-Lausanne, de M. Henri-Albert Jaccard, dans sa 80^e année. Né au Locle en 1866, fils du géologue Auguste Jaccard, il fut professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel de 1903 à 1908, puis à Lausanne.

25. — Un tremblement de terre, dont l'épicentre était au Valais, est ressenti



Un « arbre de la paix » est planté au Petit-Cortailod ; il rappellera le souvenir des longues mobilisations de la dernière guerre et les événements de 1945.

dans tout le canton, à 18 h. 32. D'autres secousses, dont quelques-unes assez fortes, se font sentir pendant la nuit et les jours suivants.

— Installation de M. Jean Gabus comme professeur de géographie à l'Université.

27. — La paroisse de Bevaix inaugure cinq nouveaux vitraux et les deux nouvelles cloches de son temple.

28. — On apprend que M. Paul Berthoud, qui fut pasteur aux Ponts-de-Martel, ensuite à Colombier, puis à Neuchâtel, quittera le canton pour répondre à un appel de la paroisse de Vernier-Meyrin (Genève).

30. — Mort, à Lugano, de M. Jean Borel, journaliste. (Voir article nécrologique.)

Février, 1^{er}. — Il y a 75 ans que les généraux Herzog et Clinchant ont signé aux Verrières la convention réglant les conditions de l'entrée en Suisse de l'armée de l'Est.

— La commune de Cortaillod a reçu 10,000 fr. de M^{me} Jeanne de Coulon en mémoire de son fils, M. Marcel de Coulon.

— Le colonel Claude DuPasquier est libéré, pour raisons de santé, du commandement de la 2^e division.

4. — Le Conseil général de Neuchâtel consacre un long débat au prêt que la ville a fait à la société Exel. Une commission d'enquête est nommée.

Il vote un crédit de 5000 fr. pour la création, à Neuchâtel, d'un Institut suisse de police.

9. — La population du canton, à fin décembre 1945, était de 122,589 habitants (121,414 en décembre 1944).

— Mort, à Cernier, de M. Charles Wuthier. (Voir article nécrologique.)

— Noces d'or de M. et M^{me} Edouard Gertsch-Huguenin, aux Bayards.

9 et 10. — Votation fédérale. Le projet d'article 23 ter de la Constitution fédérale, donnant à la Confédération la possibilité d'intervenir dans la réglementation du trafic, est rejeté par 570,869 non contre 289,672 oui. Les résultats du canton sont les suivants : Non, 15,488 ; oui, 4369.

12. — M. Edmond Privat est installé dans la chaire de langue et littérature anglaises de l'Université.

16. — Noces d'or de M. et M^{me} Jules-Adrien Huguenin-Siegrist, au Locle.

— La Caisse militaire du Val-de-Travers commémore, à Fleurier, le 125^e anniversaire de sa fondation.

17. — Mort, à Neuchâtel, de M. Maurice Reymond, ancien libraire et éditeur, à 80 ans. Il avait fondé au début du siècle,

à Genève, la *Revue Maurice*, puis dirigé un atelier de photogravure à Neuchâtel et ensuite à Lausanne. Il édita pendant plusieurs années le *Journal suisse d'horlogerie*, puis dirigea une librairie à Neuchâtel.

— M. et M^{me} Ami Droz, au Locle, célébrèrent le cinquantième anniversaire de leur mariage.

18 au 20. — Session du Grand Conseil. Il vote un emprunt de 12,500,000 fr. destiné à rembourser les prêts consentis en 1935 pour constituer un nouveau capital de dotation de la Banque cantonale. Il vote aussi des allocations de renchérissement aux titulaires de fonctions publiques, renvoie à une commission un projet gouvernemental concernant la participation de l'Etat et des communes à la construction de maisons d'habitation. Il entend des interpellations sur l'épuration dans le canton et sur le statut des fonctionnaires.

20. — Les ouvriers du bois et du bâtiment du canton se mettent en grève.

25. — Mort, à Neuchâtel, du Dr Hermann Schinz, dans sa 73^e année. Il fut médecin à Travers, puis à Neuchâtel.

26. — M. Paul-Léon Perret meurt à Corcelles. (Voir article nécrologique.)

Mars, 1^{er}. — Le rationnement des œufs est supprimé.

2. — Mort, à Wengen, du Dr Willy Racine, dans sa 48^e année. Médecin à Neuchâtel depuis 1926, chef d'un service à l'hôpital des Cadolles, privat-docent à l'Université de Berne depuis 1941.

5. — Mgr Charrière, évêque du diocèse, fait une visite officielle au gouvernement neuchâtelois.

— Le Conseil d'Etat décide d'ouvrir un concours international de réglage de chronomètres à l'occasion du centenaire de la République.

— M. Pierre-Samuel Sauvin, directeur de la maison de Pontareuse, est nommé par le Conseil d'Etat directeur de l'asile des vieillards de Beauregard.

6. — M. et M^{me} Jean Weber, à la Chaux-de-Fonds, fêtent le 60^e anniversaire de leur mariage.

8. — Le Conseil d'Etat nomme M. William Perret, instituteur à Neuchâtel, aux fonctions de directeur de l'Office cantonal des mineurs.

12. — Le vice-consulat d'Italie à Neuchâtel est supprimé.

14. — M. et M^{me} Cornu, à Corcelles, fêtent leurs noces d'or.

17. — Mort, à Neuchâtel, de M. Henri Rivier. (Voir article nécrologique.)

— Les étudiants américains quittent Neuchâtel. Ils étaient au nombre de 65.

— Noces d'or de M. et M^{me} Edmond Gretillat, à Coffrane.

— Un blaireau est abattu à Corcelles.

19. — Les dégâts causés aux forêts par la bise des 15 et 16 janvier 1946 et par le joran des 9 et 10 février sont les suivants: 12,500 m³ de bois de service, 12,000 stères de bois de feu et de bois de papier.

21. — Les comptes de l'Etat pour 1945 se présentent de la façon suivante : Dépenses, 16,977,208 fr., y compris 2 millions 765,791 fr. d'amortissements. Recettes, 17,531,318 fr. Le compte de mobilisation de guerre accuse 4,312,871 fr. de dépenses et 1,487,924 fr. de recettes. L'excédent des dépenses pour la totalité des comptes est de 2,270,836 fr.

— Noces d'or de M. et M^{me} Alfred Aeberhardt, à Cornaux.

24. — Mort de M. Gustave Jéquier, à Neuchâtel. (Voir article nécrologique.)

31. — Les délégués de l'Association suisse du personnel de la boulangerie-pâtisserie se réunissent à Neuchâtel.

— La paroisse de Serrières inaugure son temple restauré.

Avril, 1^{er}. — A Serrières, M. et M^{me} Jean Voegeli ont célébré le 60^e anniversaire de leur mariage, tandis qu'à Colombier M. et M^{me} Paul Burgat fêtaient leurs noces d'or.

— Le Conseil d'Etat nomme une Commission du centenaire, qui sera chargée de l'étude de l'organisation de toutes les manifestations officielles du centenaire de la République en 1948.

3. — Une société de développement est constituée à Boudry.

5. — La Société neuchâteloise de patronage des détenus libérés commémore le 75^e anniversaire de sa fondation.

— L'Ecole normale cantonale prend congé de son directeur, M. Félix Béguin, qui était à sa tête depuis 1919.

8. — M. et M^{me} Gertsch, aux Bayards, ont fêté leurs noces d'or.

9. — Un même anniversaire est célébré à Neuchâtel par M. et M^{me} Jean Bodmer-Hertli.

12. — A Neuchâtel également, M. et M^{me} Fritz Deubelbeiss ont fêté leurs noces d'or.

— Mort, à Zurich, de M. Hermann Dolde, dans sa 54^e année. Né à Neuchâtel, il devint secrétaire de l'Association suisse des constructeurs de machines et délégué patronal au B.I.T.

14. — M. Emmanuel Junod meurt à Perreux. (Voir article nécrologique.)

15. — Session du Grand Conseil. Elle est consacrée au problème de la participation de l'Etat et des communes à la construction de maisons d'habitation. Le projet de la commission est préféré à celui du gouvernement.

17. — M. et M^{me} Jules Perret-Gentil, à Saint-Blaise, fêtent le 60^e anniversaire de leur mariage.

— A la Grande-Joux sur les Ponts-de-Martel (1172 m.), les hêtres sont déjà couverts de feuilles. Ils ont trois semaines d'avance sur les années ordinaires.

18. — Mort, à Couvet, de M. Camille Borel, âgé de 81 ans. Il fut membre du Conseil communal pendant vingt-sept ans et le présida de 1906 à 1909 et de 1915 à 1930.

19. — Mort, à Bevaix, de M. James Leidecker, qui fit plusieurs legs à des sociétés et à des œuvres d'utilité publique.

21. — M. Ulysse Emery, qui fut pasteur à la Côte-aux-Fées de 1890 à 1902, puis auxiliaire à Valangin de 1902 à 1909, et enfin pasteur à la Chaux-de-Fonds dès 1909, avait pris sa retraite il y a quelques années après avoir déployé une grande activité dans l'Eglise et la Croix-Bleue. Il est mort au Landeron dans sa 83^e année.

21. — M. et M^{me} Auguste Evard, à Saint-Martin, fêtent leurs noces d'or.

22. — A la Brévine, deux frères comptent ce jour cinquante ans de mariage : M. Albert Montandon-Huguenin et M. Ernest Montandon-Gretillat.

25. — M. et M^{me} William Petitpierre-Dubois, à Couvet, ont célébré leurs noces d'or.

— M. et M^{me} Vouga-Jeanneret, à Cormondrèche, fêtent un même anniversaire.

27. — Noces d'or de M. et M^{me} Emile Uebelhardt, au Locle.

27 et 28. — Assemblée générale de la Fédération suisse des éclaireuses, à Neuchâtel.

28. — Un orage de grêle cause des dégâts considérables aux cultures dans l'ouest du Vignoble.

29. — L'Institut suisse de police, créé récemment à Neuchâtel, se propose d'ouvrir une école de policiers et agents de la police judiciaire de toute la Suisse.

Mai, 4. — Un « Fonds du jubilé de la Société suisse de radiologie » a été constitué à la Chaux-de-Fonds. Il est destiné à encourager les recherches scientifiques dans le domaine de la radiologie.

5. — M. et M^{me} Numa Gauchat, à Fleurier, fêtent le 60^e anniversaire de leur mariage.

6. — Les comptes de la ville de la Chaux-de-Fonds pour 1945 accusent un boni de 10,876 fr. au lieu du déficit prévu de 1,622,710 fr. Les amortissements se sont élevés à 1,821,390 fr.

11 et 12. — Congrès, à Neuchâtel, de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national.

12. — Mort, à la Brévine, de M. Alexandre Grether, dans sa 86^e année. Il a joué un rôle considérable dans son village, comme ancien d'Eglise, député au Synode

zeron, député d'Auvergnier, approuve la gestion du Conseil d'Etat et les comptes de 1945. Il discute ensuite le programme d'aménagement et d'entretien du réseau routier cantonal, qui a 421 km. de long.

23. — M. Jean Wenger fête le 25^e anniversaire de son entrée au Conseil communal de Neuchâtel.

— Au cours de travaux de fouilles, on a mis au jour un ancien cimetière à Cortailod, lieu dit Haut-de-Sachet.

24. — Premier *Dies academicus* de



Transport de la conduite destinée à pomper l'eau du lac pour alimenter en eau potable une partie de la ville de Neuchâtel.

Vue prise à l'entrée du canal de la Thielle.

et président du Conseil communal de 1907 à 1924. Membre fondateur de la Société d'agriculture du district du Locle, il appartint à son comité durant cinquante-deux ans ; président, dès sa fondation, du Syndicat d'élevage bovin, il fut nommé, à sa retraite, président d'honneur.

16. — M. Marcel Dubois, du Locle, meurt à Neuchâtel. (Voir article nécrologique.)

20. — L'ancien chancelier de la Confédération, M. Georges Bovet, meurt à Lausanne. (Voir article nécrologique.)

— Mort, à la Chaux-de-Fonds, de M. Charles Tinembart, qui fut administrateur postal de cette ville de 1938 à 1944.

20 au 22. — Session du Grand Conseil. Il appelle à sa présidence M. Paul Lo-

zeron, député de Neuchâtel. A cette occasion, elle délivre le titre de docteur « honoris causa » au Dr Eugène Mayor.

26. — Le parti libéral suisse se réunit en congrès à Neuchâtel.

28. — Mort, à Cernier, de M. Ali Gaberel, âgé de 73 ans. Il fut greffier, puis président du tribunal du Val-de-Ruz.

— Session du Grand Conseil. Il adopte le projet de décret concernant la correction de l'Areuse.

29. — Mort, à Neuchâtel, de M. Georges Borel, dans sa 73^e année. Domicilié à Fleurier, il fit partie du Conseil général pendant plus de quarante ans, représenta son district au Grand Conseil, dirigea la fabrique d'allumettes et, sans avoir le

titre de directeur, fut à la tête du régional du Val-de-Travers de 1939 à 1943.

— M. et M^{me} Vital JeanRichard-dit-Bressel, à la Sagne, ont fêté leurs noces d'or.

30. — Mort, à Peseux, de M. Charles-A. Rosselet, dans sa 75^e année, qui fut vétérinaire cantonal de 1914 à 1936. Il y a quelques années, l'Université de Berne lui avait décerné le titre de docteur « honoris causa ».

Juin, 1^{er}. — Le Cercle des Travailleurs de Serrières fête le 75^e anniversaire de sa fondation.

6. — M. et M^{me} Louis Henrioud-Spillmann, à Cortaillod, célèbrent leurs noces d'or.

— On pose dans le lac de Neuchâtel, à 400 m. de la rive, une conduite destinée à alimenter le bas de la ville de Neuchâtel en eau potable. L'eau, captée à une profondeur de 40 m., sera pompée par la station de Champ-Bougin.

— La Compagnie d'assurances générales la « Neuchâteloise » fête le 75^e anniversaire de sa fondation. En réalité, elle est de deux ans plus vieille, puisqu'elle remonte à 1869, mais les circonstances ne lui avaient pas permis de commémorer cet anniversaire plus tôt. A cette occasion, la « Neuchâteloise » a publié un ouvrage de M. Charly Guyot consacré au passé de la ville de Neuchâtel.

7. — Le peintre Charles L'Eplattenier fait une chute mortelle dans les rochers du Doubs. (Voir article nécrologique.)

8 et 9. — Le Sanatorium neuchâtelois de Beau-Site, à Leysin, fête son 25^e anniversaire.

11. — On va installer à Môtiers un élevage de souris destinées aux laboratoires de bactériologie ou aux recherches d'instituts sérothérapeutiques.

— Mort, à la Chaux-de-Fonds, de M. Georges Gallet. (Voir article nécrologique.)

15. — La société de tir « Aux Armes de guerre », de Neuchâtel, commémore le 75^e anniversaire de sa fondation.

16. — La XII^e fête cantonale des chanteurs neuchâtelois a lieu à Fontainemelon. Elle réunit 28 sociétés avec plus de 1100 chanteurs.

17. — Le Conseil général de la ville de Neuchâtel vote un crédit de 1,475,000 fr. pour l'exécution des travaux nécessaires à l'établissement de la ligne de trolleybus N^o 8.

20. — Ouverture du Comptoir de Neuchâtel. Il durera jusqu'au 1^{er} juillet, avec un succès tel que plus de 82,000 entrées seront enregistrées.

21. — M. et M^{me} Charles Rognon-Sauser, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

— Le Conseil d'Etat nomme M. Claude Favarger professeur ordinaire de botanique et M. Pierre Thévenaz professeur extraordinaire de philosophie à l'Université.

22. — Une Association pour la foire suisse de la chasse, de la pêche et de la pisciculture se constitue à Neuchâtel. La première foire aura lieu à Neuchâtel en 1948.

25. — M. Laurent Pauli est nommé directeur du Gymnase cantonal, où il succède à M. Adolphe Grosclaude, atteint par la limite d'âge.

28. — Le Conseil d'Etat rend un arrêté proclamant que les jurés cantonaux sont nommés tacitement.

30. — Nocess d'or de M. et M^{me} Charles Rieker-Pétremand, à Neuchâtel.

— Fête des Musiques militaires au Locle.

Accordéons « Helvetia »

La marque suisse de haute QUALITÉ et de très puissante SONORITÉ
3 ans de GARANTIE. Catalogues gratuits sur demande. Facilités de paiements.
Instruments d'occasions aux meilleures conditions. Toutes réparations et
transformations de tous genres et toutes marques d'accordéons à des prix
très raisonnables.

Fabrique d'accordéons, Serrières - Neuchâtel

Jeannet, Guarnaschelli & Cie, Maillefer 11
Tél. 5 45 55. Appart. Draizes 86. Tél. 5 42 07.
Adresser tous envois par C. F. F. en gare de Serrières - Neuchâtel

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

(AVEC PORTRAITS)

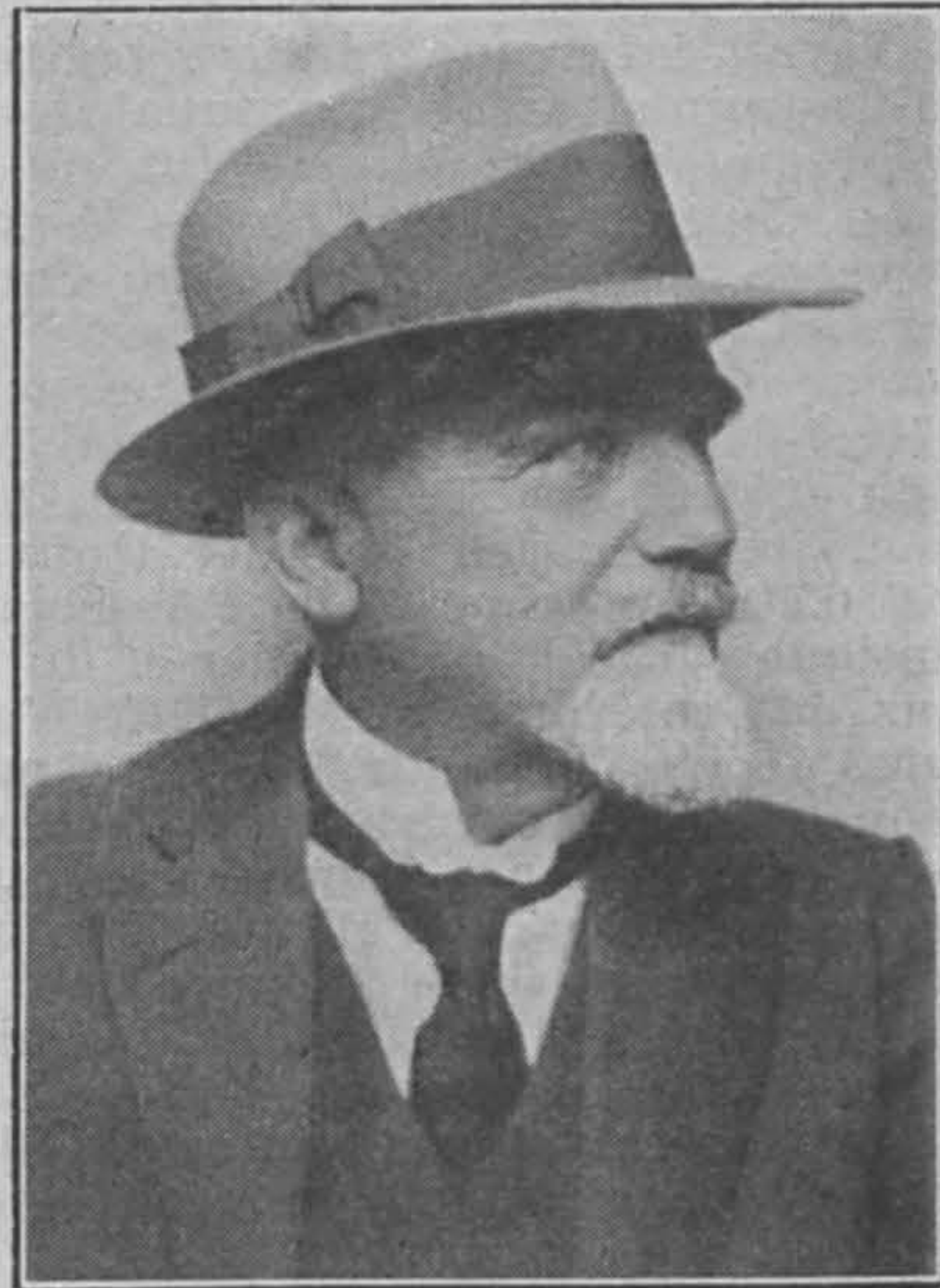
Marcel de Coulon, mort le 21 octobre 1945, était un authentique représentant des idées libérales dans notre canton. Né le 23 mars 1882 à Cortaillod, il fit des études de droit, fut avocat à la Chaux-de-Fonds de 1907 à 1911, à Lausanne de 1912 à 1914, puis à Neuchâtel. Appelé en 1915 à la rédaction de la *Suisse libérale*, il y resta jusqu'en 1919, devint ensuite, et pendant quelques années seulement, rédacteur de la *Revue suisse du cinéma*, puis du *Journal suisse d'horlogerie*. La carrière politique de Marcel de Coulon commence assez tard. Elu député au Grand Conseil en 1928, il appartient à ce corps jusqu'en 1935. Depuis 1934, il représenta son canton au Conseil des Etats, qu'il quitta en 1945. Durant ces onze années, il sut se faire apprécier aux Chambres fédérales, où il se montra un gardien vigilant de la légalité. Ses capacités d'administrateur l'avaient fait entrer dans la commission financière du Conseil des Etats, qu'il présida durant quelques années. En 1916, il entra au Conseil d'administration des Câbles électriques de Cortaillod ; il en devint le secrétaire l'année suivante et, plus tard, le président. Il fut aussi administrateur des Câbleries de Cossonay. M. de Coulon a publié une brochure pour le cinquantenaire de la Société d'exploitation des câbles de Cortaillod.

Née au Grand-Sacónnex (Genève), le 22 août 1865, M^{lle} **Jeanne Lombard** s'est éteinte, dans sa 81^e année, le 6 décembre 1945, à Corcelles (Neuchâtel). Elève à Neuchâtel de Fritz Landry et de Gustave Jeanneret, à Lyon de Loubet et à Paris de Krug, elle créa, dans la méditation et le silence, une œuvre picturale d'inspiration presque uniquement religieuse, plus précisément huguenote. Aussi est-ce au Musée du Désert que figurent les « Prisonnières de la tour de Constance », « Un baptême huguenot », « Une assemblée au désert », et chez un amateur de Lille, M. Neu, qu'on peut voir « Cévenoles lisant la Bible au coin du feu », « Mère cévenole et enfant » et « Prisonnières lisant la Bible dans la tour de Constance ». La plupart de ces compositions avaient été exposées dans les principales

villes suisses avant de l'être à Lyon ou à Dundee (Ecosse). Mais la génération actuelle en a perdu le souvenir. Il convient dès lors de rappeler que ce sont des ouvrages d'une rigoureuse conscience, au dessin châtié, et savamment composés. M^{lle} Lombard était surtout un peintre d'âme : elle a fait exprimer au visage humain les ardeurs d'une foi héroïque. C'est qu'elle s'y connaissait : exemple de vie haute et droite, elle consacra une grande part de son temps aux petits et aux déshérités, en ne cessant de payer de sa personne.

M. J.

Jean Borel, né le 23 août 1868 à Couvet, séjourna longtemps à l'étranger, mais il aimait à revenir chaque été, quand il le pouvait, dans son village natal, auquel il était resté très attaché. Après avoir appar-



JEAN BOREL
1868-1946

tenu, durant quelques années, au Conseil général de Couvet, il se fixa à Berlin, où son frère Jules avait une imprimerie, et plus tard à San-Remo (Italie). Quelques années avant la guerre il revint en Suisse et s'établit au Tessin. Pendant ses séjours à l'étranger, Jean Borel collabora à la *Gazette de Lausanne*, au *Journal de Genève*, à la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, ainsi qu'au *Courrier du Val-de-Travers*.

Curieux d'histoire, il rechercha dans les archives de Berlin des documents se rapportant au passé de son canton, ce qui lui a permis de publier dans le *Musée neuchâtelois*, avec M. Pierre Favarger, des *Documents inédits sur les troubles de Neuchâtel de 1766 à 1768*.

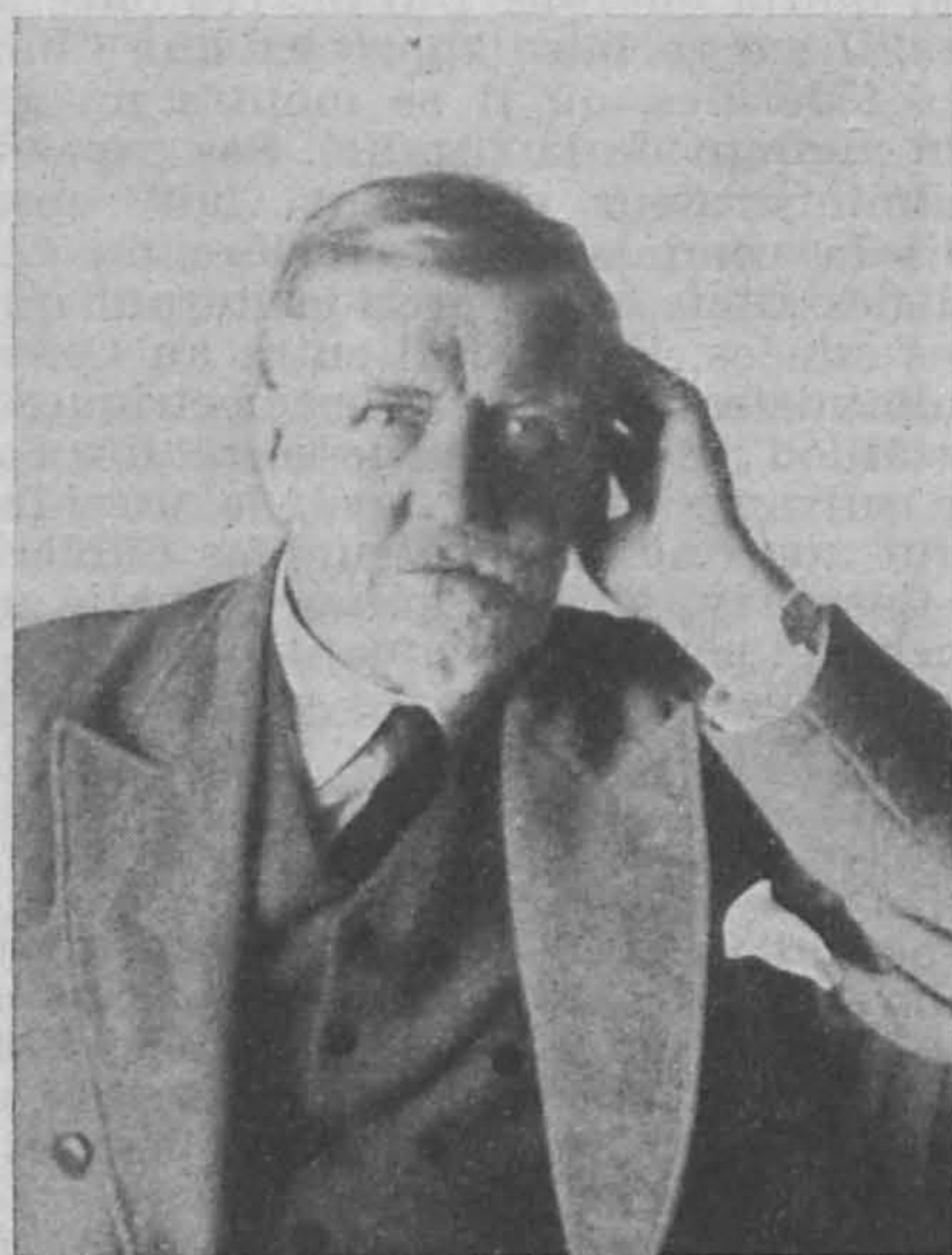
Jean Borel est aussi l'auteur de *Gênes sous Napoléon I^{er}* et de quelques pièces de théâtre, dont une, *Jean des Paniers*, a été jouée avec succès à Couvet. Il est mort à Lugano le 30 janvier 1946.

Charles Wuthier est né le 22 avril 1872 à Coffrane. Il se plaisait à raconter que l'appellation d'« Anglais de Coffrane » avait été donnée à son grand-père, qui était rentré de l'étranger au village ancestral avec une bande de garçons incapables de parler français. Il fut tout d'abord instituteur au Pâquier, en 1889, puis à Boudevilliers, et enfin à Cernier, où il devait faire une carrière politique. Il était administrateur communal de Cernier lorsque Henri Calame fut élu, en 1912, au Conseil d'Etat. Charles Wuthier lui succéda comme président du Conseil communal, de la commission scolaire et rédacteur du *Neuchâtelois*. La même année, il était élu au Grand Conseil, qu'il présida en 1922-1923. A côté de ses diverses activités, Charles Wuthier trouva le temps d'être président de l'Association patriotique radicale de Cernier et du Val-de-Ruz, de s'intéresser aux sociétés d'agriculture, de chant, de tir, de faire partie des conseils d'administration de la Caisse cantonale d'assurance populaire et du sanatorium de Beau-Site. Il était véritablement le « syndic » de Cernier, où son décès, survenu le 9 février 1946, permit de réaliser le rôle qu'il avait joué et l'activité qu'il avait déployée pour son village, pour son Val-de-Ruz et pour son canton. Il avait renoncé au Grand Conseil en 1941 et au Conseil communal en 1944.

Paul-Léon Perret fut plus que d'autres, sans doute, un chrétien convaincu et un pasteur convaincant. Né le 5 mars 1865, il est mort à Corcelles le 26 février 1946. Il fut pasteur à Môtier-Vully de 1890 à 1896, à Corcelles, au service de l'Eglise indépendante, de 1896 à 1919, en France : à Toulon, Lyon, Strasbourg, Grasse et Paris, de 1919 à 1933, à Neuchâtel, Eglise de la Place-d'Armes, dès 1933. Son influence sur ses auditeurs était considérable ; il parlait si simplement et il

s'adressait directement à leur cœur. Sa foi était si entière qu'il la communiquait à son entourage. Paul Perret ne s'est pas contenté de prêcher, il a eu recours à sa plume pour affirmer ses convictions. Il a publié divers ouvrages où, avec une entière bonne foi, il a annoncé le retour du Christ, pour 1918 d'abord, puis pour 1932, et enfin pour 1942. Après un séjour à Genève, il est revenu mourir dans son canton, à Corcelles, où l'on avait conservé vivant le souvenir de son ministère de jadis.

On peut se demander ce qui a poussé un authentique Neuchâtelois comme **Gustave Jéquier** à faire une carrière d'orientaliste. Né à Neuchâtel le 14 août 1868, il y est mort le 14 mars 1946, après une vie tout entière consacrée à une science qui lui a valu l'estime et la considération



GUSTAVE JÉQUIER
1868-1946

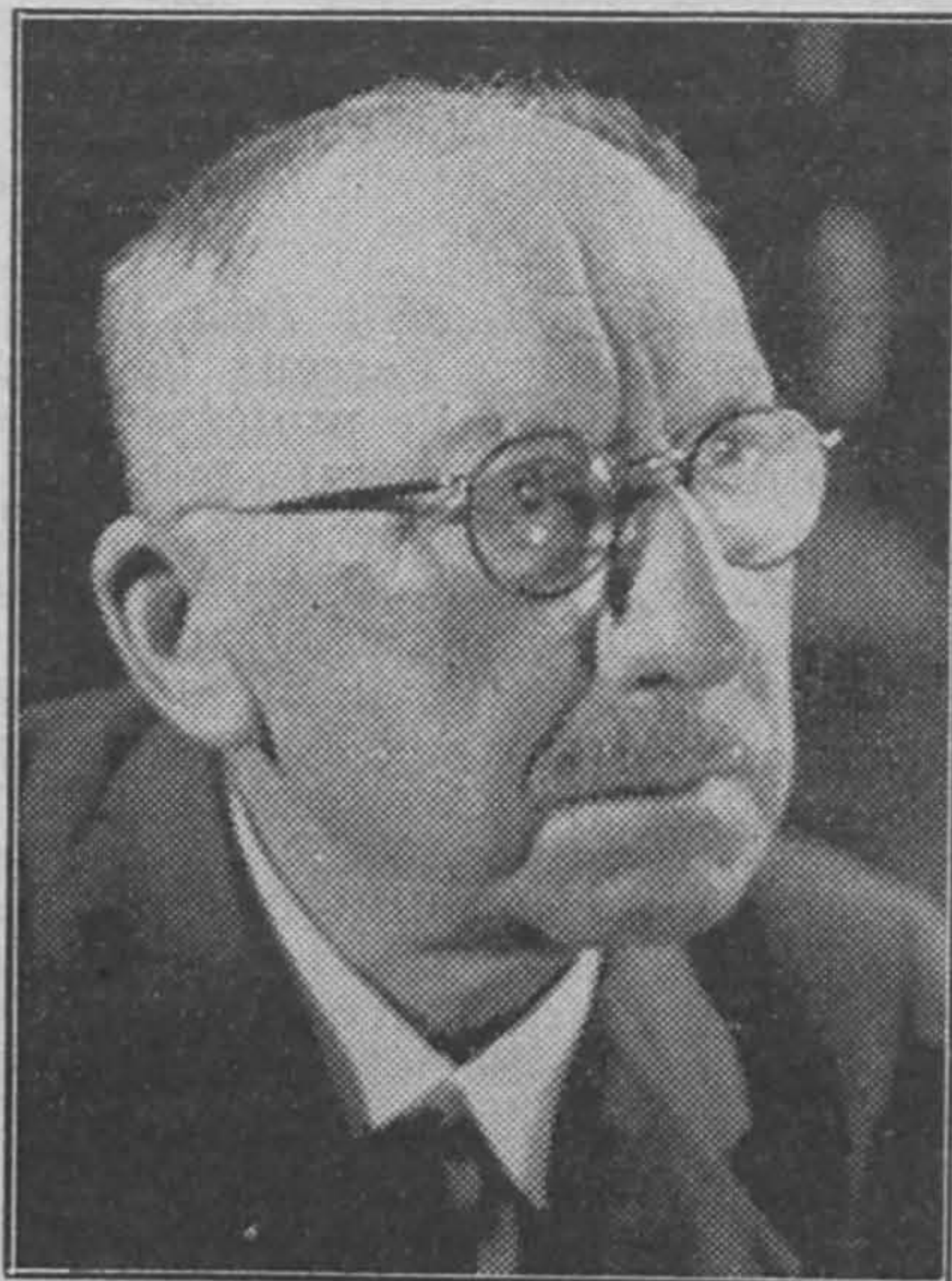
de l'étranger. Diplômé de l'Ecole des hautes études de Paris en 1892, il était, la même année, attaché à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, puis, en 1897, à la délégation scientifique en Perse, ce qui lui permit de participer à l'expédition de Jacques de Morgan dans ce pays. Plus tard, il fut chargé par le

Service des antiquités de l'Égypte de la direction des fouilles dans la partie sud de la nécropole de Memphis. Il y passa douze hivers qu'il a racontés dans un des mémoires publiés par l'Université de Neuchâtel : *Douze ans de fouilles dans la nécropole memphite, 1924-1936*. Son autorité d'archéologue était déjà solidement établie par de nombreuses publications : *Histoire de la civilisation égyptienne, L'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte, Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès, Manuel d'archéologie égyptienne*, et sa collaboration à des revues spécialisées comme le *Bulletin* et les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, les *Mémoires de la délégation scientifique en Perse*, le *Catalogue des monuments de l'Égypte*, la *Revue de l'Égypte ancienne*, et d'autres. Elles lui valurent d'être nommé membre correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) et de recevoir la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Malgré ses nombreux voyages, Gustave Jéquier n'avait pas perdu le contact avec le pays natal. Depuis 1911, il enseigna l'égyptologie à notre Université jusqu'en 1939, où il fut nommé professeur honoraire. Les conservateurs du Musée d'ethnographie furent heureux de bénéficier, non seulement de ses dons importants, mais aussi de ses conseils et de son expérience dans le classement des collections relatives au Moyen-Orient. Il vouait également un intérêt éclairé au Musée d'histoire, de même qu'aux fouilles préhistoriques. Gustave Jéquier ne pouvait rester inactif. Bien des années avant que parût l'*Armorial neuchâtelois*, publié par ses fils, il dessinait pour lui des sceaux et des armoiries, et cela pendant les longues soirées de ses campagnes de fouilles dans le Haut-Nil. Ce fut certainement pour lui une grande joie que l'achèvement de cette publication si richement documentée, si luxueuse dans sa présentation, qui n'a pas son égale dans nos cantons suisses.

Henri Rivier était Neuchâtelois de cœur avant de le devenir de fait en 1914. Bourgeois de Genève, d'Aubonne et de Lausanne, il naquit le 25 novembre 1868 à Mazamet (Tarn), où son père était pasteur. Celui-ci étant devenu pasteur au Vully, le fils peut étudier à Neuchâtel. Il est bachelier ès lettres, puis ès sciences ; il étudie ensuite la chimie à Marbourg

et à l'École polytechnique fédérale, qui lui décerne le titre d'ingénieur chimiste en 1891. Il obtient le doctorat de l'Université de Zurich en 1895. Depuis 1892, Rivier enseignait déjà à l'Académie de Neuchâtel à titre de privat-docent et il avait été nommé professeur au Gymnase cantonal



HENRI RIVIER
1868-1946

en 1894. Dès 1902, il est professeur extraordinaire de chimie industrielle à l'Académie et, de 1925 à 1939, professeur ordinaire de chimie organique. En 1919, il passe du Gymnase à l'École supérieure des jeunes filles où il enseigne la chimie jusqu'en 1931.

Esprit clair et positif, Henri Rivier jouissait de la confiance de ses étudiants et de l'estime de ses collègues, qui appréciaient sa science solide, son caractère bienveillant et sa courtoisie. Les honneurs ne lui furent pas ménagés : Deux fois doyen de la faculté des sciences, recteur de l'Université, de 1927 à 1929, président de la Société suisse de chimie, de 1926 à 1928 ; président à deux reprises de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, il collabora à son *Bulletin*, qu'il rédigeait depuis plusieurs années au moment de sa mort. Il avait consacré à cette société une notice historique, parue dans le *Bulletin du centenaire*, de 1932.

Henri Rivier ne fut pas qu'un savant.

Très bon pianiste, il avait un culte pour la musique et une grande admiration pour Wagner. Membre fervent de la Société chorale, il en fut le président de façon presque ininterrompue de 1903 à 1931. Lorsque celle-ci célébra son cinquantième en 1923, il rédigea pour la circonstance une intéressante notice historique. Professeur honoraire de l'Université depuis 1939, Henri Rivier est mort le 17 mars 1946, à Neuchâtel, emportant les regrets de ses amis et du monde savant.

Emmanuel Junod, né à Bâle le 25 décembre 1865, mort à Perreux le 14 avril 1946, fit une carrière de professeur d'économie politique à l'Académie, puis à l'Université de Neuchâtel de 1892 à 1937. Il s'est intéressé à la vie de l'établissement où il enseignait, et dont il fut le secrétaire de 1896 à 1911 ; il lui a consacré quelques brochures au moment de la transformation de l'Académie en Université. Mais, bien que diplômé de l'École libre des sciences politiques de Paris, Emmanuel Junod fut surtout un fervent adepte de l'histoire. Il n'était pas un érudit, mais dans la Société d'histoire, qu'il servit, en qualité de secrétaire de 1899 à 1923, il joua un rôle d'animateur. Il avait particulièrement connu Robert Comtesse, le colonel Perrochet, dont il admirait l'attitude dans sa défense de la Chronique des chanoines, Charles Perregaux, avec qui il collabora au rapatriement des automates Jaquet-Droz. Il n'a cependant rien publié sur le passé de son canton, qu'il aimait beaucoup. Il s'est contenté de retracer les *Etapes de la Société d'histoire* dans les *Nouvelles Etrennes neuchâteloises* de 1924.

Retiré de l'enseignement, il vécut peu à peu en isolé, mais lorsqu'il se trouvait

en présence d'amis et de connaissances il se montrait toujours enthousiaste et éloquent, vivant de ses souvenirs et du rappel de ses nombreuses activités. N'avait-il pas, un moment flirté avec la politique et rédigé l'*Indépendant* de 1902 à 1906 ? L'adhésion à ce parti éphémère lui avait valu de siéger au Conseil général de Neuchâtel de 1903 à 1912. Au moment de sa retraite de l'enseignement, il avait été nommé professeur honoraire et, de leur côté, les sociétés de Belles-Lettres et d'histoire lui avaient décerné le titre de membre honoraire. Plusieurs distinctions lui vinrent de l'étranger, notamment la croix de la Légion d'honneur.

Le Locle a perdu un de ses meilleurs enfants en la personne de **Marcel-Henri Dubois**. Né le 19 mai 1889, mort à Neuchâtel le 15 mai 1946, il enseignait depuis 1915 l'allemand dans les écoles secondaires et de commerce du Locle. Sa notoriété était grande, tant par sa collaboration à la *Feuille d'avis des Montagnes*, à laquelle il donna maints récits pleins d'attraits sous la signature d'*Henri Flangebouche*, que par le concours précieux qu'il apportait à l'Eglise et aux sociétés locales. Il y a quelques années, il avait eu le chagrin de perdre son fils Roland, rédacteur à la *Feuille d'avis des Montagnes*, avec qui il avait publié : *Fontaine des abeilles*. Sous sa seule signature, il fit paraître : *Feux follets sur la Vy aux loups*. Lors du plébiscite de la Sarre, il fut désigné pour présider un des bureaux de vote, ce qui lui a permis d'écrire : *A Sarrebrück tous les deux*. Il collabora aussi au livret et à la musique du *Festival de Daniel JeanRichard*, de 1941.

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

élégance en toute saison

Georges Bovet, sixième chancelier de la Confédération, était originaire de Fleurier. Né à Neuchâtel le 27 novembre 1874, mais élevé à Genève, où ses parents s'étaient fixés, il étudie le droit à Berne



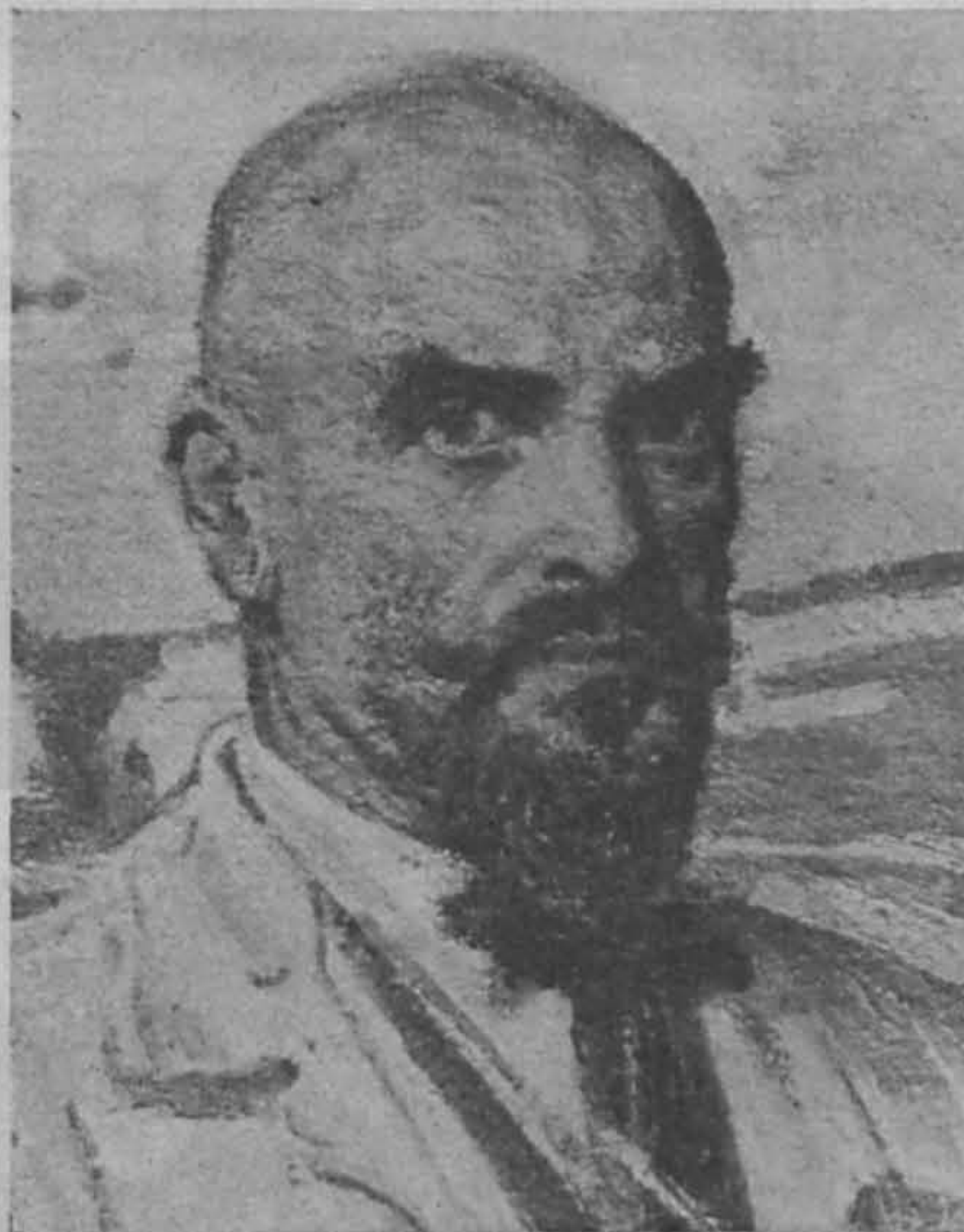
GEORGES BOVET
1874-1946

et à Berlin, puis rédige quelque temps le *National Suisse* et, en 1898, se fixe à Berne comme correspondant de la *Revue*. En 1918, il devient traducteur et, quelques années plus tard, secrétaire du Conseil national. Enfin, en 1927, il abandonne le journalisme pour le poste de vice-chancelier, puis, de 1934 à 1944, de chancelier de la Confédération. Il se retire ensuite à Lausanne, où il meurt le 20 mai 1946.

Comme journaliste, Bovet se révéla un excellent informateur, très au courant des affaires politiques. Il jouissait de la confiance de plusieurs conseillers fédéraux, les Vaudois Ruchet, Décoppet et Chuard notamment. A la chancellerie fédérale, il rendit de grands services par sa lutte incessante contre le français fédéral. Il a traduit, d'autre part, l'ouvrage du professeur Burckhardt : *Le droit fédéral suisse*, et depuis sa retraite il a rédigé ses souvenirs, dont un volume a paru sous le titre : *Chemin faisant*.

Quand, sur les premières ondes de la radio du 8 juin 1946, fut diffusée la nouvelle que, la veille, **Charles L'Eplattenier** avait fait une chute mortelle dans les rochers du Doubs, près des Brenets, ce fut une stupeur attristée. C'est donc ainsi que devait disparaître, subitement et en pleines forces, le « peintre du Jura », le sculpteur du Monument de la République à la Chaux-de-Fonds et de la Sentinelle des Rangiers, le décorateur du crématoire de la Chaux-de-Fonds et du château de Colombier — lui qui semblait taillé pour devenir centenaire et venait à peine de mettre la dernière touche à l'un de ses prestigieux « Bassins des Brenets », l'ultime, hélas ! Sa puissante nature, son énergie jamais en défaut lui avaient valu de fervents amis et admirateurs, mais aussi d'âpres détracteurs. Mais devant sa mort tragique, face au « motif », comme au champ d'honneur, en combattant qu'il était, ses adversaires mêmes lui rendirent hommage.

Rappelons, après nos articles du *Messenger boiteux* de 1934 et de 1945, qu'il était né à Neuchâtel le 9 octobre 1874



CHARLES L'EPLATTENIER
1874-1946

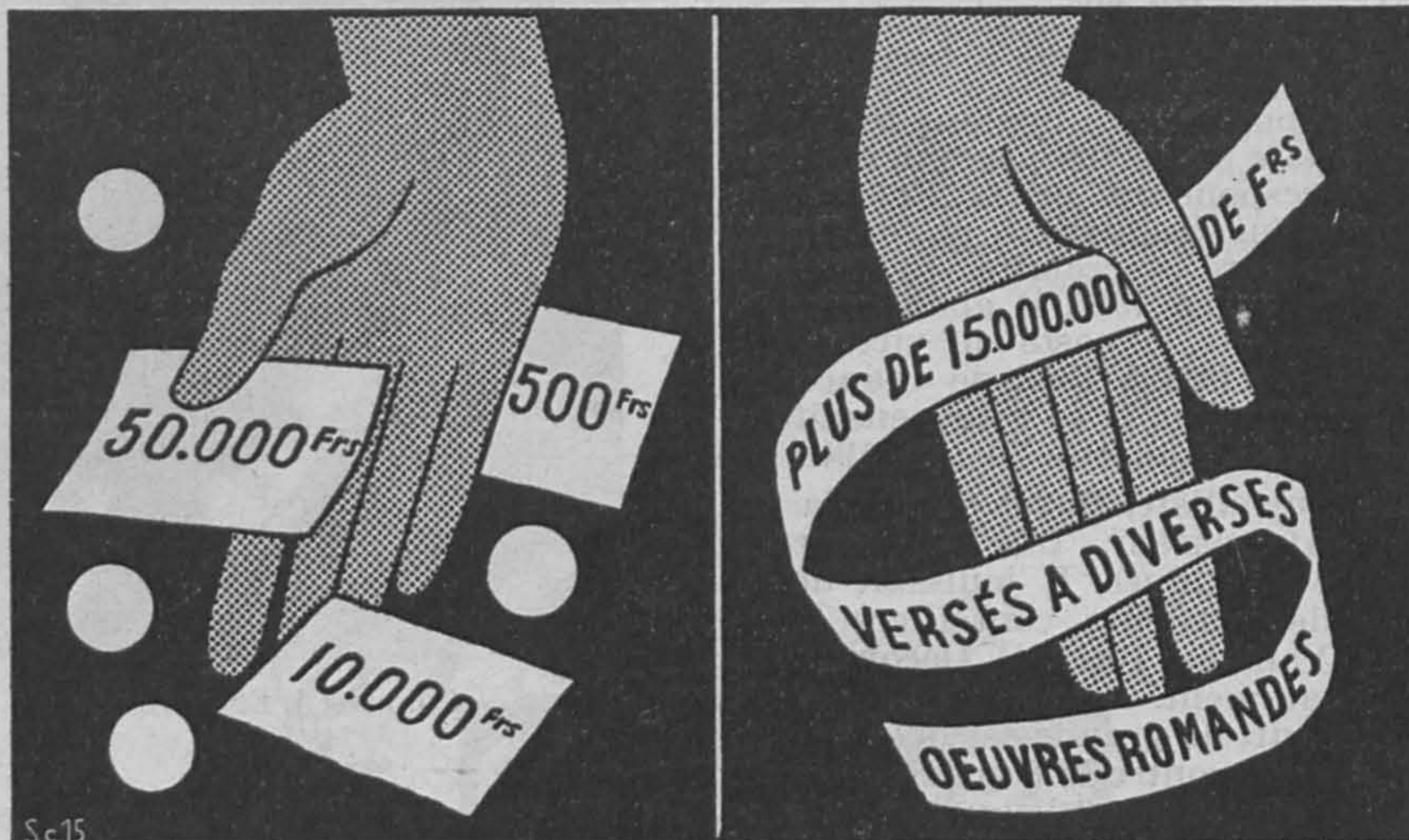
et débuta dans la vie comme modeste apprenti plâtrier-peintre. Très jeune, il partit pour Budapest, où il fréquenta l'Ecole des Beaux-Arts, puis, en qualité de boursier, étudia cinq ans à Paris, aux

Beaux-Arts, où il fut reçu en rang hautement honorable. Il devait ensuite enseigner, avec un succès extraordinaire, pendant dix-sept ans, à l'École d'Art de la Chaux-de-Fonds. Dès lors, libre de tout son temps, tour à tour peintre, sculpteur, architecte, décorateur, il ne cessa de produire, avec une passion dévorante, s'intéressant à tout, dessinant des timbres-poste et préoccupé d'urbanisme, captivé par des tracés de route ou par la forme à donner au casque de nos soldats. Il avait en commun avec les artistes de la Renaissance une curiosité universelle. Travailleur acharné et cependant très disponible, il fit partie de la Commission fédérale des beaux-arts, du comité directeur de l'Œuvre et fut un membre assidu de la Société des amis des arts de la Chaux-de-Fonds et de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes. Nul artiste suisse n'a sans doute joué dans son canton un rôle comparable au sien. Aussi le vide qu'il laisse est-il immense. M. J.

Avec **Georges Gallet**, le *Messageur* boiteux a perdu son plus ancien et plus fidèle collaborateur. Il avait accepté, voici

plus de trente ans, de rédiger pour lui une chronique horlogère que chaque printemps, ponctuellement, il envoyait au rédacteur. C'est avec plaisir qu'il l'écrivait, parce que tout ce qui touche au pays de Neuchâtel l'intéressait et qu'il suivait d'un œil attentif les vicissitudes de l'industrie horlogère. Placé à la tête d'une importante fabrique d'horlogerie, Georges Gallet fut appelé à voyager beaucoup, non seulement en Europe, mais dans divers continents. Au cours de ses voyages, il ne manquait pas de visiter les musées et les grandes collections d'art. Il se mit à collectionner les gravures, les monnaies et les médailles. Une première vente qu'il fit de ces dernières témoigna des richesses et des beautés qu'il avait rassemblées avec un goût très sûr et des connaissances numismatiques étendues. Puis la crise consécutive à la première guerre mondiale le contraignit à se défaire de ses collections. Il fut ensuite, et durant quelques années, conservateur du Musée des Beaux-Arts de la Chaux-de-Fonds, auquel sa famille et lui avaient, à plus d'une reprise, voué un intérêt particulier. Né le 14 mars 1865, Georges Gallet est mort le 11 juin 1946.

LA LOTERIE ROMANDE



DONNE DES 2 MAINS

Secrétariat cantonal, Fbg du Lac 2, Neuchâtel - Ch. post. IV 2002



TOUTES AFFAIRES
IMMOBILIÈRES ET COMMERCIALES

par le spécialiste

RENÉ ISCHER

FAUBOURG DU LAC 2 - TÉLÉPHONE 5 37 82



Toujours choix et qualité

NEUCHÂTEL

Charcuterie

RENÉ MARGOT SEYON 5^a
TÉL. 5.14.56



Toujours grand choix de vélos

**COSMOS - PEUGEOT - SCHWALBE
B.S.A. - EIGER**

Motocyclettes **PEUGEOT & B.S.A.**

Au magasin

MARCEL BORNAND

TEMPLE-NEUF 6

NEUCHÂTEL



PÂTES

Wenger

LA MARQUE DE CONFIANCE

Goûtez-les! Vous y reviendrez

WENGER & HUG S.A. GÜMLIGEN ET KRIENS

PATRIA

A
T
R
I
A



**Société Mutuelle Suisse
d'Assurances sur la Vie**

Agence générale de Neuchâtel:

A. VAUTHIER

FAUBOURG DE L'HOPITAL 1

TÉLÉPHONE 5 18 61

Assure: Rentes et capitaux

Une trilogie s'exprime, à Valangin, en un bizarre alignement géographique

Confiserie
Pâtisserie
Tea Room



Collégiale - discipline spirituelle
Château - discipline temporelle

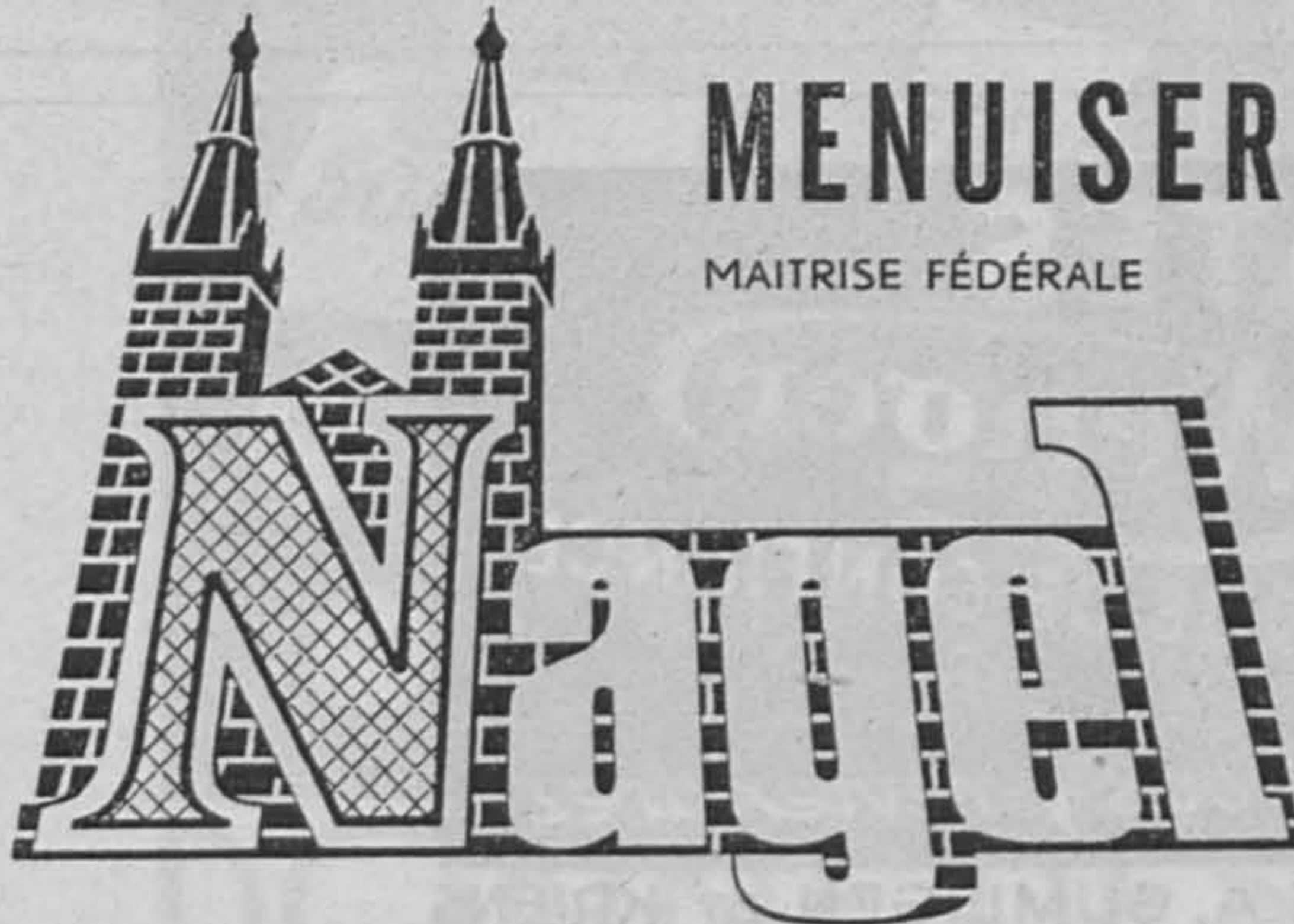
offre les produits substantiels

Photo CASTELLANI, Neuchâtel

Seyon 7 b Tél. 5 47 83
Fêtes de famille
Reportages: sports, actualités
Se déplace dans tout le canton

Fr. 6.— le flacon

pour une cure médicale de
FERMENT BERANECK
dans toutes les pharmacies.



MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

MAITRISE FÉDÉRALE

FONDÉE EN 1848

Spécialistes du mobilier de
magasin et de tea-room

NEUCHÂTEL

L'histoire véritable du crime du cuvier

*telle du moins que la présentent les déclarations des inculpés
et des témoins, au tribunal de Môtiers*

EN écrivant le roman intitulé *Le crime du cuvier*, j'ai utilisé, comme on pourra le voir ici, nombre de faits, petits et grands, de ceux qu'un auteur n'invente pas, à moins d'être doué d'une puissante imagination ; j'en ai déformé d'autres et créé quelques personnages. J'ai déplacé le rêve de Reymonda : dans la réalité, il traduisait la peur d'être puni ; dans le roman, la peur de tuer ; il ne s'agit donc plus du tout du même homme.

Entre la Brévine et la Chaux-du-Milieu, une maison du Grand-Cachot, détruite actuellement, abritait en 1832, dès le mois de mars, deux ménages, entassés dans deux pièces : un bûcheron, Charles Reymonda (55 ans) et son épouse Lydie (47 ans), une femme « violente et capable de tous les excès », occupaient une petite chambre ; leur fils cadet, Frédéric-Guillaume, jeune homme de vingt ans, couchait dans un recoin du poêle (chambre de ménage) où logeaient la propriétaire, Emilie Huguenin (61 ans), veuve remariée, et son époux, François Isoz (60 ans), cordonnier à la journée, engagé lui aussi dans sa seconde aventure conjugale.

Quand il avait bu, il « disait toutes sortes de mauvaises paroles » et « mettait tout en désordre dans la maison ». Quelquefois, il restait des heures entières à parler pendant la nuit ; alors la patience échappait aux locataires et la batterie commençait.

Sa femme voudrait bien en être dépillée. Au temps des moissons de 1832, elle en parle à Frédéric et à sa mère :

— Ensuite, vous resteriez avec moi dans la maison et vous auriez ma terre à cultiver.

La minute de la vente aux enchères qui se fera deux ans plus tard, donne le détail de ces biens :

1. La maison avec le jardin, le verger et la forge : une pose, trois perches, 14 minutes, 3 oboles.

(D'après Pierrehumbert, la pose neuchâ-

teloise valait 27 ares = 8 perches ou émines de champ. L'obole ou pied carré = $\frac{1}{16}$ de minute.)

2. La prise joutant la grand-route : 8 poses...

3. Le pré appelé les Plans : 3 poses.

4. Le pré appelé Derrière-les-Bioleys : 4 poses...

5. Les marais à tourbe : une pose...

6. Une pièce de pré dit les Marais : 2 poses...

Quand on lui transmit les propositions de la femme Isoz, Reymonda les repoussa vivement, s'il faut l'en croire :

— Rien de ça ! vous êtes fous ! on ne fera jamais une pareille chose. Ce qu'on peut essayer, c'est d'aider l'Emilie à obtenir son divorce.

Ils descendent, en effet, à Travers, chez le justicier Montandon, de la Croix-Blanche, pour lui demander d'être l'avocat de la femme Isoz. Mais la démarche échoua. On la regarda comme une folle.

Elle reprit ses suggestions, proposa de faire ce qu'on appelait un acte d'appendionnement (Pierrehumbert : « Le paysan, devenu vieux, donnait tous ses biens à ses héritiers à la condition que ceux-ci lui fournissent tout ce qu'il estimait nécessaire à son existence. »)

— Prenez une corde et le pendez ! ensuite, vous le jetez dans la neige.

Un soir, avant le Nouvel-An, le fils Nussbaum, cheminant avec Isoz, le quitta devant sa maison. Dès que l'ivrogne fut entré, Nussbaum entendit le vacarme. Quelques jours après, le rencontrant, il lui vit au visage des traces de coups : Frédéric avait voulu étrangler le cordonnier.

Le 14 avril 1833, Isoz s'en alla chez Pierre Matthey de l'Endroit acheter du cuir.

— La nuit passée, ils ont voulu m'étrangler. Me sentant serré au col, je me réveille. Une main me tenait. Je m'en débarrasse comme je peux. C'était la femme Reymonda.

Il montra des égratignures toutes fraîches au cou et à la main. En l'entendant, l'autre ne fit que rire :

— Je ne croyais pas qu'un homme comme toi se laisserait battre à (par) une femme.

A la Fleur-de-Lys du Cachot, Isoz répète la même histoire. Il a des gestes de désespoir et, tout chauve qu'il soit, porte la main à sa tête comme pour s'arracher les cheveux.

Le 12 mai, dimanche avant l'Ascension, à sept heures du matin, un voisin, « à un bon jet de pierre de la maison », entendit des voix s'élever distinctement par le canal de la cheminée, des éclats de colère. Vers la fin de la dispute, la femme Reymonda et son fils sortirent et se tinrent près de la maison. Un moment après, la dispute cessa et Reymonda vint les rejoindre en criant « dans son patois » :

— Je lui en ai bien dit, à cette charogne ! Diable m'enlève, il faut que je le pende ou qu'il me pende !

Isoz sortit de son côté, s'en alla chez Faivre, lui dit son intention de « mettre dehors » les Reymonda :

— Je le leur ai dit. Alors ils se sont mis après moi. J'ai eu peur d'eux. Je me suis sauvé.

— Défends-toi, voyons ! tu es assez fort pour cela !

— Je ne peux pas. Ma femme se met contre moi avec eux parce qu'ils boivent de l'eau-de-vie ensemble.

Isoz avait accusé Reymonda de lui avoir volé deux cabris pour acheter de la goutte. Ce fut ce qui entraîna la querelle.

Le lendemain, lundi 13 mai, Reymonda s'en alla chez le greffier Huguenin le prier d'écrire un libelle en réparation d'injures qu'il voulait faire signifier à Isoz.

Ce même lundi, ils remplissent le cuveau à lessive. Mais, le soir venu, voici les Koch de la Rochetta à qui Frédéric donnait des leçons de clarinette. Déveine ! Il ne reste plus qu'à vider le cuveau.

Le jour de l'Ascension, les Reymonda père et fils se rendirent, vers midi, chez des voisins, pour scier et fendre du bois. Peut-être le père alla-t-il à Combevuiller (ou même à Roumaillard : revoir le puits avant d'y porter le corps ? prévenir son frère ?) Au tribunal, il l'avouera puis, confronté avec son fils qui niera énergiquement, le père se retranchera sur les défaillances de sa mémoire.

Rentrés chez eux vers la fin de l'après-

midi, ils se concertèrent avec les femmes dans la chambre de ménage.

Le jeune Porret, un voisin, qui voulait apprendre à jouer de la clarinette, vint chercher Frédéric. Ils sortirent ensemble à l'approche de la nuit et allèrent chez le beau-père de Porret, Gostely, chez qui ils prenaient le lait. Frédéric y trouva, entre autres, sa sœur Rose-Lydie, employée chez Gédéon Huguenin.

Isoz, qui était allé à l'assemblée des pompes à feu, revint vers six heures et passa chez Henri-Guillaume Huguenin, dans la maison de Tite Montandon. Il avait un peu bu. En sortant, il se rendit chez David-Louis Matthey-Henri, cabaretier.

En route, il rencontra sa femme et Lydie Reymonda. Elles s'écartèrent de lui, le voyant saoul. Il leur adressa des paroles grossières et fut à son tour insulté par elles. La femme Magnin les fit taire.

La mère de Frédéric rejoignit alors son fils chez Gostely, et la femme Isoz rentra chez elle, sortit le cuveau de la remise, avec l'aide de Reymonda, l'établit à la cuisine et se mit à le remplir. De chez Gostely, la femme Reymonda les voyait puiser l'eau à la citerne.

Isoz sortit de l'auberge « environ les huit heures et demie ». C'était la chute du jour. Il rentra à la maison. Le cuveau était déjà rempli pour la « lissive ». Les quatre complices attendaient dans la chambre de ménage. Isoz y entre, jette à terre son écharpe, tire les rideaux de son lit, se ravise, ressort aussitôt, traverse la cuisine, descend dans le « poêle » de dessous, où l'on entreposait toutes sortes d'objets, et sort par une porte donnant sur les champs. Frédéric le suivit, pour voir ce qu'il allait faire chez David Touchon, mais « comme il y avait du monde devant la maison », le jeune homme resta éloigné. Isoz, qui avait demandé sans succès à Touchon de lui prêter un écu, revenait offrir en gage un chaudron de cuivre. Il devait déjà neuf kreutzers. Une pièce de cinq francs et six batz de monnaie lui furent comptés. Isoz promit à Touchon de travailler chez lui pour dégager son chaudron. De là, il retourna chez Huguenin et raconta qu'il irait le lendemain à la Brévine pour obliger par la force les Reymonda à sortir de la maison.

Pendant cette négociation, les futurs meurtriers avaient bouché prudemment la petite fenêtre sans contrevent de la cuisine, au couchant. On apporta pour cela, de la chambre de ménage, la feuille

d'un petit cabaret, en ajoutant un linge dans le haut.

Puis Frédéric rentra et attendit avec son père dans la cuisine. Les deux femmes allumèrent une lampe dans la chambre de ménage. Vers neuf heures et demie, entendant revenir Isoz en compagnie d'Olivier Jeanneret, elles prévinrent les hommes, puis la femme Reymonda disparut avec sa lampe dans le poêle de dessous, où elle se mit à trier le linge de la lessive. Frédéric envoya la femme du cordonnier au-devant de son mari. Dès qu'il serait entré, elle devait fermer sur lui la porte et tourner la clef. Elle passa sans lumière par l'écurie et fit ainsi le tour de la maison.

Les deux hommes se placèrent dans l'allée (corridor) menant à la cuisine. Ils entendirent Isoz dire à sa femme, sans doute sur une question d'elle :

— N'y a nion (personne).

Il était tellement ivre qu'il pouvait à peine parler.

Du poêle de dessous où elle triait son linge, la femme Reymonda entendit un trépignement : c'étaient ses hommes qui, dans l'allée, avaient saisi l'ivrogne « à la brassée » et l'entraînaient près du cuveau. Il essayait de dire :

— Qu'est-ce que vous voulez me faire, me battre ?

Personne ne répondait.

Après avoir verrouillé la porte d'entrée, la femme Isoz revint par l'écurie. Reymonda et Frédéric en étaient à jeter son mari dans le cuveau, tête la première. On l'apostropha vivement pour qu'elle vint aider. Les pieds de celui qu'on noyait s'agitaient hors du cuveau ; elle dut les lui tenir.

Le temps qu'il fallut dura « quelques minutes » pour Frédéric, « cinq » pour Reymonda, « dix » pour l'épouse. A l'interrogatoire, elle ajouta :

— Il n'a pas souffert, il n'a rien senti.

Au moment où il fallut porter le corps à l'écurie, la femme Reymonda était là avec sa lampe. La veuve regardait. On ne déshabilla pas le mort, mais tel qu'il était, on le posa sur une planche, un feuillet de table. Il y avait une écurie du côté d'uberre (sud) et une remise du côté de joran (nord) ; entre deux, une petite écurie touchant à la cuisine ; c'est là que le corps fut déposé.

Quand tout fut fini, un des Reymonda sortit pour voir s'il n'y avait personne dehors et pour « épancher de l'eau ». Puis chacun alla se coucher. Il était dix heu-

Montres et Bijoux

P. Matthey
ORFÈVRE
HORLOGER
BIJOUTIER

Seyon 5

Neuchâtel

La maison

F. Jutzeler-Hegi

LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 2 13 38
achète

**Cuir, peaux de veaux, lapins,
chats, etc.**

au prix du jour

BEL ASSORTIMENT EN
COURROIES DE TRANSMISSION

Restaurant
Strauss
SALLE A MANGER AU 1^{er} ETAGE

TEL. 5.10.83

NEUCHÂTEL

M.H. JOST

PRISI

vend des produits laitiers
de qualité depuis 1840
à la rue de l'Hôpital

à Neuchâtel

MORITZ

Fourrures

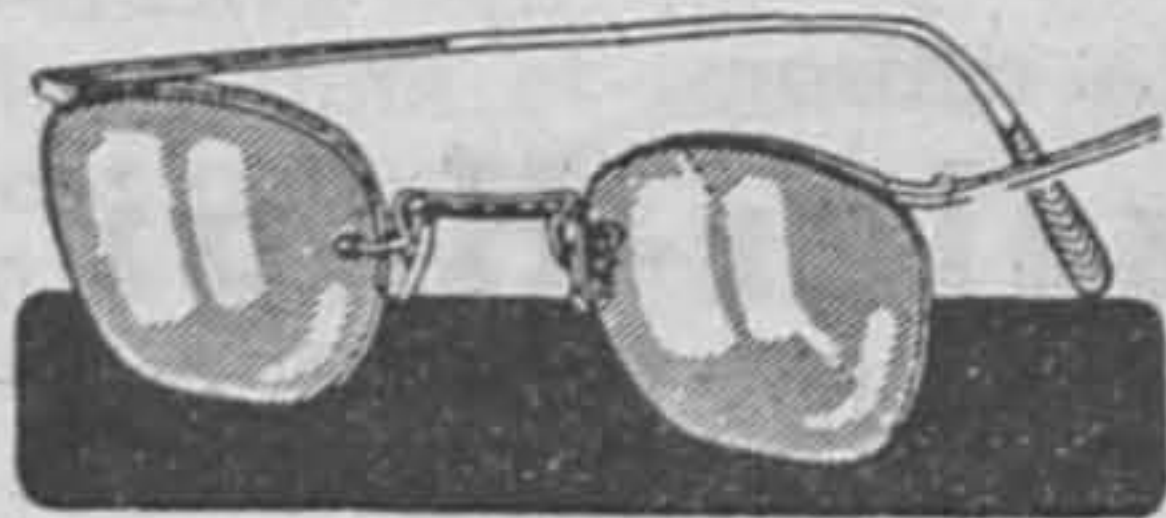
Toujours les nouveaux modèles
de meilleure qualité

Neuchâtel

6, rue de l'Hôpital
Téléphone 5 18 50

Bienne

18, rue de la Gare
Téléphone 2 38 31



*Vos
lunettes :*

chez André PERRET

Opticien-Spécialiste

Epancheurs 9

NEUCHATEL

vous serez bien servis

J.
C
H
R
I
S
T
E

NEUCHATEL



N
O
U
V
E
A
U
T
É
S

La boulangerie-pâtisserie

R. BORNAND

Ecluse 31 - Téléphone 5 34 05
NEUCHATEL

Recommande tout spécialement

**ses desserts
et sa pâtisserie fine**

res et demie ou onze heures, d'après les meurtriers.

Ce soir-là, un ouvrier tailleur de pierres chez Schild, à la Chaux-du-Milieu, Christian Häsler, d'Interlaken, était allé à la Chatagne chez Charles-Aimé Huguenin. Il y resta jusqu'à dix heures et demie environ. Passant une demi-heure après devant la maison des Isoz, il entendit les voix de plusieurs personnes en dispute dans la chambre de ménage. On n'y voyait pas de lumière, mais il y faisait clair. En effet, comme la petite table servait à boucher la fenêtre de la cuisine, la lampe était posée par terre dans un coin. Entendant la porte de la maison s'ouvrir, il se hâta de s'éloigner, même en courant.

Les meurtriers, chose curieuse, ne voulurent jamais convenir de s'être disputés : — Mon mari est dur d'oreille, dit la femme Reymonda, il parle fort.

Le lendemain vendredi, au point du jour, avant d'aller couper du bois, les bûcherons, craignant que le corps ne fût pas assez bien caché, le transportèrent derrière les crèches et le couvrirent du feuillet de table.

Vers huit heures, un jeune garçon du Cerneux-Péquignot, François-Sylvain Simon-Vermot, vint apporter des souliers à raccommoder.

— Qu'est-ce qu'il y aurait à y faire ? demanda la veuve. Attends, je vais voir s'il y a de la peau.

Elle revint bientôt en disant qu'il n'y en avait pas de la largeur de la main.

La femme Reymonda expliquait :

— Il travaille « tant peu que possible ». Il a encore là des tas de souliers à d'autres personnes, depuis trois semaines, qui trempent dans l'eau et qui pourrissent.

A ce moment, le père Reymonda partit en disant :

— Vous ne me rattendrez que lorsque vous me reverrez.

La femme raconta qu'il allait à la Brévine pour une « recantation d'honneur », avec le sautier de la Chaux-du-Milieu, que les Isoz voulaient les mettre dehors à cause d'une histoire de cabris.

Vers onze heures et demie, Frédéric revint de son travail de bûcheron et y retourna tout l'après-midi jusqu'à la chute du jour. Lorsqu'on lui demanda s'il avait vu Isoz, ce jour-là, il répondit :

— Quand je suis parti, le matin, il était couché et je ne l'ai pas vu de toute la journée.

La femme Reymonda s'en alla, pendant

la soirée, chez Fr. Magnin. On lui demanda si Isoz n'avait pas été à la Brévine, ainsi qu'il en avait fait le projet la veille.

— Non. Il m'a demandé où on pouvait trouver de la graine de lin. « Au Pré-Rond » que je lui ai dit. Il est alors allé dans un coffre, y a pris un sac et il est parti vers les huit heures du matin. Il a pris la direction des montagnes de Travers.

— Et hier soir ?

— Hier soir, en rentrant, il a été tout paisible, il est allé coucher sans rien dire.

La femme Magnin, dont le mari était parti pour la foire des Verrières, vint prier la femme Isoz d'aller passer la nuit avec elle pour l'aider à soigner le bétail.

D'après l'almanach de l'année suivante, le temps, orageux toute la journée, était très laid : pluie et vent. Une tradition orale veut que la femme Reymonda ait aidé à transporter le corps, du Cachot à Roumaillard. Un homme que la peur empêcha d'intervenir les aurait vus passer dans la forêt, non loin de Combevuiller. Il aurait entendu la femme dire :

— Allons ! Dieu aidant, on y arrivera !

Ailleurs, on raconte que le cordonnier fut noyé dans l'eau bouillante, procédé plus expéditif, mais qui aurait, me semble-t-il, laissé des traces sur le visage. Il est plus prudent de s'en tenir aux écrits. Voici ce qu'on y trouve :

Frédéric et son père prirent une civière, y chargèrent le corps, tel quel, sans même le couvrir sinon d'une petite « couverture » et sortirent par la remise. La femme Reymonda ferma sur eux la porte de l'écurie, « sans bien regarder, dit-elle au tribunal, et me tenant à distance parce que je crains de voir les corps morts ». Les hommes seuls se mirent en route, à onze heures du soir, et parvinrent à grand-peine à Roumaillard.

Le roman décrit la petite maison du haut, celle qui brûla en 1945, mais il s'agit en réalité de la grande maison située plus bas.

Ils jettent le corps dans le puits, placent le bâton d'Isoz à droite de la petite porte, pour qu'on pût croire qu'après l'avoir appuyé là, l'homme était tombé en se baissant vers l'eau. Frédéric introduisit encore le puisoir dans l'ouverture.

Ils reprirent ensuite le long chemin et, vers trois heures du matin, se glissèrent dans leur maison ; il commençait à faire jour.

Chez la voisine, la femme Isoz savait tout ce qui devait se passer. Le matin,

elle retourna chez elle, mais revint, un moment après, dire :

— François n'est pas revenu. Pour cette fois, je crois qu'il est foutu. Tant mieux ! et les Reymonda le croient aussi.

Frédéric et son père s'en vont « faire du bois » comme s'ils n'avaient pas marché une partie de la nuit. La femme Reymonda pend sa lessive. Un homme arrive :

— Où est Isoz ?

— Il est absent depuis hier avant midi.

— Comment était-il habillé ?

— Une roulière par-dessus ses habits, une cravate noire.

— On vient de le trouver dans une citerne à Roumaillard.

— Mon Dieu ! quel malheur ! C'est vrai qu'il était allé au Pré-Rond...

Elle appelle la femme Isoz qui revenait pour la deuxième fois de chez la voisine et lui annonce le malheur.

— Grand Dieu ! que faut-il faire ? s'exclame celle-ci. Où l'a-t-on trouvé ?

— A Roumaillard. Il vous faut venir avec moi pour le reconnaître.

Les deux femmes se parlent à voix basse, puis, sans faire d'objection, partent sur-le-champ.

Elles reconnaissent le cadavre ; ignorent totalement la cause et les circonstances de sa mort.

— Il a été malade l'hiver dernier ; il était maladroit ; il buvait assez souvent de l'eau-de-vie.

On remet à la veuve, pour le faire inhumer, le corps de son mari, ainsi que le contenu des poches : une tabatière en corne, un couteau, une pièce de cinq francs de France, un batz de Neuchâtel, un briquet, un mouchoir de poche bleu, rouge et blanc.

Les vêtements du mort sont en bon ordre ; on remarque quelques trous à la roulière, mais non récents. Sur le corps, pas trace de coups, sinon, derrière la tête, une petite égratignure portant une croûte ; d'autres légères blessures, à la racine du nez et à la joue droite, peuvent avoir été faites en retirant le cadavre de la citerne. Les oreilles sont bleues.

Un char va ramener les deux femmes et la dépouille au Cachot. La veuve se taisait, mais la Reymonda se mit à raconter à l'homme qui les accompagnait qu'Isoz buvait beaucoup et vivait en discorde avec sa femme.

— Je les ai séparés bien des fois. Il avait juré de tuer mon mari. C'est bien heureux qu'il soit mort. On n'aurait pas pu vivre avec lui plus longtemps.

Le fils du premier mariage d'Isoz arrive le dimanche, méfiant. Il remarque des traces de coups derrière la tête. Le frère du défunt, lui aussi, s'en étonne. On lui répond que cela s'est fait dans le char, que le chemin est assez raboteux pour donner de fortes secousses.

Ce même dimanche, Olivier Jeanneret vit sur une fenêtre la tabatière en corne, qui était fendue « dans un bout, aux deux côtés du couvert ».

— Ça n'y était pas jeudi soir quand je l'ai quitté.

Isoz n'a été vu nulle part le vendredi.

De crainte que la veuve ne se trahît, et eux avec elle, les Reymonda la surveillent, l'empêchent de sortir, lui font peur.

— Si tu parlais, tu t'en repentirais. On serait tous foutus, et toi la première.

Le maire de la Brévine reçut une lettre anonyme conseillant qu'on entreprît la veuve pour la faire jaser. Son mari avait des coups à la tête et les deux bras cassés.

Cependant, Jacob Huguenin, qui a aidé à faire la toilette du mort, pense que, cassés, ils n'auraient pas été si raides et n'auraient pas offert tant de résistance.

Le maire se rassure en lisant la déclaration du docteur, monté de Couvet à Roumaillard. Il se borne à faire prendre des informations sur l'origine des bruits.

Une lettre du fils d'Isoz au maire déclare que, pendant la nuit de l'Ascension, Nussbaum et Porret, domiciliés au Cachot, ont entendu des coups et des cris dans la maison.

Le sautier Perrinjaquet certifie qu'à Roumaillard, lors de l'examen médical, Isoz ne fut pas déshabillé ; le docteur ouvrit seulement le gilet pour voir la poitrine et l'estomac.

Alors Frédéric et sa sœur Rosine écrivent au maire pour le supplier de faire exhumer le corps à leurs frais. Le maire acquiesce sans attendre l'autorisation qui causerait des retards. Ses diligences seront approuvées par le Conseil d'État.

Le médecin Gyger, de Couvet, est convoqué à la Chaux-du-Milieu avec M. Allamand fils, docteur à Fleurier. Leur rapport, daté du 7 juin 1833, constate l'absence d'une canine. A part cela, point de fracture, ni la plus légère marque de coups sur aucune partie du corps.

Victor Jacot, malade, reçoit une délégation de la justice. Il affirme que le jeudi de l'Ascension, Isoz n'avait pas une dent cassée, puis, après un silence :

— S'ils l'ont étouffé, qu'est-ce qu'on y verrait ?

Le 30 mai, huit jours avant l'exhuma-

tion, le justicier Abram-Louis Jeanneret, gendre de la sœur de la veuve, vint chercher celle-ci pour la soustraire à son entourage et lui changer les idées. Accompagné d'un frère de la pauvre femme, il eut à vaincre l'opposition des Reymonda qui ne voulaient pas la laisser partir.

Elle alla faire ses adieux à Emilie Magnin :

— Tu te rappelles que j'ai couché avec toi cette nuit-là. Dieu soit loué ! c'était la grosse nuit...

— Tu dois bien regretter de quitter ta maison.

— Non, j'en suis bien heureuse. Il y a quelque chose qui me fait de la peine...

Mais elle ne parvint pas à dire ce que c'était ni à s'expliquer sur cette grosse nuit.

Chez le justicier Jeanneret, au Rothel sur Travers, on la trouve étrange, inquiète et agitée, la nuit surtout, au point qu'on est obligé de se relever pour la tranquilliser. On l'entend souvent maudire et jurer après « les coquins et les canailles ».

Sa sœur Marie profite d'une course de son gendre, le justicier, pour aborder le sujet qui la préoccupe. La veuve finit par avouer le meurtre, mais en cachant la part qu'elle y a prise :

— Quand il est rentré le soir, les Reymonda m'ont envoyée fermer la porte. J'y vais, je rentre à la cuisine. Il était mort. Ils m'avaient offert de m'en débarrasser si je leur donnais mon bien, je n'ai pas voulu, mais ils l'ont quand même fait.

Quand le justicier revint du Cachot, ce mardi 2 juillet, la veuve lui demanda s'il avait entendu parler des Reymonda.

— Seulement trop, on dit qu'ils ont étranglé votre mari.

— Ils ne l'ont pas étranglé, ils l'ont noyé dans le cuveau.

De nouveau, elle raconte mais prie qu'on n'en dise rien.

— Impossible de garder le secret, j'ai prêté serment à la Seigneurie.

Ainsi, le 5 juillet, le justicier et les deux sœurs font leurs déclarations à la Brévine, devant la cour de justice.

La veuve prétend que, si elle n'a pas été sincère dans ses premières dépositions, c'était par peur de la vengeance des criminels.

Les trois Reymonda sont saisis et enfermés, de même que la femme Isoz, dans la prison de Môtiers, non au vieux château mais à l'est du village. M. Courvoisier, commissaire du gouvernement au Val-de-Travers, est chargé, le 8 juillet

1833, de l'instruction de la procédure criminelle.

D'après la veuve, ce sont les Reymonda qui ont tout fait : guetté, noyé Isoz.

— Saviez-vous que la femme Reymonda avait déjà voulu étrangler votre mari ?

Cette question inattendue l'embarrasse, elle ne sait que répondre.

Le lendemain, Frédéric, interrogé, montre beaucoup d'hésitation, garde le silence par longs intervalles, niant, par moments, en paroles très brèves, qu'il ait été commis un crime et qu'il y ait pris aucune part.

On interroge le père. Après un long silence, il dit :

— Je demande à être confronté avec celui ou celle qui m'accuse d'un crime.

On le presse de questions, il hésite, puis :

— Je demande une demi-heure pour me recueillir.

On la lui accorde. Quand il revient, il annonce qu'il va dire toute la vérité :

— J'ai été poussé par la femme Isoz et j'ai noyé son mari ; elle lui a tenu les pieds.

— Et votre femme à vous n'a pas aidé ? Elle était dans la cuisine ?

Le détenu refuse de s'expliquer davantage.

— Et quand vous avez emporté le corps à l'écurie ?

— Oui, elle était par là.

Une seconde fois on entreprend Frédéric. Il avoue et, comme son père, charge la femme Isoz.

Onze jours plus tard, le 23 juillet, la veuve comparait de nouveau. Confrontée avec Reymonda, elle entend la lecture des aveux : « la femme Isoz lui a tenu les pieds ».

Reymonda souligne sa déclaration de violents reproches adressés directement à la veuve. Après avoir hésité, elle avoue :

— C'est vrai, j'ai tenu les pieds.

— Quand vous êtes revenue d'avoir fermé la porte, votre mari n'était pas encore plongé dans le cuveau.

— S'il n'y était pas, il n'en était pas bien loin.

— C'est vous qui avez fait la première proposition à la femme Reymonda et à son fils, est-ce vrai ?

— Je... crois qu'oui. On en parlait souvent, mais si les Reymonda avaient été des braves gens, ils ne l'auraient pas fait.

Le 13 juillet, la femme Reymonda, sommée d'avouer le crime, parut simplement très étonnée :

— Nous ne pouvons être accusés que



Vuilliomonet
& Co S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHATEL

Engrais minéraux
pour toutes cultures



CUPRA

PURETÉ - QUALITÉ

Sulfate de cuivre - Chaux viticoles
Bouillies - Soufres - Arséniates

Tous produits pour combattre les maladies
des plantes

« **CUPRA** »

SOCIÉTÉ DES PRODUITS CUPRIQUES
Renens (Vd) S. A. Tél. 4 97 25



CLICHÉS
pour votre *publicité*

MONTBARON & Co NEUCHATEL
TEL. 5.16.57

par de faux témoins, par exemple par la femme Isoz qui se livre à des excès d'eau-de-vie.

Le 25 juillet, confrontée avec son mari dont on lit les aveux :

— Je n'ai rien fait, moi. Je n'étais pas obligée de rapporter ce qui s'était passé.

— Vous saviez ce qui devait se faire ?

— Oui.

— Votre fils était-il présent lorsque vous concertiez la mort ?

— Je ne peux pas m'en souvenir...

Mais tout à coup les larmes la prennent :

— Eh mon Dieu, mon pauvre fils !

Dès qu'elle s'est attendrie, elle raconte, mais quand on lui dit :

— N'avez-vous pas demandé à la femme Isoz de vous céder son bien ?

— Ce n'est pas vrai ! Il n'y a qu'à la faire paraître, on verra si elle ose le dire !

— N'avez-vous pas tenté d'étrangler Isoz, la nuit du 13 au 14 avril 1832 ?

— Ça, c'est la calomnie la plus noire qu'on puisse imaginer ! Le 13 avril ? Nous n'étions que depuis un mois chez Isoz et sans avoir eu encore une seule querelle avec lui.

Le 27 juillet, le concierge, en distribuant le dîner aux prisonniers, trouva la femme Isoz pendue dans sa cellule. Deux mois auparavant, un incendiaire s'était étranglé dans la même prison.

L'instruction criminelle achevée, on convoque, pour le 6 septembre 1833, l'assemblée du corps de justice « à huis ouvert et en présence du public » à l'hôtel de ville de Môtiers.

On lit aux détenus un arrêt du Conseil d'Etat demandant à la cour de justice criminelle du Val-de-Travers de condamner Charles et Frédéric Reymonda à être roués, et la femme à être décapitée. Les juges condamnent les trois meurtriers à la décapitation.

L'année suivante, le 26 juin 1834, on

vient informer le père qu'il a vingt-quatre heures pour se préparer à la mort. On le fait passer dans la chambre de justice où il est mis sous la garde de deux gendarmes « avec faculté de recevoir les visites de ceux dont il désirerait de prendre congé avant de mourir et nommément de sa femme et de son fils ».

Les pasteurs Paul DuPasquier (de Môtiers), Louis Courvoisier (de Fleurier), Bonhôte (diacre du Val-de-Travers), Ed. Courvoisier (de Travers), et Jacques de Géliou (de Buttes et de Saint-Sulpice) se succédèrent auprès de lui, au cours de la journée et pendant la nuit qui suivit.

Au pasteur de Géliou, il raconte un rêve qu'il fit peu après le crime :

— J'ai vu le bourreau et ses valets arriver en char : on me jugeait devant l'hôtel de ville de Môtiers. Dès lors, je savais que je n'échapperais pas à la justice.

L'exécution capitale, la dernière au canton de Neuchâtel, eut lieu le 27 juin 1834. Elle est racontée de façon très vivante dans le *Bulletin de Saint-Blaise* des 19 et 23 juillet 1924, par M. Gustave Bünzli, d'après un récit de M^{lle} Sophie Jeanrenaud, de Môtiers, témoin oculaire.

Un ordre du Cabinet de Frédéric-Guillaume de Prusse commua la peine de Frédéric-Guillaume (*sic*) Reymonda, ainsi que celle de sa mère.

Dix mois plus tard, la pauvre Lydie mourait misérablement. Incarcérée dans les prisons de Valangin, elle avait été transférée à Neuchâtel « pour y recevoir les soins que sa maladie exigeait ». Elle succomba au printemps à un cancer à la matrice dont elle était atteinte depuis longtemps.

Le 14 juin 1837, le roi daigna encore commuer la peine des travaux forcés que Frédéric Reymonda devait subir, en un bannissement perpétuel, à condition qu'il fût transporté en Amérique.

Jaques HENRIOD.

ROBERT MONNIER

NEUCHÂTEL

Saint-Maurice 13 - Téléphone 5 38 84



MACHINES A CALCULER ÉLECTRIQUES
QUATRE OPÉRATIONS AUTOMATIQUES
AGENCE MARCHANT CALCULATING MACHINE Co

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Toujours ponctuel, notre chroniqueur habituel nous envoyait, à la fin du mois de mars, son « papier », qui devait être son dernier. Quelques mois plus tard, il nous était enlevé.

Depuis plus de trente ans, M. Georges Gallet s'efforçait de tenir les lecteurs du *Messageur boiteux* au courant de la vie horlogère du canton. Il la connaissait bien, ayant été fabricant lui-même ; il aimait et il appréciait la population qui s'adonne à l'industrie de la montre et qui en vit. Et c'est d'un œil averti qu'il observait les succès ou les crises de l'horlogerie.

Depuis quelques années, il manifestait le désir d'être remplacé comme chroniqueur. Il estimait qu'à notre époque, il fallait un homme plus jeune pour apprécier, comme il convient, les initiatives nouvelles, et quelquefois hardies, de nos horlogers. A regret, nous nous étions incliné. Et M. Gallet nous a proposé M. Maurice Favre, de la Chaux-de-Fonds, qui, d'emblée, nous a fait parvenir sa chronique, ignorant que son prédécesseur avait tenu à rester, jusqu'au bout, fidèle au *Messageur*.

Nos lecteurs auront donc le privilège de lire, à la suite, les appréciations de l'ancien et du nouveau chroniqueur.

* * *

Après cinq ans d'interruption, les statistiques horlogères ont de nouveau fait leur réapparition. Voici un résumé d'articles de M. Henri Buhler, parus dans *l'Impartial* en janvier 1946, qui intéressera certainement les lecteurs du *Messageur boiteux de Neuchâtel*. Au cours de l'exercice 1945, l'horlogerie suisse a exporté pour près d'un demi-milliard de francs de montres et mouvements divers. Il faut encore ajouter la vente en Suisse, soit une quinzaine de millions. La production totale s'est donc élevée à 507 millions de francs. C'est un record, dû non seulement à une augmentation de la fabrication, mais aux majorations consécutives à toutes sortes de hausses, qui atteignent 40 à 50 % depuis quelques années.

Notre exportation totale se chiffre par un milliard et 470 millions de francs. L'horlogerie s'en attribue le 33 % environ.

En 1945, nous avons exporté 214,353 ébauches complètes pour une valeur de 667,955 fr. Puis un total de 138,031,115 fr., représentant 6,861,167 mouvements nus. Mentionnons encore le poste de montres de poche métal, de 10,224,185 fr. pour 745,575 pièces, celui des montres-bracelets en métal, de 248,341,716 fr. pour 10,442,666 pièces.

Nos principaux débouchés en nombre de pièces (montres, mouvements, boîtes, chablon) furent, en milliers d'unités :

Etats-Unis, 8373 ; Canada, 1446 ; Argentine, 1216 ; Brésil, 964 ; Angleterre, 736 ; Uruguay, 726 ; Indes britanniques, 690 ; Portugal, 494 ; Mexique, 375 ; Cuba, 364 ; Maroc espagnol, 333 ; France, 323.

Notre exportation horlogère a naturellement excité la jalousie de bien des gens aux Etats-Unis et ailleurs. Rappelons une fois de plus que les fabriques étrangères de montres ont été obligées de travailler pour les industries de guerre, ce qui a valu à notre pays de bénéficier de ces commandes anormales. Le député Knudson, de la Chambre des Représentants des Etats-Unis, a déposé un projet de loi tendant à limiter à deux millions de pièces annuellement le nombre des montres et mouvements à importer par les Etats-Unis, autrement dit à réduire d'environ 75 % nos envois actuels. La Suisse est heureusement au bénéfice d'une convention commerciale qui ne saurait devenir caduque par décision unilatérale. Les Etats-Unis seraient mal venus à imposer un contingent trop restrictif, à mesure que leur politique commerciale avec l'extérieur est orientée vers une extension des échanges internationaux. Il est vrai que nos concurrents d'outre-Atlantique sont fort entreprenants et n'y regardent pas de près à se mettre en opposition avec les directives de leur gouvernement.

Dans le dernier rapport de la Chambre du commerce et de l'industrie, nous lisons ces remarques amères : « Dans l'horloge-

rie, les superbes décorations en gravures, ciselures, émaillage, peintures des anciennes montres, qui font encore aujourd'hui notre admiration, ont fait place dans la plupart des cas à une banalité désespérante. Qu'il nous suffise de rappeler qu'en Suisse, le nombre des ouvriers ciseleurs et guillocheurs dépassait 1200 en 1910. A cette époque, il y avait à la Chaux-de-Fonds 107 ateliers occupant 625 ouvriers. En 1933, il restait encore 34 ateliers de décoration et de bijouterie ; ces ateliers, bien installés, bien outillés, sont vides la plupart du temps. Il en est de même à Genève, au Locle, à Bienne. Les anciens ateliers de décoration de boîtes de montres, n'ayant presque plus d'ouvrage, se sont mis à la fabrication de bijouterie, de joaillerie ou de boîtes de montres-bracelets en deux pièces. Aussi longtemps que la mode de la montre-bracelet jouit d'une pareille vogue, il y a peu de chance que la montre de poche décorée revienne sur le marché. Mais l'homme aimant le changement, on peut prévoir qu'un jour viendra où la décoration, la ciselure et l'émaillage seront de nouveau appréciés sous une forme ou sous une autre. »

Voici plus de trente ans que le correspondant horloger du *Messenger boiteux de Neuchâtel* remplit ce poste. Il a cherché, année après année, à mettre les lecteurs de ce vénérable almanach au courant, dans les grandes lignes, des affaires horlogères de notre pays. Il espère y avoir réussi, en partie du moins. Le correspondant d'un journal doit céder la place, après un si grand nombre d'années, à une personne plus jeune ayant des vues nouvelles sur l'industrie de la montre. Son successeur est un homme aimant son pays de Neuchâtel avec ferveur. Il fait partie d'une foule de sociétés auxquelles il se dévoue avec un désintéressement sans pareil. Nul doute que le nouveau correspondant, qui se trouve encore dans les affaires horlogères actives, ne donne pleine satisfaction au comité et aux lecteurs du *Messenger boiteux de Neuchâtel*.

G.

* * *

Il est certain que 1945 est une année faste pour l'horlogerie, encore que pour l'apprécier justement, il faille déjà en déduire un 44 % accordé en augmentations de toutes sortes. On remarquera alors que

**Pour maintenir votre santé... votre fraîcheur...
votre jeunesse...**

simplement un bain "Sauna"

TARIF : Fr. 2.90 par personne
Individuels et groupements, demandez
nos tarifs spéciaux

**INSTITUT DE MASSAGES
JEAN PITON**

Masseur autorisé par l'Etat

MASSAGES - GYMNASTIQUE MÉDICALE ET FÉMININE - BAINS DE LUMIÈRE

NEUCHÂTEL

Fbg de l'Hôpital 17 - Tél. 5 33 43

cette année n'est pas, comme on le croit généralement, « la meilleure », bien que les 500 millions de produits horlogers expédiés à l'étranger fassent passer cette industrie en tête de l'exportation suisse. Il ne faut même pas trop se réjouir, tant que les mouvements seuls, parties de mouvements, cadrans, ressorts et autres fournitures, s'en vont à l'étranger alimenter les usines concurrentes, pour 146 millions de francs environ.

Ces chiffres sont toutefois imposants si l'on songe que la Russie et l'Orient, pour ne parler que de ces contrées, sont toujours pratiquement fermés à notre exportation !

Le travail intensifié n'est pas sans allumer des convoitises, les unes légitimes, d'autres beaucoup moins. Les ouvriers, pour leur part, ont obtenu dernièrement, en octobre, une nouvelle augmentation se chiffrant par la coquette somme de 25 millions environ pour l'ensemble de l'horlogerie. Les impôts en empocheront bien davantage. Et personne ne se souvient plus qu'entre 1918 et 1939, l'époque a été marquée par quinze ans de crises successives, et que la Confédération avait avancé la bagatelle de 13 millions de francs afin de sortir l'horlogerie du marasme dans lequel elle semblait sombrer. L'étranger « bouge » également. Les Américains et les Anglais s'alarment de cette situation privilégiée, mais certainement passagère, et alors que les conférences internationales se réunissent sous le signe de la solidarité et de la fraternité, etc..., on parle avant tout dans le pays même de réduire et de réglementer l'exportation horlogère suisse. Le nouveau président de la Chambre suisse de l'horlogerie, M. Primault, nommé en juillet 1945 et succédant à M. Petitpierre, devenu conseiller fédéral, aura fort à faire pour garder à l'horlogerie suisse son droit à la vie.

La guerre ne nous a pas laissé qu'un portefeuille bien garni de commandes, mais aussi une liste noire qui pose bien des points d'interrogation... et suscite des protestations.

On a beaucoup parlé cette année encore de montres chronographes passant la frontière sans formalités officielles. Il s'agirait avant tout d'articles, achetés par les soldats de l'occupation, que ceux-ci revendent à des prix exagérés, soit à leurs compatriotes, soit à leurs camarades moins débrouillards. Est-il besoin de dire que ce genre de commerce ne regarde pas les maisons sérieuses ?

Tout autres sont les commandes pour l'armée américaine. Il s'agit ici d'articles très soignés à l'usage des officiers et des soldats, et qui serviraient aussi de monnaies d'échange dans les pays occupés, entre soldats de différentes nations.

Si l'on fabrique toujours des montres ultra-plates, les techniciens ont toutefois « lancé » sur le marché des mouvements avec complications, comme le remontoir automatique, le calendrier, la grande trotteuse, etc. ; ces articles jouissent de la vogue, et, s'ils sont plus épais, donc moins élégants que ceux du début de la guerre, ils sont de bons outils, précis et solides. Pour les hommes, la montre idéale est une pièce à remontoir automatique, seconde au centre, avec calendrier, le tout soigneusement remonté dans une boîte étanche.

La mode féminine, par contre, suit d'assez loin cette précision. Elle est toujours abandonnée au goût des bijoutiers créateurs. La couleur rouge domine, et les gros cordons, ou les bracelets or (moins larges qu'autrefois !) sont toujours demandés. Là aussi, cependant, la qualité du mouvement est toujours plus soignée.

Les résultats obtenus dans les observatoires le prouvent, et l'on se rendra compte de l'effort fait par nos grandes marques en constatant que les montres-bracelets et les petites pièces approchent de plus en plus, égalent quelquefois, les records battus par les chronomètres de poche.

Quelques expositions en pays étrangers ont aussi confirmé l'estime dans laquelle on tient toujours la montre suisse.

Enfin, au point de vue social, de grosses améliorations ont été réalisées : vacances payées, caisses de compensation, sursalaire familial, participation patronale importante au plan Wahlen, etc., toutes choses qui ont coûté cher et dont on parle peu, parce qu'elles n'ont pas toujours répondu à ce qu'on en attendait.

Avant de mettre le point final à ce résumé bien incomplet, il est juste de rendre hommage à M. G. Gallet, chroniqueur attitré de cette rubrique durant trente ans, et qui prend une retraite certes bien méritée, mais combien regrettable. On ne peut que le remercier sincèrement de sa fidélité, de la conscience et de la compétence qu'il a constamment apportées à l'accomplissement de la tâche qu'il avait acceptée. On peut aussi se demander si ces qualités ne sont pas l'apanage d'une génération qui disparaît trop rapidement.

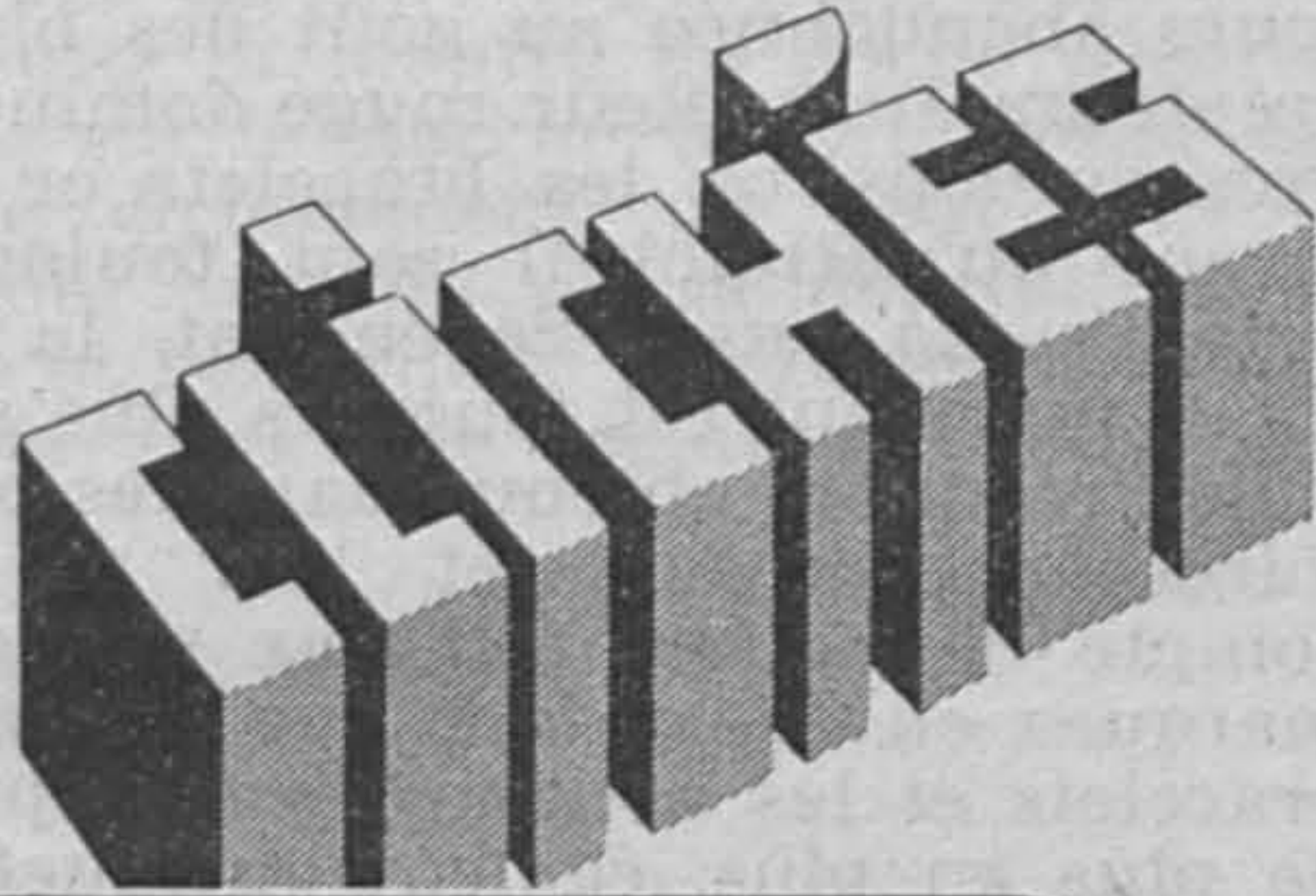
M. F.

Encore et toujours ** la qualité **

à la confiserie

HEMMELEER

RUE SAINT-MAURICE NEUCHÂTEL



F. Nussbaumer

AV. DE LA GARE 19 - TEL. 52.759 - NEUCHÂTEL

Qui veut :

_____ la qualité
_____ le juste prix
_____ la ristourne

achète dans les magasins de la

**Société coopérative de Consommation
de Neuchâtel et environs**

**CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS**

FONDÉ EN 1863

MÔLE 6 NEUCHÂTEL MÔLE 6

Prêts hypothécaires aux meilleures conditions

Emission d'obligations de caisse

SERVICE D'ÉPARGNE

PISOLI & NAGEL

CHAUFFAGES CENTRAUX INSTALLATIONS SANITAIRES
VENTILATION

Fbg de l'Hôpital 31

NEUCHÂTEL

Téléphone 5 35 81

GEORGES DESSOULAVY

Est-il tremplin plus favorable à l'élan d'un artiste que de savoir ses œuvres aimées d'avance et attendues ? Que de constance alors à rester digne de ce qu'on a été, et quel soutien dans l'effort créateur !

Et quand cet artiste est fils d'un canton suisse de deuxième importance, et qu'il a néanmoins ses entrées à Bâle, à Zurich et à Genève (où il est si bien agréé qu'il fut choisi pour représenter la peinture suisse à l'étranger), comment ne se sentirait-il pas porté par l'estime de ses pairs.

Telle est l'actuelle position de Georges Dessoulavy. Je n'en connais pas beaucoup de plus heureuses. Voilà une décennie au moins que, dans nos expositions des Amis des arts comme dans celles de la Section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses, ce à quoi on s'intéresse avant toute chose, c'est à la participation Dessoulavy. Il a la cote. Il la tient d'une main ferme. Telle est la vaillance de son effort qu'il est devenu le favori sur lequel on mise.

Mais cette heureuse fortune n'est pas due au hasard. Il l'a conquise de haute lutte par le travail, par la réflexion, et en demeurant fidèle à lui-même.

C'est du métier qu'il est venu à l'art. Né à la Chaux-de-Fonds le 13 juillet 1898 et fils d'un entrepreneur en bâtiments, pendant plusieurs années, chez son père, il a verni des murs, brossé des décors de théâtre et peint des enseignes, tout en réservant du temps pour le dessin et la peinture de chevalet. Mais il avait fait de sérieuses études : adolescent, il avait fréquenté les Ateliers d'art réunis de sa ville natale, où enseignaient Léon Perrin, Le Corbusier et L'Eplattenier ; ensuite, il fut élève de la Gewerbeschule de Bâle, passa à Neuchâtel chez Alfred Blailé et demeura quatre ans à Genève, instruit par Estoppey, et surtout par Gilliard.

Son début, ce fut un coup d'éclat. A

vingt-trois ans, il ne craignit pas d'exposer une énorme composition, intitulée « Adam et Eve », qu'il doit renier aujourd'hui, sinon pour l'effort qu'elle lui a coûté.



GEORGES DESSOULAVY
(Autoportrait)

Car elle n'annonçait pas le coloriste qu'il allait devenir. A dire le vrai, comme tel il heurta d'abord par son audace. Les pourpres, les mauves et les verts de sa palette composaient sur la toile des harmonies passablement révolutionnaires ; peu à peu, toutefois, tout en restant ferme, il acquit de la nuance, et c'est une suite de pages somptueuses, richement assonancées, qu'il se mit à écrire. Il faut dire aussi que, dans son milieu, il faisait cavalier seul. Dans cette Chaux-de-Fonds vouée alors au gris par

Madeline Woog et au noir par Charles Humbert, réaliste et artisan avec les Barraud et les Locca (Schwob n'avait pas encore fait le voyage d'Ostende), Dessoulavy paraissait ivre de couleurs et semblait mépriser la ligne au profit du volume.

Sa peinture de chevalet s'apparente à celle de l'École de Paris, sans qu'on puisse discerner chez lui l'influence de tel maître plutôt que de tel autre. Il est lui d'abord et, qu'il s'agisse de natures mortes, de figures ou de paysages, ce qui le caractérise, c'est toujours un jeu libre, hardi et sûr de tons froids et de tons chauds dans une opulence soutenue. Et, tout autant que beau coloriste, il est un créateur d'atmosphère et un animateur de figures et de scènes.

Mais il a su n'être pas intransigent dès qu'il fut mis en face de murs à couvrir. Lorsque lui échut la commande de la gare de Neuchâtel, s'attachant à résoudre le redoutable problème de la peinture murale, il reconnut d'emblée que, plus la surface est grande, plus elle exige une extrême discrétion dans les tons. Une seule erreur d'échelle et quelques traits un peu rebutants soulevèrent contre lui, au départ, une violente opposition ; la cabale, toutefois, n'abattit pas son courage, et il en fut récompensé par la très belle réussite des longs panneaux du hall. Par la suite, il devait décorer avec bonheur la caserne de Payerne et quand, cette même année, fut mise au concours la décoration de la gare de la Chaux-de-

Fonds, c'est lui qui fut choisi, loin devant une dizaine de concurrents, avec un projet du plus fin coloris, à l'arabesque aussi



LE PÈRE DE L'ARTISTE

riche que subtile, où l'invention de l'idée est aussi heureuse que l'occupation des surfaces est totale.

Chose étrange, ce grand créateur de figures et fin dessinateur — qu'on songe encore à ses croquis et à ses lithographies ! — n'a exécuté que peu de portraits. Il les réserve, semble-t-il, pour l'intimité familiale. Voici le sien, modeste, juste et vrai, et celui qu'il a fait de son père, vieux lutteur qui se repose au soir de sa vie — filial hommage à qui lui fraya la voie.

Maurice JEANNERET.

« Rentenanstalt » Zurich

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Société mutuelle fondée en 1857

Pour un contrat d'assurance sur la vie ou d'assurance de rente viagère, nos représentants spécialisés vous renseignent

Agence générale pour le canton de Neuchâtel :

ALBERT DU PASQUIER

Promenade-Noire 1 Tél. 5 17 16

Le «fruit liquide» qui plaît à tous



«GUIN» jus de pommes sans alcool (cidre doux)

Boisson naturelle composée de pur jus de pommes; elle convient par conséquent aux personnes de tout âge. **«Boisson de chacun, régal de tous»**, est livré en bonbonnes de 25 litres, harasses de 12 litres, 30 bouteilles et 50 chopines.

CIDRE FERMENTÉ

Pommes et poires mélangées ou pommes pures, désaltérant populaire, à la saveur agréable, livré en fûts, à partir de 50 litres.

«GUINNESS» vinaigre de fruits

particulièrement apprécié pour ses propriétés culinaires parfaites, livré en harasses de 20 bouteilles de 7 décilitres.

Ces produits sont livrés en bonne qualité saine et claire par la

CIDRERIE DE GUIN

Téléphone 43287

ou ses dépôts dans les principales localités en Suisse romande

Le curé contrebandier

On a frappé, je crois.

— A cette heure-ci, en pleine nuit et par un temps pareil, c'est à peine possible.

— Ecoute donc, Henri..., il n'y a pas de doute, on frappe, et même fort.

— Alors, ça ne peut être que la Gestapo. Lève-toi, sois courageuse, et pour moi, je me précipite dans ma cachette ; ils ne peuvent venir que pour me prendre.

Et, tandis que l'homme, enveloppé dans une couverture, disparaissait, la femme, craintive, se rendait à la porte.

— Qui est là ? demande-t-elle d'une voix qui tremble.

— N'ayez pas peur... c'est votre ami suisse... c'est le Dédé.

— Ah ! mon Dieu, c'est vous ! Quelle chance !... Allô ! Henri, crie-t-elle à son mari, c'est Dédé ! Viens vite...

On s'habille, on rallume le feu, et Dédé raconte ses multiples ennuis pour venir jusqu'à eux... Les soldats, les douaniers, les Allemands surtout. Depuis le débarquement des Anglo-Américains et l'organisation du maquis, ils sont particulièrement nerveux.

— Deux fois ils m'ont tiré dessus... mais je voulais venir, car je vous porte de bien bonnes choses. Henri, voici pour toi une paire de souliers ; pour vous, Madame, des bas et un manteau chaud ; j'ai aussi quelques boîtes de saccharine et d'aspirine...

Le brave Dédé vide son sac... il y a même une boîte de Nescafé. On en dégusterait tout à l'heure une bonne tasse. En attendant, on évoque les multiples malheurs qui se sont abattus sur cette contrée du Doubs, en ces dernières semaines : vols, déportations, haines, assassinats ! Quels temps ! Quelles mœurs !

— Et par-dessus tout, dit la femme, une misère dont vous n'avez pas idée ! Suivez-moi... Jugez...

Dans une caisse d'emballage transformée en berceau, le Suisse contemple un poupon de trois semaines, le dernier né de la famille...

— Et pourquoi diable l'avez-vous plié dans du papier ?

— Nous n'avons pas le moindre habit pour lui, pas de linge non plus...

Et les larmes tombent des yeux de la mère jusqu'à terre.

— Si j'avais su... murmure tout bas Dédé, profondément ému... C'est à lui que j'aurais pensé en premier lieu. Ça ne fait rien, je reviendrai, et je reviendrai pour lui.

Quelques heures après, il disparaissait dans la nuit et le froid, malgré toutes les supplications de ses amis français.

* * *

— Bonsoir, Monsieur le curé. Je viens vous annoncer une excellente nouvelle ; dans quelques jours, je vous présenterai ma fiancée. C'est une toute bonne fille, je vous assure...

La conversation s'oriente ensuite vers les événements du jour. Dédé raconte ce qu'il a fait pour ses amis de l'autre côté du Doubs, et tout naturellement en vient au récit du nouveau-né enveloppé dans du papier.

Monsieur le curé n'avait pas besoin d'en connaître autant pour s'apitoyer sur cette grande détresse ; il appelle sa bonne, et Dédé se retira en emportant quelques vêtements pour ce pauvre petit. Ce n'était pas du neuf, mais c'était propre, convenable, et l'enfant n'aurait plus froid.

* * *

Quelles bourrasques de neige ! Quel froid ! Le thermomètre marquait 27 degrés au-dessous de zéro. « Ça ne fait rien, se dit Dédé, je l'ai promis, j'irai. Il faut que le petit ait son cadeau de Noël, il l'aura. »

Le passage du Doubs gelé était un jeu d'enfant ; le plus difficile était d'éviter douaniers, soldats, policiers, de toutes couleurs et de toutes nationalités, qui montent sur les rives du Doubs une garde sévère. L'armée Leclerc est dans la région ; les Allemands, par endroits, opposent une résistance farouche ; ils sont surtout farouches envers la population civile. La peur les tient au ventre ; ils sont démoralisés. Ils voient partout des « résistants » et n'économisent plus leurs

munitions. Qu'importe ! Dédé veut passer, il passera... Il passa, en effet, au péril de sa vie, et cette nuit-là, en une modeste maisonnette des côtes du Doubs, il y eut, par le miracle de la charité chrétienne, une bien grande joie. Le nouveau-né n'aura plus froid, il vivra...

* * *

Puis ce furent, en cette fin d'année, les événements de la libération. Les Allemands pillant, tuant et brûlant, vrais vandales du XX^e siècle, quittèrent sans laisser de regrets cette malheureuse contrée. Le printemps apporta la certitude de leur défaite. Mai ramena la paix. On parlait librement des souffrances endurées de l'autre côté du Doubs et les Français ne se lassaient pas de célébrer la générosité des Suisses. Pour Henri et sa femme, le plus généreux des Suisses était incontestablement Dédé, l'homme qui avait sauvé la vie de leur enfant. Le curé lui-même passa pour un « bon type » qu'on n'oublierait pas ; on fera quelque chose pour lui, mais la misère subsiste aussi grande, aussi lamentable. Monsieur le curé reçut cependant une belle truite avec un peu de beurre et de lard pour la faire frire, et, ce qui lui fut infiniment plus agréable, une très aimable lettre débordante de sentiments profondément chrétiens et français.

D'autres misères physiques ou morales avaient depuis plusieurs mois accaparé l'activité du curé, quand un monsieur, imposant par la taille et la gravité du maintien, vint lui signifier qu'à la suite d'une enquête très serrée, faite en collaboration avec la police étrangère, le service des douanes — section surveillance — avait acquis la preuve que, sous le prétexte de vêtir un enfant nouveau-né, le dit enfant étant enveloppé dans du papier, Monsieur le curé avait, d'une manière frauduleuse, exporté des matières textiles contenant de la laine utile à l'industrie suisse ; d'autre part, le même dit curé avait, d'une manière également frauduleuse, importé des matières grasses correspondant aux quantités suivantes : lard, 500 gr. ; beurre, 1 kg. En conséquence, et en vertu de la loi fédérale des douanes, article..., le dit curé délinquant était l'objet d'un double procès-verbal d'exportation et d'importation ; il lui était loisible cependant d'expliquer, sur dix lignes de papier officiel, les raisons atténuantes de son acte délictueux, d'obtenir une certaine réduction de l'amende certaine si recours n'était pas fait. Ainsi.

Dießbach-Balsam

Il y a deux cents ans
que le célèbre

Diessbach - Balsam

est fabriqué comme remède
de famille indispensable

Meilleur remède contre

indispositions

flatuosités

vomissements etc.,

ainsi que

blessures

En vente exclusivement en
flacons d'origine à Fr. 0.90,
1.80, 3.50 et 5.50 dans toutes
les pharmacies

Seul fabricant : Droguerie

Felix VOGT - Oberdiessbach



parla le pitou de service, en précisant même qu'il agissait avec toute la « partialité » qu'exigeaient ses redoutables responsabilités, et le pauvre curé, écrasé par l'irréfutable argumentation autant que par l'élégance de la diction, ne put que réfléchir aux graves conséquences de son action... charitable.

Plus tard, car l'administration est aussi patiente que l'Eglise, étant comme elle sans doute éternelle, Monsieur le curé reçut un nouveau papier lui intimant d'avoir à payer 21 francs 01 centime d'amende.

Quant au brave Dédé, il fut salé administrativement, considérablement.

— Ça ne fait rien, dit-il à son curé en matière de conclusion : le gosse n'a pas eu froid, les parents ont eu un bon Noël, et vous, mon cher curé, un titre inattendu : « Curé contrebandier ! » Ça vaut bien un titre de doyen ou de chanoine, quand on est comme vous contrebandier par amour du prochain !

J. B. C.

Pas de danger !

— Ne crains-tu pas de t'empoisonner avec ces champignons, mon jeune ami ?

— Oh ! que non, monsieur, je ne les mange pas moi-même, je les vends.

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national dans le canton de Neuchâtel

Deux manifestations importantes de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national (l'A. S. P. A. N. pour les initiés) eurent lieu en 1946, dans notre canton.

Cette association, fondée en 1943, et présidée par l'architecte Armin Meili, de Zurich, compte actuellement plusieurs centaines de membres dans toute la Suisse, des urbanistes, des architectes, des ingénieurs, des géographes, des magistrats et des personnes appartenant à tous les milieux. Elle a pour but de développer l'aménagement du pays par les études qu'elle entreprend de sa propre initiative ou en étroite collaboration avec les bureaux fédéraux, cantonaux et communaux chargés de l'étude des problèmes de l'urbanisme et de l'utilisation du territoire. Elle vise à une exploitation rationnelle de toutes les ressources du pays et

s'efforce de coordonner les intérêts de tous, pour éviter le gaspillage de forces et d'argent.

La première des manifestations fut l'assemblée générale annuelle qui eut lieu les 11 et 12 mars 1946, à Neuchâtel. Plus de deux cents participants se réunirent dans la salle du Grand Conseil pour entendre entre autres deux conférences, l'une de M. A. Prothin, directeur général de l'Urbanisme, de l'Habitation et de la Construction de la République française, qui parla sur *La reconstruction en France*, l'autre de M. C. van Eesteren, chef du service d'urbanisme à Amsterdam, sur *La reconstruction en Hollande*. Après le banquet, les congressistes entendirent encore une conférence sur *L'industrie et le plan d'aménagement national*, donnée par M. E. Speiser, chef de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail. La



Restituez au sol les
substances nutritives
par l'emploi des
Engrais Lonza

LONZA S. A. BALE

journee du lendemain fut consacree a des excursions et visites. Un groupe, sous la direction de l'architecte Billeter et de l'ingenieur Furter, visita la ville de Neuchâtel et examina sur les lieux les problemes d'urbanisme de la ville ; d'autres groupes allerent a Colombier, a Estavayer, a Chaumont. En marge du congrès, une petite exposition d'urbanisme, organisee au château, montra les efforts faits actuellement en Suisse et a l'étranger pour l'aménagement régional et national.

La deuxième manifestation de l'association fut le cours technique d'aménagement local et régional qui eut lieu au Locle, du 15 au 19 juillet, sous la présidence d'honneur du conseiller d'Etat Léo DuPasquier. La direction du cours était confiée à M. A. Bodmer, chef du service d'urbanisme du canton de Genève. Les deux chefs de classe étaient MM. C. Jeannet, architecte à Neuchâtel, et M. Gilliard, ingénieur de la ville d'Yverdon. Ce cours était le premier en langue française et il fut certainement un succès. Des conférences furent données sur tous les sujets importants de l'aménagement par des personnalités compétentes, parmi lesquelles nous citerons MM. G. Béguin, président de la ville de Neuchâtel, qui parla sur *Le droit et l'urbanisme* ; E. Virieux, architecte de l'Etat de Vaud (*Les lois cantonales*) ; L. DuPasquier (*Les problèmes des travaux publics du canton de Neuchâtel*) ; M. Ponnaz, directeur des travaux publics de la ville du Locle (*Le règlement communal d'urbanisme et le projet de plan directeur*) ; A. Ischer, directeur des Ecoles primaires (*Géographie, topographie et géologie locales*) ; E. Sandoz, professeur à l'Ecole d'agriculture de Cernier (*Agriculture et améliorations foncières dans le cadre régional*) ; W. Schüepp, directeur du bureau central de l'A. S. P. A. N. (*Plans d'aménagement, méthode de relevé, méthode de travail, représentations par cartes et plans, signes conventionnels*) ; A. Bodmer, ingénieur (*Industrie, artisanat et urbanisme*) ; A. Breguet, ingénieur (*Communications et transports*) ; A. Kropf, ingénieur (*Alimentation en eau potable ; évacuation et épuration des eaux usées*) ; M. Perret (*Nécessité de la coordination dans les plans d'aménagement*). En outre, les élèves firent des travaux en classe et élaborèrent des projets d'aménagement de la région du Locle. Il va sans dire qu'un cours si bref ne forme pas des urbanistes et ne peut donner au Locle un plan d'extension complet, mais il n'en est pas

moins utile, car il ouvre les yeux des futurs urbanistes, leur montre la complexité des problèmes que soulève le développement des villes ; l'urbanisme, les plans d'aménagement ne doivent pas être limités aux seules questions d'architecture et d'esthétique. Cela est d'autant plus important à notre époque que partout on assiste à un renouveau de la construction. Les plans d'aménagement sont des œuvres de longue haleine, mais leur nécessité est désormais reconnue et, à moins de cataclysmes, notre patrie ne connaîtra jamais le désordre et le gaspillage effréné qui ont marqué le développement d'autres pays.

M. E. P.

Sarcler au lieu d'arroser !

Il est bien préférable de sarcler de temps en temps les cultures plutôt que de les arroser chaque jour.

Dans une terre bien sarclée, l'humidité du sous-sol ne monte pas jusqu'à la surface du sol pour s'y évaporer mais seulement jusqu'au niveau des racines. L'acide carbonique formé dans le sol peut être absorbé par les feuilles et de l'air frais pénètre dans la terre. Des sarclages fréquents combinés avec une bonne fumure de couverture constituent les meilleurs soins pour les jeunes cultures. Comme fumure de couverture, on distribue aux légumes foliacés tels que les choux, les poireaux, les épinards, les laitues, etc., du nitrate d'ammoniaque en une ou deux fois, à raison de 2 à 3 kg. par are (20 à 30 gr. par m²) chaque fois. Le premier épandage a lieu peu après la plantation et le second quatre à cinq semaines plus tard. Dans les terres pauvres en éléments fertilisants, il est avantageux d'employer l'engrais complet Lonza, qui convient à tous les légumes.

Egoïste !

Lui. — Je suis venu ici expressément pour te demander si tu voulais m'épouser.

Elle. — Tu n'es qu'un égoïste ! Moi qui croyais que tu avais arrangé cette promenade pour me faire plaisir !

Sans faute !

Un voyageur est accompagné à la gare par un ami qui lui dit :

— Je t'écrirai sans faute.

— Pourquoi sans faute ? Ne te gêne pas, écris comme à l'ordinaire.

FAMILLES NEUCHATELOISES

La liste des notices consacrées aux familles neuchâteloises de 1933 à 1941 a paru dans le *Messenger* de 1942. Dès lors ont été publiées celles des familles suivantes :

Benguerel (1942), **Besancenet** (1945), **Bille** (1943), **Bouvier** (1943), **Breguet** (1942), **Delachaux** (1943), **Dothau** (1945), **Ducommun** (1942), **Fabry** (1943), **Fauche** (1943), **Girard** (1943), **Guyot** (1945), **Hory** (1942), **Jacot** (1942, 1943), **Jeanneret** (1942), **Jeannet** (1942), **Jequier** (1943), **Maridor** (1942), **Mentha** (1943), **Monnet** (1942), **Nicolet** (1943), **Ostervald** (1943), **Othenin-Girard** (1943), **Pétrémand** (1945), **Pettavel** (1945), **Pierrehumbert** (1943), **de Pury** (1943), **Ribaux** (1945), **Richard** (1943), **Richardet** (1943), **Rosselet** (1943), **Roulet** (1943), **Udriet** (1945), **Vallier** (1942), **Vuillemin** (1942).

Boy de la Tour.

On s'explique mal comment ce nom a été formé. Au XV^e siècle vivait à Môtiers une famille Magnin. Un de ses membres, Guillaume, fut serviteur d'Antoine Bailod, châtelain du Val-de-Travers à la fin de ce siècle. Il est possible que ce Guillaume, du fait de sa charge, habitait une tour du château de Môtiers. Il fut appelé Magnin de la tour. Plus tard, le nom que portèrent ses descendants devint Magnin dit Boy, autrement de la tour, puis Boy de la Tour.

Un rameau de la famille Boy de la Tour a été reçu à la bourgeoisie de Neuchâtel en 1749 et anobli en 1750.

Un fils de Guillaume, Jean Magnin de la Tour, s'est fixé à Fribourg en 1536. Il était barillier, c'est-à-dire tonnelier. Nous ne savons s'il a laissé de la descendance.

Boyve.

Famille bourgeoise de Neuchâtel, où elle était établie avant la Réforme. Elle

a été anoblie en 1765, mais n'a plus de représentants dans le canton.

Tous les amis de l'histoire, s'ils ne connaissent plus la famille Boyve, n'ignorent pas, cependant, qu'un de ses membres, le pasteur de Fontaines Jonas Boyve, est l'auteur de cinq volumes d'*Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*, qui sont fréquemment consultées.

Dessoulavy.

La famille qui porte ce nom le doit à l'endroit qu'elle habitait à Vilars. C'est par ce village que passait l'artère qui conduisait jadis de Neuchâtel dans l'Er-guel et qu'on appelait la Vy marchande. Les Dessoulavy habitaient en contrebas de la route. C'est ainsi que, vers 1400, on trouve à Vilars les quatre frères Jaquinod, Simond, Udrion et Guillaume *de subtus viam*. Cette forme latine est devenue en français le nom inscrit ci-dessus.

Grisel.

Ce nom est porté au XV^e siècle par une famille de Hauterive, qui se fixe plus tard à Neuchâtel, dont elle était bourgeoise. Aujourd'hui éteinte.

Au début du XV^e siècle aussi, des Griset sont mentionnés à Travers. La famille existe encore. A la fin du XVI^e siècle, on voit apparaître la forme Greset, qui se substitue fréquemment à Griset. Si bien que nous avons aujourd'hui pour cette famille, largement ramifiée, les noms suivants : **Greset** ou **Grezet**, **Greset-** ou **Grezet-dit-Grisel**, et enfin, tout simplement, **Grisel**.

Perrelet.

Nous avons ici une des plus anciennes familles du Locle. Elle remonte sans doute au XIV^e siècle, époque où vivaient au Locle plusieurs personnes portant les noms de **Perrerela**, **Perrala** ou **Perrela**. On peut les considérer comme les ancêtres de la famille.

Une branche s'est fixée à Genève au XVIII^e siècle, mais le nom s'est transformé en **Perlet**. Une autre, partie pour le

Alie Favre

Rue du Seyon 2 - NEUCHÂTEL

Le magasin spécialisé

Tapisseries Tricots Ouvrages

pays de Montbéliard un siècle plus tôt, y a fait souche. Un de ses membres est revenu en Suisse, au canton de Berne, mais, ignorant tout de ses origines neuchâteloises, il s'est fait naturaliser bernois en 1879. Ses descendants ont revendiqué, il y a quelques années, l'indigénat du Locle.

Pochon.

Au XV^e siècle, ce nom est porté dans plusieurs localités du canton, à Bôle, à Lignièrès, à Saint-Sulpice. Une famille Pochon se développe à Cortaillod à partir du siècle suivant. On peut présumer que son fondateur est venu de Bôle. Une branche s'est fixée à Berne en 1801, où elle a donné une lignée d'orfèvres. Elle est devenue bourgeoise de cette ville en 1871.

Soguel.

Le nom remonte sans doute à la fin du XV^e siècle, et la famille, restée à Cernier, n'a essaimé qu'à une époque récente. Une branche porte l'appellation de Soguel-dit-Picard, ou Piquard.

Tattet.

Il s'agit ici d'un sobriquet dont le

sens nous échappe. La famille Tattet a pour ancêtre Pierre Huguenin Rondet-dit-Tattet, qui vivait dans la première moitié du XVI^e siècle au Grand-Bourgeau (Verrières). Actuellement, la famille est originaire de la Côte-aux-Fées.

Theynet.

Cette famille de Corcelles, qui fut appelée un moment Tinnet, remonte au début du XVI^e siècle. Les quelques membres qui la composaient alors sont qualifiés bourgeois de Neuchâtel. Trente ans plus tard, ils ne sont plus que tail- lables. Y a-t-il eu recul dans la condition sociale de la famille, ou bien est-ce à tort que les premiers prirent le titre de bourgeois de Neuchâtel ?

Une Guillame Theynet étant devenue veuve d'un Emonet, sa descendance fut appelée Emonet-dit-Theynet, ou Tinnet, et plus tard simplement Theynet.

Vuilliomenet.

On décèle aisément dans ce patronyme un prénom. La famille a, en effet, pour ancêtre, un Vuilliomenet Maumary, de Savagnier, qui vivait au XVI^e siècle

Le respect du médecin

Un médecin pénètre chez un mourant et, le voyant sans mouvement et d'une pâleur extraordinaire, dit à sa femme sur le pas de la porte :

— Madame, votre mari est mort.

Le mourant ouvrant les yeux :

— Pas encore, monsieur le docteur.

— Tais-toi donc, reprend la femme, le docteur sait bien mieux que toi ce qu'il en est.

Rosserie

On discutait de graves problèmes et, notamment, du positivisme devant Berg-son.

— Il est toujours possible de voir la cause suivre l'effet, déclara quelqu'un.

— Parfaitement, renchérit l'illustre aca- démicien. Exemple : lorsque le docteur suit le corbillard de son client.

Taciturnes

Deux Norvégiens, un jeune homme et une jeune fille, se trouvaient tout seuls en voiture. Au bout d'un silence prolongé, le jeune homme dit à la jeune fille :

— Voulez-vous m'épouser ?

— Oui, répond-elle.

Puis silence. Le jeune homme se tourne vers la jeune fille :

— Vous ne parlez pas !

— Oh ! répond celle-ci, j'en ai déjà trop dit.

LINDER & VESSAZ

SERRURIERS
CONSTRUCTEURS

NEUCHATEL

Tél. 5 26 93

En toute saison une cure médicinale de

FERMENT BERANECK

à Fr. 6.— le flacon

dans toutes les pharmacies.

Tragique aventure

Il se fit un long silence.

Mon ami le contrebandier tenait la tête baissée et tirait désespérément sur sa vieille bouffarde, toute culottée par d'innombrables paquets de tabac incinérés dans le fourneau.

Le jour descendait et la vieille cuisine se remplissait d'ombres qui s'accrochaient aux poutres noircies et aux contours des meubles.

Les récits qu'il venait de me faire semblaient encore vivre et donner à toutes ces choses passées un reflet de mystères et de dangers d'autant plus sensible qu'ils succédaient à tout un rappel d'aventures gaies racontées avec entrain.

« Tenez, me dit tout à coup mon ami, comme s'il sortait soudain d'un rêve. La contrebande, en ces temps d'occupation, ne fut pas toujours que farces et bons tours. Je me souviens d'un voyage de l'autre côté que je ne voudrais, ma foi, pas refaire.

» Depuis longtemps déjà, j'étais attendu chez des parents dans un village occupé. Par des moyens de communication que je n'ai pas à dévoiler, j'avais appris que ces derniers manquaient de tout, sauf... de nourriture.

» Les habits étaient usés, les souliers percés, les aiguilles introuvables, le fil inconnu. Bref, l'existence, chez eux, ressemblait un peu à celle des gens des cavernes.

» De l'autre côté, de braves copains s'offraient à me conduire et à me montrer certains passages qui nous permettraient d'éviter les troupes occupantes.

» La nuit était terriblement noire. Les

pieds emballés dans des tresses de roseaux pour amortir le bruit de nos pas dans les éboulis, les sacs bien ajustés aux épaules, les mains agrippées aux racines et aux arbustes, l'oreille aux écoutes, le cœur martelant un rythme à la cadence un peu folle, nous avançons, cinq hommes, pour atteindre le village sur le plateau.

» En tête de colonne marchait un jeune homme. Intelligent, adroit, vif, franc comme de l'or vierge, il était l'orgueil de son père. Sans vanité, avec le seul souci de rendre service, il partait en avant, revenait en arrière, sans crainte de la fatigue, ignorant ou feignant ignorer le danger et, à lui seul, assurait notre marche.

» Le haut de la coulisse que nous escaladions se dessinait dans une clarté confuse provoquée par l'absence des arbres sur le plateau. A notre droite, un promontoire formé par une immense paroi de rochers devait nous servir de halte. Essoufflés, suant, fourbus, le sang martelant nos tempes, nous touchons au relais. Je dis relais, parce que d'autres, de là-haut, devaient nous diriger, un vieux copain et moi.

» Soudain, un « oh ! » angoissé, une sensation de déplacement d'air, quelques cailloux qui dégringolent, et puis... quelques secondes après, un bruit mat... le bruit d'un corps qui s'écrase là... tout au fond.

» Dans ce monde-là, ce monde aguerri aux dangers, ce monde d'hommes rudes, mais francs et honnêtes quoi qu'on en dise, on ne cause pas inutilement. Chaque mot a sa signification ; chaque mot a sa

Semences de choix

potagères, fourragères et de fleurs
des meilleurs producteurs suisses
et étrangers
Oignons à fleurs

ED. GERSTER

Neuchâtel

Md-grainier

Maison contrôlée



Edouard Roulin

Radio-Spécialiste
Tél. 5 43 88
Seyon 18
NEUCHÂTEL

ne s'occupe que de Radio
Réparations, locations, ventes, échanges
AGENCE MEDIATOR

valeur. Seul le père eut un râle douloureux. Un râle qui résonna au milieu de nous plus fort qu'un grand cri d'agonie et qui nous fit plus mal peut-être que la blessure d'une décharge de mitraille. Et puis quelques mots sourdèrent de ses lèvres : « Oh ! les salauds ! Encore un qu'ils devront payer ! » Ce « ils » signifiait les occupants ; ceux-là même qui les avaient ruinés, saccagés, dépouillés, appauvris. Ceux-là même qui les obligeaient à risquer leur vie et au besoin à la sacrifier pour répondre à ce mouvement de solidarité qui liait tous ces opprimés.

» Nous voulions laisser là notre expédition. Mais le père, magnifique dans sa douleur, s'y opposa. Il attendit, sans un mot, sans un geste, les yeux rivés à la nuit, cherchant dans leur fixité à deviner au fond du précipice un corps inerte, il nous faisait vivre avec lui des minutes atroces.

» Et puis, les autres vinrent. Sans aucun mot superflu, on leur conta le drame. Ce fut le grand silence ; un silence chargé de rancœurs, de lourdes menaces. On laissa le père là ; redescendu tout seul, avec son immense douleur et la perte qu'il venait de faire, ce fut tout ce qui lui resta du service qu'il avait voulu nous rendre. »

Mon ami le contrebandier laissa là ce dernier récit. Dans un geste lent, il prit une allumette au fond d'une de ses poches et, machinalement, la frotta contre le drap épais de son pantalon. A la lueur qu'en s'allumant elle projeta autour d'elle, je vis dans ses yeux comme un pleur qui les irisait ; une de ces larmes d'homme, si rares, mais combien émouvantes parce que cachées, inconnues, et puis... combien sincères aussi.

— Alors !... fis-je pour rompre un silence qui se prolongeait.

— Alors !... Le père n'a pas oublié la vengeance. Il est parti. Il s'est enfoncé là-bas, vers le nord, et il... attend.

E. A.

Malentendu

L'automobiliste au fermier, dont il a écrasé le cochon :

— Soyez sans crainte, mon brave homme, je vous le remplacerai.

Le fermier : — Vous n'êtes pas assez gras, monsieur.

Le chien de Marius

Olive méprisait le chien de Marius. Il le trouvait moche.

— Si tu étais un vrai chasseur et que tu te connaisses en chiens de chasse, tu te découvrirais devant cette bête, riposta Marius, et tu voudrais me l'acheter les yeux de la tête. Il n'y a pas un chien au monde, tu m'entends, qui ait autant de flair que lui. Quand je sors, le dimanche, il me désigne de la patte, à la gare, le nom de la localité où il sent qu'il y a du gibier ; je ne reviens jamais bredouille. Il flaire le gibier depuis sa niche, à plus de cinquante kilomètres, et il me mène tout droit dessus. Tu ne me crois pas ? Qué, viens un jour avec moi, je te ferai voir comment travaille cette bonne bête.

Pendant ce discours, le chien tombe en arrêt devant un gros monsieur occupé à lire une affiche. Il dresse une oreille, il agite la queue.

— Marius, qu'est-ce qu'il a ton chien ?

— Eh bien, il flaire, voilà tout. Je te parie que le monsieur a une caille, une grive ou un gibier quelconque dans sa poche. Va le lui demander, tu seras fixé sur la valeur d'une bête que tu as injuriée, tout à l'heure, par ton mépris.

Olive s'approche du lecteur d'affiche et, poliment :

— Excusez-moi, monsieur, mais il y a un pari d'engagé. Mon ami Marius prétend que vous devez avoir du gibier dans vos poches.

— Mais, qui vous le fait croire ?

— Té, mais le chien, regardez-le comme il tient l'arrêt.

— Par exemple, fait le monsieur, elle est forte, celle-là, pour un chien qui a du nez, voilà un chien qui a du nez !

— Ah ! vous avez du gibier sur vous ?

— Non, mais je m'appelle Perdreau.

Doux souvenir !

Elle. — Te rappelles-tu quand tu m'as fait ta déclaration. D'émotion, j'en suis restée muette pendant une heure !

Lui. — Oui, ce fut le plus beau jour de ma vie.

Entre deux maux...

Une garde-barrière interpelle un bonhomme qui circule sur la voie de chemin de fer.

— Dites-voir..., c'est défendu de marcher sur les voies.

— Ben, si vous croyez que je veux aller sur la route pour me faire écraser !

Le cinquantenaire



DE LA RÉPUBLIQUE

On commence à parler de la célébration du centenaire de la République neuchâtoise, en 1948. Une grande commission, nommée ce printemps par le Conseil d'Etat, s'est subdivisée en plusieurs sous-commissions, dont chacune d'elles a une tâche spéciale. On prévoit, en effet, la représentation d'un festival, l'érection d'un monument, l'émission d'une médaille et diverses publications. Et il y a lieu de présumer que dans les districts, dans les grandes localités du canton tout au moins, on ne restera pas inactif. Des manifestations locales ou régionales auront certainement lieu. A Neuchâtel, par exemple, on envisage d'ouvrir, pendant l'été 1948, une exposition où l'on insistera sur les relations qu'entretient, depuis des siècles, notre pays avec les cantons suisses, non pas seulement au point de vue politique, mais aussi dans les domaines économique, littéraire ou scientifique.

Le jubilé en préparation aura pour effet de faire surgir à la mémoire de bon nombre des lecteurs du *Messenger* le souvenir des fêtes de 1898, auxquelles ils eurent le privilège et le plaisir d'assister.

Mais les jeunes, ceux de moins de cinquante ans, que savent-ils des diverses manifestations de 1898 : inauguration du Monument de la République à Neuchâtel, festival de *Neuchâtel suisse*, suivies, à quelques jours de distance, du Tir fédéral ? Le *Messenger boiteux* ne se propose pas, on le comprendra, de faire un récit

de ces journées historiques, que les curieux pourront apprendre à connaître, soit par les journaux de l'époque, soit par diverses publications officielles. Il bornera son rôle à rappeler quelques-unes des décisions prises par les autorités pour marquer le cinquantenaire des événements de 1848, avec l'idée qu'il n'est pas sans intérêt de savoir ce qui a été fait autrefois, au moment où l'on s'apprête à fêter un nouveau cinquantenaire.

En 1890 fut émise l'idée d'élever un monument à Alexis-Marie Piaget, premier président du Conseil d'Etat de la République. C'était un homme de haute valeur auquel on était reconnaissant d'avoir doté le pays de son premier code civil et contribué, plus que tout autre, à l'organisation démocratique du canton. Un décret, déclaré d'urgence, fut adopté par le Grand Conseil le 12 avril 1892, afin de pourvoir à la réalisation de cette idée. Malgré l'urgence, l'affaire resta au point mort pendant plus de deux ans. Enfin, le 30 novembre 1894, une commission est nommée avec mission d'étudier le problème du monument à élever à Alexis-Marie Piaget et celui de la célébration du cinquantenaire de la République.

Au fur et à mesure que l'on s'approchait de 1898, le jubilé en perspective prenait toujours plus d'importance, reléguant à l'arrière-plan la mémoire du président Piaget. Aussi, lorsque se réunit la commission, en janvier 1895, Robert Comtesse

Hernie

Elle n'est plus gênante depuis la découverte d'un procédé de contention qui ne comporte ni ressort, ni pelote. Avec un bandage opérant l'obturation complète de l'anneau herniaire, vous redeviendrez normal. Essais gratuits tous les jours. **Ceintures ventrières** pour tous les cas de ptoses, descente, éventration, suite d'opération chez l'homme et chez la femme. Fabrication soignée d'**appareils orthopédiques**. Jambes et bras artificiels.

Reber

BANDAGISTE, Neuchâtel
Rue Saint-Maurice 7
Téléphone 5 14 52

Souvenez-vous-en !

Pas seulement pour
vos équipements

JIKA-SPORTS

en tout temps
...vous attend

put-il lui proposer d'étudier l'érection d'un monument à la République et non plus au premier président du Conseil d'Etat. La proposition Comtesse répondait sans doute à un désir secret ; elle ne souleva aucune opposition, ce qui valut à la ville de Neuchâtel le monument que l'on peut voir à l'entrée de la Promenade. Il est en marbre de Carrare, et ses auteurs furent les sculpteurs Heer et Meyer, de Bâle.

La célébration du jubilé de 1898 ne pouvait être limitée à l'inauguration d'un monument, à des discours et à des banquets pour les membres des autorités. Le peuple avait besoin qu'on le renseignât sur les événements dont on célébrait l'anniversaire. Ce fut Numa Droz qui s'en chargea dans une excellente brochure, *La République neuchâteloise*, qui fut distribuée aux enfants des écoles. A ces derniers l'on offrit aussi un *Hymne neuchâtelois*, paroles d'Henri Warnery, musique de Charles North, que tous les écoliers chantèrent dans les manifestations scolaires de juillet 1898. Mais il fallait plus encore aux nombreux Neuchâtelois et aux Confédérés réunis au chef-lieu à cette époque. Un festival leur fut offert.

Neuchâtel suisse, dont le livret est de Philippe Godet et la musique de Joseph Lauber, connut un succès considérable. Il se compose de douze tableaux, donnant une série de scènes historiques aboutissant au 1^{er} mars 1898. Suivant le désir de l'auteur, désir particulièrement heureux, l'exécution des tableaux fut confiée à des groupes des différentes régions du pays. C'est ainsi que des personnes du Landeron, de Neuchâtel, du Val-de-Ruz, de la Chaux-de-Fonds, du Val-de-Travers et des villages de Peseux, Corcelles, Auvernier et Colombier furent chargées de mettre sur pied un ou plusieurs tableaux. On peut dire que tout le canton collaborait, en quelque sorte, à la réussite du spectacle. Le Locle, seul, faisait exception. Il avait dû renoncer à se charger du tableau qui lui avait été confié.

Le souvenir du jubilé devait aussi être confié au métal. Au concours ouvert pour l'exécution d'une médaille, seule la maison Huguenin Frères, au Locle, se mit sur les rangs. La pièce sortie de ses ateliers est une œuvre d'art qui lui fait honneur.

Au moment où la question des chevrons est posée à nouveau, il est intéressant de constater que les deux affiches annonçant

les fêtes du cinquantième de la République et les représentations de *Neuchâtel suisse* portaient chacune un écu chevronné.

La commémoration de 1898 devait-elle être seulement une suite de réjouissances populaires et de manifestations extérieures ? Non, ont pensé, avec raison, les autorités. Il faut faire aussi quelque chose de durable et d'utile. Il faut penser à ceux que la maladie atteint dans leur santé, les tuberculeux tout particulièrement, qui n'ont pas à leur disposition une maison spécialisée pour y faire des cures d'altitude.

Le dimanche 10 juillet 1898, le culte public eut lieu à 10 heures dans toutes les églises du canton. La collecte faite à l'issue de ce culte produisit la somme de 6497 fr. qui devint le premier versement fait au Fonds cantonal pour la création d'un sanatorium neuchâtelois. Le départ était modeste, mais, on le sait, les petits ruisseaux forment les grandes rivières. Lorsque, le 1^{er} juin 1921, le Sanatorium Beau-Site à Leysin ouvrit ses portes, le capital dont disposait la Fondation dépassait 1,300,000 fr. ; plus de la moitié de cette somme provenait de dons et legs. Le Sanatorium Beau-Site a fêté récemment son 25^e anniversaire. Qu'il ait rendu et qu'il rende encore des services précieux et appréciés, rien n'en témoigne mieux que les nombreux malades qui y ont séjourné ou qui attendent de pouvoir s'y rendre.

Mais on a tendance aujourd'hui à oublier que le Sanatorium neuchâtelois doit sa naissance au jubilé de 1898.

Au marché

— Mais ils sont creux vos radis. Vous vous moquez du monde.

— Allons, allons, la p'tite dame, si y z'étaient pleins, où c'est qu'on mettrait le beurre ?

Prédictions météorologiques

— Il y aura de l'orage ce soir.

— Vous avez consulté le baromètre ?

— Non... mais j'ai vu Monsieur jetant sa serviette à la figure de Madame !

Un petit malin

— Il faut t'appliquer à l'école, petit malheureux, sinon tu seras plus tard un ignorant.

— Mais, papa, tu es si intelligent qu'un seul peut suffire pour toute la famille.

La maison des Girardet

au Locle

L'une après l'autre, les vieilles maisons du Jura disparaissent. Quelques-unes sont détruites par des incendies. D'autres sont transformées si complètement qu'on ne

de la dynastie d'artistes. De famille neuchâteloise, il était né à Danzig où son père était établi. Il avait ensuite voyagé comme ouvrier relieur, puis était revenu dans



La maison des Girardet, au Locle

(La maison de droite, dite le Gros-Moulin, est aussi appelée à disparaître)

les reconnaît plus, d'autres encore sont démolies. Bientôt, l'on ne trouvera plus dans toutes les Montagnes neuchâteloises de vieilles fermes de type burgonde aux grands toits de bardeaux et aux larges cheminées. Elles auront toutes fait place à des constructions sans style et sans caractère, comme l'on en trouve déjà partout.

Il n'y a pas que les fermes qui disparaissent, les maisons des villes aussi sont transformées ou démolies. Parmi celles qui offrent à la fois un cachet ancien et un intérêt historique, se trouve la maison de la famille Girardet au Locle.

C'est là qu'au milieu du XVIII^e siècle vint s'établir Samuel Girardet, le premier

sa patrie. C'est dans cette maison qu'il fonda le magasin de librairie qui devint célèbre. La boutique existe toujours ; il y a cinquante ans on y voyait encore les volets-enseignes sur lesquels était peinte une liste des publications de Samuel Girardet. Ce dernier, en effet, n'était pas seulement relieur et libraire, il était aussi éditeur et artiste et il se fit connaître par les gravures et les livres qu'il édita. Ses enfants très jeunes manifestèrent du goût pour le dessin et s'amuserent à crayonner les parois de l'appartement de leurs parents. Le père qui les destinait au commerce chercha à les détourner des arts, mais finalement, sur le conseil du pasteur Sandoz qui lui aurait dit : « Laissez

vos enfants à leurs goûts et à leurs travaux qui seront un jour admirés du monde entier», il cessa de contrecarrer leurs projets. Ces enfants bientôt tinrent une école de dessin dans l'échoppe de leur père et c'est de là que sortirent les livres, almanachs illustrés, gravures, portraits qui sont aujourd'hui si recherchés des connaisseurs.

Les Girardet représentent une des rares familles dont tous les enfants se sont distingués dans la même branche et jusqu'à nos jours, la plupart des descendants de Samuel Girardet, bien que dispersés dans le monde, se sont illustrés dans les arts et tous les grands musées du monde possèdent des œuvres signées de l'un ou l'autre des Girardet.

La charmante maison qui fut le berceau de cette famille a le malheur d'être au bord de la route cantonale et les édiles ont décidé sa démolition. Quand ces lignes paraîtront, il est probable que,

comme tant d'autres, la maison des Girardet ne sera plus qu'un souvenir. On regrettera cependant qu'il n'ait pas été possible de la sauver. Alors que dans d'autres régions, dans d'autres pays, on fait tout pour sauvegarder les bâtiments historiques, chez nous, on les sacrifie sans pitié. Si vraiment la route cantonale devait être construite sur l'emplacement de la maison des Girardet, n'aurait-on pu déplacer cette construction ? Assurément, elle était vieille et délabrée, mais elle n'était pas si vétuste pourtant que certaines maisons de France ou d'Angleterre que de riches Américains ont fait démolir et rebâtir pièce par pièce dans les musées des Etats-Unis, et nul doute que des architectes et des ingénieurs qualifiés n'aient pu la transporter à quelques mètres de distance. On aurait alors pu y établir un charmant musée consacré à toute la famille Girardet.

M. E. P.

Dans les côtes du Doubs...

quand
les
Allemands
y
étaient

— Ça n'a pas l'air de mordre, papa Jacot ?

— Ma foi ! non ; on dirait que les truites ont fait comme les Allemands, elles ont fui !...

— Quand « ils » étaient sur les bords du Doubs, vous n'y veniez pas souvent ?

— J'y venais quand je voulais. On est en Suisse ici, et la moitié du Doubs est à nous !

— Vous n'avez pas eu d'ennuis avec eux ?

— Pas de ce côté !

— Alors, vous alliez aussi de l'autre côté ?

— Ça vous intéresse ?

— Passionnément !

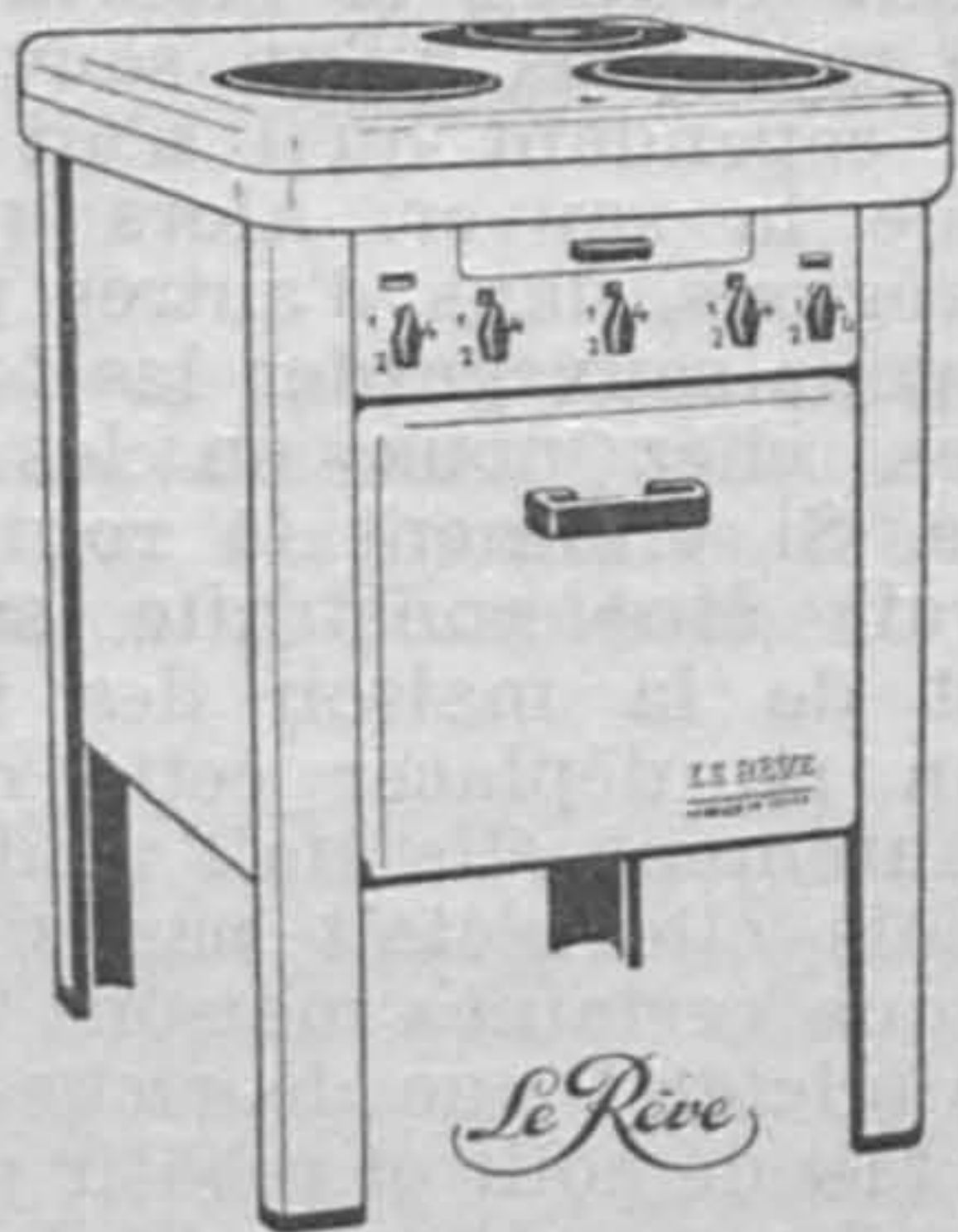
— Asseyez-vous donc... puisque le poisson ne mord pas, et je vais vous en raconter quelques-unes que vous pourrez redire.

MEIN KAMPF

Eh bien, oui ! pendant que les Allemands affamaient et torturaient physiquement et moralement nos voisins du Doubs, je suis allé de l'autre côté, à peu près toutes les semaines... sans leur demander la permission et sans la demander aux nôtres. J'étais donc devenu un contrebandier... un contrebandier qu'on surveillait fort... mais de Saint-Ursanne aux Brenets il y a bien des endroits où l'on peut passer. Les Allemands, d'ailleurs, n'étaient pas si malins ni si terribles qu'ils voulaient le faire croire.

J'ai passé de tout en contrebande et, naturellement, la nuit. Quelle merveilleuse invention que la nuit ! Elle vous enveloppe le contrebandier d'un nuage protecteur qui facilite grandement le « travail » des novices !

Au début, je leur portais du pain et des conserves, puis des habits, des chaus-



Cuisinières électriques
 Cuisinières à gaz
 Fourneaux tous combustibles
 s'achètent chez le spécialiste

F. GIRARD

BASSIN 6

NEUCHÂTEL

L. RITZ & L. ACCATINO

Ecluse 72 - Téléphone 5 24 41

NEUCHÂTEL

Menuiserie mécanique
 Travaux de bâtiments
 Réparations de meubles

L'AIGUISE
 CISEAUX
 «RAPID»

Prix
 de vente
 1.75

fera en une minute
 d'une paire de
 ciseaux émoussés,
 un instrument bien
 aiguisé

Aimé Rochat
 CERNIER (Neuchâtel)

**PAPIERS
 PEINTS**

**PLATRIERIE
 PEINTURE**

MOSER
 MAITRE PEINTRE

NEUCHÂTEL
 Faubourg de l'Hôpital 26
 Tél. 5 19 30

sures, du fil, des aiguilles, et toujours des allumettes et du tabac. Ils n'en avaient plus et vous savez quel intense plaisir il y a de pouvoir « griller » une cigarette !

Plus la guerre s'éternisait, plus j'ai compris que mes braves Français avaient besoin de nouvelles, de journaux, pour leur remonter le moral. Les Allemands aussi l'avaient compris, et tout individu porteur d'un journal suisse était fusillé. Alors, que faire ?

Sur les bords du Doubs — mais de ce côté — j'avais repéré une grotte assez profonde. On pouvait y allumer du feu sans éveiller le moindre soupçon. Je l'ai transformée en salle de lecture. A peu près tous les samedis, dans la nuit, j'apportais les journaux de la semaine et quelques revues. Mes amis étaient fidèles au rendez-vous ; ils tenaient à cette nourriture spirituelle plus qu'à l'autre... surtout quand les Allemands reçurent les premiers coups durs.

Une nuit, un des habitués me dit : « Je suis surveillé, on sait que je viens ici, et une fois ou l'autre je serai pris... cependant je ne puis pas m'en passer... Que faire ? »

Quelqu'un m'avait fait cadeau d'un exemplaire en allemand de *Mein Kampf* et m'en avait même traduit quelques passages. Comme fétiche, je portais toujours ce bouquin dans une poche. « S'ils m'attrapent, pensais-je, je le leur montrerai, et comme Adolf est leur prophète ils me seront indulgents en me voyant détenteur de son Coran ! » J'en déchire deux pages que je remets au Français.

— Si les Allemands te chopent, tu leur montreras ça et tu diras : « J'ai de temps en temps rendez-vous avec un Suisse qui me traduit et m'explique ce livre. Vous devez le connaître ? Il y a là justement une phrase que nous ne comprenons pas, voulez-vous me dire ce qu'elle signifie ? »

J'avais eu là une toute bonne idée. Quelques heures après, le copain était arrêté, sévèrement interrogé :

— Pourquoi allez-vous régulièrement en Suisse ?

— Pour...

— Fouillez-le !

Et l'Allemand découvre les deux pages de *Mein Kampf*.

— Comment ? pourquoi avez-vous ces deux pages de notre manuel national ?

— Parce que je l'étudie avec un Suisse qui m'a prié de vous demander le sens

exact de ces quelques lignes là... celles qui sont soulignées au crayon.

L'Allemand, un pur, croyait ferme à la moindre parole du dit bouquin, il explique avec joie et passion le passage en question. Et en matière de conclusion déclare à mon ami :

— Je vous autorise à aller revoir votre instituteur suisse, il vous instruit bien, il fait du bon travail !

UNE PETITE BOITE MYSTÉRIEUSE

Francine et ses petits frères n'avaient pas le moindre habit chaud et le froid pinçait dur en cet hiver 1942-1943. Je remplis donc mon sac-touriste de lainages divers et en avant dans la nuit.

Vous devinez s'ils furent heureux — les parents plus encore que les enfants — d'autant que j'avais apporté aussi du chocolat, du sucre, du café et même du tabac !

Quelques minutes de repos et c'est le départ. Francine, souriante, s'avance :

— Papa Jacot, prenez cette petite boîte, je vous la donne de grand cœur !

Que pouvait bien contenir la petite boîte ? En tout cas rien de bien lourd. Je n'ai pas le temps de regarder, je la cache au fond du sac et je m'enfonce dans le froid.

Le Doubs est traversé sans ennui, mais en remontant la côte suisse, un douanier m'arrête. Mon sac-touriste paraissait plein et naturellement, pour un douanier, de marchandises prohibées. En réalité, il n'y avait qu'un vieux manteau de pluie. J'étais donc sans inquiétude. Je suis fouillé dessus, dessous... comme on fouille un type suspect.

— Et dans le sac ?

— Rien... un vieux manteau.

Le douanier cherche et recherche... et d'un air triomphant :

— Et ça ?

Il tenait en ses doigts la petite boîte de Francine.

— Ça ?

Je ne savais vraiment pas, mais je vous avoue que je tremblais un peu. Ces gosses sont aussi inconscients que des douaniers ! Alors j'explique :

— Invité par des paysans... c'est un petit cadeau remis par une fillette, j'ignore ce que contient cette boîte...

— Vous êtes un malin, père Jacot, mais on vous connaît, on sait que vous faites du marché noir avec les Français... On vous tient, tant pis pour vous.

Tandis que je proteste en vain de mon innocence, le douanier coupe les fils...

mon inquiétude est à son comble... La boîte mystérieuse est ouverte et sous nos regards ahuris s'échappent trois jolies petites souris blanches... qui courent encore !

SOLDATS ET DOUANIERS

Pendant toute la durée de la guerre, les côtes du Doubs furent peuplées de soldats et de douaniers gardant jour et nuit la patrie. Ah ! si les Allemands avaient voulu passer, ils auraient été bien reçus, je vous l'assure !

Soldats et douaniers faisaient, en général, bon ménage, mais il n'y a pas de règles sans exceptions !

Or donc, en cet endroit de nos côtes, c'était un détachement de ma compagnie qui montait la garde. Tous ces soldats étaient de mes amis et avec eux j'aimais faire un brin de conversation. Ce dimanche-là je dégustais, en excellente camaraderie, une bonne bouteille de Neuchâtel, parlant des Français, après avoir distribué quelques cahiers de papier à cigarettes à ces bons copains.

— Le douanier... le douanier... nous crie l'appointé Julot. La conversation change de sujet, chacun empoche son papier à cigarettes et on attend... l'ennemi.

— C'est vous que je cherche, père Jacot. Vous nous êtes signalé... j'ai ordre de vous fouiller.

— Vous n'avez pas le droit de le faire ici, s'écrie Julot. C'est un copain de service...

Les esprits se montent très vite, j'entends des « F...ichez-nous la paix. » « Jacot vaut plus que vous. » « Il ne fait pas de marché noir. » « Vous en faites plus que lui... » A tel point que je dois prendre sa défense :

— Le douanier fait son devoir, son métier, comme vous faites le vôtre, laissez-le donc me fouiller... puisqu'il a — dit-il — l'ordre de le faire.

— Et ça ? d'où ça vient ?

Le douanier avait vu sur la table le cahier de papier à cigarettes que Julot seul avait laissé traîner.

— Ça c'est à moi ! dit Julot ; vous en voulez une feuille.

— Ça c'est de la contrebande, ça vient de France, je le confisque et je dresse procès-verbal.

— Je voudrais bien le voir, s'écrie Julot, en mettant le papier dans sa poche, je l'ai acheté chez la Louise, au magasin de tabac sur la place de la Fontaine.

Tous les copains protestent de l'inno-

cence de Julot et c'est un beau chahut pendant plusieurs minutes. Je me demandais sérieusement comment cela allait finir, quand le baraquement fut ébranlé par le plus formidable éclat de rire que j'aie entendu de ma vie.

C'était Julot qui se tordait comme un ver et hurlait littéralement entre des accès de rire :

— Pigez-moi ça... hi ! hi ! hi ! le douanier fait dans ses pantalons ! hi ! hi ! hi ! ça coule sur ses godasses, ça coule épais et jaune...

C'était vrai ! Les pantalons du douanier suintaient un liquide bizarre... du beurre fondu. Il s'était procuré — sans coupons — du beurre, probablement français ; pour me fouiller il l'avait, en toute hâte, caché entre chemise et peau. Sous l'action de la chaleur, le beurre fondait... coulait jusqu'à terre.

Inutile de vous dire que le procès-verbal ne fut pas dressé... que le douanier s'en alla cacher sa mésaventure... Et l'appointé Julot de déclarer :


— C'est un ballot... on savait bien qu'il faisait du trafic, mais c'est idiot de gaspiller ainsi la marchandise... Je connais sa femme... c'est elle qui va lui dresser un procès-verbal « façon » pour avoir sali ses dessous et n'avoir pas rapporté le beurre... qu'elle attendait.

J. B. C.

Le Locle il y a un siècle

Le *Messenger boiteux* de 1847 contient une *Notice sur le Locle* accompagnée d'un dépliant montrant *le Locle au siècle passé et le Locle en 1846*. Il était l'œuvre du lithographe A. Sonrel, à Neuchâtel. Nous donnons, à un siècle de distance, une vue du Locle contemporaine de la précédente. C'est la reproduction d'une très belle lithographie qu'a bien voulu nous communiquer M. Edmond Zeltner, avocat au Locle. Elle est peu connue chez nous, sans doute parce qu'au moment de son apparition l'on se préoccupait plus des événements politiques que de l'acquisition d'une œuvre d'art. Elle présente d'autant plus d'intérêt aujourd'hui qu'elle est rare et qu'elle donne une image du Locle en 1848, c'est-à-dire de l'année même de la révolution.

La pièce est signée Ravignat, sans doute E. Ravignat, professeur au collège de Lons-le-Saunier ; elle fut éditée à Besançon, chez Valluet, jeune imprimeur. Elle mesure 442 sur 280 millimètres.



LE LOCLE EN 1848

La population du canton de Neuchâtel en 1941

Ce n'est qu'en 1946 que le Bureau fédéral de statistique a publié le volume relatif au recensement de la population du canton de Neuchâtel, du 1^{er} décembre 1941. Comme il contient des renseignements très détaillés, nous pensons intéresser nos lecteurs en en publiant quelques extraits.

La population, par communes, était la suivante :

District de Neuchâtel

Cornaux	402
Cressier	773
Enges	161
Hauterive	595
Landeron-Combes	1581
Lignièrès	540
Marin-Epagnier	841
Neuchâtel	23799
Saint-Blaise	1622
Thielle-Wavre	221
<hr/>	
	30535

District de Boudry

Auvernier	960
Bevaix	1242
Bôle	517
Boudry	2467
Brot-Dessous	198
Colombier	1919
Corcelles-Cormondrèche	2095
Cortailod	1361
Fresens	120
Gorgier	958
Montalchez	208
Peseux	3123
Rochefort	509
Saint-Aubin - Sauges	1238
Vaumarcus-Vernéaz	176
<hr/>	
	17091

District du Val-de-Travers

Les Bayards	574
Boveresse	394
Buttes	938
La Côte-aux-Fées	561
Couvet	2842
Fleurier	3357
Môtiers	861
Noiraigue	633
Saint-Sulpice	829
Travers	1653
Les Verrières	1191
<hr/>	
	13833

District du Val-de-Ruz

Boudevilliers	491
Cernier	1293
Chézard - Saint-Martin	920
Coffrane	367
Dombresson	936
Engollon	75
Fenin-Vilars-Saules	269
Fontainemelon	823
Fontaines	373
Les Geneveys-sur-Coffrane	485
Les Hauts-Geneveys	412
Montmollin	184
Le Pâquier	229
Savagnier	484
Valangin	389
Villiers	240
<hr/>	
	7970

District du Locle

Les Brenets	1267
La Brévine	1010
Brot-Plamboz	280
Le Cerneux-Péquignot	391
La Chaux-du-Milieu	451
Le Locle	11336
Les Ponts-de-Martel	1500
<hr/>	
	16235

District de la Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds	30943
Les Planchettes	232
La Sagne	1061
<hr/>	
	32236

La population totale du canton était, en 1941, de 117 900. En 1850, elle n'était que de 70 753 ; elle monta régulièrement ensuite pour atteindre 133 061 en 1910, puis les recensements suivants enregistrèrent des diminutions. A l'exception de Bevaix qui a toujours augmenté, passant de 740 habitants en 1850 à 1242 en 1941, toutes les communes ont eu des augmentations et des diminutions ; vingt-neuf d'entre elles ont actuellement moins d'habitants qu'en 1850, ce sont surtout les communes essentiellement rurales qui se sont ainsi dépeuplées. Fresens, Montalchez, Engollon, Fenin-Vilars-Saules, la Côte-aux-Fées, la Chaux-du-Milieu, les Planchettes, la Sagne ont ainsi, en 90 ans, perdu plus du tiers de leur population ; Enges, le Pâquier, les Bayards, les Verrières, plus du quart. En revanche, pendant la même

période, Peseux a vu le nombre de ses habitants presque quintupler, Neuchâtel a triplé, Colombier, Corcelles-Cormondèche, Cernier, les Geneveys-sur-Coffrane, la Chaux-de-Fonds ont plus que doublé.

Selon le *sexe*, on comptait, en 1941, 54 910 hommes et 62 990 femmes. En 1850, il y avait déjà plus de femmes que d'hommes, mais la proportion était plus faible, 102 femmes pour 100 hommes, tandis que maintenant on en a 114 pour 100 hommes. Malgré cela, un certain nombre de communes, surtout de petites communes rurales, ont plus d'hommes que de femmes. A Engollon, il y a 32 femmes et 43 hommes, à Montmollin, 84 femmes et 100 hommes, mais à Neuchâtel, les femmes l'emportent de beaucoup, 13 068 pour 10 731 hommes.

Quant à l'*origine*, on trouve dans le canton 60 779 Neuchâtelois, 52 400 Suisses d'autres cantons et 4 721 étrangers. C'est sans doute le chiffre le plus faible d'étrangers enregistrés par un recensement dans le canton. En 1860, il y en avait 8 634 et en 1910 ce chiffre atteignait 14 454. Comme on peut s'y attendre, les Bernois sont nombreux (29 677), puis les Vaudois (7 349), les Fribourgeois (3 770), les Argoviens (1 872), les Tessinois (1 715), les Zuricois (1 668), les Soleurois (1 105) et parmi les étrangers, les Italiens (2 415), les Français (1 260) et les Allemands (620). Une grande partie des personnes, même originaires d'autres cantons ou de l'étranger sont nées dans le canton de Neuchâtel ; d'autres, nées ailleurs, mais souvent originaires du canton, sont venues s'y fixer. Ainsi, 80 211 personnes sont nées dans le canton et y vivent actuellement, 31 440 sont nées dans un autre canton et 6 249 sont nées à l'étranger.

Selon la *religion*, on dénombre 98 477 protestants, 17 267 catholiques romains, 630 catholiques chrétiens, 588 israélites et 938 personnes sans confession ou d'une autre confession. Seules, les communes de Cressier et du Cerneux-Péquignot ont une majorité de catholiques. Le Landeron-Combes en a deux cinquièmes. Les catholiques chrétiens ne sont nombreux qu'à la Chaux-de-Fonds (512). Les israélites habitent de préférence les villes : 502 ont leur domicile à la Chaux-de-Fonds, 58 à Neuchâtel, les 28 autres sont disséminés.

Bien que la *langue* officielle du canton soit le français, 13 172 habitants ont l'allemand pour langue maternelle, 1 935 l'italien, 60 le romanche et 325 une autre langue. Ce n'est pas un fait nouveau. Autrefois, l'on comptait encore plus de per-

sonnes ayant une langue maternelle autre que le français. Ainsi, en 1880, 24 489 personnes parlaient l'allemand, 1 346 l'italien et seulement 77 525 le français ; en 1910, 17 324 parlaient l'allemand, 3 712 l'italien et 112 028 le français.

L'*état civil* nous réserve des surprises. On compte, en effet, aujourd'hui moins de personnes célibataires (53 434) que de personnes mariées (53 658) ; les veufs sont au nombre de 8 644 et les divorcés 2 164. La situation était très différente autrefois. En 1860, il y avait 54 707 célibataires, 25 964 personnes mariées, 5 320 personnes veuves, 1 378 personnes divorcées ou séparées. Ce changement a plusieurs causes : tout d'abord, il y a moins d'enfants et les gens deviennent plus vieux. Alors qu'en 1880, sur mille personnes, on en comptait 444 âgées de 0 à 19 ans, 512 de 20 à 64 ans et 44 de 65 ans et plus, en 1941, on n'en compte plus que 266 de 0 à 19 ans, par contre, 632 de 20 à 64 ans et 102 de 65 ans et plus. Mais malgré cela, on se marie plus de nos jours.

Les chiffres sur les *professions* montrent que plus de la moitié des personnes occupées travaillent dans l'industrie et l'artisanat (30 937) et seulement 10 pour cent dans l'agriculture et la viticulture. Le reste se répartit en commerce, banque, assurances (5 850), les transports et communications (2 020), les services publics (4 083) et d'autres activités. Sur un total de 57 547 personnes exerçant une profession, 39 266 sont des hommes et 18 281 des femmes.

Bien que le chiffre de la population du canton ait subi des fluctuations, le nombre des *ménages* et celui des *maisons habitées* n'a cessé d'augmenter. Il n'y avait, en 1860, que 18 608 ménages et 8 911 maisons habitées ; en 1941, ce sont 37 104 ménages habitant dans 14 390 maisons. Dans les villages, il n'y a qu'un ou deux ménages en moyenne par maison, mais dans les localités industrielles et les villes, un plus grand nombre de familles vit sous le même toit. A Neuchâtel, il y a ainsi 7 196 ménages et 2 347 maisons, à Fleurier, 1 140 ménages et 386 maisons, à la Chaux-de-Fonds, 10 816 ménages et 2 627 maisons, au Locle, 3 675 ménages et 1 023 maisons.

Il est difficile de prévoir l'évolution future de la population du canton. Il est probable que la prospérité industrielle actuelle soit une cause d'augmentation, mais cette prospérité durera-t-elle et pourra-t-elle compenser la faible natalité et l'émigration ?

M. E. P.

Vieux de la vieille...



Au charmant village des Brenets, la vie, vers 1831-1833, était paisible ; chez les petits cultivateurs-horlogers, la jeunesse était éprise des idées libérales venues de France. C'est là-haut, sur la crête dominant le Doubs, au hameau de Vauladrey — à l'endroit du val — si bellement ensoleillé, que les couchers de soleil, sur le lac de Chaillexon (prononcez « Chaisson ») et le trou de Morteau offrent un panorama unique.

Dame Fanchette, ramenant ses bêtes du pâturage, s'inquiétait quelque peu de ses grands fils : Frédéri, l'aîné, est plus sérieux, plus réfléchi que son cadet de dix ans, Tintin, satané coureur de cotillons et fanatique révolutionnaire. Que va-t-il attraper, dans cette réunion avec la « jeunesse dorée » du Locle aux Malpierrez ; l'hôtel du Soleil d'or est réputé pour de terribles fêtes et rixes...

Lorsque Frédéri rentra du moulin, proche la chute du Doubs, la nuit tombée, Fanchette lui dit :

— Vois-tu, mon grand, j'étais un peu inquiète de la crue des eaux ; la chute doit être énorme !

— Oui, mère, la rivière remplit tout son lit et rebondit, non seulement entre les roches, mais encore du plateau rocheux d'où l'on va voir habituellement la cascade ; le chemin du moulin est couvert sur un bon bout, et la Rose disait qu'elle ne dort plus, à cause de ces remous en tempête, dont le vacarme est diabolique.

— Enfin, te voilà entier : tu sais, je compte sur toi, pour reprendre bientôt le domaine. Notre casse-cou de Tintin pourrait bien s'en aller dans les Amériques, comme il dit. Je suis plus en peine de ce terrible garçon que de ma nièce au moulin ; la vieille bicoque tiendra contre vents et... remous. Mais notre « enfant prodigue » ?

Les craintes de Fanchette étaient fondées. Au petit matin, Tintin rentra à la course, cheveux au vent, vêtements en loques et tachés de sang ; fébrilement, il ramassa ses hardes, fit un rouleau de ses habits maculés, de ses outils d'horloger, refusant de parler ; les questions du

frère et de la mère le laissaient plus morne, ou agité, selon le moment. Bien vite, il s'éclipsa, criant :

— Je fous le camp ; si les agents du roi viennent interroger, motus ! vous ne m'avez pas revu depuis hier à cinq heures.

Tintin avait été « échauffé » par les propos de ces vieux « bédouins » de Loclois, des fils à papa bien établis, magistrats, pasteurs, médecins de l'endroit. Les propos révolutionnaires des Brenasiers blaguant Sa Majesté Frédéric-Guillaume III et la famille royale de Prusse avaient amené une grosse bagarre, dans laquelle Tintin avait cogné plus dur que les autres : un gars du Locle fut laissé pour mort. Alors les compagnons dirent :

— Tintin, file par les bois ; brouille ta piste — rapport au chien du maire — et passe le Doubs ; tu te consoleras avec les Binsottes, de devoir lâcher la Louise chez Henri. Nous, on couvre ta retraite, par les Frêtes, le Vorpet... et on retient les gendarmes !

En vain, l'on enquêta aux Brenets. Seule, la passeuse du Moulinet — une Comtoise — et encore pour des batz et des batz ! — confessa avoir été hélée avant le jour par les cris de Tintin : « A passâ... à passâ ! » et d'avoir reçu de lui un louis d'or pour cette traversée du Doubs.

Le « plumitif » du maire Nicolet, au Locle, relate toute l'enquête de l'affaire des Malpierrez, qui se termina par un non-lieu, faute de preuves. Les jeunes messieurs du Locle, comme les Brenasiers, avaient intérêt à ne rien dévoiler. Le docteur Depierre conclut que le jeune homme — un « étranger » (Suisse alémanique) — succomba par vice cardiaque. On ne put retenir l'accusation d'assassinat, ni réclamer l'extradition. Tintin resta quelques années à Damprichard et au Cerneux, où il se perfectionna en petite mécanique ; il avait été formé par les fils de Pierre-Louis Guinand, l'opticien, constructeur de lunettes astronomiques. Il revint aux Brenets, y épousa Louise et éleva son fils en faisant honneur à sa vieille mère. Il se remaria avec une jeune tante — il fallut pour cela demander une

dispense à la cour de Prusse — puis une troisième fois avec une Neuchâteloise revenue d'Angleterre.

Son fils Lucien s'éprit d'une jeune beauté locloise, qu'il considérait comme sa fiancée. Or, la jeune fille ayant accepté, de gré ou de force, un fabricant au gousset bien garni, Lucien décida de se venger, selon la tradition des Montagnes neuchâtelaises. La noce devait se faire aux Petits-Monts, dans une de ces vieilles maisons paysannes cossues du XVII^e siècle, témoins de la prospérité de l'industrie dentellière (dentelles et « blondes » au fuseau) et des premiers horlogers, disciples de Daniel JeanRichard et de ses fils.

L'immeuble existe toujours, quelque peu alourdi d'annexes adventices; il a conservé son toit à pignon du côté du midi, sa « ramée » en planches de l'époque, ses vieilles portes en sapin, patiné par le temps, munies de deux magnifiques marteaux en fer forgé, bien authentiques. C'est qu'à l'origine, deux propriétaires avaient accouplé leurs maisons. Lucien loua la grange du voisin, dit « Cupiat », y installa un gros soufflet de forge rempli de purin; un trou dans une planche de la cloison, provoqué par la chute d'un nœud du bois, permettra au « parfum » de pénétrer dans la pièce voisine.

Lorsque le bal de la noce eut lieu, dans la grange contiguë, chez Alexandre, Lucien actionna son soufflet de forgeron. D'abord les danseurs ne dirent rien, soupçonnant les relents d'un trop copieux festin dans la famille du riche boucher... Mais on finit par se fâcher : les danseuses désertaient la grange, malgré l'orchestre et les attraites d'un buffet extraordinairement riche. Pour faire cesser le scandale, le voisin dévoila le « truc »... Le soir même, Lucien partait pour les Indes... d'où il ne revint pas. Marié à une Anglaise, il laissa un garçonnet, qu'une nou-

velle épidémie enleva à son tour. Un fils posthume devint Anglais à la suite du remariage de sa mère.

Arthur ne connut sa famille neuchâteloise que bien plus tard. Etudiant en médecine dans une des grandes universités d'Angleterre, il était très aimé de ses sœurs, mais souvent en conflit avec le colonel, son beau-père. Une fois, à table, dans une discussion où l'officier autoritaire était parfaitement injuste avec son épouse, Arthur s'empara du couteau à découper et en frappa le beau-père exécré : le sang chaud du Vauladrey, baigné de soleil, agissait en lui. L'officier fut protégé par sa légère cote de mailles métallique, en usage aux Indes. Le jour même, Arthur quitta l'Angleterre à destination de la maison du grand-père généreux, qui n'avait jamais omis les étrennes à ce petit-fils lointain. Et l'accueil fut parfait.

— Tu as bien fait de lui faire une « boutonnière » dans le ventre à ce soudard d'English ! Je ferai de toi un horloger et tu seras de la bonne lignée de Vauladrey.

Mais non, le jeune Anglais ne put s'adapter à l'Ecole d'horlogerie, d'où il sortit, cependant, au bout des trois ans, avec un diplôme. Très sportif, il était champion du patin ou du canot sur le Doubs, comme ses ancêtres. Lorsqu'il s'agit de repartir en Angleterre, avec un condisciple et compatriote, Arthur, imprudemment, dissimula les montres qu'il avait faites dans une ceinture de contrebandier; les copains, à la gare, palpèrent le grand jeune homme :

— Attention, l'English ! ici on sent une bosse... là c'est une couronne... Gare à la frontière !

Il eût suffi de moins pour attirer l'attention des employés du P.-L.-M. et faire désigner cette bonne prise aux gabelous.

**Entreprise de serrurerie
Constructions métalliques
Soudure électrique**

J.-L. GRAU, PESEUX

maître serrurier diplômé

Devis sans engagement. Prix normaux.

Tél. 6 13 77

reliure
registres
brochage

GASTON **Frey**

Neuchâtel Croix-du-Marché Tél. 5 24 48

A peine en gare de Morteau, les deux contrebandiers furent pincés et mis en cellule. Gent avait une seule pièce de contrebande ; l'argent du voyage suffit à le libérer. Arthur fut condamné à une grosse amende. Le compagnon vint faire appel à la parenté suisse. Il fallut trouver plusieurs milliers de francs, en grande hâte, pour éviter au jeune Anglais imprudent la forteresse de Besançon. Pas très sûr de la langue française, il tomba dans les traquenards d'un policier, qui cherchait un contrebandier fameux et repris de justice ; on eut grand-peine à le détromper de sa confusion. Bref, le jeune horloger s'en tira, lorsqu'on eut doublé l'amende énorme. Ce ne fut pas aisé de faire payer au vieux Tintin la « douloureuse »... en avance d'hoirie.

— Ah ! les cochons de douaniers ! Au lieu de céder, je leur aurais fait une boutonnière dans le ventre ! On ne traite pas ainsi des voisins et amis de Vauladrey ! La main me démange d'aller montrer mon expérience...

— Allons, tais-toi, Tintin, reprenait le beau-frère, qui avait prêté la somme et paré au plus pressé. Tu en aurais pour cinquante ans de bagne... et on ressortirait en Suisse la vieille histoire du Soleil d'or !

Tintin s'apaisa, grommelant derrière ses dents que « cette damnée de République prive les citoyens de leur liberté ! »

— Dans le bon vieux temps de Sa Majesté le roi de Prusse, on se tirait d'affaire soi-même, et sans laisser la justice et la douane se mêler de vos affaires. Si le petit-fils avait réussi son coup avec le colonel anglais, on ne me soutirerait pas une dizaine de mille francs ! Que diable ! une boutonnière dans le ventre, c'est un procédé plus expéditif... et pas seulement un privilège de chirurgien. Bon sang ne peut mentir !
Marguerite EVARD.

Un juge qui n'a pas d'illusions

L'accusé. — Messieurs les juges, je jure que je suis aussi innocent que vous-mêmes.

Le président. — Aussi innocent que nous ? Bon, vingt ans de travaux forcés.

Définition

Deux bouts d'homme, hauts comme ça, discutent gravement.

— Explique-moi ce que c'est qu'un hypocrite.

— C'est un gosse qui va à l'école en souriant.

Prompte réplique

Une jeune fille délurée entre chez un pâtissier connu par sa galanterie exagérée.

— Dès que je vous ai vue, mademoiselle, j'ai eu le coup de foudre, s'empresse celui-ci.

— Bon, riposte la jeune fille, alors donnez-moi une douzaine d'éclairs.

Education

Un père soucieux de bien élever son fils lui expliquait l'autre jour :

— Quand tu es en tram et que tu vois une dame entrer, cède-lui ta place.

Le lendemain, en tram, vu l'affluence, papa prend son fils sur ses genoux. Entre une grosse dame. L'enfant se lève poliment et désignant les genoux paternels :

— Si vous voulez vous asseoir, madame !

Démangeaisons ou éruptions
une cure médicinale de

FERMENT BERANECK

Fr. 6.— le flacon

dans toutes les pharmacies.

HALDENWANG

NEUCHÂTEL

COFFRES-FORTS CASSETTES
BASSINS EN FER

Comment se préparait la

Révolution de 1848

au Locle

Contrairement à ce qu'on imagine souvent, la révolution neuchâteloise n'a pas éclaté tout soudain comme un coup de foudre dans un ciel serein. Une lente préparation, sans doute favorisée par des mesures de répression maladroites, avait précédé les événements que nous nous apprêtons à commémorer en 1948.

Les conflits entre partisans et adversaires de la République prenaient souvent un tour amusant, et l'embarras des autorités locales devant tant de délits anodins prouve simplement qu'on s'acheminait peu à peu vers le nouvel ordre de choses.

Entre 1830 et 1847, le maire Nicolet¹, au Locle, fut bien des fois embarrassé devant les incartades de ses administrés, obligé de par ses fonctions d'appliquer les mesures de répression prévues par le Conseil d'Etat et retenu par sa raison et son cœur qui lui conseillaient l'indulgence, à l'égard des jeunes gens surtout, impatients de voir disparaître le régime du roi de Prusse !

Tous les prétextes étaient bons aux patriotes pour manifester leurs sentiments. En 1834, ce fut le 12 septembre qui donna lieu à un incident. C'était l'anniversaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération en 1814. Dans la journée déjà, puis à la tombée de la nuit, des coups de feu éclatèrent sur le bord des Monts, derrière le Crêt-Vaillant, à la Côte-des-Envers. Coups de fusil d'abord, puis détonations plus fortes dont les rapports disent qu'elles « étaient produites par des artifices dont on a retrouvé quelques débris qui ont été recueillis sur place et sont connus sous le nom de *grenades* ou de *marrons* ».

« Bien que ces artifices n'aient pas causé d'accidents, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont fait courir de graves dangers, surtout dans l'intérieur du village. Comme rien n'indiquait leur présence, avant l'explosion, celle-ci pouvait avoir

lieu tout près des personnes et leur causer une frayeur assez grande pour avoir des suites fâcheuses, surtout chez des femmes et des enfants. Et puis on en a fait éclater dans des endroits tellement entourés de matières combustibles qu'ils exposaient le village aux dangers d'un nouvel incendie. »

La police, les fidèles sujets du gouvernement, entreprirent immédiatement une enquête pour découvrir les coupables de ces manifestations intempestives. Ce ne fut pas facile, car les artificiers avaient des intelligences dans la place. Un gendarme se plaignit au cours de l'enquête qu'à 11 heures du soir « Julien Peytieu se permit de lui reprocher de s'être armé de sa carabine, et de le traiter de *cochon* et de *polisson* en réponse à je ne sais quels propos qu'il prétendait avoir entendus ». On arriva néanmoins à fixer les points suivants, que le maire Nicolet consignait dans son rapport au Conseil d'Etat:

Parmi ceux qui ont tiré des coups de fusils, ont été reconnus Alfred Jacot, Adolphe Junod, habitant sur les Monts, et Philippe Schoulz qui cacha son fusil dans un tonneau à l'approche du gendarme. Quant à ceux qui ont fait usage d'artifices, les plus coupables ne sont pas connus, mais Henry Huguenin-Gendre et Auguste Perret ont été vus fabriquant des grenades les jours précédents, puis les faisant sauter, entre autres dans un champ de pommes de terre derrière le Crêt-Vaillant. D'autres, plus nombreux encore, sont soupçonnés, mais le manque de preuves empêcha les poursuites. Parmi eux se trouvaient un jeune Boch et le jeune Nardin.

En fin de compte, le maire concluait à un décret de prise de corps contre les manieurs de grenades, aux poursuites à l'exigence du cas contre les tireurs de coups de fusil et enfin à la libération des jeunes gens, après admonestation solennelle !

Le tout fut soumis à la cour de justice du Locle, qui retint les trois cas de H. Huguenin, Aug. Perret et Philippe

¹ Charles-François Nicolet, de la Sagne, notaire, maire du Locle 1824-1847, juge au Tribunal souverain, député aux audiences générales.

Schoulz, mais refusa d'admettre les deux autres. « Quoiqu'elle n'ait pas fait connaître, ajoute le maire Nicolet, les motifs de son refus, on ne peut pas douter que c'est parce qu'elle n'a pas trouvé les preuves suffisantes. Pour Ad. Junod, par exemple, il est bien constaté qu'il a tiré un coup de fusil depuis sa chambre, mais, si j'ai bien saisi le sens de quelques propos tenus après la sentence rendue, la cour de justice n'aurait pas jugé comme suffisamment établi que ce fût en vue de la journée du 12, et puis elle aurait fait une distinction parce que ce n'était pas dans le village. »

Et pour finir, le maire communique au Conseil d'Etat, sans grand embarras, semble-t-il, que « les trois individus qui ont été décrétés de prise de corps n'ont pu être saisis ; ils avaient déjà quitté le pays longtemps avant que l'ordre de les décréter ne fût parvenu ».

On se doute qu'ils ne devaient pas être bien loin et l'on sait que Ph. Schoulz, par exemple, demandait quelques jours plus tard aux autorités locales de lui adresser son acte d'origine à Renan où il se trouvait.

* * *

L'année suivante, nouvel incident : attentat à la majesté du roi ! Le soir du 20 juillet, sept à huit jeunes gens, qui avaient sans doute bu quelques verres, rencontrèrent, en traversant le village, des marchands de figurines en plâtre, parmi lesquelles se trouvait le buste du roi. Un ouvrier menuisier du canton de Zurich, nommé Jean Landis, ne trouva pas la tête de Frédéric-Guillaume de son goût et, faisant semblant de se quereller avec ses camarades, il en poussa un contre ces figures de manière que celui-ci, « qui y mit aussi de l'intention » au dire du rapport, brisa le buste du roi avec un autre objet. Le marchand, ayant demandé le paiement des plâtres qu'on lui avait cassés, se vit apostrophé par le

nommé Landis, qui lui dit entre autres que « c'était pour l'apprendre à vouloir étaler le buste du roi, que pour lui il n'avait pas besoin d'un pays prussien (*sic*) pour vivre et d'autres choses de cette nature ». La discussion se prolongea et finalement les iconoclastes consentirent à payer, après marchandage, les objets brisés.

Mais le lendemain, dénoncé sans doute par les marchands, Landis reçut l'ordre de quitter sur-le-champ la juridiction s'il ne voulait pas être remis à la gendarmerie. On imagine la situation d'un modeste ouvrier, obligé dans de pareilles circonstances à quitter son emploi, son gagne-pain et risquant encore d'être tracassé ailleurs pour une peccadille pareille.

Le brave Landis ne vit donc qu'une solution à l'affaire : s'en aller faire amende honorable devant monsieur le maire et obtenir de lui au moins l'autorisation de rester dans sa place. Le maire, en effet, le reçut et consigna dans son journal la déposition de la façon suivante : « Il vint me demander grâce en protestant qu'étant pris de vin, il ne se souvenait plus de tout ce qui s'était passé, qu'il s'en repentait amèrement et qu'il promettait de ne jamais retomber dans de semblables écarts. » Mais le magistrat ne se rendit pas à ces raisons, il refusa nettement d'admettre les excuses de Landis et lui déclara que tout ce qu'il pouvait faire était de lui donner le temps de se présenter au Conseil d'Etat pour s'expliquer. Landis profita de cette dernière chance et s'en tira, si nous en croyons les propositions du maire Nicolet, avec un arrêt lu en ouverte justice, le paiement des frais et l'avis qu'au premier écart auquel il se livrerait encore il serait renvoyé immédiatement.

Encore un qui, jusqu'au 29 février 1848, dut se tenir tranquille... mais après ?

Fr. FAESSLER.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE ET FLORAL JEAN KELLER - NEUCHÂTEL

Terreaux 8 - Tél. 5 34 86

Seyon 30 - Tél. 5 46 60

Création et entretien de parcs, jardins, vergers. Graines potagères et de fleurs contrôlées.
Fleurs, plantes et toutes confections.

LOUIS-OSCAR

cherche une place



En quête d'une place, je me suis dit que j'en trouverais certainement une à la Chaux-de-Fonds où l'horlogerie, dit-on, est en pleine prospérité et où les salaires sont mirifiques. J'ai alors acheté un journal de cette ville et ai consulté les offres de places ; ayant déjà fait beaucoup de choses, je serais prêt à faire n'importe quoi, mais j'aimerais savoir quel genre de travail on va me demander. La lecture des annonces ne m'éclaircit guère, écoutez plutôt :

On cherche de suite un bon

BUTLEUR

pour fonds. — S'adresser à...

On demande

ZAPONEUR

Entrée à convenir. — Faire offre à...

Impossible de trouver dans mon dictionnaire quel métier cela peut être. D'autres annonces, bien que ne contenant que des mots français, ne me semblent avoir aucun sens, que sont ces « acheveurs d'échappement », ce « remonteur de finisages », ce « visiteur-décoteur », ce « décolleteur », ce « polisseur d'ailes », ce « chef de terminaison » ? Ce lapideur que l'on cherche doit-il vraiment tuer des gens à coups de pierres ? On ne parle pourtant pas d'émules de saint Etienne à la Chaux-de-Fonds. Les dames ont aussi de curieux emplois : on demande des « remonteuses de coqs », des « aviveuses », des « chasseuses de pierres », des « spiraleuses ».

Enfin, voici un texte clair :

En été, promenades sentimentales en bateau, bains dans une eau toujours exquise.

En automne, courses dans un site enchanteur.

En hiver, ivresse du patin sur des kilomètres de glace, pentes de ski uniques...

Tel est l'endroit où une fabrique de branches annexes de l'horlogerie, aux Brenets, offre une place de

STÉNO-DACTYLO

Exigences : diplôme de sténo-dactylographie. Connaissance de l'allemand exigée, notions d'anglais. Faire offres manuscrites avec prétentions de salaire sous chiffre...

Si je connaissais l'allemand et l'anglais, je crois que je me déguiserais en jeune fille pour répondre à une offre si tentante.

D'autres offres de travail sont de nouveau du chinois pour moi :

INERTIES

seraient sorties régulièrement à personne consciencieuse. S'adresser à...

RÉGLAGES

10 1/2", spiral plat, à sortir régulièrement. Offres avec prix sous chiffre...

Quelques personnes cherchent aussi du travail, j'espère que d'autres lecteurs comprendront ce qu'elles désirent. Pour moi, c'est une nouvelle énigme :

On entreprendrait

pose de pieds ou goupilles de ponts, coqs, barettes, goupilles de renversement en grandes séries régulières. Faire offre à...

REMONTEUSE

de finissages et mécanismes, capable, entreprendrait travail à domicile de la 5^m à 11 1/2^m ancre. Travail consciencieux et régulier. Ecrire sous chiffre...

Jeune couple

cherche partie facile, horlogère ou autre, à domicile. — S'adresser à...

Enfin, voici une annonce qui me convient, car j'aime beaucoup les plats doux, les gâteaux, la confiserie :

On engagerait un bon

ADOUCISSEUR

S'adresser à...

J'ai immédiatement envoyé la lettre suivante :

« Monsieur,

» En réponse à votre annonce, je vous écris pour vous dire que je crois que je suis la personne que vous cherchez. J'ai travaillé pendant plusieurs années dans des restaurants et dans des pâtisseries. J'ai l'habitude d'employer le sucre, la saccharine et les autres produits pour adoucir. Je puis venir immédiatement.

» Veuillez agréer, etc. »

Je n'ai pas encore reçu de réponse, mais je pense que mon futur patron hésite sur le salaire qu'il veut m'offrir.

LOUIS-OSCAR.

Dans le monde des enfants

I

Il y a du monde. Par exception, M^{lle} Lili joue tranquillement dans un coin du salon avec sa poupée.

Soudain, on l'entend qui lui dit à haute voix :

— Allons, mademoiselle, faites comme maman : avant de vous endormir, ôtez vos dents pour les mettre dans un verre.

II

On explique au jeune Toto comment les champignons poussent dans l'obscurité.

Et lui, d'un air capable :

— Je comprends... Alors, maman, qui renferme tous les soirs ses cheveux dans un tiroir... c'est pour les faire pousser pendant la nuit...

III

Bébé s'est cogné contre un meuble, sans d'ailleurs se faire grand mal.

— Et tu n'as pas pleuré ? lui demande sa mère.

— Non, maman, il n'y avait personne...

IV

Le petit Robert aborde sa maman avec des airs mystérieux.

— Dis, maman, n'avais-tu pas recommandé à la bonne de fermer toujours à clé le buffet ?

— Oui, mais pourquoi cette question ?

— Je vais te dire, petite mère : hier

soir, elle ne l'avait pas fermé ; alors, pour lui donner une bonne leçon, j'ai mangé tous les gâteaux qui restaient.

Logique infantine

Toto, en écrivant à son parrain, a fait un gros pâté au bas de sa lettre.

— Il va falloir la recommencer, lui dit sa mère.

Toto, pour esquiver la corvée :

— Mais, petite mère, quand une fois elle sera dans l'enveloppe, ça ne se verra pas du tout.

Les doigts de la main

(Légende marocaine)

Le petit doigt dit : Mon père, je meurs de faim.

Le porte-bague dit : Allons voler.

Le doigt du milieu dit : Et Dieu ?

L'index dit : Qui lui dira ?

Le pouce dit : Moi.

Ils le frappèrent et il se sépara d'eux.

C'est pourquoi, depuis ce temps-là, le pouce est séparé de ses frères.

Généalogie

— Justine, voici un quart d'heure que vous vous entretenez avec ce jeune homme. Est-ce donc votre fiancé ?

— Non, madame ; la mère de sa mère est la mère de ma mère.

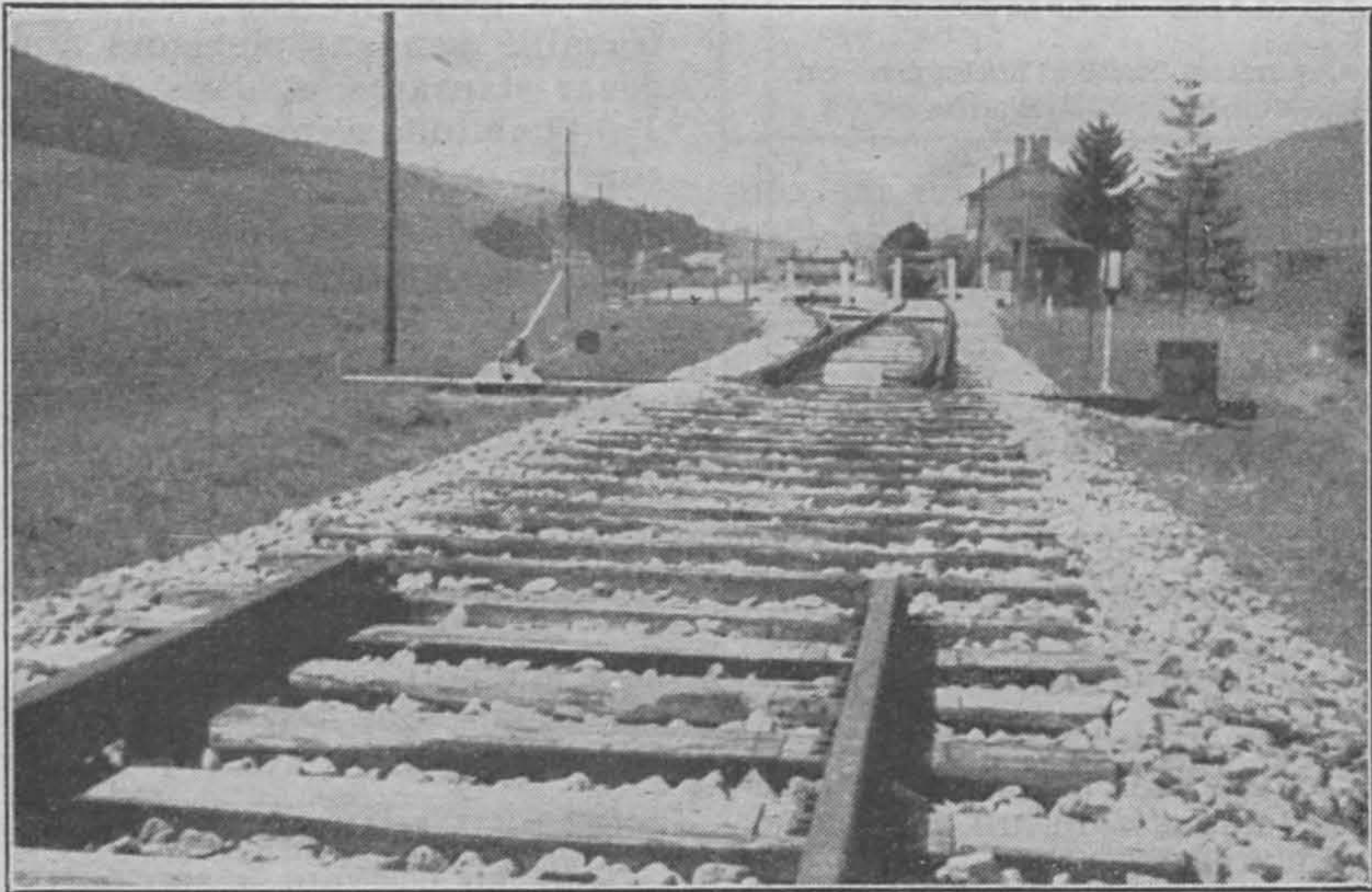
— ???

— Eh ! oui, madame, c'est mon frère !

UN DOCUMENT

On sait que, peu après l'occupation de la région frontalière, les Allemands avaient fait enlever une longueur de rail. Pour

près des Verrières, montrant la ligne de chemin de fer amputée. Au fond, la gare des Verrières-de-Joux.



Vue de la voie coupée aux Verrières par les Allemands.

quelles raisons ? Craignaient-ils une attaque de la part de la Suisse ?

Un de nos amis a eu l'occasion, malgré les défenses, de tirer une photographie,

Il a bien voulu nous la communiquer, afin que nous puissions mettre sous les yeux de nos lecteurs un témoignage d'une époque heureusement révolue.

CONSEILS UTILES

Taches de rouille

Pour faire disparaître les taches de rouille, placez un plat d'étain au-dessus d'un vase plein d'eau bouillante : posez l'étoffe tachée dessus ; frottez-la avec une poignée de feuilles d'oseille écrasées, lavez ensuite à l'eau de savon chaude, puis rincez à l'eau froide largement. On peut aussi employer une pâte formée d'amidon en poudre, de sel, de jus de citron et de savon mou. Quand ces ingrédients sont bien amalgamés, on couvre les ta-

ches avec cette pâte et on expose ensuite au soleil. Le même procédé enlève aussi les « piqûres d'humidité » sur le linge et les étoffes.

Comment on dévisse une vis rouillée

Il suffit de chauffer la tête de cette vis. On fait rougir au feu une petite tige ou une barre de fer, plate à son extrémité, et on l'applique pendant deux ou trois minutes sur la tête de la vis rouillée. Aussitôt que la vis est chauffée, on peut la retirer avec un tourne-vis aussi facilement que si elle venait d'être mise en place.

Activité



de l'Aide frontalière neuchâteloise

Au début de l'action déclenchée au cours de l'automne 1944 en faveur de nos amis d'outre-Jura, frappés par l'épreuve qui s'était abattue sur leur pays, il semblait que l'effort à fournir durerait quelques semaines seulement.

C'était après la libération des territoires voisins du nôtre, dont les populations, dépouillées de leurs biens par les occupants, avaient été laissées dans un dénuement que peu d'entre nous soupçonnaient.

Cependant, au mois d'octobre, deux magistrats neuchâtelois, ayant parcouru ces contrées, informaient notre gouvernement cantonal de ce qu'ils avaient constaté au cours de leur voyage et l'amenaient à envisager différentes mesures, afin de remédier, dans la limite de nos moyens, à une situation qu'on pouvait, sans exagération, qualifier de tragique.

En effet, tout le long de la frontière franco-suisse, des immeubles avaient été soit complètement saccagés, soit partiellement démolis ; leurs propriétaires songeaient-ils à les remettre en état pour les rendre de nouveau habitables, que les matériaux de toute première nécessité leur manquaient. Il n'y avait pas de ciment pour relever les murs écroulés, pas même des clous pour rajuster les solives effondrées et les lambris disloqués. Les tuiles faisaient totalement défaut, et les locaux de fortune se trouvaient inondés à la moindre intempérie. Les travaux des champs, suspendus par l'absence des mobilisés, devenaient à certains endroits presque impraticables, le matériel agricole ayant été en grande partie pillé. Des familles entières, beaucoup de vieillards, de femmes et d'enfants, étaient démunis de tout, depuis l'habillement le plus élémentaire jusqu'à l'ameublement le plus indispensable. On ne pouvait même plus rapiécer les vêtements, usés jusqu'à la corde à force d'avoir été portés durant les longues années de la terrible guerre, car les menues fournitures telles que fil, coton, laine,

aiguilles, étaient épuisées. Innombrables étaient ceux qui allaient pieds nus. Bref, partout, à la campagne comme à la ville, un pauvre monde était plongé dans la misère.

Il fallait agir, et agir promptement.

Il y eut des rencontres aux Verrières et aux Villers, avec les représentants de l'autorité départementale du Doubs et les maires des communes frontalières, pour établir quels étaient les besoins les plus urgents.

C'est ainsi que, sur l'initiative du Conseil d'Etat neuchâtelois, à l'exemple de ce qui se faisait dans les cantons voisins, fut créée chez nous l'Aide frontalière neuchâteloise (A.F.N.), dont les ramifications s'étendirent du chef-lieu aux six districts du canton et à laquelle se rallièrent spontanément de nombreuses bonnes volontés. Ses appels furent entendus par toute la population, et de partout affluèrent des dons de toutes sortes, en nature et en espèces. Des comités de dames, représentant le Service civil féminin suisse, la Croix-Rouge et d'autres milieux, entreprirent de trier, de classer, puis d'emballer tous les vêtements, chaussures, ustensiles de ménage, meubles, petits véhicules et jouets de tout acabit, fournitures diverses pour travaux domestiques et ouvrages à la main, denrées alimentaires, médicaments, etc., qu'on recueillait dans tous les districts et qu'on transportait aux centres de ramassage de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

Les passants qui s'arrêtèrent, à Neuchâtel, devant le vaste magasin de la rue Saint-Honoré, où durant plusieurs semaines régna une intense activité ; ceux qui visitèrent le collège de l'Abeille, à la Chaux-de-Fonds, et, au Locle, l'hôtel de ville, transformés en dépôts dans lesquels s'amoncelaient les objets destinés à nos malheureux voisins ; certes, tous se souviendront longtemps avec émotion du splendide élan qui se manifesta d'un bout à l'autre du pays pour aider ces popula-

tions à qui nous nous sentons liés par la race, la langue, l'esprit et le cœur.

En deux mois, le comité de l'A.F.N. avait rassemblé et expédié plus de cent tonnes d'objets représentant une valeur d'environ 275,000 fr. Ces chiffres s'élevèrent plus tard à 225 tonnes et à 440,000 fr., grâce à l'apport de nouveaux arrivages échelonnés jusqu'au printemps 1945. Plusieurs camions de mobilier scolaire (tables et bancs inutilisés dans nos classes) furent acheminés vers la région de Pontarlier, de Morteau, de Pont-de-Roide et de Besançon. Enfin des espèces pour un montant de 60,000 fr. (cette somme n'a rien à voir avec la collecte du Don suisse) permirent de compléter nos envois par des marchandises introuvables en France à ce moment-là.

C'est ainsi que l'A.F.N. expédia dans le département du Doubs plusieurs wagons de tuiles, dont quelques-uns nous furent cédés gratuitement, de papier bituminé pour la couverture de bâtiments restaurés ; de pommes de terre et de fruits. La récolte de pommes avait été abondante chez nous en 1944 : nous en fîmes bénéficier de nombreuses familles et spécialement les vieillards et les enfants des écoles, longtemps privés du nécessaire.

Dans le volumineux dossier de l'A.F.N., nous conservons bien des messages de

gratitude, qu'illustrent souvent de naïfs et touchants dessins. Il en est aussi de très simples, qui nous bouleversent par la dignité, la soumission, et le courage que nous y découvrons.

Chaque fois que nous nous rendons chez nos amis, pour nous assurer avec eux, suivant leur désir, que la répartition se fait judicieusement, nous en revenons confus d'avoir à nous entretenir d'une œuvre qui devrait être absolument discrète. D'ailleurs, plus nous entrons en contact avec ce pays meurtri, qui a la pudeur de sa peine intime, plus nous sentons que nous aidons peu. Que représente notre apport au prix de tout ce qu'il y aurait à faire pour soulager, en France comme ailleurs, les innombrables victimes de la guerre, dont beaucoup demeurent ignorées, parce qu'elles refusent d'étaler leurs tourments ? Mais c'est là ce qui les grandit, et, seul, un observateur superficiel y resterait insensible.

Après que l'œuvre proprement dite de l'A.F.N. fut terminée, nous avons continué notre tâche, en répondant tout d'abord à l'appel du Don suisse qui nous priaient de lui servir d'organe exécutif pour des actions de plus grande envergure, puis à celui du Vestiaire franco-suisse et de l'Œuvre suisse d'entr'aide ouvrière, donnant suite en cela aussi au désir que nous exprima la Société neuchâteloise d'utilité publique de ne pas la laisser étrangère à ces mouvements de solidarité. Elle nous y aida financièrement par l'organe de la Loterie romande.

La Maternité de Pontarlier avait subi de graves dommages : les troupes d'occupation l'avaient dépossédée de son matériel sanitaire, et elles avaient, en outre, gravement détérioré le chauffage central de ce vaste établissement, de construction assez récente. Tandis que le Don suisse nous octroyait un important crédit pour la réparation de ces dégâts, les autorités pontissaliennes, soutenues par des industriels de la place, dont plusieurs ont leur siège principal en Suisse, et notamment dans notre canton, nous procuraient les subsides nécessaires à l'achat de matériel et d'ameublement.

C'est sous les auspices de l'A.F.N. qu'un secours fut accordé par le Don suisse à un certain nombre de localités du Pays de Montbéliard et de l'est du département de la Haute-Saône, qui se trouvaient, depuis le passage de l'ennemi, dépourvues d'outils et de machines agricoles. C'est sur son intervention auprès du Don suisse



que des colonies de vacances, ainsi que plusieurs familles de la région, furent approvisionnées en chaussures, et que, dans les environs de Vesoul, trois centres d'accueil capables d'hospitaliser quelques centaines d'enfants abandonnés ou déficients purent être installés avec l'appui de la Préfecture du département et du délégué du Consulat suisse à Besançon, résidant à Vesoul. Cette œuvre capitale sera poursuivie et financée par le gouvernement français et l'Amicale franco-suisse.

Enfin, l'Œuvre suisse d'entr'aide ouvrière, l'A.F.N., le Vestiaire franco-suisse et l'Entr'aide française de Besançon entreprirent, avec la collaboration de la Mairie de cette ville, une action vestimentaire, jointe à une cure de fortifiants dont bénéficièrent chaque jour, durant quelques semaines, avec l'appui financier du Don suisse, 5000 élèves des écoles.

Mais que de tâches nous réclament encore !

Il suffit d'être attentif à ce qui se passe outre-Jura pour ne pas écouter les égoïstes et les sceptiques qui, maintenant que notre pays a retrouvé sa quiétude, se laissent trop facilement gagner par le seul souci de leurs aises, et pour comprendre que notre dette envers les peuples qui furent entraînés dans la tourmente demeure immense.

Le comité de l'A.F.N. ne se dérobera pas. Il restera fidèle à sa pensée, que résumait ainsi le pasteur Willy Béguin, l'un des principaux artisans, avec d'autres de ses collègues et le Don suisse, de la restauration du village d'Etobon : « C'est notre vocation certaine, à nous qui n'avons pas connu l'épreuve du feu, d'utiliser toutes les ressources d'une charité active pour aider ceux qui souffrent. »

* * *

Il ne faudra pas manquer de voir au château de Neuchâtel, dans le vestibule qui précède la salle du Conseil d'Etat, la splendide toile du peintre Fernier : « Bénédiction de la charrue en Franche-Comté ». C'est l'offrande de cette ancienne province de la France, remise par la ville de Pontarlier au pays de Neuchâtel, en hommage de gratitude pour son geste d'humanité au cours des années qui suivirent la seconde guerre mondiale.

Ce tableau recèle un symbole. Comme la terre doit être labourée pour devenir féconde, il faut aussi qu'une nation soit labourée pour porter ses moissons les plus belles.

Juillet 1946.

A. F. N.

CAFÉ TORRÉFIÉ



ZIMMERMANN. S.A.
NEUCHÂTEL

TUILES PASSAVANT
COUVERTURE DE PREMIÈRE QUALITÉ
différents modèles de tuiles
à emboîtement

TUILES ENGOBÉES
TUILES FLAMANDES
TUILES DE COUVENT

Demandez prix et catalogue



Passavant-Iselin & C^o

SOCIÉTÉ ANONYME

ALLSCHWIL - BALE

Le bidon de MÉLASSE

RÉCIT AUTHENTIQUE

La sagesse du *Messageur boiteux* devrait lui interdire de se commettre avec des contrebandiers. Encore faut-il s'entendre sur ce qu'est une fraude douanière, sans nulle intention de duper le fisc... Les gens de la frontière ont quelque chose de spécial dans le sang ; le goût de l'aventure et du risqué les démange. Aussi sont-ils partiellement excusables...

Depuis six années, je tiens cette histoire en réserve, l'ayant vécue comme spectateur, en août 1940, et souhaitant dès ce moment-là pouvoir la publier dans le *Messageur boiteux*.

Les événements de 1940 avaient contraint le soussigné à prendre temporairement logis aux Verrières-de-Joux, bien qu'il fût porteur d'un « Ausweis » délivré par la « Kommandantur » d'une ville du sud-ouest de la France, l'autorisant à sortir de ce pays. Mais, là-bas, on ignorait la fermeture de la frontière franco-suisse, et les feldgrau, tant aux Verrières qu'à Pontarlier, n'avaient pas reconnu valable le papier délivré à l'autre bout de la France.

Force fut donc de faire bonne figure à mauvais jeu. Il fallut s'organiser : travail occasionnel chez les paysans des environs, étude des allées et venues, tant des habitants que des occupants, longues heures passées à fouiller les recoins de la région à l'aide d'excellentes jumelles... C'est au milieu de ces occupations, imposées par les circonstances, que se place la petite histoire que voici.

Mon hôte, un samedi matin, avait déclaré d'un air grave : « Ce soir, nous mangerons ici de la mélasse suisse ; préparez-vous à en recevoir cinq kilos. »

Dans cette atmosphère toute spéciale de la frontière, rien ne doit plus étonner un novice. Il eut la charge, uniquement pour l'occuper et lui donner l'illusion d'être utile, de suivre à la jumelle la marche des patrouilles allemandes, pour autant qu'elles resteraient visibles, dans les prés ou le long des lisières. En fait, on put repérer la présence de deux feldgrau tout l'après-midi, dans un buisson, à quel-

ques mètres de la frontière suisse, à la hauteur de la borne N° 168.

Pendant ce temps, le héros de l'aventure avait quitté les Verrières-de-Joux, équipé en travailleur des champs, avec fourche et râteau sur l'épaule et un bidon à la main. Ostensiblement, c'était « le bidon des quatre-heures » mais (chut !) il était vide ! Il fallait savoir aussi que le commandant local allemand avait autorisé ce jour-là un agriculteur français à récolter le foin sur un petit champ situé en Suisse, joutant la frontière. Pendant le travail de chargement du foin sur le véhicule, le bidon s'en était allé chez un épicier des Verrières-Suisse, pour être rempli de cette onctueuse mélasse, véritable image d'oasis, pour ceux qui en étaient privés.

Avec les précautions qu'il convient, le bidon prit place dans une « donnée », puis fut calé bien verticalement sur le char. Le premier acte du mélodrame était accompli.

Vers 19 heures, sous le contrôle des Suisses laissant sortir le char de foin et des Allemands qui en autorisaient l'entrée — puisqu'il s'agissait d'une opération essentiellement frontalière — le véhicule vit se lever les barrières aux couleurs rouge-blanc-noir et prit le chemin de la grange.

La cause n'était pas encore gagnée, car prudence est mère de sûreté et il était préférable d'attendre la nuit pour qu'Alfred L. revint au logis, avec le précieux bidon dans son rucksack. La première tartine — et les autres — nous semblèrent bien meilleures que tous les fins plats de toutes les hostelleries de France (d'avant 1939 !).

Cette histoire peut paraître aujourd'hui insignifiante, mais le jeu présentait alors quelques risques. Contre les occupants, la lutte était forcément inégale, aussi fallait-il une certaine crânerie pour tenter l'aventure. D'autres exploits finirent beaucoup moins bien...

A. Pp.

TABLE DES MATIÈRES

Chronique des principaux événements, avec ill. (p. 37). — Nécrologie neuchâtoise, avec portraits (p. 47). — L'histoire véritable du crime du cuvier, par J. Henriod (p. 55). — Chronique horlogère, par G. et M. F. (p. 63). — Nos artistes : Georges Dessoulavy, avec ill., par M. Jeanneret (p. 67). — Le curé contrebandier, par J. B. C. (p. 70). — L'Association suisse pour le plan d'aménagement national dans le canton de Neuchâtel, par M. E. P. (p. 72). — Familles neuchâteloises (p. 74). — Tragique aventure, par E. A. (p. 76). — Le cinquantenaire de la République (p. 78). — La maison des Girardet, avec ill., par M. E. P. (p. 80). — Dans les côtes du Doubs, par J. B. C. (p. 81). — Le Locle il y a un siècle, avec planche (p. 84). — La population du canton de Neuchâtel en 1941, par M. E. P. (p. 85). — Vieux de la vieille... par Marg. Evard (p. 87). — Comment se préparait la Révolution de 1848 au Locle, par Fr. Faessler (p. 90). — Louis-Oscar cherche une place (p. 92). — Un document, avec ill. (p. 94). — Activité de l'Aide frontalière neuchâtoise (p. 95). — Le bidon de mélasse (p. 98).

Varices

jambes ouvertes, hémorroïdes,
eczéma, toutes sortes de plaies
sont soulagés par le

BAUME ST-JACQUES

Sa qualité est toujours la même,
c'est pourquoi il devient rare.

Fr. 1.82

DANS TOUTES LES PHARMACIES

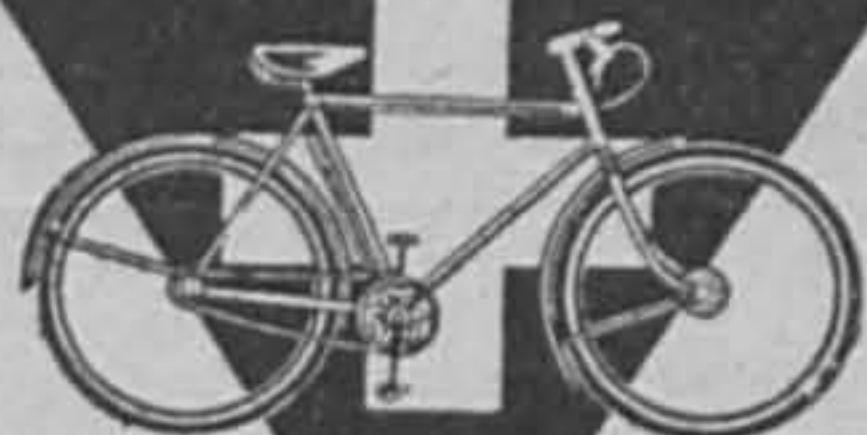
Laboratoires du Baume St-Jacques :
J. VUILLEUMIER & CIE., BALE

La maison spécialisée pour tous vos **IMPRIMÉS**

IMPRIMERIE CENTRALE

S. A. Rue du Concert 6 NEUCHÂTEL

ALLEGRO



SÉCURITÉ ÉGÉANCE CONFORT
FABRICATION SUISSE

Conseils aux cyclistes

Une fois par année, faites examiner votre bicyclette par notre mécanicien-spécialiste. Une revision complète avec démontage, nettoyage et graissage coûte si peu et votre machine est garée gratuitement pendant l'hiver. Profitez de nos 30 années d'expérience.

A. GRANDJEAN S. A., NEUCHÂTEL

RUE SAINT-HONORÉ 2 - TÉLÉPHONE 5 15 62

**QUINCAILLERIE
OUTILLAGE
ARTICLES DE MÉNAGE
PORCELAINE**

**LOERSCH
ROBERT S. A.**

Rues du Seyon et de l'Hôpital - NEUCHÂTEL

MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL
SUCC.
NEUCHÂTEL

La vieille épicerie fondée en 1789
a gardé la tradition

Installations modernes

Service à domicile

Pour l'extraction et le débitage de troncs d'arbres,
défrichements, aménagements de terrains, etc.

employez nos explosifs **Cheddite, Telsite**
PETITPIERRE & GRISEL, NEUCHÂTEL

SI VOUS DÉSIREZ: DE L'HORLOGERIE, BIJOUTERIE-ORFÈVRE
adressez-vous en toute confiance à **HENRI PAILLARD** NEUCHÂTEL
RÉPARATIONS • TÉLÉPHONE 522 81 SEYON 12

Prix: 80 c. + 3 c. impôt sur le chiffre d'affaires